LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 39 ★ Ensoleillé. Max.: −9. **Détail page 14.** Montréal, jeudi 16 février 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

80 ans d'expérience à votre service
Copieurs NP et Copieurs Personnels PC Canon
Pour renseignements, appelez
OE inc. OE 341-OEOE

Langue : Bourassa prépare un autre compromis

Pour faire accepter l'unilinguisme dans les grands magasins, il envisage le bilinguisme sur les routes

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE GOUVERNEMENT Bourassa prépare un autre compromis linguistique. Pour mieux faire accepter aux anglophones un règlement qui limiterait aux seules fonctions utilitaires l'affichage bilingue dans les grands commerces, il envisage de permettre un affichage utilitaire bilingue sur les routes, dans les centres de ski et certains lieux touristiques.

Une telle hypothèse est sérieusement examinée, a-t-on confirmé hier au DEVOIR au bureau du premier ministre Robert Bourassa d'où on surveille très étroitement la préparation du règlement devant définir les conditions suivant lesquelles pourra se pratiquer un affichage bilingue dans les commerces à grande surface, les franchises et les bannières.

EXCLUSIF

Ce règlement, qui sera l'objet d'une « pré-publication » un peu après la mi-mars, sera très limitatif. Cela va certainement provoquer des réactions dans la communauté anglophone, « ça va crier », explique-t-on tout en reconnaissant que le gouvernement aimerait alors poser un geste d'apaisement.

Pour l'instant, aucune décision n'est encore prise, qu'il s'agisse du contenu du règlement pour les commerces à grande surface ou de cette hypothèse d'un affichage bilingue de nature utilitaire à l'extérieur. On en est au stade de la réflexion et de l'examen, mais un tel compromis aurait le mérite, pense-t-on, d'avoir sa propre logique qui est celle de la sécurité.

Cette logique est la suivante. D'un côté, on restreint dans les grands commerces l'affichage bilingue aux seules indications qui servent à diriger les clients pour leur indiquer où se trouve, par exemple, le rayon des robes. Il n'y aurait alors aucun affichage bilingue de nature publicitaire. De l'autre côté, aussi pour aider les gens à se diriger, on permettrait que certaines indications sur les routes et dans certains lieux publics soient bilingues.

Si les conseillers du gouvernement ont songé à une telle hypothèse, c'est qu'elle avait déjà été examinée en 1987 par un comité ministériel présidé par Mme Lise Bacon. On avait alors recommandé d'apporter à la loi 101 des assouplissements pour permettre, à des fins de sécurité, un affichage bilingue sur les routes, dans les centres de ski et dans certains lieux touristiques.

La recommandation du comité Bacon, qui n'a jamais été communiquée publiquement dans tous ses dé-

Voir page 8 : Bourassa

Le PLQ souscrit à la régionalisation des services de santé

Les CLSC au secours des urgences

Pierre O'Neill

DANS la perpective d'une réforme fondamentale du système des soins de santé, le Parti libéral du Québec, s'inspirant des recommandations de la commission d'enquête Rochon, s'engage dans la voie de la régionalisation, sur la base d'organismes chargés d'administrer leur propre enveloppe budgétaire.

Cette conclusion ressort du « document de réflexion » que la commission politique du parti soumettra au conseil général qui se tiendra en fin de semaine à Québec, et dont le directeur général Pierre Anctil a divulgué les grandes lignes au DEVOIR.

La réforme envisagée par la commission politique du PLQ s'attaque en outre à la problématique des coûts et du financement du système, suggérant une série de « méthodes » visant à rationnaliser la consommation des soins : désassurance de certains services, taxation différentielle et limitée, ouverture à un système privé complémentaire, carnet de santé, participation des usagers à la facturation (co-signature), amélioration des moyens d'identification sur la carte d'assurance-maladie et information des usagers.

Cette forme de taxation à la sur-

Voir page 8 : Le PLQ

Photo AP

Des milliers d'universitaires et de citoyens ont manifesté hier devant l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran pour protester contre le controversé bouquin de Salman Rushdie.

Mulroney est prêt à rouvrir l'accord du lac Meech

Michel Vastel
de notre bureau d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE fédéral a fait savoir aux provinces vendredi dernier qu'il est prêt à rouvrir dès maintenant le dossier constitutionnel. Il a même indiqué, sans trop y croire, les éléments de l'entente constitutionnelle de juin 1987 auxquels il accepterait des « améliorations » si on lui garantit la même unanimité qu'à la réunion du lac Meech, dans la nuit du 30 avril 1987.

LE DEVOIR a obtenu copie de la lettre de quatre pages que Brian Mulroney adressait à ses homologues le 10 octobre. Les trois quarts de la lettre portent sur la question constitutionnelle.

« Je considère toujours que la réouverture ou la renégociation de l'entente constitutionnelle du 3 juin fait face à de tels obstacles et représente un tel risque qu'il appartient à ceux qui proposent des améliorations de rebâtir un appui unanime sur leurs propositions », écrit le premier ministre. (LE DEVOIR ayant obtenu la version anglaise de la lettre, ses citations ne proviennent pas de la version officielle en français).

Pour la première fois, Brian Mulroney informe les provinces qu'il « n'écarte pas la discussion du programme d'une seconde ronde de négociations constitutionnelles ». Mais il précise aussi « qu'on ne peut blâmer (les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et du Manitoba) de profiter de l'opération de rapatriement du Québec pour tenter de résoudre la question des droits des autochtones, renforcer les garanties offertes aux minorités de langues officielles et la protection des droits et libertés affirmée dans la Charte de 1982 ».

Alors qu'il reporte carrément à plus tard la question du Sénat, le premier ministre dit « comprendre » la volonté des premiers ministres Mc-

Voir page 8 : Mulroney

Varsovie reconnaît Solidarité rurale

VARSOVIE (Reuter) — Le gouvernement polonais et les négociateurs de Solidarité sont parvenus hier à un accord unanime sur le rétablissement du syndicat paysan Solidarité rurale supprimé en 1981 lors de la proclamation de la loi martiale.

Cet accord est le premier conclu dans le cadre de la table ronde sur l'avenir de la Pologne ouverte il y a dix jours entre le gouvernement et l'opposition.

La commission négoçiant sur les réformes agricoles a approuvé à l'unanimité de ses 32 membres « la création de conditions organisationnelles et juridiques aux activités de syndicats de paysans incluant à la fois Solidarité et les cercles (officiels) de paysans ».

Janusz Onyszkiewicz, porte-parole de Solidarité, a déclaré à la presse que cette décision entraînerait la modification d'une loi sur les syndicats datant de 1982 qui interdisait la création de syndicats agricoles.

Plusieurs grèves ont éclaté hier bien que le président de Solidarité, Lech Walesa, poursuive sa tournée dans les centres industriels en invitant ses partisans à s'abstenir de tout arrêt de travail pendant six semaines, afin de donner à la table ronde des chances d'aboutir.

Tandis qu'à Piotrkow Trybunalski, dans le centre du pays, les conducteurs d'autobus poursuivaient une grève entamée il y a huit jours à l'appui de revendications salariales, certains de leurs collègues de Szczecin se sont également mis en grève, rapporte l'agence PAP.

Le service d'information de Solidarité a indiqué pour sa part que les arrêts de travail dans les transports

Voir page 8 : Varsovie

Les versets sataniques continuent à faire des vagues

Un mollah offre $ 3 millions à qui tuera l'auteur

(Reuter, AFP, LE DEVOIR) — LA CRISE suscitée par la publication du roman *Les versets sataniques* a continué à prendre de l'ampleur hier alors que les intégristes musulmans ont accentué leurs menaces à l'endroit de l'auteur britannique Salman Rushdie et de son éditeur, la maison Viking Penguin.

Le mollah iranien Hasan Saneie a offert une récompense de $ 3 millions à tout Iranien qui tuera l'auteur du live jugé « blasphématoire ». La récompense sera d'un million si le bourreau est étranger, a précisé le mollah.

Les Gardiens de la révolution iranienne ont déjà annoncé qu'ils étaient prêts à tuer Rushdie. L'écrivain, d'origine indienne, serait actuellement sous la protection de Scotland Yard, avec son épouse, l'écrivain américain Marianne Wiggins.

Dans une entrevue à la BBC, l'écrivain a déclaré « regretter de ne pas avoir fait un livre plus critique ».

Les manifestations, qui ont déjà fait six morts au Pakistan, se sont poursuivies hier dans quelques villes iraniennes, notamment à Téhéran où plus de 2,000 personnes ont manifesté devant l'ambassade britannique, brisant des fenêtres de l'édifice.

Au Pakistan, le gouvernement a annoncé qu'il convoquerait les ambassadeurs de pays islamiques pour mettre au point la contre-offensive. Il souhaite notamment interdire Viking Press dans le monde islamique jusqu'à ce que l'éditeur britannique cesse de vendre *Les Versets sataniques*. A New York, le siège social de Viking Penguin a été évacué hier en début d'après-midi suite à un appel à la bombe. La police a fouillé les locaux, à Manhattan, mais n'y a trouvé aucun engin explosif.

C'est la deuxième fois en trois semaines que Viking Penguin doit faire évacuer ses locaux en raison d'une alerte à la bombe liée au roman de Rushdie.

Devant ces menaces, l'éditeur a annulé hier la tournée que l'écrivain de 43 ans devait amorcer ce week-end aux États-Unis. La maison d'édition française Christian Bourgeois a aussi annoncé qu'elle reportait la publication de la version française

Voir page 8 : Les versets

PHOTO AP

Le dernier soldat soviétique à quitter l'Afghanistan, le lieutenant-colonel Boris Gromov, a été accueilli, hier, par son fils Maxim.

Le dernier soldat soviétique a quitté l'Afghanistan hier

TERMEZ (Reuter) — L'armée soviétique a officiellement mis fin hier à son intervention en Afghanistan, laissant derrière elle, face à un avenir incertain, un pays ravagé par neuf années de guerre.

À 11 h 55, le général Boris Gromov, commandant en chef du corps expéditionnaire, a tourné la dernière page d'une aventure qui aura coûté 15,000 hommes à l'Armée rouge, en franchissant à pied le « pont de l'amitié » sur la rivière Amoudaria, là même où tout avait commencé en décembre 1979.

Il avait été précédé quelques instants plus tôt par la dernière colonne soviétique — de 400 hommes et 50 chars — à quitter l'Afghanistan conformément aux accords signés à Genève en avril 1988.

Quelques heures plus tard, Moscou lançait un nouvel appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans le pays et de l'arrêt de toutes les fournitures d'armes aux protagonistes du conflit, le gouvernement de Najibullah installé par l'URSS et les combattants musulmans soutenus notamment par les États-Unis.

Aux Nations unies à New York, Diego Cordovez, représentant spécial de l'ONU qui avait négocié les accords de Genève sur l'Afghanistan, a déclaré croire qu'un peu moins d'une dizaine de conseillers militaires soviétiques allaient encore rester dans le pays.

À Kaboul, où le calme régnait après l'attaque à la roquette qui a fait cinq morts mardi, l'homme de la rue a réagi avec indifférence au départ des « chouravis ». Seule la présence en force de l'armée gouvernementale témoignait des incertitudes pour l'avenir d'un pays saigné par la mort d'un million des siens et l'exode de millions d'autres.

Le gouvernement afghan a publié hier un communiqué dans lequel il estime que les troupes de Moscou auraient pu rester en Afghanistan.

« L'Afghanistan et l'URSS n'auraient pas outrepassé leurs droits en suspendant le retrait d'une partie des forces soviétiques », indique le gouvernement.

Les autorités de Kaboul affirment par ailleurs que le soutien des États-Unis et du Pakistan aux rebelles musulmans s'est considérablement intensifié depuis la signature des accords de Genève en avril dernier, et qu'il y a des centaines de dépôts d'armes et de camps d'entraînement des rebelles au Pakistan.

Au Pakistan voisin, l'heure n'était pas aux célébrations chez les moudjahiddin qui, bien qu'ayant usé la formidable machine militaire soviétique, ne sont toujours pas parvenus à

Voir page 8 : Le dernier

AUJOURD'HUI

Toujours dans l'air
Le gouvernement fédéral envisage toujours de créer une agence spatiale. **Page 3**

Dialogue en Israël
Un officiel israélien discute avec un Palestinien pro-OLP. **Page 5**

Trêve au Liban
Une trêve intervient entre troupes régulières chrétiennes et miliciens des Forces libanaises. **Page 5**

Le Minitel ne répond plus
Le CETI qui veut implanter le Minitel en Amérique subit l'assaut de ses créanciers. **Page 13**

P.M.E. GAGNEZ DU TEMPS!!!

Offre valide jusqu'au 15 mars 1989

Micro-Boutique vous propose une solution professionnelle pour seulement $199 par mois**. L'offre comprend:*

1. *Une journée de formation*
2. *4 logiciels intégrés et faciles d'apprentissage + hypercard*
3. *90 jours de support téléphonique GRATUIT*
4. *12 mois de garantie pièces et main-d'oeuvre*
5. *Un choix de clavier français ou anglais*
6. *Un micro-ordinateur, un disque rigide 40 Meg et une imprimante*

Pour une présentation personnalisée, contactez Marie-Josée Haspeck 270-4477.
Pour les solutions comptables, contactez Benoît Lamoureux au 270-4477.

* le matériel comprend: un Macintosh™SE de Apple, un disque rigide de 40 meg interne, un disque souple de 800K, une imprimante haute définition (couleur possible), logiciel intégré de traitement de texte, base de données, chiffrier électronique et communication, hypercard, la formation, la garantie d'un an, le support téléphonique de 3 mois.
** Location-achat: 36 mois, valeur résiduelle 10$, approbation de crédit nécessaire. Taxe provinciale en sus si applicable.

Pour moins de $199 par mois*

MICRO BOUTIQUE

MONTRÉAL
512 est, rue Beaubien • tél.: 270-4477
Lun. au mer. 9h à 17h • Jeu. et ven. 9h à 20 h • Sam. 9h30 à 17h
Sherbrooke
2433 ouest, rue King • (819) 564-4644
Lun. au mer. 9h à 18h • Jeu. et ven. 9h à 21h

Concessionnaire autorisé

La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation.

Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

Paul Martin dévoile un morceau de sa vision du Canada

TORONTO (PC) — Le député libéral Paul Martin Jr a prôné, hier, un « leadership politique inflexible » pour préserver l'environnement, combler le « vide politique au Canada » et maintenir les rues sécuritaires, les cours d'écoles libres de stupéfiants et les communautés tolérantes.

Le député de LaSalle-Émard, à qui plusieurs prêtent l'intention de vouloir succéder à M. John Turner à la tête du Parti libéral du Canada, si ce dernier abandonne son poste, n'a pas dit s'il se proposait lui-même pour assumer ce leadership.

Mais il a déclaré qu'il était « crucial de procurer aux Canadiens la vision et la direction éclairée dont ils ont besoin au moment où le monde s'ouvre sur un nouveau siècle, si nous devons former le gouvernement dans quatre ans ».

Est-ce que Paul Martin Jr est officiellement candidat au leadership du Parti libéral ?, lui a-t-on demandé. Il a répondu : « La course n'est pas ouverte et il est presque obscène de soulever la question. J'appuie John Turner dans la décision qu'il prendra, quelle qu'elle soit ».

Jugeant les ministres conservateurs, il a dit hésiter entre plusieurs candidats à son premier « trophée Marie-Antoinette pour le ministre tory le plus inconscient de l'année ».

« C'est actuellement une course serrée entre McDermid (Habitation) et Hockin (Petites entreprises), mais il ne faut pas éliminer John Crosbie et Lucien Bouchard, parce qu'ils ont beaucoup de potentialité ».

Profitant du fait qu'il s'adressait à un auditoire torontois, M. Martin a fait quelques blagues sur les lenteurs à l'aéroport Lester Pearson.

Racontant que son avion avait dû survoler l'aéroport pendant deux heures avant d'obtenir l'autorisation d'atterrir, ce jour-là, M. Martin a lancé : « J'étais heureux que mon père n'ait pas été victorieux au congrès de leadership de 1957, car l'aéroport aurait alors porté son nom ». C'est M. Pearson qui a été élu à ce congrès.

Pendant que M. Martin portait la parole à Toronto, un gérant de la société montréalaise CSL Group, qu'il contrôle, le capitaine Dan Smith, révélait que les bateaux de la compagnie commençaient à battre pavillon étranger.

Quelque 35 navires, a signalé le capitaine Smith, pourront ainsi passer sous un pavillon étranger.

La mesure touchera environ 80 marins canadiens, qui seront remplacés par des marins philippins ou thaïs exigeant des salaires beaucoup moins élevés.

CSL Group économisera ainsi des centaines de milliers de dollars.

PHOTO CP

Paul Martin devant un forum libéral à Toronto.

125 victimes de la thalidomide veulent une indemnité d'Ottawa

LES QUELQUE 125 VICTIMES canadiennes de la thalidomide estiment qu'elles ont droit à une compensation de la part du gouvernement fédéral.

C'est ce que réclame un groupe de travail sur la thalidomide — ce médicament anti-nausées qui, administré aux femmes enceintes au début des années 1960, a causé des malformation chez les bébés — qui a été mis sur pied par les Amputés de guerre du Canada et qui a rendu public son rapport, hier.

Selon le groupe de travail, le gouvernement canadien a une responsabilité d'indemniser les victimes puisque c'est lui qui a commis une erreur en permettant la commercialisation du médicament en 1961.

« Aux termes de la loi, la Direction des aliments et médicaments devait se bien renseigner sur la sécurité de tout nouveau produit médicinal avant d'en autoriser l'importation », affirme le président du groupe de travail, M. Cliff Chadderton.

La vente de la thalidomide fut autorisée au Canada alors que même un peu partout dans le monde on commençait à reconnaître ses effets. Les Etats-Unis avaient, à cette époque, rejeté une demande de commercialisation du produit et le Canada n'avait décidé de le retirer que trois mois après son interdiction en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Le groupe de travail réclame donc que le gouvernement verse quelque $ 10 millions dans une Fondation qui serait administrée par l'Association des victimes de la thalidomide, qui regroupe les 109 victimes qui ont pu être identifiées partout au pays. Les compagnies pharmaceutiques pourraient aussi être invitées à participer à la mise sur pied de cette fondation.

Des pays comme le Japon et l'Allemagne fédérale ont déjà compensé les victimes de la thalidomide dans leur pays.

Par ailleurs, l'opposition libérale a accordé hier son appui aux victimes de la thalidomide qui cherchent à obtenir une compensation du gouvernement fédéral.

Au cours d'une conférence de presse, M. Herb Gray, leader de l'opposition libérale aux Communes, a déclaré qu'à son avis il était temps qu'Ottawa pose un geste après plus de deux décennies d'indécision et qu'il accorde une compensation monétaire aux 100 jeunes Canadiens et plus qui sont nés avec des défectuosités physiques après que leur mère eut fait usage de la thalidomide durant leur grossesse.

« Je crois qu'il s'agit d'une question ne devant pas tenir compte du tout des politiques partisanes. Et je suis d'avis qu'en même temps il convient d'exprimer notre espoir de voir le gouvernement donner le plus tôt possible une réponse positive à leur demande », a dit M. Gray qui avait à ses côtés M. Randy Warren, président de l'Association des victimes de la thalidomide du Canada.

« C'est notre responsabilité, à nous tous au sein de cette communauté, d'accorder notre appui aux victimes de la thalidomide dans leurs efforts d'être indépendants et de jouir d'une qualité de vie maximale », a ajouté M. Gray.

M. Warren aurait voulu remettre mardi un exemplaire du rapport en trois volumes au ministre de la Santé, M. Perrin Beatty, mais celui-ci, qui a hérité de ce portefeuille lors du remaniement du 30 janvier, était en vacances.

Le croisé de l'égalité fiscale va changer son fusil d'épaule

Michel C. Auger

LAS des lenteurs des tribunaux et à court d'argent, le notaire Jacques Foucher a décidé d'abandonner la lutte juridique au profit de la lutte politique dans sa croisade pour obtenir l'égalité de traitement fiscal entre contribuables mariés et divorcés.

En conférence de presse, hier, Me Foucher a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de porter en appel la décision rendue le mois dernier par le juge Paul Reeves, de la Cour supérieure, qui rejetait sa requête pour un recours collectif au nom de tous les contribuables mariés.

« Ce serait du gaspillage que de continuer à s'entêter à aller du côté judiciaire quand il s'agit d'un problème politique. Nos objectifs restent les mêmes, seule la façon de les atteindre va changer », a soutenu Me Foucher.

Débouté le 17 janvier dernier dans sa requête pour intenter un recours collectif, Me Foucher n'en croit pas moins que les contribuables mariés sont l'objet de discrimination fondée sur leur état civil puisqu'ils ne peuvent déduire de leur revenu les dépenses encourues pour leurs enfants ou leur conjoint, ce qui est pourtant permis aux personnes divorcées.

Mais, sans l'appui du fonds d'aide aux recours collectifs ou de toute autre source de financement pour intenter une action en nullité, Me Foucher estime qu'il n'a plus les moyens de livrer le combat au niveau juridique. Et qu'il n'a plus le temps.

« C'est une urgence nationale, une question de survie nationale, et nous n'avons pas le temps d'attendre d'aller en Cour suprême, puis de devoir retourner en Cour supérieure et d'attendre à nouveau l'ascenseur juridique », affirme aujourd'hui Me Foucher.

Selon lui, la question de la dénatalité au Québec est intimement liée à l'inéquité fiscale à laquelle doivent faire face les citoyens mariés et qui ont des enfants, une situation qui empire d'ailleurs de budget en budget.

Le prochain geste de l'Alliance pour la justice fiscale, que représente Me Foucher, sera donc de demander une rencontre avec le ministre des Finances du Québec Gérard-D. Lévesque pour tenter de le sensibiliser au problème.

« Maintenant que la question n'est plus devant les tribunaux, les politiciens ne pourront plus se réfugier derrière le *sub judice* pour refuser d'agir », souligne Me Foucher.

Les parents ethniques se sentent laissés pour compte dans les écoles

Paul Cauchon

LES ÉCOLES de Montréal devraient fournir aux parents d'élèves issus des communautés ethniques de meilleurs outils pédagogiques et favoriser une plus grande participation de ces parents à leurs activités.

Parents et enseignants doivent également travailler à un rapprochement entre les valeurs scolaires et les valeurs familiales des différentes communautés.

Ce sont là quelques conclusions d'une recherche du Conseil scolaire de l'Île de Montréal, qui voulait fournir des indications aux décideurs du monde scolaire concernant les rapports entre les institutions scolaires et les différentes communautés.

La recherche a été réalisée auprès de 13 écoles primaires de l'Île (9 écoles francophones et 4 anglophones) issues de six commissions scolaires différentes.

Le bilan des relations entre les écoles de l'Île de Montréal et les différentes communautés culturelles est jugé « plus mitigé que véritablement négatif ». Le milieu francophone ressent plus fortement l'urgence d'améliorer ces relations, alors que dans le milieu anglophone les tensions semblent se résorber avec le temps (l'entrée substantielle d'élèves issus des communautés ethniques s'est réalisée il y a plus longtemps dans le milieu anglophone).

On y constate que la participation des parents des communautés culturelles aux activités de l'école était semblable à la participation des parents de « souche traditionnelle » québécoise. Mais les différents intervenants (tant à l'école que chez les familles) ont une image « plutôt favorable de l'autre partenaire ».

Par contre, on constate que les communautés culturelles sont sous-représentées aux activités de consultation et qu'on rencontre de grandes différences entre les valeurs de l'école et celles des familles de certains groupes culturels.

Ces différences peuvent être comblées par un ensemble de mesures, dont l'embauche d'agents de liaison qui connaissent bien la réalité multiculturelle ou l'organisation d'activités de participation.

« L'intégration, ça repose sur l'interaction personnelle, explique Marie McAndrew, responsable de la recherche. »

Parmi les nombreux témoignages recueillis, des parents salvadoriens racontent que si au Salvador on n'a pas l'habitude de les consulter, par contre l'école y serait plus ouverte et les parents auraient plus facilement accès aux professeurs sans être obligés de prendre rendez-vous. Ailleurs, des parents chinois expliquent qu'ils aimeraient obtenir de meilleurs outils pédagogiques pour qu'ils puissent comprendre comment faire travailler leurs enfants à la maison.

Yvon Charbonneau veut se faire élire recteur de l'Université de Sherbrooke

Jean-Pierre Proulx

L'EX-PRÉSIDENT de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, mène campagne en vue de se faire élire recteur de l'Université de Sherbrooke. Il a rencontré hier des journalistes montréalais pour expliquer son programme rendu public mardi, à Sherbrooke.

M. Charbonneau fait la lutte au recteur sortant, M. Aldée Cabana, à M. Jacques Plamondon, recteur de l'Université du Québec à Hull, et à M. Guy Bourgault, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Montréal.

L'expression « campagne électorale » n'est pas ici une figure de style. En vertu de ses statuts, l'Université de Sherbrooke a confié le choix de son recteur à un collège électoral de 56 membres, formé des neuf doyens de facultés, de 25 professeurs, 12 étudiants et d'autres représentants de la communauté universitaire.

Au début de janvier, ce collège a procédé à un premier scrutin indicatif. Chacun de ses membres disposait de six voix. M. Cabana en a recueilli 90 (27 %), M. Plamondon, 80 (24 %), M. Charbonneau, 43 (13 %) et M. Bourgeault, 38 (11 %). MM. Pierre Martel, actuellement président du Conseil de la langue française, et M. Pierre Deschênes, un homme d'affaires, se sont retirés de la course après avoir obtenu 22 et 15 voix.

L'assemblée universitaire doit se réunir à nouveau le 28 pour choisir définitivement. L'élu devra remporter la majorité des 56 voix.

Depuis le début de janvier, M. Charbonneau a donc passé le gros de son temps à Sherbrooke. Il a déjà rencontré chacun des membres du collège électoral ainsi qu'à peu près tous les corps universitaires. Il a pris contact aussi avec les représentants d'un grand nombre d'organismes des milieux politiques, sociaux, économiques et culturels de l'Estrie. Au total, dit-il, il a rencontré personnellement 160 personnes.

« J'ai besoin, a-t-il expliqué, de m'accréditer auprès de l'Estrie et du milieu universitaire. Mais en même temps, ma campagne exprime ma viion du rôle de recteur. Il doit être présent à la communauté universitaire, mais en même temps la rendre présente à son milieu ».

Le style très ouvert de sa campagne, au dire d'un témoin privilégié du milieu, force actuellement les autres candidats à se mettre, eux aussi, résolument en campagne.

Dans le premier volet de son programme, M. Charbonneau propose une dizaine de propositions « pour étoffer le profil de l'université », notamment la mise sur pied d'un groupe de recherche sur le libre-échange, l'élargissement du créneau « sciences de l'environnement », la formation et la recherche en éducation interculturelle, la création d'un bac en sciences sociales, etc.

Dans le second volet, il suggère des mesures « pour favoriser la mise en valeur des ressources humaines ». À cet égard, il s'engage à pratiquer une politique de relations de travail « réduisant le légalisme et ouverte à un renouvellement des pratiques de négocations des conventions par une concertation préalable sur les grands objectifs ».

Enfin, par son troisième volet, M. Charbonneau veut encourager l'ouverture et l'engagement de l'université « dans son environnement ». Il propose à cet égard la création, sur une base expérimentale pour l'instant, d'un conseil d'orientation ouvert aux représentants du milieu.

Par ailleurs sur le sujet du jour, le financement des universités, M. Charbonneau estime que le gouvernement doit « augmenter substantiellement » sa contribution. Si cela se fait, « il ne voit pas comme un drame d'augmenter quelque peu les frais de scolarité des étudiants », pour autant qu'on ajuste le régime des prêts et bourses pour aider les moins nantis.

M. Charbonneau bénéficie actuellement à la Centrale de l'enseignement du Québec d'une année de transition. Il se dit prêt, à 48 ans, à entreprendre une nouvelle carrière.

Le danger d'une police juge et partie

OTTAWA (PC) — Les plaintes de racisme contre des policiers doivent être étudiées par un comité indépendant et non par la police elle-même, a estimé hier M. Max Yalden, président de la Commission canadienne des droits de la personne.

M. Yalden a indiqué à un comité provincial sur le racisme policier que la police avait été incapable, aux yeux du public, d'enquêter adéquatement sur de telles accusations. Selon lui, il est temps d'attribuer la tâche à des organismes civils.

M. Yalden a ajouté que la police apparaît souvent trop désireuse d'exonérer ses officiers de tout blâme.

Depuis plus de 50 ans,
nous avons pris l'habitude
de mettre un gros accent sur la
fiabilité et la qualité.

C'est sans doute pourquoi, chaque jour,
des milliers de gens d'affaires à travers le Canada et à travers le monde
choisissent Air Canada pour se rendre à leurs affaires.

Et avec Aéroplan, chacun de vos voyages compte davantage.

Air Canada

L'agence spatiale serait toujours sur l'aire de lancement

Malgré le pessimisme du ministre fédéral Paul Dick et le mutisme de ses confrères

d'après PC et Le Devoir

MALGRÉ les propos du ministre Paul Dick, le gouvernement fédéral envisage toujours de créer une agence spatiale.

Mme Diletta Toeatti, porte-parole du Programme spatial canadien, a confirmé hier que ce projet existait toujours et qu'aucune décision n'avait été prise quant à la possibilité d'y mettre un terme.

Les ministres responsables du dossier sont cependant demeurés muets à ce sujet hier.

Mardi, le ministre des Approvisionnements et Services Paul Dick avait déclaré s'attendre à ce que ce projet tombe à l'eau, dans la vague des compressions budgétaires. Interrogé sur les ondes d'une station de radio de Smith Falls, en Ontario, M. Dick avait affirmé que l'agence spatiale n'avait même jamais été à l'ordre du jour du cabinet.

Le gouvernement du Québec refuse de prendre au sérieux les propos du ministre Dick.

Hier, à son entrée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres, le ministre québécois Pierre MacDonald disait qu'il n'avait eu aucune indication lui permettant de croire qu'Ottawa ait changé d'idée sur la nécessité d'une agence et sur son implantation à Montréal.

« Pour moi, il n'y a rien de changé », a dit M. MacDonald. Les affirmations qui ont été faites dans les mois passés et en campagne électorale tiennent toujours », faisait-il remarquer.

M. MacDonald n'a pas parlé à M. Paul Dick. Il doit le faire « dans les semaines qui suivent ». Mais il a récemment reçu des promesses des ministres Lucien Bouchard et Jean Corbeil.

« Venant de la part de personnes responsables, tant au cabinet fédéral que dans la députation, j'ai entendu des confirmations (que l'agence sera établie à Montréal). Il n'y a donc pas de raison de croire que les paroles de M. Dick sont très sérieuses », de dire M. MacDonald, responsable du dossier de l'aérospatiale.

Le président du Conseil de la science et de la technologie, M. Maurice L'Abbé, estime de son côté que les déclarations du ministre Dick « sont tout à fait étonnantes et ne correspondent pas aux faits ».

Le président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, juge que les propos du ministre Dick sont « irresponsables et constituent une 'taloche' pour les Québécois ».

Le maire de Montréal, Jean Doré, continue de croire que l'agence spatiale s'établira à Montréal. Il dit le tenir de « ministres séniors ». Il ne tient pas vraiment compte des propos d'un ministre « junior » comme Dick.

À Ottawa, le nouveau ministre du Travail Jean Corbeil a refusé de commenter les dires de son collègue Paul Dick. Mardi, pourtant, il affirmait non seulement que le projet irait de l'avant, mais que l'agence spatiale serait installée à Montréal.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale Harvie Andre a aussi gardé le silence .

En 1987, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie d'alors, Frank Oberle, affirmait que l'agence spatiale serait créée « très bientôt ».

Des députés conservateurs de l'Île de Montréal se sont dits surpris par les propos de M. Dick.

« C'est la première fois que quelqu'un met en cause l'existence même de l'agence », a déclaré le député de Mercier Carole Jacques.

Au Québec, le critique péquiste Jacques Brassard a qualifié de « troublants » les propos de M. Dick . « Cela explique l'immobilisme injustifié d'Ottawa », estime-t-il.

Le député du Lac-St-Jean prie le premier ministre du Québec Robert Bourassa d'« intervenir vigoureusement », de « mettre fin à son somnambulisme » dans ce dossier, afin qu'une décision soit prise rapidement.

Par ailleurs, selon un relevé effectué par LE DEVOIR, le Québec n'a reçu que 6 % contrats de recherche alloués par le gouvernement fédéral au cours du mois de décembre dernier. Au cours des neuf derniers mois, la part du Québec n'aura été que de 13 % (soit $ 19 millions sur $ 150 millions). À l'inverse, la part de l'Ontario a été de 43 %.

Une journée de grogne pour des milliers de fonctionnaires

OTTAWA (PC) — Des milliers d'employés fédéraux à travers le pays se sont présentés en retard au travail, ont porté des vêtements sports, ont fait la grève du zèle et pris part à diverses activités du genre, hier, en guise de protestation contre la lenteur de leurs négociations contractuelles avec le gouvernement.

À certains endroits, les fonctionnaires ont profité de l'heure du repas pour faire du piquetage devant les édifices fédéraux.

Au sein du groupe de protestataires se trouvaient des employés de bureau, des officiers de douanes, des inspecteurs de viande, des pompiers, des travailleurs marins, des gardiens de prison et des ingénieurs.

Près de 150,000 fonctionnaires fédéraux de 27 groupes négocient de nouveaux contrats. Tous sont sans entente depuis plus d'un an.

Le président de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, M. Daryl Bean, a fait savoir qu'il approuvait les mesures de protestation modérées adoptées hier parce que la protestation avait atteint un point où plusieurs employés songaient à la grève illégale.

Le Conseil du Trésor, l'organisme négociant avec les employés fédéraux au nom du gouvernement, n'a émis aucun communiqué sur la situation.

Enfin à bon port!
PHOTO PC

Dorota Kalynon et Ewa Salapata étaient tout sourire hier, après un long voyage.

Elles font partie d'un groupe de 35 Polonais arrivés mardi à Edmonton pour demander refuge au Canada. Le groupe a fui, l'été dernier à Vienne, d'un autobus de 270 Polonais qui se dirigeaient à Rome pour des célébrations religieuses.

Transport sur la Rive-Sud

Le chef de cabinet de Bourassa tente une médiation du conflit

Paule des Rivières

UNE SOLUTION est en vue à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal et elle pourrait passer par le rétablissement de la semaine de travail de 32 heures pour les 200 employés d'entretien.

C'est du moins une des hypothèses considérées dans la médiation que conduit présentement le chef de cabinet du premier ministre afin de dénouer la crise qui secoue la Société.

Le chef de cabinet du premier ministre Robert Bourassa a rencontré hier les maires du comité exécutif de la STRSM ; aujourd'hui il s'entretiendra avec les représentants syndicaux, avant de retrouver les maires demain. C'est à la demande du président de la CSN, M. Gérald Larose, que le chef de cabinet de M. Bourassa, M. Mario Bertrand, s'est mêlé du dossier.

Deux points sont en discussion, la succession du directeur général de la Société, M. Georges Molini, qui a démissionné lorsqu'une majorité de maires ont répudié l'entente expérimentale qu'il avait conclue avec les employés d'entretien et ... la fameuse entente.

Cet accord prévoyait la réduction des heures de travail de 36 à 32, en échange d'une flexibilité des tâches qui évitait à la Société de recourir au coûteux temps supplémentaire. Le syndicat s'était aussi engagé à ce que la productivité ne diminue d'aucune manière.

Lorsqu'ils ont pris connaissance de l'entente, certains maires ont jugé que M. Molini avait outrepassé son mandat et, en réduisant la semaine de travail, interprété l'approbation d'un régime d'heures variables de d'une manière beaucoup trop large.

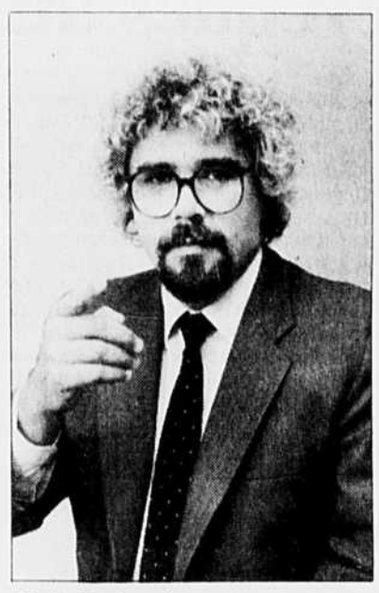

Mario Bertrand

Hier, à l'issue de la rencontre avec M. Bertrand, le maire de Longueuil, M. Roger Ferland, farouche adversaire de l'entente, déclarait que le retour aux 32 heures « fait partie des hypothèses ».

« Il faut regarder cela comme un tout. Je ne suis fermé à aucune solution », a-t-il dit.

L'entente reniée était expérimentale et devait être réévaluée dans un an. Elle devait remplacer les négociations traditionnelles, et souvent ardues, entre le syndicat et la Société.

Pour sa part, en expliquant la promptitude de l'intervention du gouvernement dans ce dossier, M. Roland Popuart, porte-parole de M. Bourassa, a noté : « Il est préférable d'avoir un système de transport qui fonctionne, surtout à cette période de l'année ».

Depuis lundi, les employés d'entretien font la grève du zèle. Quarante des 135 autobus ne peuvent prendre la route, parce qu'ils n'ont pas d'essence. Hier, les représentants syndicaux se sont réunis toute la journée de leur côté. Ils ont été peu loquaces.

Ils ont simplement émis un communiqué en début de soirée, soulignant que « le dossier semble évoluer », mais ajoutant que n'ayant pas été contactés et ayant dû écouter la radio pour savoir ce qui s'était passé aux bureaux du premier ministre (à Montréal), ils attendaient d'avoir « quelque chose de concret dans les mains comme proposition sur ce qu'il adviendra de l'entente ».

Le gouvernement devra aussi régler la question de la succession de M. Molini, dont les syndiqués ont déploré le départ. Le porte-parole du premier ministre a déclaré que M. Molini fera possiblement partie des discussions.

$130,000 par année ne gêne pas Doré qui juge Bourassa et Mulroney sous-payés

Isabelle Paré

LE MAIRE de Montréal ne trouve rien de gênant à ce qu'on propose de lui allouer un salaire de plus de $ 130,000, supérieur à ceux gagnés par le premier ministre du Québec ou du Canada. Car en fait, ce sont eux qui sont sous-payés, estime M. Doré.

« La vraie question, dans notre société, n'est-elle pas de savoir si ce sont les premiers ministres du Québec et du Canada qui ne gagnent pas assez ? », a rétorqué hier le maire Jean Doré, réagissant au rapport du groupe de travail sur la rémunération des élus montréalais rendu public mardi.

Interrogé à sa sortie du conseil de la CUM, M. Doré a indiqué que la Ville rendrait publique sa position sur ce rapport au début du mois de mars pour être en mesure de faire une proposition pour hausser le salaire de ses élus au conseil municipal de la fin mars.

Le rapport de ce comité présidé par M. Serge Saucier, président de la firme de conseillers en gestion Raymond, Chabot, Martin et Paré, avance que le salaire idéal du maire de Montréal devrait osciller autour de $ 130,000. Mais le comité s'est limité à recommander de porter les émolutions du maire à $ 103,150, la loi sur le traitement des élus municipaux ne permettant pas de dépasser ce plafond salarial.

Le maire a qualifié le rapport Saucier de « très bon document », « mettant l'emphase sur l'importance du travail des élus municipaux ». Il s'est dit d'avis que cette étude, faisant amplement le tour de la question de la rémunération des élus municipaux, allait permettre un « débat serein » au conseil sur ce sujet.

Se gardant de donner une opinion directe sur ces recommandations, M. Doré s'est dit grandement convaincu de la compétence des membres du groupe de travail et de la complexité du mandat qui leur était imposé.

« Nous nous sommes assurés que ces gens prennent le temps d'étudier à fond la rémunération comparée des élus », a indiqué M. Doré, précisant que le comité avait mis neuf mois avant de rendre son rapport.

Sous la loi actuelle, l'ensemble des propositions mises de l'avant par le comité entraînerait une hausse de $ 250,000 de la masse salariale allouée pour le traitement des élus municipaux, soit une augmentation de 13 %.

Sans les plafonds fixés par la loi, l'application des propositions du comité coûterait un demi-million de plus par année aux Montréalais pour payer leurs élus.

Le gaspillage dans les services de santé provinciaux

Lavoie-Roux ne se sent pas visée

LE QUÉBEC ne se sent pas concerné par les reproches adressés par Ottawa qui parle de gaspillage des provinces en matière de services de santé.

« Toutes les provinces le reconnaissent. C'est le Québec qui exerce le meilleur contrôle des coûts sur le système de soins de santé », a déclaré hier Thérèse Lavoie-Roux.

Selon la ministre, on ne peut en effet mettre le Québec dans le même bateau que les autres provinces. Le Québec a fait des efforts importants qui sont illustrés, a souligné le porte-parole de la ministre, Yves-T. Dorval, par le fait que les tarifs de la Régie de l'assurance-maladie du Québec pour la rémunération des médecins sont inférieurs de 30 % à ceux qu'on retrouve en Ontario.

Le ministère fédéral de la Santé note par ailleurs que les provinces ont cherché un palliatif en réduisant le nombre de lits d'hôpitaux. Dans le cas du Québec, cela a pu être vrai par le passé, mais depuis trois ans, les budgets des hôpitaux québécois ont été augmentés et le rétablissement de leurs bases budgétaires a été entrepris, a fait valoir Mme Lavoie-Roux.

Des mois de négociations débouchent sur une entente visant les médecins à honoraires fixes

Renée Rowan

APRÈS des mois de négociations, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec en sont finalement venus à une entente de principe sur les chapitres concernant les médecins de CLSC du Québec et les médecins oeuvrant en établissement où sont dispensés des soins psychiatriques, deux corps de médecins qui sont à honoraires fixes.

Le texte paraphé par le Dr Clément Richer, président de la FMOQ, et M. Gilles Corbeil, chef négociateur du MSSS pour le dossier des omnipraticiens, comporte des changements aux clauses normatives et aux avantages sociaux.

Les amendements aux clauses normatives prévoient notamment la possibilité pour le médecin détenteur d'une nomination de plein temps d'effectuer ses activités professionnelles sur une période hebdomadaire devant être supérieure à 17 heures et demie, mais pouvant être inférieure à 35 heures.

Ainsi, par exemple, un médecin pourra travailler à plein temps dans un CLSC 18 heures par semaine et avoir une activité hospitalière rémunérée à l'acte 17 heures par semaine. Jusqu'à l'entente de principe, ce médecin devait effectuer ses activités en CLSC sur une période de 35 heures par semaine.

À l'avenir, le temps supplémentaire sera volontaire, sauf en des circonstances exceptionnelles et temporaires, lesquelles seront déterminées par le chef du département de médecine générale.

Quant à la garde sur place dans certains centres hospitaliers et dans certains CLSC désignés par la ministre, les heures qui y seront consacrées seront comptabilisées aux fins du calcul des avantages sociaux. On a d'ailleurs révisé ces derniers dans leur ensemble.

Depuis 1976, il n'y avait eu que quelques amendements mineurs aux chapitres de l'entente concernant les médecins à honoraires fixes. En novembre dernier, devant la lenteur des négociations, 950 médecins débrayaient en signe d'impatience, ce qui a eu pour effet d'intensifier les négociations.

La nouvelle entente entrera en vigueur dès qu'elle aura été signée par les parties en cause.

Il reste encore trois ententes particulières à négocier : celle des médecins des Îles-de-la-Madeleine qui régit la pratique dans cette région isolée et qui n'a pas été révisée depuis plusieurs années. Mme Lavoie-Roux avait d'abord proposé de reporter ces négociations au moment de la révision de l'entente générale qui échoit le 31 octobre 1990 mais, croit le Dr Clément Richer, président de la FMOQ, il reste encore une possibilité de réglement plus tôt que cela.

Il y a également le dossier des médecins d'Urgences Santé qui est à revoir, mais on ne peut le faire avant que la nouvelle corporation soit formée et le conseil d'administration en place.

Le troisième dossier est celui des médecins qui travaillent en milieux gériatriques, tels centres d'accueil, centres hospitaliers de soins de longue durée, etc.

AUTEURS DEMANDÉS

Enseignants, enseignantes, ajoutez à votre salaire un revenu supplémentaire.

Maison d'édition de manuels scolaires est à la recherche d'auteurs pédagogiques. Travail à domicile.

Envoyez c.v. à:

Dossier 1435
Le Devoir C.P. 6033,
Succ. Place d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3S6

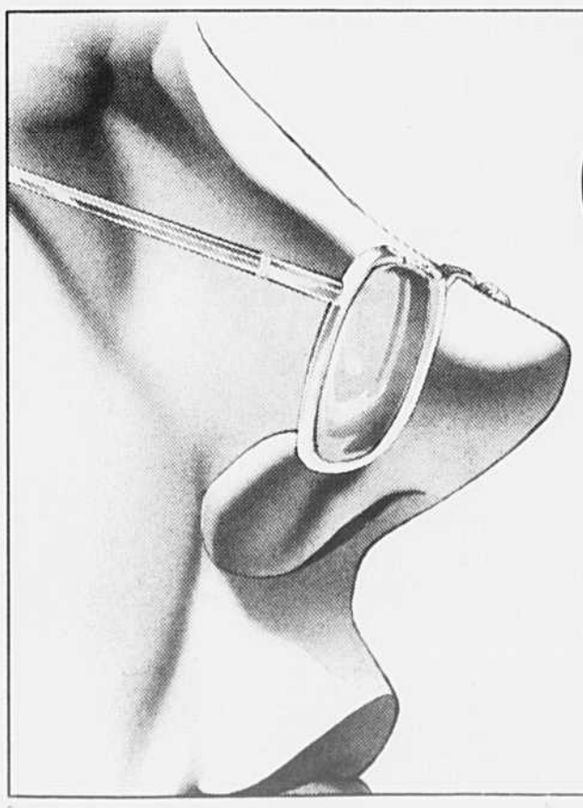

POUR BIEN PLANIFIER SA RETRAITE,

Gisèle a du pif!

Gisèle voit clair

Depuis quelques années, elle planifie avec soin sa retraite en adhérant au REER du Fonds de solidarité (FTQ) qui combine les *déductions habituelles* d'un REER plus deux *crédits d'impôt* exclusifs au Fonds (Québec: 20 %, Canada: 20 %). Ces économies d'impôt totalisent, en moyenne, **80 %** du montant investi.

UNE RÉDUCTION D'IMPÔT
(en moyenne)
-80 %
REER +40 %

COMME DES DIZAINES DE MILLIERS D'ÉPARGNANTS... AYEZ DU PIF!

Appelez-nous dès aujourd'hui!

Montréal	(514) 285-1100
Québec	(418) 622-3258
Trois-Rivières	(819) 373-3447
Sherbrooke	(819) 821-2070
Jonquière	(418) 547-6800
Sept-Îles	(418) 968-6254
Hull	(819) 778-1656
Baie-Comeau	(418) 589-9175
Rimouski	(418) 725-3059
Extérieur	1-800-361-7111 (sans frais)

Du lundi au vendredi de **8h30** à **20h** Le samedi de **9h** à **16h**

Montréal (514) 285-1100

Montréal
500, rue Sherbrooke Ouest
14e étage

Montréal Est
7878, rue Sherbrooke Est
Centre d'achats Champlain

Laval
2345, boulevard Curé-Labelle
Centre Super Carnaval

Longueuil
2554, Chemin Chambly
(Face au Brico-Centre)

Faites vite!

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateur D'EMPLOIS

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'information du Fonds.

La CEQ aimerait faire passer les garderies à l'Éducation

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) réclame que les garderies relèvent désormais du ministère de l'Éducation.

Cette suggestion a été faite hier par la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, devant la commission parlementaire qui poursuit depuis deux semaines l'analyse de la politique de la ministre Monique Gagnon-Tremblay en matière de services de garde.

Mme Pagé a réclamé pour les garderies le même statut que les écoles ou les hôpitaux afin de faire face aux problèmes de dénatalité, d'intégration des immigrants et des inégalités qui frappent les femmes.

« Les services de garde doivent être considérés comme une responsabilité publique que l'État doit assumer », a dit Mme Pagé.

Mme Pagé a critiqué sévèrement la politique présentée par la ministre Gagnon-Tremblay.

Elle s'en est pris notamment au fait qu'une telle politique soit mise de l'avant par la ministre même qui est supposée défendre la condition féminine. Cette politique continue à maintenir les femmes dans les groupes d'emplois les plus mal payés et ne répond pas aux besoins des femmes, a dit Mme Pagé. « Avant de défendre les femmes, Mme Gagnon-Tremblay est d'abord un député libéral qui défend des politiques du Parti libéral », a-t-elle accusé.

Avant que la CEQ ne défende son point de vue, c'est la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, qui est venue présenter la position de sa centrale. La CSN juge elle aussi la politique gouvernementale « défavorable et décevante ».

Mais la CSN avait brisé la coutume en dévoilant à l'avance en conférence de presse, dimanche dernier, le contenu de son mémoire aux députés. Cet impair a permis à la ministre Gagnon-Tremblay de se préparer en conséquence et de dénoncer le coût des mesures proposées par la CSN dans un communiqué publié quelques heures avant la comparution de la centrale.

Ces demandes se traduiraient par un coût additionnel de $ 241 millions pour l'an prochain et peut-être de $ 1.9 milliard pour l'année 1995, a soutenu la ministre en produisant une évaluation des coûts préparée par le Conseil du Trésor.

« Les services de garde doivent tenir compte de la capacité de payer de l'État et de l'ensemble des citoyens », a dit Mme Gagnon-Tremblay qui prétend que son gouvernement a plutôt retenu « la voie de l'équilibre ».

Cette attitude a valu à la ministre une cinglante réplique de la présidente de la CEQ Lorraine Pagé.

« Bien sûr que ça coûte de l'argent quand on fait garder des enfants. Mais ces coûts doivent être assumés par la collectivité et non par les seuls parents, surtout quand on dit vouloir favoriser la naissance d'enfants pour faire face à une crise démographique », a dit Mme Pagé.

La ministre a par ailleurs obtenu un premier appui à sa politique de financement. Elle est venue de la garderie Autour du monde, une garderie multiethnique sans but lucratif.

La garderie Autour du monde ne s'oppose pas à la formule de financement, et trouve « saine » la concurrence qu'engendrera l'aide aux garderies à but lucratif.

PHOTO PC

Survol solitaire du Pacifique

Un aérostier japonais de 38 ans a décollé hier de Yokohama pour une traversée du Pacifique en solitaire, qui doit en principe le mener en cinq jours sur la côte Ouest des États-Unis. Il s'agit de la première traversée tentée en solitaire. Fumio Niwa voyagera à bord du *Toss Pacific*, formé d'une nacelle d'un mètre 80 de long en plastique flottable, tirée par un ballon gonflé d'hélium haut de 17 mètres. De nuit durant le vol en haute atmosphère, les températures peuvent descendre jusqu'à moins cinquante degrés centigrades.

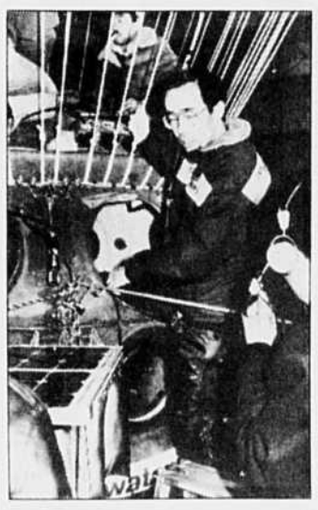

Effet de serre et pluies acides

Les écologistes partent en guerre contre les autos et les bungalows

Louis-Gilles Francoeur

QUÉBEC doit hausser en dix ans le prix de l'essence à $ 2 le litre, abandonner les projets d'autoroute de son ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, stopper la publicité sur les voitures et imposer des taxes à l'achat, proportionnelles à la cylindrée, s'il veut oeuvrer efficacement à la lutte contre l'effet de serre et les pluies acides.

C'est ce qu'ont réclamé hier l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides (AQLPA) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), un autre groupe environnemental associé à la définition de la stratégie mondiale de l'environnement, parrainée par l'ONU.

Les deux groupes ont en effet présenté aux médias un dossier noir sur la trilogie « auto-bungalow-banlieue » qui, disent-ils, constitue une composante maîtresse de l'effet de serre et des pluies acides. Les rejets de gaz carbonique des voitures, qu'aucun filtre ne peut diminuer, sont les premiers responsables de l'effet de serre qui doit hausser en 50 ans le climat de la planète autant que depuis la fin de l'ère glaciaire. De plus, les rejets d'oxydes d'azote (NOx) des voitures constituent la deuxième composante en importance des pluies acides.

Les deux groupes ont voulu attaquer de front le voeu formulé la semaine dernière par la Chambre de commerce du Québec et le Club automobile du Québec (CAA) qui ont réclamé une baisse du prix de l'essence. Selon une étude de ces deux défenseurs de l'automobile, chaque hausse de 10 cents du prix de l'essence provoque une diminution de 8 % de l'usage des voitures personnelles.

Voilà exactement le but à atteindre, répliquent les deux groupes environnementaux, et voilà même un mouvement qu'il faut amplifier en portant le prix de l'essence jusqu'à $ 2 le litre « si Québec est le moindrement cohérent avec le virage vert de M. Bourassa », explique M. Yves Guérard, porte-parole de l'AQLPA.

Le Québec, ont calculé les deux groupes en se basant sur des chiffres de l'OCDE, dépense présentement en subventions déguisées entre $ 5,000 et $ 8,000 par automobiliste pour les infrastructures routières, l'entretien, le déneigement des routes, etc. Les automobilistes payent en moyenne des taxes pour environ $ 1,000 chacun. « Il est étonnant qu'on discute uniquement des déficits du transport en commun, qui s'élèvent à Montréal à $ 400 par usager, sans parler de l'énormité des subventions déguisées accordées aux automobilistes », déclare M. Guérard.

L'AQLPA et l'UQCN pensent qu'un relèvement du pris de l'essence à $ 2 le litre pourrait servir à combler le déficit du transport en commun, à doter le Québec d'une véritable politique d'économies d'énergie et à rendre plus rentable le coût des services en milieu urbain.

Par ailleurs, les deux groupes écologistes soutiennent que l'étalement du tissu urbain vers les banlieues de bungalows constitue une véritable « catastrophe écologique planifiée ». Une simple comparaison entre le coût des services publics dans un quartier de bungalows et des duplex en rangée indique que la solution individualiste coûte quatre fois plus cher. Si la comparaison est faite avec des logements de quatre étages, le coût est dix fois plus élevé.

Et ces chiffres ne tiennent pas compte du coût environnemental et économique de la perte des territoires agricoles et de la perte de temps encourue par les automobilistes bloqués pendant deux heures par jour dans les embouteillages. Ni du coût de l'inefficacité croissante des transports publics paralysés par cette marée de voitures et de la dépense énergétique plus importante avec des unités familiales éloignées les unes des autres.

Les deux groupes écologistes estiment qu'il est temps de remettre en question l'automobile comme symbole de puissance et de statut social pour s'acheminer vers une conception plus utilitaire de ce moyen de transport puisque « le danger (environnemental) croît avec l'usage ». Il faut donc, disent-ils, songer sérieusement à interdire la publicité qui a créé ces stéréotypes et analyser froidement les moyens à notre disposition de diminuer notre consommation d'hydro-carbures et énergétique.

Loi 178

L'église catholique du Manitoba appuie les évêques du Québec

WINNIPEG (PC) — Les évêques du Québec ont raison de ne pas condamner la loi 178 sur l'affichage dans la province, a déclaré, mardi, un porte-parole de l'Église catholique au Manitoba.

Mgr Roland Bélanger, chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface, s'est dit d'accord avec la décision de lundi des évêques du Québec, à savoir que c'est le français et non l'anglais qui a besoin de protection.

« Là où une minorité est en danger et a besoin de protection, l'Église est du côté de la minorité », a-t-il dit.

« Si nous raisonnons logiquement, les Français sont majoritaires au Québec mais ne sont pas en majorité en Amérique du Nord. Ils ont donc besoin de lois spéciales pour se protéger ».

Selon Mgr Bélanger, l'Église n'a jamais débattu la question linguistique au Manitoba d'un point de vue moral mais, néanmoins, il a critiqué le premier ministre Gary Filmon d'avoir utilisé deux poids et deux mesures.

M. Filmon avait retiré l'accord constitutionnel du lac Meech de l'Assemblée législative du Manitoba à cause de la décision du Québec de se servir de la clause « nonobstant » pour imposer sa loi malgré la décision de la Cour suprême qui l'avait invalidée.

Pourtant, les tories de M. Filmon avaient eux-mêmes empêché l'expansion des droits des francophones et des services en français au Manitoba, il y a à peine quelques années.

« Nous avons donc M. Filmon, maintenant, qui accuse le Québec de ne pas protéger la minorité anglaise, alors qu'il ne veut pas lui-même protéger le français au Manitoba », a conclu l'ecclésiastique.

Quand le génie génétique transforme des plantes en usine pharmaceutique

Alain Raymond
de l'Agence France-Presse

GAND, Belgique (AFP) — La société belge de biotechnologie agricole, Plant Genetic Systems (PGS), mondialement connue, a annoncé le 15 février avoir réussi la mise au point d'un procédé de production par les plantes de peptides pharmaceutiques de haute valeur ajoutée, tels que des facteurs du sang, des hormones de croissance etc.

Après les animaux pour la production de sérums, les bactéries et les levures, ce sont les plantes que des chercheurs, après les avoir créées par génie génétique, « élèvent » et transforment « en usine pharmaceutique ».

Forte de cette première mondiale dont elle se réserve l'exclusivité, PGS prévoit de créer des « plantes transgéniques », de les cultiver, d'en extraire le produit et de réaliser une première purification quitte à le vendre ensuite à l'industrie pharmaceutique qui, après en avoir poursuivi la purification, l'introduira sur le marché.

Les peptides « cultivés » s'accumulent sous forme stable dans des organes spécifiques de la plante, tels que les graines, d'où il suffit d'aller les extraire « par un procédé simple ».

Les produits obtenus par ce procédé « promettent des bénéfices économiques substantiels aux industries chimiques et pharmaceutiques », selon M. Walter De Logi, administrateur délégué de PGS.

Les techniques de culture moléculaire avaient déjà été développées chez les animaux. « Cependant, le système de production par les plantes est plus efficace et plus rentable, souligne M. De Logi. Une plante vit simplement de l'eau et des éléments nutritifs du sol, tandis qu'un animal doit être nourri et soigné. De plus le métabolisme animal peut être déréglé par la synthèse de certains produits, induisant des effets secondaires négatifs ». Rien de tout cela avec les plantes transformés génétiquement. D'où l'intérêt du système PGS.

La firme belge, créée en 1983, est coutumière du fait. Actuellement leader européen de biotechnologie appliquée à l'agriculture et à l'agro-alimentaire, elle a créé des variétés de plantes possédant des caractéristiques nouvelles à haute valeur ajoutée et présentant des propriétés génétiques d'intérêts économiques importants : semences, plantes résistantes aux insectes par ingénierie génétique, ou plantes résistant aux herbicides sûrs pour l'environnement. C'est ainsi qu'elle a développé la résistance aux herbicides et aux insectes de cultures à haut rendement comme la pomme de terre, la tomate, le colza, la luzerne, le coton, le tabac, certains légumes et les peupliers.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

Services psychologiques
Centre de psychologie Gouin inc.
26 psychologues membres de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec
(514) 331-5530
39 ouest, boul. Gouin, Montréal, H3L 1H9

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400
Semaine 8h30 à 20h - Samedi 10h30 à 16h

Quand on aime le savoir on a toujours
MCM LXXX IX
1989
20 ans! UQAM

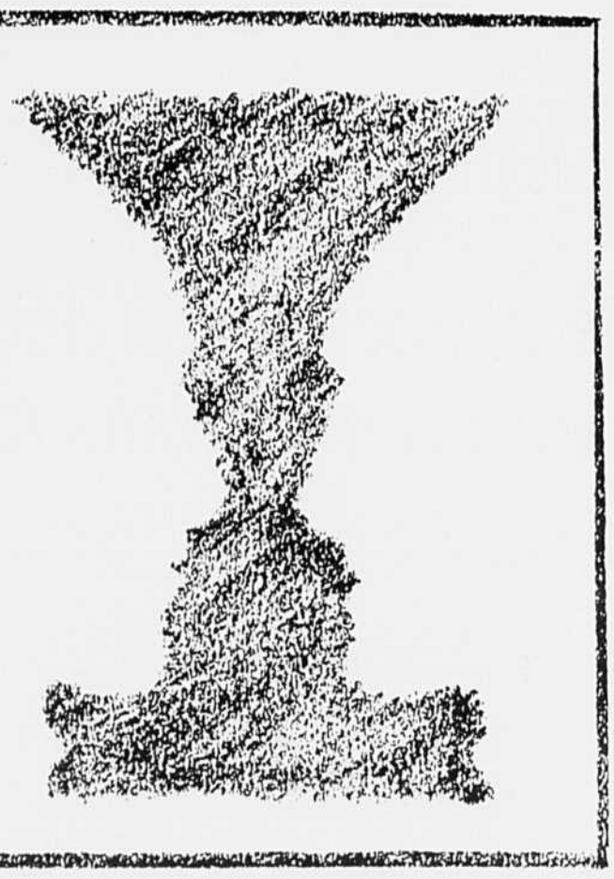

Quand on aime les sciences humaines... on a toujours 20 ans!

Depuis vingt ans, l'UQAM déploie toutes les ressources et les énergies afin d'offrir les meilleurs programmes possibles en sciences humaines. La qualité des diplômés-es en est la meilleure preuve. Alors, si vous comptez orienter votre carrière dans l'univers des sciences humaines, inscrivez-vous dès maintenant à l'UQAM.

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1er MARS
Baccalauréats
Économique
Géographie
Histoire
Philosophie
Psychologie*
Psychosociologie de la communication*
Religiologie
Science, technologie et société
Sciences juridiques*
Sciences politiques
Sexologie*
Sociologie
Travail social*
Maîtrise
Philosophie
Doctorat
Philosophie* (programme de l'UQTR offert par extension à l'UQAM)

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1er FÉVRIER
Maîtrise
Sexologie*
Doctorat
Psychologie* (programme de l'UQAM offert par extension à l'UQTR)

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1er AVRIL
Maîtrise
Sociologie
Doctorat
Sociologie

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1er MAI
Diplôme de deuxième cycle
Études américaines contemporaines (conjointement avec l'UQTR)
Maîtrises
Droit social et du travail*
Économique
Géographie
Histoire
Science politique
Sciences religieuses
Doctorats
Histoire
Sciences des religions (conjointement avec l'Université Concordia)
Science politique

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1er AOÛT
Diplôme de deuxième cycle
Études interdisciplinaires sur la mort*
*programme contingenté

Université du Québec à Montréal
Renseignements
Registrariat
Service aux clientèles universitaires
870, boul. de Maisonneuve Est
Local T-3600
Case postale 8888
Succursale « A »
Montréal (Québec)
H3C 3P8
Tél. : 282-3121

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 500 $ à 5 000 $.

UQAM Le savoir universitaire, une valeur sûre!

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Israël dialogue avec les Palestiniens

Un officiel israélien discute avec un Palestinien pro-OLP

JÉRUSALEM (AFP) — Le vice ministre israélien des Finances Yosis Beilin (travailliste) s'est entretenu hier soir à Jerusalem avec M. Fayçal Husseini le directeur du Centre d'études arabes de Jérusalem-Est, considéré comme un chef de file du courant nationaliste pro-OLP dans les territoires occupés, rapporte la radio militaire israélienne.

C'est la première fois qu'un officiel israélien de ce rang rencontre M. Husseini, récemment libéré de prison.

Ancien directeur général politique des Affaires étrangères israéliennes, M. Beilin est considéré comme un proche de M. Shimon Pérès, le numéro un du Parti travailliste et actuel ministre des Finances.

C'est la seconde rencontre en vingt quatre heures entre M. Husseini et d'autres personnalités palestiniennes avec des responsables du parti travailliste et de l'opposition de gauche en Israël.

Mardi soir une délégation palestinienne conduite par MM. Fayçal Husseini , Sari Nusseibeh (professeur de philosohie à l'université palestinienne de Bir Zeit en Cisjordanie) et le journaliste Zyad Abou Zyad s'étaient entretenue avec plusieurs membres du Parti travailliste et du Mapam (opposition de gauche) à propos de la situation dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza.

Les personnalités israéliennes, notamment le chef de la fraction parlementaire travailliste Haim Ramon et l'ancien ministre de la Justice Haim Tzadok (travailliste), et les députés Yair Tzaban et Eliezer Granot (Mapam), avaient évoqué à cette occasion l'éventualité d'élections organisées dans les territoires occupés avec le consentement de l'OLP.

Leurs interlocuteurs palestiniens avaient insisté sur la nécessité de négociations entre Israël et l'OLP dans le cadre d'une conférence internationale de paix, apprend-on de source informée.

Par ailleurs, quatre militaires israéliens reconnus coupables d'avoir infligé des brûlures et autres sévices à un Palestinien arrêté, ont été condamnés mardi à des peines d'un mois et demie à trois mois de prison ferme, apprend-on hier de source militaire.

Les quatre militaires du contingent, trois sergents et un sergent-chef, avaient sauvagement battu, avant de le brûler avec des cigarettes, un habitant de Beit Sahur, près de Bethléem (Cisjordanie occupée), aussitôt après son arrestation en juillet dernier à la suite d'une manifestation.

Le tribunal militaire de la région nord d'Israël a souligné dans ces attendus que le prisonier était dans l'incapacité de se défendre, ayant les mains entravées par des menottes et les yeux recouverts d'un bandeau.

Les trois sergents ont été condamnés à un mois et demie de prison ferme et le sergent-chef qui commandait le groupe, à trois mois. Ils ont tous été dégradés.

Par ailleurs, quatre soldats du contingent, accusés d'avoir battu à mort en août 1988 un Palestinien du camp de Jabalia, dans la bande occupée de Gaza, ont affirmé cette semaine que des consignes explicites de frapper toute personne arrêtée, avaient été données à l'époque par le commandant de la région sud d'Israël, le général Yitzhak Mordehai, apprend-on de source judiciaire.

Élections sanglantes au Sri Lanka
PHOTO AP

Au moins 60 personnes ont été tuées au cours de violents incidents qui ont émaillé les élections législatives hier au Sri Lanka. Des rebelles de gauche avaient menacé de mort les électeurs qui se rendraient aux urnes, pour cette première consultation législative dans l'île en 12 ans. S'attendant à des violences post-électorales, le gouvernement a indiqué qu'un couvre-feu de 21 heures serait imposé dans l'île aujourd'hui à 9 h locales. Le couvre-feu est imposé pour aider les forces de sécurité à maintenir l'ordre, a-t-il expliqué. Six soldats et policiers, trois responsables des élections, six rebelles, le fils d'un ex-ministre et des partisans de plusieurs partis politiques figurent parmi les victimes. Deux personnes chargées de transporter des urnes ont été tuées également hier, dans la région centrale de Bandarawela. Par ailleurs, un responsable de la commission électorale a déclaré que dans neuf bureaux de vote les opérations de vote avaient été retardées ou n'avaient pu être terminées à temps. Dans le nord et l'est de l'île, les séparatistes tamouls ont prôné le boycottage du scrutin. Le Parti national unifié, au pouvoir depuis 12 ans, affronte huit autres partis politiques, dont le plus important est le Parti de la liberté, conduit par l'ancien premier ministre Sirima Bandaranaike. Le dépouillement du scrutin a commencé aussitôt après la clôture des bureaux de vote hier après-midi. Les résultats sont attendus ce matin.

L'AFFAIRE MANDELA

La police sud-africaine ouvre une enquête

JOHANNESBURG (AFP) — La police sud-africaine a ouvert une enquête après avoir formellement identifié, hier, le corps d'un adolescent qui gisait dans une morgue de Soweto depuis le 6 janvier comme étant celui de « Stompie », l'activiste de 14 ans qui aurait été assassiné par les gardes du corps de Mme Winnie Mandela, selon la rumeur publique amplifiée par la presse.

Entretemps, l'épouse de Nelson Mandela, le leader historique du Congrès national africain (ANC), a regagné Johannesburg hier après-midi après un entretien de près d'une heure et demie avec son mari dans la maison qu'il occupe à la prison Victor Verster près de Paarl, à une heure de route du Cap.

Mais Winnie Mandela, qui est depuis deux semaines au moins dans l'oeil du cyclone d'un sordide imbroglio qui a déj fait trois morts — Stompie, le Dr. Asvat (un médecin indien membre de l'AZAPO, mouvement anti-apartheid rival de l'ANC), et l'un des gardes corps de Mme Mandela — continue de se refuser à toute déclaration.

Malgré une présence massive de la presse nationale et étrangère aux abords de la prison de son mari, puis à l'aéroport du Cap et à celui de Johannesburg, Mme Mandela n'a pas desserré les dents.

Selon des témoins, l'un des gardes du corps de Mme Mandela, membre du notoire Mandela United Football Club, une trentaine de jeunes « voyous » qu'elle est accusée de protéger et que les milieux anti-apartheid récusent, a été interpellé et emmené par la police lors du retour de Mme Mandela à Johannesburg.

« Stompie », rappelle-t-on, aurait été battu à mort, au domicile de Winnie Mandela, par plusieurs de ses gardes du corps qui s'efforçaient de lui faire avouer qu'il avait subi des violences sexuelles de la part d'un pasteur méthodiste blanc très proche des milieux anti-apartheid de Soweto. Trois autres jeunes Noirs enlevés comme lui au presbytère de ce pasteur — fait que Mme Mandela a admis en expliquant qu'il s'agissait d'une opération de sauvetage — ont réussi à s'évader. Ce sont leurs récits qui ont donné lieu à la vague de rumeurs qui déferle sur Soweto.

Rien n'est clair dans cette affaire que d'aucuns appellent déjà le « Winnigate », tant la réputation de Mme Mandela y a souffert.

Ses avocats refusent maintenant de parler en son nom, assurant qu'elle n'est plus leur cliente. Selon certains analystes, il est clair qu'il y a division dans les rangs anti-apartheid.

Washington va analyser l'accord de paix en Amérique centrale

WASHINGTON (Reuter) — Les États-Unis se sont déclarés sceptiques hier à l'égard de l'initiative de paix qui a fait l'objet d'un accord la veille entre cinq présidents d'Amérique centrale, et ont ajouté qu'ils allaient en analyser les détails.

Les cinq présidents sont convenus mardi d'élaborer un programme de paix en Amérique centrale prévoyant l'expulsion du Honduras de la *contra* nicaraguayenne, ce qui pourrait sonner le glas de ce mouvement antisandiniste.

En contrepartie, le gouvernement de Managua s'est engagé à mettre en oeuvre des réformes économiques, pour créer les conditions d'élections libres et équitables qui auraient lieu le 26 février 1990.

Au Nicaragua, les opposants au gouvernement sandiniste ont accueilli prudemment l'accord, et ont dit qu'ils allaient attendre de voir si les réformes en faveur de la démocratie allaient bel et bien être mises en oeuvre.

« Les décisions sont positives, mais tout dépend si elles vont être traduites dans les faits », a déclaré Roger Mendieta Alfaro, dirigeant du Parti conservateur nicaraguayen.

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a pour sa part salué l'accord, estimant qu'il allait porter un coup décisif à la *contra*.

À New York, le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar s'est déclaré hier satisfait par les résultats du sommet des chefs d'État d'Amérique centrale, qui s'est tenu à Costa del Sol au Salvador, et a estimé qu'il s'agissait d'un réel effort en faveur de la paix.

Dans un communiqué rendu public par son porte-parole, il a dit que ce signe prometteur devrait recevoir un fort soutien international.

Une trêve intervient au Liban

BEYROUTH (Reuter) — Des dirigeants religieux libanais ont négocié hier une trêve entre troupes régulières chrétiennes et miliciens des Forces libanaises (FL), qui se sont violemment opposés pour le contrôle de certains secteurs du Liban, a-t-on indiqué dans les milieux de la sécurité.

Les violents combats qui ont opposé de nouveau hier soldats et miliciens chrétiens des FL à Beyrouth-Est ont fait 50 morts et 110 blessés et pris des milliers de civils dans des tirs croisés, a-t-on ajouté.

Le cessez-le-feu, qui a fait l'objet, a été négocié par le patriarche chrétien maronite Boutros Sfeir et l'émissaire du Vatican Luciano Angeloni.

Des tirs sporadiques ont été échangés pendant deux heures après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, puis le calme est revenu, ont rapporté des témoins.

Dans la journée, les soldats chrétiens avaient reçu le soutien inattendu d'unités de l'armée musulmane libanaise. Le commandant de l'armée musulmane, Sami al Khatib, avait placé ses 15,000 hommes en alerte maximale pour soutenir les unités chrétiennes.

L'initiative de Khatib marque le premier rapprochement entre forces musulmanes et chrétiennes depuis que gouvernement et armée se sont scindés selon des critères religieux à la suite de l'échec de l'élection d'un successeur au président Amine Gemayel en septembre dernier.

Ce sont les plus violents combats à Beyrouth-Est (chrétien) depuis que Samir Geagea, actuel chef des FL, a évincé son prédécesseur Elie Hobeika en 1986. Aucune partie en présence n'a néanmoins réussi à s'emparer de nouvelles positions. « C'est un enfer. Nous sommes pris dans leurs combats sauvages et barbares », a raconté un habitant de Beyrouth-Est.

De source politique, on indiquait que des responsables des deux belligérants chrétiens s'étaient réunis dans la nuit de mardi à hier en compagnie de dignitaires maronites, mais sans parvenir à mettre un terme aux affrontements.

ARMES CHIMIQUES

L'Allemagne renforce les contrôles sur ses exportations

BONN (AFP) — Le gouvernement ouest-allemand a annoncé hier qu'il allait renforcer un peu plus que prévu les contrôles sur ses exportations, tout en reconnaissant officiellement que Bonn avait eu connaissance en 1980 de premiers soupçons sur un projet de construction d'une fabrique d'armes chimiques en Libye.

Tirant les conséquences de l'implication présumée d'entreprises ouest-allemandes dans la construction de l'usine de Rabta et dans l'exportation illégale de technologie nucléaire, le gouvernement a décidé notamment une augmentation du nombre de produits soumis à autorisation préalable et un durcissement des peines en cas d'infraction, a déclaré le ministre de l'Économie Helmut Haussmann (Parti libéral FDP) lors d'une conférence de presse.

Ce projet comporte également un renforcement de la coordination entre les différents instances de contrôle et l'embauche de personnel qualifié, a-t-il précisé, tout en soulignant qu'il n'était pas question pour la RFA de renoncer aux principes de la liberté du commerce. L'Allemagne fédérale a enregistré en 1988 l'excédent commercial record de $ 71,2 milliards.

« Il est de toute façon impossible de contrôler 15 millions d'expéditions à l'étranger par an », a précisé M. Hausmann.

Pour sa part, le chancelier Kohl a affirmé hier devant la chambre de commerce et d'industrie de Nuremberg (sud-est de la RFA) que le gouvernement était « fermement décidé » à empêcher la participation d'entreprises ou de citoyens ouest-allemands « la production d'armes chimiques, atomiques ou biologiques ou que ce soit dans le monde ».

Selon le projet qui doit encore être adopté par le Bundestag (Diète fédérale), les Allemands de l'Ouest, convaincus d'être impliqués dans la fabrication d'armes chimiques et biologiques, en RFA ou à l'étranger, seraient passibles d'une peine de deux à quinze ans de prison. De telles activités ne sont aujourd'hui pas réprimées si elles se déroulent à l'étranger.

Le gouvernement a également reçu communication du rapport préparé par le ministre à la chancellerie Wolfgang Schaeuble pour les députés du Bundestagsur l'implication éventuelle d'entreprises de RFA dans la construction de l'usine chimique libyenne de Rabta.

Les services secrets (Bundesnachrichtendienst, BND) savaient depuis 1980 que la Libye construisait une usine destinée à fabriquer des gaz de combat, y écrit M. Schaeuble.

Présentant le 18 janvier dernier devant le Bundestag une chronologie de l'affaire, le ministre à la chancellerie avait fait remonter les premières indications sur l'usine de Rabta à août 1987.

En outre, selon ce rapport, les premiers soupçons sur une participation d'entreprises ouest-allemandes à un complexe chimique libyen avaient été transmis au ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher en juillet 1984.

Relance du débat sur la modernisation des armes nucléaires tactiques de l'OTAN

PARIS (AFP) — La première tournée en Europe du nouveau secrétaire d'État James Baker cette semaine a donné un coup de projecteur brutal sur le problème central auquel l'OTAN va être confronté dans les prochains mois, en soulignant les divergences au sein de l'Alliance sur la question de la modernisation de ses armes nucléaires tactiques.

Les discussions à Bonn de M. Baker n'ont pas permis de résoudre les divergences entre Bonn et Washington sur cette question controversée et ont au contraire mis en lumière les difficultés politiques, notamment pour la RFA, du remplacement des 88 lanceurs de fusées Lance américaines d'une portée de 120 km, qui seront obsolètes en 1995.

Moscou n'a pas manqué d'intervenir dans le débat en rappelant mardi par la voix d'un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Vadim Perfiliev que la modernisation des armes tactiques constituerait « un pas en arrière ».

Versant de l'eau au moulin de ceux qui, en RFA, estiment que le processus du désarmement en cours rend inutile de se doter de nouvelles armes nucléaires, M. Perfiliev a souligné qu'en « réduisant unilatéralement ses forces armées, et en se montrant prête à mettre fin aux déséquilibres et assymétries (entre les deux blocs), l'URSS réfute actuellement les arguments utilisés » sur les besoins en armes tactiques de l'OTAN.

Dans la catégorie des armes à très courte portée (SNF), l'URSS dispose, face aux 88 Lance, de 1,365 missiles (SS-21, Scud et Frog). Moscou a annoncé le retrait de quelques uns de ces missiles (24, selon les experts) dans le cadre de la réduction unilatérale de ses troupes en Europe.

Washington et Londres souhaitent une décision dans les prochains mois sur le principe de la modernisation, notamment pour obtenir du Congrès américain les fonds nécessaires à la mise au point du successeur des Lance, alors que le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl fait valoir qu'il n'y a aucune urgence. Il a appelé l'OTAN à attendre 1991 ou 1992 pour se prononcer sur la production et le déploiement des remplacants des Lance.

Alors que certains Occidentaux craignent une dérive vers une dénucléarisation totale de l'Europe, les armes à courte portés posent un problème particulier aux Allemands de l'Ouest, dans la mesure où elles auraient toutes chances d'être utilisées sur leur seul territoire en cas de conflit.

C'est ce qu'illustre la formule brutale « plus les armes sont courtes plus les Allemands sont morts ».

La modernisation est mal vue par une majorité de l'opinion publique ouest-allemande et M. Kohl veut éviter une position qui le mettrait en difficulté à l'approche des élections législatives de 1990.

La question qui se pose à l'OTAN, notent les spécialistes, est de trouver avant son prochain sommet en mai une formule qui marque une volonté alliée de moderniser les armes tactiques — afin de convaincre le Congrès de voter les crédits nécessaires — tout en restant suffisamment vague pour ne pas mettre M. Kohl sur la sellette.

M. Baker et les responsables ouest-allemands ont souligné leur volonté de parvenir à un compromis et de préserver l'unité de l'Alliance.

Marchés libres en Pologne

Les fleurs, les fruits et les ordinateurs

François Brousseau
collaboration spéciale

DANS UN pays de 38 millions d'habitants où l'on fait encore la queue pour de la nourriture, où on peut attendre un logement pendant 15 ans, et encore 10 de plus pour y faire installer le téléphone, un million de magnétoscopes et presque autant d'ordinateurs miniatures sont en circulation. « Nulle part, ailleurs que dans ce domaine, la distance qui sépare la Pologne du reste du monde n'est si petite », écrit Slawomir Majman, journaliste varsovien qui a suivi de près l'étonnant marché polonais de l'électronique.

« En Pologne, il y a trois véritables marchés libres : les fleurs, les fruits et légumes . . . et les ordinateurs », renchérit Marcin Penczek, un jeune homme d'affaires qui figure bien dans cette minorité d'« optimistes modérés » que compte la population polonaise.

M. Penczek emploie, dans deux grandes maisons de la banlieue varsovienne, près de 25 personnes — mathématiciens, programmateurs, techniciens — qui conçoivent et vendent des logiciels de gestion d'entreprises et de bureaux, et à qui il verse des salaires deux ou trois fois supérieurs à la moyenne nationale.

Ce nouveau yuppie est-européen avait d'abord essayé la filière plus conventionnelle des études universitaires. Fin 1981, en pleine débâcle politico-économique, il arrivait à peine à nourrir les deux jumelles que venait de lui donner sa femme — et aujourd'hui associée — Katarzyna. Il était absolument excédé par la situation et songeait sérieusement à émigrer aux États-Unis pour y faire un doctorat en mathématiques. Puis, il y a eu le drame du 13 décembre, les études reprises péniblement (et jamais finies), un voyage non concluant en Suisse, bref coup de sonde à l'Ouest.

Enfin, il y a deux ans, la grande décision : il jouerait bien le jeu capitaliste, mais chez lui, à l'Est. Se rendant compte qu'il y avait, du côté des logiciels polonais, un rare terrain laissé complètement en friche par les autorités, il a sauté sur l'occasion. Le reste est une *success-story*, tout ce qu'il y a de plus classique chez nous, mais qui reste jusqu'à nouvel ordre une étrangeté en Pologne.

L'interview se déroule rondement avec ce « jeune patron dynamique », sur l'entreprise privée à l'Est, la bureaucratie, la réforme économique annoncée, etc. Un collègue intervient dans la discussion : « Ce que nous voulons, dit-il avec véhémence, ce n'est pas réformer ce système, c'est en sortir ! Jeter par-dessus bord cette économie absurde, où il n'y a ni marché, ni argent ; être libres d'entreprendre. »

La majorité des clients de « MacroSoft » — c'est le nom, inévitablement américain, que porte cette compagnie pure laine polonaise — sont forcément des branches et officines gouvernementales. Mais quelques ventes de programmes ont déjà été réalisées . . . en Hollande, à des entreprises privées. Les commandes se multiplient. « Nous avons même vendu un programme au bureau de Rakowski (le premier ministre). Mais juste pour lui, nous avons doublé le prix ! », dit l'entrepreneur comme pour s'excuser d'une telle « collaboration ».

MacroSoft compte une dizaine de concurrents à Varsovie sur le marché du logiciel, et un hebdomadaire évaluait tout récemment à près de 500 le nombre de firmes privées dans l'informatique en Pologne — logiciels et équipements confondus.

Marcin Penczek qui, avec sa femme et ses deux enfants, possède deux voitures et deux appartements (qu'il cherche désespérément à échanger contre un plus grand ou contre une maison), fait partie de cette « garde montante » d'entrepreneurs indépendants que l'actuel gouvernement déclare vouloir encourager.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeur adjoint: Guy Deshaies

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

« Deux Québec dans un »

L'un s'enrichit, l'autre s'appauvrit, et le pays se défait

LE CONSEIL des affaires sociales vient de publier, au sujet du développement social et démographique du Québec, un rapport qui va ébranler plusieurs des postulats de la Révolution tranquille. On croyait que l'intervention de l'État allait, faute d'entreprise privée, sortir nos régions et quartiers pauvres de leur dépendance, et que les grands programmes universels d'éducation, de santé et de services sociaux mettraient tous les Québécois sur un pied d'égalité. Il n'en est rien, à voir cet autre Québec que le Conseil a découvert, tant en ville qu'à la campagne.

Certes, on savait que le Québec compte bien moins d'enfants. Mais on n'avait pas vu que, partout, certains milieux ont connu un net progrès démographique, alors que d'autres subissent un dépeuplement grandissant. On discute de plus en plus fort d'immigration. Mais on avait oublié l'immense migration interne qui a vidé campagnes et centre-ville vers les dortoirs de banlieue.

Le rapport n'explique qu'en partie ce phénomène. La quête d'emplois et de revenus plus satisfaisants y a joué un rôle décisif. Paradoxalement, les bureaucraties et les services publics qui ont proliféré dans le Québec moderne ont ajouté à cette réorganisation de l'espace habité, sans créer de développement ailleurs qu'autour des centres principaux. Tout en prétendant bâtir « l'État du Québec », une classe à l'aise s'est installée dans des quartiers neufs, laissant derrière elle les vieux et les pauvres.

Bref, pendant que les fonctionnaires croyaient bâtir la province, promoteurs immobiliers et vendeurs de piscines implantaient le modèle réel de développement. Le Conseil s'inquiète, à bon droit, de ce phénomène qui va grandissant. Il y a là une éloquente démystification du discours actuel selon lequel la richesse précède le développement social. En réalité, même sous la planification de l'État, richesse et progrès social ont bénéficié à une partie de la population (et du territoire) et ont ignoré largement l'autre.

« Deux solitudes » nouvelles auraient donc été créées, qui seraient en train de s'opposer aussi, suivant l'âge : une population vieillissante d'un côté, la jeune génération de l'autre. La dénatalité va donc frapper davantage certains territoires. Et cet effet de distorsion ne peut aller qu'en s'accentuant, les jeunes quittant un milieu moins dynamique et prometteur. Bref, indépendamment de la chute générale de la natalité, un certain Québec est menacé de disparition.

Le Conseil s'inquiète que « le pays réel » se fasse ainsi de plus en plus *étroit*, étiré sur trois bandes de développement allant du nord au sud, et entre lesquelles nombre de communautés centenaires vont sombrer peu à peu dans la marginalité puis dans l'oubli. En réalité, le Québec ne reprend-il pas plutôt contact avec la réalité ?

Il était illusoire de penser qu'une population d'à peine six millions, ayant au surplus cessé toute progression démographique, pourrait maintenir une présence et une activité de développement sur un aussi vaste territoire.

Le Conseil refuse d'endosser le discours voulant que le libéralisme économique devienne le moteur principal du développement, de la richesse et donc du progrès social. Il rappelle avec raison que la moitié de l'activité économique dérive de l'État. Mais il n'a pas résolu pour autant le dilemme dans lequel il a trouvé les « deux Québec ». Comment refaire du développement dans des milieux à tous égards défavorisés ? Investissements privés ou projets publics ? On a pris les deux voies, et les résultats parlent d'eux-mêmes.

Le Conseil ne cache pas sa préférence pour le recours aux dépenses publiques. Invoquant les « miracles » du Japon, de la Corée et de l'État du Massachusetts, il rêve d'un financement massif en recherche-développement comme celui qui a fait la prospérité de l'Ontario. C'est oublier que les dépenses publiques ont tendance à rester dans les milieux déjà favorisés. C'est surtout escamoter l'apport démographique, sans lequel l'Ontario, justement, ne serait pas devenu un des États les plus dynamiques du monde occidental.

Le Conseil en est encore à recommander d'imposer le français aux immigrants. La mesure a déjà trop tardé, mais à quoi bon y recourir si le Québec ne veut pas plus d'immigrants ? Le Conseil souhaite aussi qu'on mobilise les populations marginales, mais comment le faire sans impliquer les jeunes ? Sans surtout proposer une autre société rurale et une nouvelle vie urbaine ? Bref, si le Conseil des affaires sociales est autrement plus sérieux que nos pleureuses nationales, à sa façon lui aussi cherche un moyen pour le Québec de ne pas « disparaître ».

Il presse plutôt de réapprendre comment *faire du pays*.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La République islamique

Le fanatisme religieux en Iran reste imprévisible

LORSQU'IL fit son entrée en Iran, il y a maintenant dix ans, après la sanglante défaite du chah, l'ayatollah Khomeiny avait suscité les plus fous espoirs, tant dans son pays qu'en Occident, où il avait vécu longtemps en exil. L'établissement d'une République islamique — conforme aux lois de l'Islam — devait rétablir les valeurs religieuses et faire oublier à jamais les tares de l'ancien régime.

Il ne fallut que quelques mois pour se rendre à l'évidence que le successeur du chah n'avait d'autre ambition que d'imposer sa nouvelle loi en employant les mêmes moyens qu'il avait si fermement dénoncés dans le passé. Le gouvernement religieux bascula dans le fanatisme aveugle qui s'abreuva abondamment des conflits israélo-palestiniens et de la soi-disant domination américaine dans la région. La guerre avec l'Irak, allait fournir le prétexte sublime à la consolidation du régime et à la répression contre tous ceux qui continuaient à s'y opposer.

Dix ans plus tard, un cessez-le-feu est intervenu entre Bagdad et Téhéran. Mais l'Iran est en ruine et des voix commencent à s'élever pour réclamer plus de démocratie, ou du moins une plus grande transparence dans les débats politiques. Le dauphin désigné de Khomeiny, l'ayatollah Montazeri a plaidé en début de semaine pour une information « qui ne soit pas sous le monopole d'une seule ligne politique ». Il a également invité les dirigeants iraniens à reconnaître les « erreurs graves » qui ont ruiné l'image de leur pays : « Partout, les gens ont cru que notre seule tâche ici était de tuer, a-t-il déclaré. »

Mais à peine venait-il d'émettre publiquement cette critique, que l'ayatollah Khomeiny décrétait la condamnation à mort pour l'auteur et les éditeurs du roman *Les versets sataniques*, qui ne serait rien d'autre, selon l'iman, qu'une insulte au prophète Mahomet et au Coran. D'autres pays musulmans ont emboîté le pas dans une chasse internationale contre « ces mercenaires à la solde de l'Amérique ».

Cet incident tombe bien mal pour les réformateurs en Iran. Les fanatiques auront beau jeu de l'exploiter, toujours au nom de l'Islam.

Il serait illusoire d'espérer, à court terme, la reconnaissance du multipartisme ou simplement d'une opposition laïque au gouvernement religieux. L'absolutisme règne dans plusieurs pays musulmans du Moyen Orient. Par ailleurs, la conjoncture internationale et régionale semble favorable à une évolution du régime. Le dégel dans les rapports entre Moscou, Washington et Pékin et les perspectives de négociations entre Israël et les Palestiens, devraient rassurer les ayatollahs et les inciter à une plus grande ouverture.

Mais qui y a-t-il de plus imprévisible que le fanatisme ?

— ALBERT JUNEAU

La déception des infirmières

Trois objectifs à concilier dans une démarche commune

LA NOUVELLE Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ), forte de ses 40,000 membres, amorçait lundi sa première négociation avec le gouvernement et les établissements de la santé et des services sociaux.

En conférence de presse, ses porte-parole se sont dites déçues des « offres patronales » faites le 26 janvier dernier en réponse à leurs « demandes » déposées quelques semaines plus tôt.

Sans les ignorer tout à fait, on aurait tort cependant d'attacher aux propos tenus par les négociatrices de la FIIQ une portée qu'elles n'ont pas. Quand la Fédération déclare que le dépôt patronal est « un geste irresponsable » qui « ne fera qu'aggraver une situation déjà inacceptable », il faut faire la part du feu.

La négociation est un processus. Essentiellement. L'histoire des relations de travail n'a pas retenu un seul exemple d'un employeur qui ait spontanément « accepté » sans discussion toutes les revendications formulées par un syndicat, et cela dès leur dépôt. Au contraire, tout le monde, y compris les négociateurs syndicaux, s'attendent à ce que leurs vis-à-vis jugent leurs demandes « déraisonnables » et, bien sûr, « inacceptables ».

Et la réciproque est vraie devant les propositions de la partie patronale.

Dans les secteurs public et parapublic au Québec, on n'a retenu qu'un seul cas d'offres patronales prématurément « trop » substantielles. En fait, elles étaient si proches des attentes *réelles* des syndicats que la négociation en fut pratiquement déstabilisée ! Les négociateurs syndicaux, médusés, s'inquiétaient d'avoir peut-être placé leur mise à prix à un niveau trop bas. C'était évidemment avant la crise des finances publiques, plus précisément à l'automne 1979... quelques mois avant un certain référendum.

Jusqu'à tout récemment, on avait pu prêter à M. Bourassa quelque velléité de rééditer « le coup de M. Parizeau » en imposant à la négociation un rythme excessif en vue d'élections générales qui auraient pu se tenir dès le printemps. C'est une hypothèse aujourd'hui pratiquement écartée.

Que sera cette négociation ?

La regardant avec des lunettes roses, on verrait que, plus que jamais, les parties parlent le même langage, partagent la même analyse et, pourquoi pas ? les mêmes objectifs. Il ne resterait qu'à discuter des moyens de les atteindre.

Mais les choses ne sont pas si simples.

En réalité, les objectifs sont triples : 1) accroître les avantages consentis aux employés syndiqués, 2) faciliter la gestion des établissements en vue d'une meilleure qualité de service à la population et 3) le tout en tenant compte de la capacité de payer des contribuables.

Il est raisonnable de penser que les syndicats sont plus sensibles au premier objectif, que les associations d'établissements et les ministères sectoriels se préoccupent davantage du second, tandis que le Conseil du trésor veille au troisième.

Or, tel est le problème. Selon certaines analyses — entre autres, celles faites pour le compte de la commission d'enquête sur la santé et les services sociaux —, les conventions collectives ont évolué de telle sorte qu'elles comportent des contraintes qui non seulement gênent la gestion des établissements, mais également entraînent une détérioration des conditions de travail et menacent même la qualité des services offerts. Dans certains cas — dont celui des infirmières —, la situation atteint presque le niveau d'une crise.

Quant aux solutions, on peut en imaginer de fort coûteuses et, partant, hors d'atteinte.

Le grand art sera de concilier ces trois objectifs. Du point de vue du public, c'est la seule chose qui importe vraiment.

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

Fossoyeur

QUOI ? Radio-Canada transforme des textes écrits en français correct et leur ajoute des répliques en « joual » parce qu'au dire « d'un réalisateur, il est de plus en plus difficile de trouver des acteurs capables de lire un texte en français » ? C'est ce que j'apprends avec consternation à la lecture d'une lettre au DEVOIR parue ce matin et écrite par M. Michel Lapalme, auteur d'un texte acheté par ladite Société pour être lu à l'émission Théâtre du lundi.

Voilà donc un mystère éclairci : depuis le temps que je fermais ma radio lorsque commençait la dramatique parce que ces pièces étaient toujours écrites dans une langue abâtardie ... Cependant, je ne me serais pas douté que le blâme dût en retomber sur Radio-Canada. Cette conduite insulte non seulement les auteurs à qui on manque de respect, mais aussi les comédiens qui sont ici mal jugés et enfin, tous les auditeurs francophones.

Je compatis à l'humiliation des uns et des autres mais surtout je me déclare proprement scandalisée qu'un organisme gouvernemental, soutenu par nos deniers et censé promouvoir les deux langues officielles, se fasse le fossoyeur de l'une d'elles, la plus faible, justement.

Merci à M. Lapalme d'avoir porté sur la place publique un tel cas de discrimination. Si les choses sont telles qu'il le dit dans sa lettre, un beau débat devrait s'ensuivre. C'est ce que je souhaite.

— MICHELINE DUSSAULT
Montréal, le 6 février.

À John Cassavetes

CHER John, il y avait pour moi deux phares brillant sur le continent du cinéma américain : Elia Kazan et vous. Vous êtes mort le vendredi 3 février 1989 et précisément le vendredi d'avant, à la fin janvier, on projetait ici, à la Cinémathèque québécoise, votre premier long-métrage, *Shadows*. Et c'était un vrai plaisir de découvrir ce film.

Votre travail, votre oeuvre était unique, hors des normes, hors du commerce, hors de toutes les compromissions de l'industrie du spectacle. Enfant d'émigrant grec (comme Kazan d'ailleurs), il y avait dans vos films le souffle de la vie, son étrangeté, ses aléas.

Je me souviens du choc de la première rencontre avec votre oeuvre, à Paris, il y a près de dix ans. Je revois la grande salle du boulevard St-Jacques, presque vide, où on projetait *Gloria*. Le pré-générique : cette entrée dans le ciel de New York et ce saxo qui déchirait le ventre.

C'était si beau — beau à en pleurer. Et les larmes sont venues d'un coup; l'émotion imprévisible, inattendue. Avant même le premier mot de l'histoire vous m'aviez déjà conquis. Et pour toujours. Oui, à cause de ce choc-là, je vous portais un amour inconditionnel, absolu.

Vous étiez un homme libre, très près de ses sentiments, de sa vérité. Vous avez sans doute vécu comme vous filmiez, avec excès, sans retenue aucune. Mourir d'une cirrhose du foie, rongé par l'alcool, c'était bien vous : si proche que vous étiez de votre propre rôle dans *Love Steams*.

John, c'était bien de savoir que vous étiez-là, simplement, que vous existiez. À présent il ne reste que vos films; on va les revoir, tous. Ils nourriront notre âme et nos rêves.

Vos films étaient comme des boules de feu, des météores embrasant le ciel du conformisme holiwoodien. Les traces en sont encore visibles et c'est elles qui nous inspirent. Merci John.

— YANICK AUER
metteur en scène
Montréal, le 6 février.

L'autre affichage

BRAVO ! M. Richard French. La vérité vient d'éclater au grand jour : les Anglais rangés sous la bannière d'Alliance Québec refusent même l'idée de faire la distinction, pourtant fondamentale, entre minorités ethniques et minorité purement numérique, la leur.

Comme si cela pouvait leur ôter leurs droits, ils ont hué une proposition fondée sur la réalité, celle des minorités ethniques. La réaction est mesquine et montre assez la démagogie qui opère dans les sermons de M. Orr.

L'intransigeance d'Alliance Québec fait tort aux Anglais, aux Français, et aux minorités d'ici. Elle bloque toute possibilité de négocier, de réfléchir et de prendre une décision démocratiquement représentative. C'est du chantage, du sabotage haut de gamme. La victoire en Cour suprême leur monte à la tête.

Cette distinction entre minorités ethniques et minorité purement numérique des anglophones, je me réjouis de voir qu'elle vous apparaisse aussi raisonnable. L'esprit de la Charte de la langue française demanderait que l'on développât ses articles 61 et 62 dans le nouveau contexte démographique de Montréal. Après 12 ans, un ajustement est normal.

Dans les quartiers ethniques, l'affichage libre dans la langue d'origine comme seconde langue aiderait à l'intégration non assimilatrice et à faire la juste part des choses. Préserver les cultures amasse un trésor d'humanité. Toute la jeunesse partage ces valeurs. Le respect engendre le respect. L'avenir est là pour tous.

— ROGER BOISVERT
Montréal, le 6 février.

La risée du monde

Lettre à M. Joe Clark

LA POSITION canadienne face à l'Afrique du Sud est un bel exemple d'hypocrisie; un des premiers pays à avoir dénoncé l'apartheid et à réclamer l'imposition de sanctions, notre pays est pourtant un de ceux qui concrètement font le moins.

Admettons que les exportations d'armes sont difficiles à contrôler à cause des ventes triangulaires. Il reste que le commerce direct, non-militaire, est florissant, et que celui-ci est facile à régir, pour autant que le gouvernement en ait la volonté, ce qui est loin d'être évident.

C'est à ce propos qu'il est pertinent de souligner la cohérence des politiques canadiennes. Pas celles qu'annoncent nos diplomates aux tribunes des Nations Unies, bien sûr, mais les vraies, celles que prône le parti qui forme ce gouvernement, celles qu'il pratique aussi bien envers ses propres citoyens qu'envers les pays étrangers.

Des politiques dictées par les seules lois du marché, qui ont toujours plus d'importance que les considérations morales dont on prétend s'inspirer. En cela, elles sont très cohérentes, constantes et soutenues. Soutenues par les lobbies des groupes industriels et financiers qui ont largement contribué à porter le Parti conservateur au pouvoir, et dont la condamnation de l'apartheid n'est peut-être pas le souci premier ...

M. Clark, votre ministère, votre gouvernement, auront-ils un jour le courage d'adopter des politiques basées d'abord sur des considérations humanitaires, et de les faire appliquer de façon cohérente, de sorte que les citoyens de ce pays n'aient plus à rougir ?

— MICHEL BACHANT
Montréal, le 8 février.

Les journalistes

DANS LES conflits des salles de rédaction de certains journaux, comme il vient d'en arriver au DEVOIR, faudrait-il oublier que les journalistes sont « en guerre déclarée contre l'injustice et la bêtise, obsédés par la vérité, à son service toute une vie ».

C'est encore Félix Leclerc qui continue : « Gardiens des droits de l'homme; sans eux nous connaîtrons vite la tyrannie, la matraque et l'esclavage » (Le petit livre bleu de Félix, p. 136).

Je crois aux poètes pour orienter la marche de l'humanité !

— MARCEL LAVALLÉE
Sept-Îles, le 3 février.

Votre position

Lettre à M. Brian Mulroney

NOUS verrions comme une très grande menace tout projet de révision à la baisse d'investissement en services de garde promis par votre gouvernement. Les consultations publiques sur cette question ont permis de constater l'insatisfaction presque unanime des intervenants et intervenantes. Donc, que vous songiez aujourd'hui à couper le financement d'un programme déjà insuffisant et que vous avez tant utilisé dans votre plate-forme électorale est totalement inacceptable !

Cette question est d'autant plus importante au Québec où le gouvernement s'appuie sur l'engagement fédéral pour établir sa propre politique.

Nous vous demandons, M. Mulroney, d'établir clairement votre position à l'égard du programme national des services de garde à l'enfance, le plus rapidement possible.

— GINETTE BUSQUE
Fédération des femmes du Québec
Montréal, le 2 février.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements : **(514) 844-5738**

L'argent, un facteur puissant d'assimilation

LIBRE OPINION

LUC PAPINEAU

APRÈS avoir visionné le documentaire *Disparaître : le sort inévitable de la nation française d'Amérique ?* diffusé aux *Beaux Dimanches* le 12 février dernier, il y a au moins une chose que je peux affirmer : c'est que je suis ulcéré !

Disparaître se veut une synthèse des dangers qui menacent la culture et la population française d'Amérique. L'émission, qui marque le retour à l'écran de Lise Payette, est un « documentaire apolitique », de préciser le réalisateur, Jean-François Mercier. Mais comment peut-on parler pendant deux heures de la survie de cette nation sans en aborder l'aspect politique ? C'est un non-sens ou un profond manque de courage dans lequel se sont confusément enfoncés Mme Payette et M. Mercier. Ce n'est pas la première fois, hélas ! que les convictions politiques des réalisateurs d'une production de l'Office national du film cèdent le pas au mandat d'unité nationale de cet organisme.

Un tour de passe-passe

Dès le début, on s'aperçoit que les réalisateurs de *Disparaître* ont peur des mots. Ils entremêlent les notions de nation, peuple, population, Québécois, Canadiens français, francophone, comme si elles signifiaient toutes la même chose ! Un chat est un chat, disait si judicieusement Prévert. Si on avait voulu traiter de la survie de la nation française d'Amérique, on n'aurait pas dû limiter les Franco-Ontariens à un simple point sur une carte du Canada pour ne parler que du Québec. Si, au moins, ce québécocentrisme n'avait pas été apolitique. Mais non !

Dans un bref historique de la Belle Province, on prend bien garde de parler du référendum de 1980. On préfère plutôt se concentrer sur des aspects plus économiques et sensationnalistes de la survie des francophones (québécois, canadiens, américains : il faudrait bien savoir !) : la dénatalité, l'immigration et le nombre décroissant de contribuables qui paieront les services publics du gouvernement du Québec dans vingt ans. Ce propos, on en convient, ne recoupe qu'une partie de la matière annoncée par le titre du documentaire.

On évite du mieux qu'on peut les conflits linguistiques et l'assimilation des francophones au Canada, au Québec et aux États-Unis. On trouve même le moyen de parler d'une loi adoptée en Floride qui consacre le statut unilingue anglais de cet État et ce, sans faire aucune référence à la Loi 101 : un véritable tour de passe-passe comme seuls les politiciens en sont capables !

Même dans les secteurs qu'il explore, *Disparaître* est d'une désespérante faiblesse. Aucun élément nouveau n'est apporté quant au phénomène de la dénatalité. Pourquoi fait-on moins d'enfants ? On semble l'ignorer. « Ça prendrait peut-être un psychiatre pour nous l'expliquer », blaguait Mme Payette, rencontrée lors de la diffusion en avant-première du documentaire. Pourtant, il lui aurait simplement suffi d'écouter le père d'une famille de treize enfants qu'elle a interrogé au cours de l'émission. « C'est une question de valeurs », de raconter le brave homme qui semble avoir compris que les couples d'aujourd'hui préfèrent avoir une BMW plutôt qu'un bébé. Un psychiatre, disait Mme Payette. Et pourquoi pas un comptable ? Le Québec a le troisième niveau de vie au monde, précise le documentaire : ses résidants n'auraient-ils pas décider d'en profiter et de se suicider collectivement en consommant ?

Dans l'analyse comparative entre les politiques familiales québécoise et française, *Disparaître* manque rigoureusement de rigueur. Avec les crédits d'impôt et autres mesures gouvernementales, une famille franco-française dispose de plus d'argent qu'une famille franco-québécoise ayant pourtant un revenu de base supérieur, révèle le documentaire. Le gazon est toujours plus vert chez le voisin et le scandale ici réside peut-être dans le fait qu'on omet de mentionner que le coût de la vie est plus élevé en France ... Là-bas, la survie du français n'est pas menacée. L'aide qu'apporte l'État à la famille est une mesure sociale, pas une politique linguistique. Comparons ce qui est comparable, s'il-vous-plaît.

Plusieurs questions fondamentales sont aussi éludées quant à l'efficacité d'une politique familiale qui permettrait de sauvegarder la nation, le peuple, la population franco-québécoise. Y aura-t-il proportionnellement plus de francophones parce que plus d'enfants naîtront ? Devrait-on restreindre ce type d'aide qu'aux familles ayant obtenu un certificat de francisation ? Qu'est-ce que la nation française d'Amérique ?

Blancs ou Noirs, on est rarement raciste quand on a un emploi

L'immigration maintenant. *Disparaître* commence évidemment par mettre tout le monde dans le même sac. Immigrant économique, réfugié politique, investisseur; il n'existe aucune différence entre eux, qu'on se le dise ! S'ils permettent de faire rouler l'économie du pays dans lequel ils ont pu s'établir, le véritable danger c'est le racisme. Après un bref survol de quelques pays, le documentaire se fait un tantinet xénophobe (raciste à l'occasion) et en vient à la conclusion qu'il faut éviter les vagues successives d'immigration et les ghettos. « Il faut les intégrer à la société québécoise », affirme madame Payette.

Très bien, mais peut-on m'expliquer concrètement comment y par-venir tout en demeurant apolitique ... Sur quels critères sélectionnera-t-on les nouveaux venus alors qu'on est incapable de se définir collectivement ? Devrait-on envisager de rayer pour de bon le quartier chinois montréalais de la carte ? Le documentaire n'apporte aucune réponse à ces questions. « Je suis Québécois. Je suis arrivé un peu plus tard que les autres », avoue Hun Bang, un immigrant coréen que Mme Payette n'a visiblement pas compris. Un immigrant qui, il faut le noter, est le violoniste de Gilles Vigneault et que le célèbre chansonnier patriotique a accosté pour la première fois ... en anglais.

Admettons que, même en employant une langue qui n'est pas la leur (...), les Franco-Québécois n'ont pas su intégrer les immigrants. Existe-t-il une communauté au monde qui y ait réussi sans heurt ? Comme s'il tenait à perdre toute crédibilité, *Disparaître* cite Toronto en exemple. On devine que ce documentaire a été réalisé bien avant que deux jeunes Noirs y soient abattus par des policiers blancs l'an dernier. Avec cet incident, la Ville-Reine n'est plus aussi vertueuse : les tensions raciales sont fortes et les affrontements nombreux. Toronto la belle, Toronto la grande, Toronto vers qui se dirigent la plupart des immigrants débarqués au Québec et qui curieusement vit les derniers moments d'une surchauffe économique ... Blancs ou Noirs, on est rarement raciste quand on a un emploi.

Un documentaire confus et contradictoire

Le confort, c'est un peu l'indifférence et l'argent adoucit si bien les moeurs. Où étaient donc Mme Payette et M. Mercier en mai 80 ? On se le demande. Les valeurs de l'argent, voilà peut-être une piste qu'il aurait fallu suivre au lieu de parler tout et encore plus de rien. L'argent, c'est un puissant agent d'intégration et d'assimilation. C'est un choix de société et, dans le contexte américain, c'est souvent un choix de langue.

Disparaître est un documentaire confus, contradictoire, sans vigueur et surtout sans rigueur intellectuelle. « Serions-nous sur le point d'exclure les minorités de nos institutions ? », demande le plus sérieusement du monde Mme Payette. Elle oublie peut-être que ces minorités, pour être exclues, devraient encore avoir été intégrées ... Réflexion à la *Lance et compte*, *Disparaître* se promène de Miami à Paris et on nous montre surtout comment éviter les vrais débats. À la suite de son expérience politique, Mme Payette aurait pourtant dû savoir qu'à force de faire trop de compromis, on finit fatalement par se compromettre.

Si le but de celle qu'on appellait Lise était d'amorcer une réflexion sur la nation française d'Amérique (il est permis d'en douter), elle aurait dû reprendre du service auprès d'une formation politique quelconque au lieu de faire de la télé tout de travers. Les *Beaux Dimanches* s'en seraient mieux portés et le débat linguistique aussi.

PHOTO CP

Mme Myrtle Donaldson participe à une manifestation contre le racisme à Toronto à la suite de la mort de son mari, un Noir, qui a été abattu par un policier blanc de la Ville-Reine

Le tabac et l'État

RÉPLIQUE

ROBERT PILON

Étudiant en journalisme à l'UQÀM

MA COLLÈGUE Linda Giguère s'est évertuée, il y a une semaine, à démontrer combien il était odieux que le gouvernement fédéral interdise la diffusion de publicités sur les produits du tabac. Je ne suis, évidemment, pas tout à fait de son avis. Mais tout d'abord, rétablissons certains faits.

Le Parlement fédéral a adopté la loi C-51, en vigueur depuis le 1er janvier 1989, interdisant toute publicité de tabac dans les journaux et les magazines. Progressivement, les affiches publicitaires devront aussi disparaître des lieux publics et des magasins. La raison évoquée par le ministre de la Santé de l'époque, M. Jake Epp, était basée sur le principe voulant que moins les Canadiens verront de publicité sur le tabac, moins ils auront envie de fumer et donc moins il en coûtera au gouvernement pour soigner les maladies reliées au tabagisme. Ce point de vue vient facilement rejoindre celui de ne pas donner le mauvais exemple, point de vue prôné jusqu'à tout récemment par M. Pierre Bourgault concernant ses apparitions à la télévision.

Il y a là un point sur lequel nous devons nous attarder. Ma collègue soutenait, de concert avec les trois plus importants producteurs de tabac au pays, que la publicité n'incite pas les gens à fumer. D'après ma collègue, elle permet plutôt aux compagnies de tabac de communiquer avec leur clientèle pour, par exemple, leur faire connaître une nouvelle marque. Cependant, il faut bien admettre que la majorité des publicités de cigarettes nous vante les mérites de cigarettes déjà existantes et, qu'à l'occasion seulement, on nous propose de nouvelles cigarettes.

Mais, ne serait-ce que des nouvelles marques, si on maintient que leur publicité n'est pas exercée pour inciter des gens à fumer, c'est donc que cette publicité est inutile puisqu'une publicité de compagnie privée, c'est fait pour vendre, pas pour informer. Si elle est inutile, c'est donc qu'on peut l'éliminer. Or, tel n'est pas le souhait des fabricants de tabac du pays.

Conscient de l'impact que les compagnies de tabac ont sur les activités sportives et culturelles, le gouvernement a permis à ces compagnies de promouvoir ce genre d'activités, mais seulement avec le nom de leur corporation. L'Internationale Benson and Hedges d'art pyrotechnique n'aura donc aucun souci à se faire. Les Internationaux de tennis Players pourront s'appeler Les Internationaux RJR-MacDonald, à moins que cette compagnie ne songe à changer sa raison sociale pour prendre le nom de l'une de ses marques de cigarettes, ce qui serait faisable et ingénieux de sa part.

Les plus rapides et surtout les plus perspicaces auront sûrement pris soin de signer avant le 1er janvier des contrats d'une durée telle, que des événements comme la Classique de golf DuMaurier, par exemple, conserve ce titre pour encore 10 ou 20 ans, puisque la loi permet que les contrats en cours soient honorés. La solution la plus simple sera sans doute celle de convertir les publicités de cigarettes en publicités pour briquets et paquets d'allumettes frappés de la marque de leur cigarette (comme c'est le cas en Europe). Le gouvernement a d'ailleurs été ici d'une naïveté étonnante. On se demande même s'il se donne la peine de regarder ce que des lois semblables à celles qu'il va adopter ont comme conséquences dans d'autres pays.

De plus, il est faux de croire que les producteurs de tabac canadiens seront bientôt désavantagés par rapport aux producteurs américains. En effet, les compagnies ont l'intention de prouver à la Cour que cette loi risque de donner un avantage aux marques américaines, puisque les magazines américains, qui circulent librement au Canda, pourront continuer de publier de la publicité sur les cigarettes vendues aux États-Unis.

En fait, ce qu'il faudra retenir, c'est que le gouvernement n'est pas allé au bout de son raisonnement, fondé sur la protection de la santé des citoyens et sur les économies réalisées de cette façon, parce que ce raisonnement ne tient pas debout. Comme l'a souligné Linda Giguère, le gouvernement aurait alors dû créer une loi semblable pour l'alcool, le sucre, les additifs et toutes ces choses qui minent notre santé. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il sait qu'il ne peut pas empêcher les gens de boire ou manger certaines choses sous prétexte que cela nuit à leur santé. Il ne peut le faire que lorsque cela devient une vertu et qu'il y a une majorité de gens qui manifestent pour que, dans le cas qui nous préoccupe, « cesser de fumer » devienne une vertu.

Le fédéral a donc fait une erreur en utilisant le raisonnement santé-économie. Au fond, s'il voulait légiférer sur le tabac adéquatement, il devrait le faire aussi sur l'alcool puisque ces produits sont les seuls qui, même s'ils sont en vente légale, en plus de détruire lentement ou rapidement la vie des gens qui les consomment, détériorent et parfois même enlèvent la vie à ceux qui ne les consomment pas.

Le silence est parfois plus tolérable que l'ignorance

RÉPLIQUE

CHRISTIAN YACCARINI

Ex-représentant général de l'Association générale étudiante de l'UQÀM

DANS LE DEVOIR du 26 janvier dernier paraissait, dans la chronique « Libre-opinion », un texte intitulé « Pour un débat démocratique sur la langue ». Texte déjà paru dans le journal étudiant, *l'Unité*, organe officiel de l'association générale étudiante de l'UQÀM (AGEUQÀM). Considérant le silence du mouvement étudiant organisé lors du débat entourant le jugement de la Cour suprême, de la loi 178, conjugué aux « prestigieuses signatures » qu'on y trouvait (dont celle d'un ancien membre de la SSJB et de l'exécutif de l'ANEQ en 1980), ce texte ne pouvait qu'intéresser ceux et celles qui déploraient le silence du mouvement étudiant. Hélas le silence est parfois plus tolérable que l'ignorance et l'ineptie ...

Pour les « juristes » du « groupe des 40 », le jugement de la Cour suprême et la loi 178 « prévoient l'octroi de privilèges aux francophones au détriment des droits fondamentaux des autres communautés linguistiques québécoises ». Malheureusement ces éminents « juristes » ont oublié de nous expliquer les arguments sous-tendant pareilles affirmations. Nous nous trouvons donc dans l'obligation de tirer nous-mêmes nos propres conclusions.

Entre autres que le « groupe des 40 » adhère à la thèse défendue par la Cour suprême, c'est-à-dire que le discours commercial fait partie de la liberté d'expression et que toute entrave à ce discours constitue une atteinte à cette liberté fondamentale ! Les publicistes qui désirent contester la restriction qu'on leur fait concernant la publicité destinée aux enfants seront heureux, le moment venu, de compter sur de tels appuis.

Pour les « constitutionalistes » du « groupe des 40 », l'utilisation de la clause « nonobstant » « est toujours condamnable et franchement réactionnaire ». Malheureusement, encore là, on oublie de justifier pareil slogan. En essayant d'être logique avec un tel énoncé, cela voudrait dire que la Charte de la langue française est réactionnaire. En effet, la Charte des droits et libertés adoptée par les provinces anglaises et le gouvernement fédéral (adoption qui n'a été possible que par le rapatriement unilatéral de la Constitution) a été conçue essentiellement pour contrer la clause Québec de la Charte de la langue française.

Ajoutons à cela les nombreux jugements de la Cour suprême invalidant bon nombre d'articles de la loi 101, de l'entente du lac Meech qui introduit une notion inepte à savoir la « société distincte », de la nouvelle loi sur les langues officielles (C-73), tout cela justifiait aux yeux de certains l'utilisation de la clause dérogatoire, à ce qui paraissait le dernier rempart contre ces attaques. Or, nous venons « d'apprendre » que cette clause est « réactionnaire », donc que les jugements de la Cour suprême sont « ex-cathedra ».

Selon ce fameux principe, il serait tout aussi réactionnaire et immoral d'utiliser cette clause, advenant un éventuel jugement de la Cour suprême reconnaissant des droits au foetus et limitant ainsi le droit des femmes à l'avortement. Les groupes pro-vie seront sûrement très heureux de compter sur l'appui du Comité-femme de l'ANEQ, pour dénoncer toute velléité de se soustraire à un tel jugement en utilisant une clause si « réactionnaire ». Et comme un tel jugement est à prévoir à moyen terme on peut se réjouir que mère Theresa ait su trouver oreille attentive chez les féministes du mouvement étudiant.

Pour les « sociologues » du « groupe des 40 » il est cependant possible de faire la « promotion des droits nationaux des Québécois et Québécoises sans porter atteinte aux droits fondamentaux de quiconque. » Ça nous le savions déjà ... Tellement évident qu'une étude réalisée pour des sociétés américaines, parue dans LE DEVOIR du 26 janvier, souligne que « le Québec honore sa minorité et que la province est l'une des régions les mieux desservies au monde en anglais ». Le Québec, toujours selon cette étude, constituerait « une société où le pluralisme linguistique et culturel fleurit ».

Et enfin pour une province qui selon les « sociologues » du « groupe des 40 » brime la liberté d'expression, cette étude souligne « la présence de trois quotidiens anglophones, 18 hebdomadaires, 11 stations de radio, trois stations de télévision ... » Non décidément pour les leçons de morale, le « groupe des 40 » devrait s'adjoindre des philosophes ...

Enfin, les « politicologues » du « groupe des 40 » nous expliquent que le gouvernement Bourassa a « trahi sa clientèle anglophone », par crainte du PQ. Sûrement que l'organisateur du Parti libéral, M. Marc Yvan Côté, craint beaucoup que la puissante machine péquiste remporte plus de cinq sièges sur 125 lors des prochaines élections. Dans cette brillante analyse, ces brillants « politicologues » ne considèrent aucune autre donnée.

Que depuis 77, la loi 101 faisait consensus, qu'il existait une paix linguistique à Montréal, que les francophones passaient rapidement l'éponge (et c'est tout à leur honneur) sur trois siècles d'humiliations collectives et individuelles, adhérant parfois même très naïvement au ténébreux discours sur le « multiculturalisme », et que malgré tout M. Bourassa ait résisté tant bien que mal au lobby et au chantage de l'« establishment » canadien anglais, aux organisations financières et patronales. Non, pour le « groupe des 40 » tout cela, comme toute la question constitutionnelle, n'existe pas. Un seul slogan : « Toute restriction sur la langue d'affichage débouche sur la xénéphobie et l'intolérance » ... » Sûrement que lors de son prochain congrès l'ANEQ invitera comme orateur celui qui a le mieux exprimé et défendu cette position, M. Conrad Black ...

Quant au reste du texte on n'y trouve rien se reliant à la langue et au débat en cours ... Au contraire on n'y voit que corporatisme et infantilisme ... La crainte de l'ANEQ de se faire infiltrer, voire récupérer par les péquistes. Pour le « groupe des 40 » prendre fait et cause pour la langue française et plus spécifiquement pour le Québec équivaut à être péquiste et membre de la SSJB. Cela est aussi absurde que de dire que le « groupe des 40 » est une filiale d'Alliance Québec, endoctriné par *The Gazette* et CFCF, et que M. Jean-Pierre Paquet est un ami de M. Singer ... Absurde non !

Non décidément le « groupe des 40 » devrait se saborder rapidement. Il n'a aucun avenir tellement il est déconnecté de la réalité pour ne pas dire de la société québécoise.

Et personne ne pourrait croire en leur volonté d'amorcer un débat démocratique sur la langue. Quand nous voyons comment la démocratie s'est exercée lors de la lutte sur les prêts et bourses, l'automne dernier, on ne peut qu'en rire ... Ce que ne peuvent malheureusement pas faire les Roumains avec leur dirigeant Caucescu, ce démocrate qui a sensiblement la même définition de la démocratie que le « groupe des 40 » ...

La STRSM en panne

LIBRE OPINION

GUY CHARTRAND

Président de Transport 2000, Québec

EN 1984, la Société de Transport de la Rive-Sud de Montréal projetait l'image de la société de transport en commun la plus dynamique au Québec. Guide réseau, bulletin d'information aux usagers, service amélioré, multiplication des abribus, pour ne citer que quelques-unes des réalisations à l'actif de la Société, démontraient un souci de plaire à la clientèle. Aujourd'hui, à peine cinq ans plus tard, la STRSM projette une toute autre image. Service perturbé, relations de travail tendues, équipements insuffisants et dans un état lamentable, conseil d'administration divisé et mécontentement général de la clientèle. Comment en sommes-nous arrivés-là ?

L'achalandage a subi une forte hausse au cours des cinq dernières années. En 1983, la STRSM a transporté 19 millions de passagers et en 1988, près de 35 millions, soit une augmentation de 84 %. En 1986, la STRSM avait une flotte de 406 autobus, nombre pratiquement inchangé aujourd'hui. En fait, la STRSM n'a reçu aucun autobus neuf depuis 1986, alors que l'achalandage a augmenté de 7 millions au cours des trois dernières années. À cause de manque d'espace, de ressources et de planification, seuls 305 autobus sont en état de rouler, alors qu'il en faudrait au moins 500 pour offrir un service adéquat.

Le plus déplorable de cette situation est dû au fait que les usagers ont subi d'énormes hausses de tarifs le 1er janvier. Dans Longueuil, la carte mensuelle régulière a augmenté de 17.6 % alors qu'étudiants et personnes âgées ont subi une hausse de 22 %.

Depuis quelques semaines, les services sont de plus en plus perturbés. Les plaintes affluent de partout, les services sont devenus si peu fiables qu'aux heures de pointe les usagers grelottent sur les coins de rue, leur carte mensuelle à la main.

Devant une telle situation, nous aurions pu croire à une action énergique des administrateurs de la STRSM. Au lieu de cela, nous apprenons la démission de la présidente du Conseil d'administration, Louise Gravel. Cela fait penser à un navire en perdition abandonné par son capitaine. Un des gros points en litige actuellement semble être une diminution graduelle du nombre d'heures de travail par semaine consentie aux employés d'entretien par l'administrationn Gravel/Molini, sans l'assentiment du Conseil d'administration.

Tout ce cafouillage nous amène à nous poser certaines questions.

— Comment se fait-il que les administrateurs n'ont pas prévu une augmentation graduelle de la flotte d'autobus proportionnelle à l'achalandage ?

— Pourquoi n'a-t-on pas fourni les installations nécessaires à l'entretien des autobus ?

— Pourquoi n'assure-t-on pas le « juste nécessaire » prévu dans la politique de la Société ?

— Comment justifie-t-on des augmentations des tarifs de 17.6 % à 22 % alors que 26 % de la flotte d'autobus est hors d'usage ?

— Est-il logique que le Conseil d'administration ne soit composé que d'élus locaux alors que les contributions du gouvernement du Québec et des usagers au financement sont de 34 et 27 % respectivement ?

En 1978 et 1980, le Conseil d'administration de la STRSM avait connu bien des difficultés à la suite de chicanes entre les maires de la Rive-Sud. Dix ans plus tard, la situation n'a pas changé. L'éternel victime, c'est l'usager qui paye et qui n'obtient pas les services.

Le passage du périscope au stéthoscope est difficile pour Beatty

Michel Vastel
de notre bureau d'Ottawa

« CELA PREND du temps à s'adapter », a reconnu le nouveau ministre de la Santé dans une entrevue au réseau anglais de télévision, CTV, quelques jours après son départ de la Défense nationale.

En fait, ses premières déclarations lui ont tellement nui qu'il s'est déjà mis à dos plusieurs groupes d'intervenants. En effet, ministre de la Défense, il se faisait le champion d'une augmentation réelle de ses dépenses de 2 % au-dessus du taux de croissance du PNB. À peine arrivé à la Santé, il a justifié un taux de croissance de 2 % en-dessous du PNB, parlé comme un président du Conseil du Trésor (qu'il a déjà été en 1979) et s'est inquiété du fardeau de la dette et de l'ampleur du déficit.

Les provinces, qui réclament la pleine indexation de la contribution fédérale, ont demandé à le rencontrer pour le ramener dans les bons sentiments qu'entretenaient à leur égard l'ancien ministre Jake Epp et les bureaucrates fédéraux. Selon un haut fonctionnaire de la Santé et du Bien-Être national, la priorité nationale est double :

■ « Il faut réaliser une plus juste répartition des dépenses de la santé, mais on n'a pas juridiction », dit-on au ministère fédéral, tandis que des associations nationales, comme l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, déplorent ouvertement « qu'à cause du lac Meech », Ottawa renonce à tout rôle de leadership;

■ il faut consacrer davantage d'argent à la promotion de la santé (par opposition au traitement des maladies) : le gouvernement de l'Alberta a déjà suggéré que l'on affecte 1 % seulement des dépenses de santé — $ 500 millions — à ce programme, alors que le budget d'Ottawa est actuellement d'un peu moins de $ 35 millions.

Le ministre de la Santé a dressé, le 2 février à Ottawa, une liste de ses priorités. Mais il s'est empressé d'expliquer les limites à son mandat, une prudence que même ses fonctionnaires déplorent.

« Nous veillerons à ce que les programmes sociaux soient toujours les meilleurs au monde, mais nous devrons nous acquitter de cette tâche de façon financièrement judicieuse », a dit Perrin Beatty, tenant du même coup des propos « responsables » que ni Jake Epp encore moins Monique Bégin auraient jamais tenus. À Ottawa, la tradition a toujours voulu que les ministres de la Santé jouent un rôle de « grands dépensiers », quitte à perdre quelques batailles lors de la mise au point du budget. Perrin Beatty, qui se montrait intraitable à la Défense, avoue que le « contrat » de $ 30 milliards que représente son ministère est un peu gros pour lui.

« Une des grandes différences entre mes anciennes responsabilités à la Défense et mes nouvelles à la Santé et au Bien-Être social, poursuit le nouveau ministre, c'est que le ministre a en main les ressources et les pouvoirs pour agir rapidementr et efficacement ». À la Santé, explique-t-il, « les ressources et les pouvoirs nécessaires sont loin d'être concentrés en un seul endroit et, ajoute-t-il, un nouveau joueur vient de faire son apparition sur la scène canadienne : les tribunaux qui seront appelés à prendre des décisions capitales sur la manière dont la Charte des droits et des libertés se répercute sur nos programmes et nos politiques ».

En d'autres termes, l'objectif de sécurité nationale, dont le ministre de la Défense est responsable, ne souffre aucun compromis, budgétaire ou de juridiction. Par contre, la santé publique doit s'accommoder de plusieurs contraintes.

C'est là un discours qui en a fait sourciller beaucoup à Ottawa et on se demande comment Perrin Beatty, qui poursuit incidemment ses vacances jusqu'à la fin du mois, défendra le dossier de la santé au moment où, cinq commissions provinciales d'enquête aidant, les intervenants et les provinces réclament une refonte en profondeur.

Comme souvent, dans le gouvernement actuel, le ministre de la Santé a un oeil sur les sondages. Un récent Gallup, réalisé pour le magazine *Health Care*, démontre que huit Canadiens sur dix sont très satisfaits (47.8 %), ou quelque peu satisfaits (37.3 %), des services de santé actuels. Le même sondage révèle cependant que 52.8 % des Canadiens seraient en faveur de l'introduction d'un ticket modérateur pour éviter les recours abusifs aux services d'urgence des hôpitaux.

Au ministère fédéral de la Santé, on semble ouvert aux suggestions des provinces, mais à deux conditions : qu'il n'y ait aucun changement unilatéral qui ne soit permis par un amendement à la Loi nationale sur la santé, et que l'introduction de nouveaux concepts, comme celui des tickets modérateurs justement, respecte des « objectifs nationaux ».

Quant à la promotion de la santé, le ministre Perrin Beatty n'y fait même pas allusion dans sa liste de priorités alors que son prédécesseur, Jake Epp, en était un fervent partisan.

C'est ce qui a fait dire à un observateur, évoquant les grands discours de Perrin Beatty en faveur du programme d'achat de sous-marins à propulsion nucléaire, que « la transition des périscopes aux stéthoscopes sera difficile ».

L'OACI est déterminée à faire échec aux sabotages d'avions

Martin Pelchat

LES SABOTAGES et destructions d'avions ont supplanté les détournements comme arme favorite du terrorisme international, et le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale a commencé hier à Montréal à explorer de nouveaux moyens pour les contrer.

Le Canada, a expliqué le ministre des Transports Benoît Bouchard, a d'ailleurs l'intention de jouer un rôle actif dans la recherche d'un consensus qui permettrait de resserrer rapidement, comme l'ont souhaité la Grande-Bretagne et les États-Unis, les mesures de sécurité dans les aéroports. « Nos officiers, a déclaré M. Bouchard, sont parmi les plus actifs dans cette recherche d'un consensus ».

Depuis 10 ans, a expliqué le représentant américain, le secrétaire au Transport Samuel Skinner, 21 explosions à bord d'appareils civils de 14 pays membres de l'OACI ont fait 867 morts et 174 blessés. Au cours des quatre dernières années, quatre actes de sabotage sur des vols internationaux ont tué 707 passagers. « Nous ne pouvons attendre six mois, un an ou trois ans pour faire face à ce problème. Il faut agir maintenant », a dit M. Skinner aux délégués.

Au cours de cette première journée des discussions qui se poursuivront aujourd'hui, le ministre Bouchard a entre autres encouragé les pays membres à se conformer comme prévu le 1er avril prochain à la norme de l'OACI sur la concordance des passagers et des bagages, une mesure qui interdit le transport de bagages non accompagnés de leurs propriétaires. « La concordance doit constituer une des premières lignes de défense contre le sabotage », a insisté M. Bouchard,

Une douzaine de pays parmi les 33 membres du Conseil de l'OACI sont représentés par des ministres à cette réunion spéciale sur les mesures de sécurité convoquée à l'initiative de la Grande-Bretagne et des États-Unis, deux pays touchés par la catastrophe du Boeing 747 de la Panam, qui s'est abattu le 21 décembre sur Lockerbie, en Écosse, en faisant 270 morts.

Le 28 décembre, a rappelé hier le secrétaire d'État aux Transports de la Grande-Bretagne, Paul Channon, les enquêteurs ont annoncé que l'appareil avait été détruit par une explosion au plastique. « Le type d'explosif utilisé démontre que nous sommes aux prises avec des terroristes internationaux très bien organisés et bien équipés, dit-il. Ce n'est pas une bombe artisanale ».

Le président du Conseil, M. Assad Kotaite, a rappelé en ouvrant le débat que l'efficacité des mesures de sécurité dépendait de leur application uniforme et universelle. « Le maillon le plus faible de la chaîne détermine l'état de la sûreté », a-t-il lancé.

Au cours de son allocution devant le Conseil, Benoît Bouchard a pour sa part évoqué le problème des coûts des mesures de sécurité, coûts difficiles à assumer pour les pays en voie de développement. Le Canada, a-t-il dit, consacrera d'ailleurs $ 10 millions d'ici 1991 à un programme d'aide financière et technique aux nations qui éprouvent des difficultés à se doter d'équipements spécialisés et à former leur personnel.

Un document de travail présenté entre autres par l'Argentine, Cuba, le Kenya, et le Pérou invite les États développés à offrir aux autres l'appui technique et économique devant leur permettre d'atteindre « un niveau approprié de sécurité ». Le représentant de l'Égypte, Ali Ziko, est allé plus loin en proposant la création d'un fonds collectif destiné à financer l'implantation de mesures de sécurité plus efficaces et auquel les pays souscriraient en fonction de leurs moyens.

Le représentant britannique y est allé de la déclaration la plus substantielle, mettant de l'avant plusieurs suggestions qu'il croit aptes à améliorer la détection des explosifs. D'abord, ne pas laisser les contraintes de temps ou de main-d'oeuvre affecter le processus de vérification manuelle et aux rayons X des bagages. Ensuite remettre en question le transport en avion d'appareils radio, ordinateurs et autres équipements électroniques qui ne peuvent facilement être inspectés en profondeur et où peuvent être dissimulées des composantes de bombes.

Au moins devrions-nous envisager de ne pas permettre leur transport avec les bagages enregistrés, exiger qu'ils soient présentés à l'inspection, et peut-être également entreposés dans les endroits les moins vulnérables des appareils, a ajouté M. Channon. Ce dernier s'est en outre dit inquiet à propos des services de courrier qui confient des bagages à des passagers.

Le représentant de la Grande-Bretagne estime de plus qu'il faut restreindre l'accès aux appareils et équipements et s'il le faut décréter des fouilles des avions sur les vols à hauts risques. Il propose aussi de revoir la construction des avions afin de réduire les possibilités de caches et faciliter les recherches de détection.

Autre proposition de M. Channon : constituer une équipe chargée d'inspecter les mesures de sécurité des aéroports, soit au hasard, soit à la demande d'un État ou même de l'Association du transport aérien international (IATA).

Le Canada s'est pour sa part rangé derrière les suggestions américaines. Comme son homologue britannique, le représentant américain plaide pour un renforcement général des mesures de sécurité, notamment en ce qui concerne l'inspection du fret, des passagers et des bagages.

Benoît Bouchard a indiqué que depuis septembre 1987, le Canada évalue la « cote sécuritaire » des personnes qui ont accès aux aéroports et aux passagers. « Le Canada invite l'OACI à étudier ces mesures et il se ferait un plaisir de partager avec elle les renseignements techniques sur le processus », a ajouté le ministre, qui s'est aussi montré favorable à l'introduction de substances témoins dans les explosifs, à l'étape de leur fabrication. Ces substances rendraient leur détection plus facile.

D'autre part, le ministre italien des Transports, Giorgio Santuz, a demandé au Conseil de se pencher sur la question de l'utilisation de vieux aéronefs. Le ministre faisait allusion à l'écrasement récent d'un vieux Boeing 707 américain aux Açores, qui a causé la mort de ses 136 passagers italiens.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bourassa

tails, se limitait strictement à l'affichage dit de sécurité. Même là, on évoquait la nécessité d'imposer des limites bien précises. Pour l'instant, on essaie d'évaluer quels pourraient être les besoins réels car il ne saurait être question de permettre sans limites une telle forme d'affichage bilingue.

L'analyse de cette hypothèse se fait surtout chez le ministre responsable du dossier linguistique, Guy Rivard, qui, avec les « organismes de la langue » et le ministère de la Justice, a la responsabilité de définir le contenu du règlement sur l'affichage dans les commerces à grande surface et les commerces franchisés.

Ce règlement n'a pas encore fait l'objet d'une rédaction formelle, mais de plus en plus il se confirme que l'on se dirige vers un règlement très limitatif, dit-on au bureau du premier ministre. Commentant des informations publiées par *La Presse*, on soumet que « l'ouverture au bilinguisme sera très étroite ».

La solution vers laquelle on se dirige s'inspire des recommandations qu'avait faites en mai dernier Léon Dion qui avait suggéré de ne permettre le bilinguisme que pour l'affichage utilitaire à l'intérieur des commerces. Sa solution valait pour tous les commerces alors qu'ici on ne l'appliquera qu'aux grands commerces, les petits étant soumis par la loi 178 à une seule restriction, soit la « nette prédominance » du français.

Ainsi, le règlement dira très probablement que dans ces grands commerces, seul l'affichage permanent, qui sert à indiquer des directions et à identifier des rayons et des produits, pourra être bilingue. Quant au reste, tout devra être unilingue français.

Les grandes surfaces et les chaînes de magasins ont toutes de nombreux moyens de faire leur publicité dans la langue de leur choix pour rejoindre leurs clients non francophones. Ils ont la télévision, la radio, les journaux et les circulaires, fait-on valoir pour justifier ce choix.

En limitant ainsi le bilinguisme à l'affichage utilitaire, le gouvernement se dispensera par ailleurs de la nécessité d'imposer des limites régionales à l'affichage bilingue comme il l'avait pensé un temps.

Ce règlement ne pourra toutefois entrer en vigueur avant plusieurs mois, probablement pas avant l'été. Bien qu'on soit assez avancé, il ne pourra être publié avant la mi-mars, indique-t-on. Il s'agira en fait d'une « pré-publication » dans la Gazette officielle à des fins de discussions publiques. Cette pré-publication doit être d'au moins 60 jours. Si le gouvernement décide de l'adopter après ce délai, un autre délai de 15 jours s'ajoutera avant qu'il n'entre en vigueur.

Le premier ministre Bourassa avait parlé du « début de la session » de l'Assemblée nationale pour la publication de ce règlement, reconnaît-on à son bureau. On précise qu'il n'entendait pas par là qu'il fallait que le 14 mars, date de reprise des travaux parlementaires, le règlement soit publié sans faute. On ajoute qu'il ne sera certainement pas publié avant cette date en raison de la manifestation qu'organise le Mouvement Québec Français le 12 mars.

Le fait que la publication du règlement, et surtout son entrée en vigueur, puisse prendre encore un certain temps ne pose aucun problème. La loi 178 telle que rédigée prévoit que tant que ce règlement pour les « grandes surfaces » et les franchises n'aura pas été adopté, c'est le statu quo. Pour les autres commerces, la loi s'applique déjà, même si la notion de « nette prédominance » du français dans l'affichage intérieur n'a pas encore été précisée.

Cette notion ne sera pas précisée par règlement, mais dans une directive à l'intention des enquêteurs de la Commission de protection de la langue française. Cette directive devra être examinée par le ministère de la Justice.

Selon la présidente de cette commission, Ludmilla de Fougerolles, la « nette prédominance » est d'abord une question d'impact visuel. « Il faut que le français frappe plus que l'autre langue », qu'il ait toujours la priorité en étant placé en haut plutôt qu'en bas, à gauche plutôt qu'à droite, que la grosseur et la couleur des lettres soient différentes. Pour cela, il n'y a pas besoin d'avoir de règlement, a-t-elle dit lors d'une entrevue mardi à l'émission *Présent*.

◆ Le PLQ

consommation des soins ne se veut aucunement un ticket modérateur, méthode que les auteurs du document écartent formellement, tout en réitérant leur appui aux principes d'universalité et de gratuité. Selon le directeur général du PLQ, il s'agit de « faire prendre conscience que les coûts du système augmentent beaucoup plus rapidement que la richesse collective et qu'à moyen ou long terme, cela ne peut que nous amener à une rupture ».

Après une analyse exhaustive du problème de « sur-utilisation et d'engorgement » des salles d'urgence des grands centres hospitaliers, les experts de la commission politique en sont venus à certain nombre d'hypothèses de solutions :

■ faire en sorte que, dans les établissements à fort achalandage, les ressources diagnostiques et les équipes de soins et d'évaluation psycho-sociale soient disponibles pendant de plus longues périodes quotidiennement et, qu'en corollaire, le nombre de lits occupés par les malades chroniques dans ces établissements soit réduit, cela pour éviter l'ouverture inconsidérée de CHCD;

■ adopter les mesures qui s'imposent pour que les urgences des hôpitaux soient réservées aux cas référés et aux malades arrivant en imbulance. À cette fin, encourager l'établissement de cliniques sans rendez-vous pour les urgences mineures disponibles 24 heures par jour, à proximité des CHCD;

■ faire en sorte que les cliniques médicales et les CLSC deviennent complémentaires dans le but d'établir une seule et véritable porte d'entrée dans le réseau et d'offrir à la population la plus grande gamme possible de services intégrés et continus hors établissement;

■ inciter les usagers à adopter un médecin de famille, dans un esprit d'humanisationn et de contuinuité de soins;

■ éduquer et sensibiliser la population sur sa capacité de prise en charge des problèmes mineurs de santé (contusions, éraflures, etc).

De ce projet de réforme du système de santé, la proposition qui a trait à la régionalisation est toutefois celle qui apparaît comme le plus important virage. À cet égard, le groupe de travail présidé par le Dr Marcel Lortie formule quelques principes de base :

— le territoire québécois devrait être divisé en plusieurs régions, comprenant chacune un DSC, un CSS et un CMOT. Le Montréal métropolitain devrait être subdivisé en une dizaine de régions et chacune d'elles devrait regrouper environ 300,000 personnes;

— ces régions devraient tendre à une certaine homogénéité et offrir des services de base accessibles sur l'ensemble du territoire québécois;

— la plus grande latitude possible devra être laissée aux régions et aux établissements quant à l'élaboration de leurs programmes et à leur financement à partir d'enveloppes régionales et locales. De plus, la structure proposée (DG régional) accélérera la prise de décision dans le processus général budgétaire. Pour faciliter cette latitude, une grande marge de manoeuvre devra être laissée aux établissements quant à la transférabilité des sommes affectées aux différents postes budgétaires;

les représentants du personnel et des usagers des établissements régionaux seront écartés des conseils d'administration, qui seront dorénavant constitués d'un directeur général, des représentants déjà élus de la population (maires, préfets, députés). Le nombre des conseils d'administration sera réduit, cela par le regroupement des établissements dans le cadre d' « ensembles de santé ».

Le conseil général, qui constitue l'instance suprême du parti entre les congrès, est composé de quelque 250 délégués des associations de comté et des régions, ainsi que des membres du comité exécutif et de l'aile parlementaire. C'est la première fois que ses délibérations portent sur le thème exclusif de la santé. Il est permis de croire que la commission politique réussira à faire endosser son projet de réforme, dont la ministre Mme Thérèse Lavoie-Roux a pris connaissance et doit s'inspirer largement dans l'élaboration des orientations qu'elle annoncera avant la reprise de la session parlementaire.

◆ Mulroney

Kenna et Filmon d'« améliorer l'accord du lac Meech » et « ne les blâmerait pas » s'ils y réussissaient tout en ne brisant pas l'unanimité de 1987.

La lettre de Brian Mulroney renvoie la balle dans le camp du Québec qui refuse toute nouvelle discussion sur la question. Les trois sujets de discussion que relève M.Mulroney — les autochtones, les droits des minorités et la prédominance de la Charte — sont en effet reliés aux cinq conditions posées par le Québec lui-même :

■ les préoccupations des autochtones découlent d'un changement à la formule d'amendement, exigé par le Québec, mais qui se trouve à réduire les chances des Territoires d'accéder au statut de province;

■ la question des droits des minorités et de la prédominance de la Charte des droits est par ailleurs soulevée par les difficultés d'interprétation de la clause sur le caractère distinct de la société québecoise.

Un fonctionnaire fédéral de haut rang précise toutefois qu'il ne faudrait pas accorder une signification trop grande aux trois exemples d'améliorations cités par le premier ministre : « M. Mulroney a dans l'esprit des questions laissées de côté au lac Meech et dont on discute beaucoup aujourd'hui, comme le droit à l'autonomie gouvernementale des autochtones, les droits des minorités et l'utilisation de la clause dérogatoire ».

De source officielle à Ottawa on confirme cependant que c'est la première fois que le premier ministre offre de rouvrir immédiatement le dossier constitutionnel, sans attendre la ratification finale de l'accord du lac Meech. Il reste cependant à voir ce que le Québec en fera.

De plus, on indique qu'en mettant sur les épaules des dissidents (McKenna et Filmon) « le fardeau de la preuve » qu'on peut « rebâtir un appui unanime autour d'un accord amélioré », Brian Mulroney veut dire que les autres premier ministres écouteront leurs collègues, mais ceux-ci ont intérêt à être convaincants pour que quiconque prenne le risque de rouvrir l'accord.

D'ailleurs, le chef du gouvernement fédéral rappelle que dans sa lettre de juillet 1986, il mettait en garde ses collègues contre la tentation « de vouloir tout entreprendre en même temps ». C'est d'ailleurs pourquoi les provinces avaient accepté de discuter uniquement des conditions au rapatriement du Québec et de remettre « à une étape ultérieure », une révision plus poussée de la Constitution.

Brian Mulroney rappelle enfin que « le mieux est parfois l'ennemi du bien » et prévient ses collègues du Nouveau-Brunswick et du Manitoba « qu'en cherchant à améliorer l'accord, ils risquent de tout faire échouer et de bloquer tout amendement futur à la Constitution ».

◆ Le dernier

publics s'étaient étendus aux villes de Zdunska Wola et de Starachowice et qu'une grève avait éclaté dans une usine textile d'Ozorkow, dans le centre du pays, ainsi que dans une filature de Bilgoraj, au sud de Varsovie.

Par ailleurs, un député indépendant polonais, Ryszard Bender a annoncé hier à ses collègues stupéfaits la renaissance du Parti du travail, formation démocrate chrétienne en léthargie depuis plus de 40 ans.

Bender, élu à la Diète en 1985, a, au milieu d'une intervention sur le budget, glissé un appel aux partisans du syndicat interdit Solidarité, les invitant à se joindre au Stronnictwo Pracy (Parti du travail).

Il a précisé que ce parti, qui avait dû suspendre ses activités en 1946 sous la pression stalinienne, ressuscitait sous la forme d'un parti d'opposition recherchant « la mise en oeuvre d'une démocratie politique complète en Pologne ».

Outre le Parti ouvrier unifié polonais (POUP), les seuls partis actuellement autorisés en Pologne sont ses alliés, le Parti démocratique et le Parti uni des paysans.

Le PT a été relancé dimanche par d'anciens dirigeants et par des membres du club politique démocrate chrétien légalement constitué en octobre dernier. L'avocat dissident Wladyslaw Sila-Nowicki, aujourd'hui membre du conseil consultatif du général Wojciech Jaruzelski, en a été nomme président provisoire.

Des dirigeants du PT ont rencontré récemment le cardinal Jozef Glemp, mais on ignore si leur initiative a l'appui de l'Église.

◆ Les versets

du roman. Selon des informations diffusées par des médias français, l'éditeur aurait été mis sous la protection de la police.

Né à Bombay en 1947 dans une riche famille musulmane, Salman Rushdie, a émigré en Grande-Bretagne à l'âge de 13 ans. Éduqué à Rugby puis à Cambridge, il a recu en 1981 le prestigieux Booker Prize pour son second roman intitulé *Les Enfants de Minuit*.

Plus de 100,000 copies des *Versets sataniques*, un récit surréaliste de la lutte entre le bien et le mal, ont déjà été vendues.

Plusieurs musulmans jugent le roman blasphématoire parce qu'il laisserait entendre que les femmes du prophète étaient des prostituées et que Mahomet ne serait pas le véritable auteur du Coran.

Les librairies montréalaises étaient inondées d'appels hier alors que des centaines de curieux cherchaient à se procurer le roman.

« Nous avons un appel toutes les deux minutes », commentait le gérant de la librairie montréalaise Paragraph.

Toutes les librairies qui ont reçu des copies du livre peu avant les Fêtes les ont écoulés au cours des dernières semaines, confirmait-on hier. L'entrepôt de Toronto a écoulé tous ses stocks et au siège social on se refusait à dire, hier, quand de nouvelles copies seraient disponibles.

Au siège social de la filiale canadienne de Viking Penguin, on se refusait à tout commentaire, même quant au nombre de copies déjà vendues au pays.

La compagnie demandait aux médias de préserver l'anonymat du porte-parole de la compagnie pour éviter d'en faire la cible de fanatiques.

La maison d'édition Viking a déclaré « beaucoup regretter la détresse causée par le roman », mais a ajouté qu'elle ne prévoyait pas le retirer du marché.

« Rushdie devrait remercier Khomeiny », commentait hier un représentant de la communauté musulmane du Québec. « Il devrait même lui donner 10 % de ses profits ».

Plusieurs voix ont commencé à s'élever hier pour dissocier la religion musulmane de la condamnation à mort proférée par le leader de la révolution islamique.

Le Conseil des imams et des mosquées, qui rassemble plusieurs dirigeants musulmans de Grande-Bretagne, a demandé hier, dans un communiqué à « tous les imams » de rappeler à leurs fidèles de « respecter les lois du Royaume-Uni ».

« Les actes de violence ou d'incitation à la violence sont une violation de la loi et peuvent entraîner des conséquences tragiques. Quelles que soient l'importance de la provocation et la profondeur de l'offense et de notre colère, nous devons nous opposer à toute action qui pourrait conduire à une violation de la loi », poursuit le communiqué.

En Égypte, où les « Versets sataniques » ont été interdits, un responsable islamique a exprimé son désaccord avec les appels a l'exécution lancés par Khomeiny. « Notre position diffère de celle de l'Iran. Le sang ne doit être versé qu'après un procès et Rushdie doit avoir la possibilité de se défendre ou de se repentir », a-t-il souligné.

À Londre, un responsable musulman qui avait fait campagne contre M. Rushdie, M. Mohamed Ebrahimsa, membre du Comité d'action aux affaires islamiques, a manifesté son désaccord avec l'ordre d'exécution : « Aucune organisation responsable ne ferait une chose pareille. Notre campagne pour faire interdire le livre a été très pacifique et continuera de l'être », a-t-il affirmé.

M. Hesham El-Essawy, président de la Société Islamique pour la promotion de la tolérance religieuse, a qualifié pour sa part la sentence de « dangereux développement qui va faire bénéficier Rushdie d'une sympathie qu'il ne mérite pas ».

À Paris, le plus haut dignitaire musulman en France, Cheikh Abbas, indiquait hier suivre « avec préoccupation et attention, les réactions ». Il ne fera connaître sa position qu'après avoir pris connaissance de l'ouvrage. « En tout état de cause, la grande Mosquée de Paris dénonce avec vigueur et d'une façon générale tout ce qui porte atteinte au caractère sacré des religions et à la sainteté des prophètes ».

Au Québec, tous les porte-parole de la communauté musulmane interrogés par LE DEVOIR se sont dissociés de l'appel à la violence lancée par l'ayatollah, rappelant que leur religion en était une de paix et de fraternité.

« Nous désapprouvons complètement les déclarations de Khomeiny », a insisté le président de l'Association pakistanaise du Québec, M. Abdur Razzad Khan, pour qui le roman de Rushdie est une « saloperie » qui devrait être interdite. M. Khan admet toutefois ne pas avoir lu le livre.

L'un des éditeurs du mensuel montréalais Apna Watan, M. Arshad Randhawa, estime pour sa part que M. Rushdie n'a « pas agi seul », qu'il s'agit d'un « complot contre l'Islam » et que M. Rusdhie devrait être « traduit en justice »

Aucune manifestation n'est actuellement prévue pour protester contre le roman. Certains groupes font toutefois circuler des pétitions et ont fait parvenir au premier ministre des lettres demandant l'interdiction du livre.

Quelques responsables musulmans, dont Mme Fatima Houda-Pépin, ont préféré ne pas commenter un livre qu'ils admettaient ne pas avoir encore lu.

Une délégation d'écrivains et d'éditeurs britanniques s'est rendue hier devant la résidence du premier ministre à Londres pour demander au gouvernement de résister aux pressions de l'ayatollah Khomeiny « au nom du droit à la liberté d'expression »

◆ Varsovie

un accord pour former un gouvernement intérimaire susceptible de remplacer le régime de Najibullah. Une liste dirigée par un fondamentaliste, Ahmad Chah, a cependant été soumise hier à leur assemblée consultative, ou Choura.

Un chef militaire a brandi la menace d'un gouvernement formé directement par les combattants de l'intérieur si les divergences entre politiciens modérés et fondamentalistes persistaient au Pakistan.

Les rebelles, qui ont exclu un assaut contre Kaboul pour éviter un bain de sang, entendent toutefois rapidement assiéger la capitale et les autres grandes villes. Le ministère soviétique des Affaires étrangères a affirmé que 30,000 moudjahiddin étaient massés ainsi dans les montagnes enneigées surplombant la capitale, mais ce chiffre est jugé très exagéré par les diplomates occidentaux.

En attendant, côté soviétique, l'heure des interrogations semble être venue, même si aucun regret, à part le souvenir des jeunes gens tombés au combat, n'a été exprimé lors de la cérémonie officielle organisée pour la fin du retrait de l'Armée rouge à Termez, ville ouzbèque proche de la frontière afghane, .

Les salles de cinéma en péril

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement devra investir entre $ 10 et $ 20 millions dans un plan d'urgence de sauvegarde des salles de cinéma, recommande le Groupe de travail sur l'exploitation des salles de cinéma dans son rapport à la ministre des Affaires culturelles Lise Bacon.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de salles de cinéma a chuté de 47 % passant de 233 à 123, note le rapport. Cette baisse a frappé toutes les régions : diminution de 108 à 67 salles à Montréal, de 40 à 22 à Québec. Il ne reste que quatre salles en Gaspésie, trois sur la Côte-Nord. D'importantes villes comme Jonquière ou l'agglomération Shawinigan-Grand'Mère n'ont plus de salle de cinéma disponible.

La diminution de presque 50 % en cinq ans du nombre de salles au Québec est beaucoup plus importante que celle enregistrée en Ontario, où seulement 10 % des 284 établissements de cinéma ont fermé leurs portes depuis 1983.

Le groupe présidé par M. Paul Gendron identifie trois raisons principales pour expliquer cette désaffection à l'endroit des salles de cinéma : la vétusté des salles elles-mêmes, les problèmes d'accès rapide aux primeurs et l'existence de nouvelles méthodes de diffusion des films comme la vidéo.

Pour faire face aux problèmes, le Groupe de travail suggère la mise en place d'un véritable programme d'urgence comprenant notamment

— la création de salles appartenant au domaine public, avec une vocation d'éducation cinématographique, pour la promotion du cinéma de répertoire ou d'avant-garde;

— un budget spécifique de $ 10 millions pour la rénovation de salles existantes et l'implantation de nouvelles salles de cinéma;

— la création d'un fonds d'aide au développement des entreprises cinématographiques. Ce fonds proviendrait d'un prélèvement sur la recette-guichet brute de toutes les salles;

— un programme spécial pour les régions mal desservies, notamment en faveur des 48 % de la population hors-Montréal qui ne possède pas une seule salle de cinéma dans un rayon de 15 km. Il s'agirait d'une aide pour l'achat d'équipements et de projecteurs et, pour la Gaspésie, d'un projet-pilote de cinébus itinérant;

— la promulgation d'un règlement fixant un délai de six mois avant la distribution d'un film par la vidéo, et un délai d'un an avant sa diffusion à la télévision, afin de permettre sa présentation exclusivement en salle pendant un certain temps.

La ministre des Affaires culturelles Lise Bacon, responsable du dossier du cinéma, a confié l'analyse du rapport Gendron à trois organismes gouvernementaux, soit l'Institut du cinéma, la Régie du cinéma et la Société de gestion des industries culturelles (SOGIC).

Rain Man part grand favori dans la course aux Oscars

BEVERLY HILLS (AFP) — Le film de Barry Levinson *Rain Man*, avec l'extraordinaire couple Dustin Hoffman et Tom Cruise, est arrivé hier en tête des nominations pour les Oscars d'Hollywood — les plus hautes récompenses du cinéma américain — qui seront remis le 29 mars prochain.

Rain Man décrit les relations entre deux frères dont l'un est autistique. C'est un voyage à travers les États-Unis, au cours duquel ils apprennent à s'aimer, ce qui n'allait pas de soi au départ. Le film a obtenu huit nominations dont celles du meilleur film, du meilleur acteur pour Dustin Hoffman — le frère autistique — et du meilleur metteur en scène.

Il précède le film tiré de l'oeuvre de l'écrivain français du 18e siècle, Pierre Choderlos de Laclos, *Les liaisons dangereuses* du Britannique Steven Frears, et *Mississippi Burning* d'Alan Parker, l'histoire très controversée d'une enquête du FBI sur l'assassinat de trois militants pour les droits civiques. Ces deux films ont obtenu sept nominations.

Tous deux concourent avec *Rain Man* pour l'Oscar du meilleur film.

The Accidental Tourist (quatre nominations) de Lawrence Kasdan, racontant l'histoire d'un auteur de guides dont le fils a été tué et qui part en voyage pour reprendre goût à l'existence, et le conte de fées *Working Girl* (six) sont également dans la course au plus prestigieux des titres.

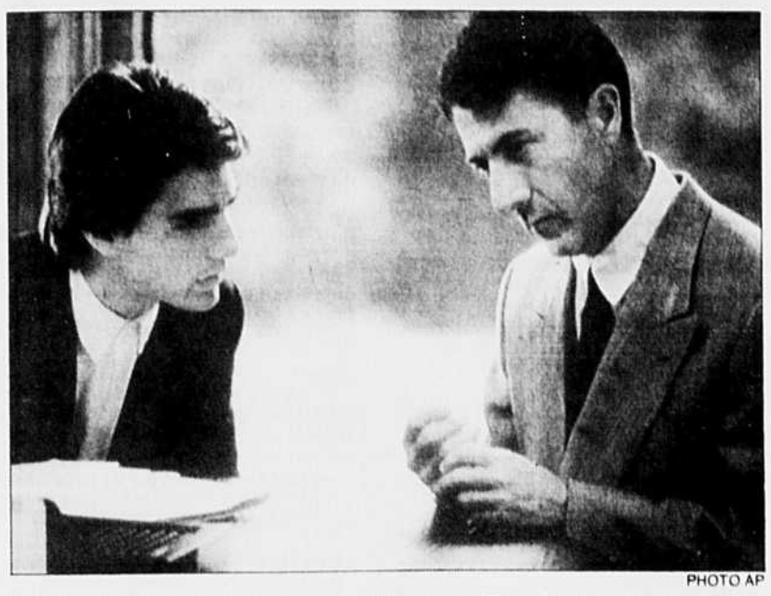

PHOTO AP

Le film de Barry Levinson, *Rain Man*, avec Tom Cruise (à gauche) et Dustin Hoffman se mérite huit nominations aux Oscars décernés le mois prochain à Hollywood.

Les portes tournantes, de Francis Mankiewicz, n'a pu atteindre le classement du meilleur film étranger devant *Hanussen* (Hongrie), *Le Maître de musique* (Belgique), *Pelle le conquérant* (Danemark), *Salaam Bombay* (Inde) et *Femmes au bord de la crise de nerfs* (Espagne).

L'actrice Sigourney Weaver a eu une surprenante double sélection pour l'Oscar de la meilleure actrice et pour celui du meilleur second rôle. Dans le premier cas, c'est son rôle dans *Gorillas in the Mist (Gorilles dans la brume)* (cinq nominations) qui lui a valu la nomination pour meilleure actrice. Elle y incarne Dian Fossey qui a consacré sa vie à lutter pour les gorilles, menacés d'extermination en Afrique.

Elle pourrait obtenir l'Oscar du second rôle féminin pour *Working Girl*, alors que l'actrice principale de ce film, Melanie Griffith, dont c'est la première nomination, rivalise avec elle pour celui de la meilleure actrice. Dans *Working Girl*, Sigourney est la patrone, et Melanie, la secrétaire.

Les actrices Glenn Close (*Liaisons dangereuses*), Jodie Foster (*The Accused*) et Meryl Streep (*A Cry in the Dark*), peuvent également rêver de l'Oscar.

Pour celui du meilleur acteur, Dustin Hoffman est confronté à Gene Hackman (*Mississippi Burning*), aux nouveaux venus dans les nominations, Tom Hanks (*Big*), Edward James Olmos (*Stand and Deliver*) et au vétéran Max von Sydow (pour son rôle dans le film danois *Pelle le conquérant*).

Le film par qui est venu le scandale, *La Dernière tentation du Christ*, a valu à Martin Scorsese d'être dans la course pour l'Oscar du meilleur metteur en scène.

Le *Tucker* de Francis Coppola n'a eu que des nominations secondaires dont celle de Martin Landau pour le meilleur second rôle. *Roger Rabbit* et ses extravagants personnages de bandes dessinées et de comics entrés dans la vraie vie, n'a été retenu que pour ses prouesses techniques.

Un nombre record de 270 films ont été visionnés par les 4,600 professionnels du cinéma qui ont sélectionné les *nominés*.

SOGIC

Que sont devenues les primes au succès ?

Nathalie Petrowski

CHAQUE ANNÉE, la fin des Rendez-vous du cinéma québécois est marquée par une distribution des prix qui n'est pas sans rappeler celui de notre enfance à la petite école. Dans les cris, les applaudissements et parfois les huées, les prix, de la critique, à la critique, les prix des divers jurés ainsi que les primes à la qualité et au succès sont remis quasi-religieusement.

Cette année pourtant, pas la moindre prime au succès à se mettre sous la dent et pas un mot de la Société générale des industries culturelles (SOGIC) qui remet cette prime de $ 50,000 aux producteurs gagnants.

L'année dernière à la même date, c'est le producteur René Malo qui recevait la prime au succès pour *Le déclin de l'empire américain*. Et cette année, la prime devait tout naturellement aller aux producteurs de *Un zoo la nuit* puisque c'est le film québécois qui l'année dernière a fait le plus d'entrées dans les salles de cinéma.

Que s'est-il donc passé ? La prime a-t-elle été abolie ou le nom de Jean-Claude Lauzon fait-il à ce point peur aux fonctionnaires qu'ils n'osent plus rien lui décerner ?

Ni l'un ni l'autre en fait. À la SOGIC, on attend encore les rapports des recettes de Cinéma Plus, les distributeurs de *Un zoo la nuit* pour pouvoir récompenser les producteurs du film. Or un litige oppose depuis plusieurs mois, producteur et distributeur du film, de sorte que le producteur de Max Films attendent encore les chiffres que le distributeur Cinéma Plus n'est pas pressé de fournir.

« Nous avons jusqu'au mois de mars pour règler l'affaire, dit Fernande Lussier de la SOGIC. »

Chez Max Films, Roger Frappier tient sensiblement le même discours : « Nous essayons d'avoir les bordereaux d'exploitation depuis plusieurs mois déjà. Nous sommes en bris de contrat avec Cinéma Plus pour des ententes non respectées. Nous avons reçu un rapport partiel le 8 février mais le dernier remontait au mois de juin. Nos chiffres sont donc très partiels et tant que nous n'aurons pas les rapports complets et détaillés, nous ne pouvons rien envoyer à la SOGIC. »

Rappelons que *Un zoo la nuit* a tenu l'affiche pendant 56 semaines consécutives dans les salles québécoises. Il y a trois mois, le distributeur Cinéma Plus, recevait de la SOGIC, sa propre prime au succès. La presque totalité du chèque de $ 109,182, émis à l'ordre de Cinéma Plus était directement relié au succès du *Zoo*, soit $ 99,788, un montant qui n'est pas sans faire grincer les dents de certains.

La moindre des choses serait donc que les producteurs du film soient eux aussi gratifiés d'une récompense. Mais selon Fernande Lussier tant que les livres ne sont pas fermés, tant que le litige n'est pas règlé, le chèque de $ 50,000 ne peut être attribué.

« Au 1er mars dit-elle, nous serons obligés de donner le chèque et de le donner à ceux qui auront fait leur travail de comptabilité. » Ce qui revient à dire que *Un zoo la nuit* pourrait fort bien être écarté de la course et un autre film récompensé. C'est à suivre . . .

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Lance et Compte.*** Le National va de défaite en défaite. Jacques Mercier veut mettre fin à la grève de Lambert, un consortium suisse songe à acheter le club. Partout, le scandale couve. R.-C. 20 h.

★ ***Démocraties.*** Différents exemples à travers le monde illustrent la participation des citoyens au processus démocratique. R.-C. 21 h.

★ ***Cotton Club.*** L'histoire d'une époque : celle des cabarets des années 20 dans le Harlem de la joie, la musique et la vie. Un beau film de Coppola avec Gregory Hines, Tom Waits et le merveilleux Cab Calloway. TQS 23 h 30.

Les Grands Ballets offriront désormais leur répertoire moderne au Maisonneuve

Les Grands Ballets canadiens

Au programme : *Jardi Tancat* de Nacho Duato. *Concerto Six Twenty-Two* de Lar Lubovitch. *Love Dracula* de James Kudelka avec les danseurs solistes Rosemary Neville, BetsyAnn Baron, et le danseur invité Sylvain Lafortune. Théâtre Maisonneuve jusqu'à samedi prochain.

Mathieu Albert

LES GRANDS Ballets canadiens (GBC) mettent actuellement à l'épreuve une nouvelle stratégie afin de dissiper la confusion persistante depuis quelques années à l'endroit de leur double image artistique.

À défaut de savoir se fixer sur une seule et unique identité culturelle, que celle-ci soit d'allégeance classique ou moderne, la compagnie a néanmoins décidé de ne plus être les deux en un même endroit.

La salle Wilfrid-Pelletier est désormais réservée aux grands travaux de résurrection des oeuvres anciennes alors que le Théâtre Maisonneuve se destine à accueillir les expéditions plus aventureuses, avec des pièces identifiées au répertoire moderne.

Concrètement, cette nouvelle stratégie vise d'abord et avant tout à attirer deux catégories de public au lieu d'un seul, et à ramener auprès de la compagnie, dans l'un ou l'autre des deux créneaux, tous ceux qui s'en étaient détournés, déclarant forfait ces dernières années devant un répertoire dominé par l'ambivalence.

Mais dorénavant les choses sont claires. Et mardi soir au Théâtre Maisonneuve, les GBC inauguraient cette nouvelle formule avec des pièces dont le style ne laissaient planer aucune équivoque; trois oeuvres issues de la jeune tradition de la danse moderne et du ballet contemporain. James Kudelka ramenait à la scène *Dracula* dans une version remaniée, alors que Lar Lubovitch et Nacho Duato inscrivaient chacun une pièce nouvelle au répertoire de la compagnie.

PHOTO MICHAEL SLOBODIAN

Les danseurs de *Love, Dracula* Rosemary Neville, BetsyAnn Baron et Sylvain Lafortune.

Le spectacle est moderne, certes, mais aussi, par un étrange revers, frappé par une légèreté infinie dont à peu près seul Nacho Duato, avec *Jardi Tancat* a réussi à échapper avec James Kudelka, dont quelques passages de son *Dracula* parviennent à évoquer le drame souterrain qui réunit le trio de ses personnages. Mais Lar Lubovitch par contre, dans une fidélité absolue à l'endroit de l'humour américain reprend à son compte tous les clichés de la drôlerie qui confond la facétie avec l'art de la subtilité.

L'oeuvre en question, intitulée *Concerto Six Twenty-Two*, réalisée en 1985, renvoie l'image aseptisée de la joie de vivre et du bonheur parfait et éternel. Le chorégraphe semble aborder le public comme si nous étions des adolescents. Son humour est miné par une frivolité indéfectible, et une attitude devant la danse qui ramène celle-ci au spectacle anodin d'un pur divertissement, une distraction.

Mais ceci dit, il faut quand même souligner l'exécution remarquable des danseurs qui, bon gré mal gré se prêtent sans réserve au jeu de la chorégraphie.

James Kudelka pour sa part, n'a pas tout à fait réussi à injecter une essence nouvelle dans la version revisitée de son drame d'épouvante, rebaptisé désormais *Love Dracula*. On sent très bien que le chorégraphe a voulu élever le récit au niveau d'une métaphore; celle d'une épreuve — traversée par Miss Lucy — qui commence dans les braises d'une sensualité compulsive pour se terminer sur la maîtrise de celle-ci. Mais les accents indispensables à une évocation nette du tourment vécu par le personnage restent insuffisamment prononcé. Il y a comme un flottement dans la définition du caractère qui jette un voile et brouille les indices de la compréhension.

Étrangement, le plaisir le plus grand que réserve la soirée se trouve placé en ouverture de rideau. Il s'agit de Jardi Tancat, une oeuvre superbe, à la fois grave et sereine dont la simplicité ingénieuse du vocabulaire traduit à merveille la vie champêtre et aride d'un peuple réuni pour l'ensemencement de la terre.

ROCK ET BLUES/chronique

Entre McDaniel et Orbison

Serge Truffaut

COMME à chaque année à l'approche du printemps, les « *records* » débarquent en trombe par paquets de dix, voire de 12. Comme à chaque année à cette époque-ci, les grands pontes de l'industrie du disque se prêtent au jeu dangereux de l'inflation en postulant que Noël étant passé depuis deux mois, les jeunes et leurs parents ont eu le temps de se refaire suffisamment les poches et qu'on peut donc inonder le marché.

Tenez-vous bien, en moins deux jours j'ai reçu *End of the Day* de The Reivers, *Mystery Girl* de Roy Orbison, *Technique* de New Order, *Prime Cuts* de Don Williams, *Oh Yes I Can* de David Crosby, *Conscience* de The Montellas, *Calm Animals* de The Fixx, *Bird Wood Cage* de The Wolfgang Press, *Earth* de Matthew Sweet etc. . .

De cette masse, évidemment il a fallu faire un choix. Et puisque tout le monde, plus précisément les revues dites spécialisées, s'épanchent en sanglotant sur le cas Roy Orbison, on a écouté son album. Ensuite, on a écouté le Crosby, parce que lui on le connaît mieux que d'autres et qu'en plus on voulait savoir ce qu'il faisait en dehors de cette galère qui s'appelle Crosby, Stills, Nash and Young.

Et puis, de ce gros paquet de vinyle on a extrait le *Rock-A-Billy-Boy* de Mel McDaniel parce que non seulement il a une allure de pas d'allure et un beau « *pick-up* » tout blanc, mais de plus il clame qu'on ne peut pas chanter le blues dans une pièce où souffle l'air conditionné.

PHOTO MARK TUCKER

Quand les « country-blueseux » décident de faire un album, où vont-ils ? À Nashville, Tennessee. C'est ce qu'a fait Mel McDaniel (notre photo) pour son disque de « *trucker* », *Rock-A-Billy-Boy*.

Bref, cette semaine notre tiercé se résume au suave Mel McDaniel, à David Crosby et à « l'archi-platte » Roy Orbison qui aurait mieux fait, n'en déplaisent à tous ceux qui ne tarissent pas d'éloges à son égard depuis qu'il est à six pieds sous terre, de s'en tenir aux *Traveling Wilburys*.

Retournons à McDaniel. Quand les « blueseux » décident d'enregistrer, ils vont à Chicago. Quand les « jazzeux » décident d'en faire autant, ils vont à New York. Et quand les « country-blueseux » décident de faire un album, où vont-ils ? À Nashville, Tennessee.

C'est dans cet endroit immortalisé par le cinéaste Robert Altman que McDaniel a embobiné son *Rock-A-Billy Boy* pour Capitol qui n'a pas grand chose à voir avec les « *tounes* » charismatiques que des fondamentalistes avaient chantées devant la caméra d'Altman.

Si on vous parle de ce film, c'est que depuis sa diffusion la musique venant de ce coin de pays souffre quelque peu des images d'épinal. Des images qui risqueraient d'obscurcir l'appréciation que l'on pourrait se faire de McDaniel et quelques autres du même acabit. Autrement dit, soyons pas snobs. Surtout qu'avec sa barbe poivre et sel, ses bottes en peau de serpent et son ventre bedonnant il ressemble quelque peu à Kenny Rogers, le grand « tarla » du « country ». Or musicalement McDaniel ressemble plus à J.-J. Cale et Ry Cooder qu'à Rogers ou Dolly Parton.

À preuve, son *You Can't Play the Blues In An Air-Conditioned Room*. Une petit blues de trois minutes qui permet à McDaniel de raconter qu'il a basardé son argent, qu'il ne joue plus au golf et qu'il s'est débarrassé de sa grosse maison de vedette parce que l'environnement n'est vraiment pas propice au blues. Musicalement, ça commence avec les guitares acoustiques à travers desquelles l'harmonica se fraye un passage et puis tout à coup ça fait « boum ». Ça frappe au bon moment et au bon endroit. C'est au coton.

Outre ce blues, McDaniel a construit de suaves petites histoires toutes aussi bien exécutées les unes que les autres. Un disque de « *trucker* » qui passe comme une lettre à la poste.

Roy Orbison est mort, c'est triste tout le monde en convient. Son dernier enregistrement — *Mystery Girl* sur Capitol — sort quelques semaines après ce froid incident et voilà qu'on nous fait le coup de l'unanimité. Pourtant, il faut bien le dire, son album est « fadasse ». Nous proposer des « *plains* » identiques à ceux que fabriquaient les Platters il y a trois siècles, c'est vraiment pas rigolo.

David Crosby est ressuscité, c'est tant mieux tout le monde en convient. Son album — *Oh Yes I Can* sur A & M — est de loin plus intéressant que celui qu'il a fait avec Stills, Nash and Young, il y a peu. C'est vrai que sa voix n'a plus les accents qu'elle avait à l'époque de *Déjà vu*, mais elle demeure, à cause des mots, une des plus lucides du moment. Et puis, musicalement les mélodies de Crosby sont toujours aussi séduisantes même si elles ne révolutionnent rien.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***The fly 2*** sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — ***Twins*** sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — ***Mississipi Burning*** sem. 7 h, 9 h 20
ASTRE IV: — ***Working Girl*** sem. 7 h, 9 h 05

BERRI I: (288-2115) — ***Les tisserands du pouvoir 1 et 2*** 2 h 30, 7 h 30
BERRI II: — ***Femmes au bord de la crise de nerfs*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: ***Mississipi brûlé*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30
BERRI IV: — ***Pin*** sem. 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 45
BERRI V: — ***Deux fils de*** sem. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Fly*** sem. 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE II: — ***Dirty Rotten Scoundrels*** sem. 7 h 10, 9 h 25

BROSSARD I: (465-5906) — ***Mississipi brûlé*** sem. 7 h, 9 h 30
BROSSARD II: ***Pin*** sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD III: ***Les tisserands du pouvoir 1 et 2*** sem. 7 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Twins*** mar. 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40, lun. mer. jeu. 7 h 30, 9 h 40.
CARREFOUR LAVAL 2: ***Ma belle-mère est une extraterrestre*** sem. 7 h 05— ***Pin*** sem. 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: ***Camille Claudel*** lun. 7 h 45, mar. 5 h 15, 8 h 30, mer. jeu. 7 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: ***Working Girl*** sem. 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: ***Mississipi brûlé*** sem. 7 h 20, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 6: ***Fly 2*** lun. 7 h 15, 9 h 30, mar. 5 h, 7 h 15, 9 h 30, mer. jeu. 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Torchsong Trilogy*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Woman on the Verge of a Nervous Break Down*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Talk Radio*** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40

CINÉMA OMEGA 1: — ***Ma belle-mère est une extraterrestre*** sem. 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** sem. 7 h 30— ***Cocktail*** sem. 9 h 30

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — ***La passerelle*** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 20

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ***Chroniques sud-africaines*** 19 h 30—***Avoir 16 ans au pays de l'Apartheid*** 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Talk Radio*** sem. 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Dangerous Liaison*** sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Twins*** sem. 7 h 05, 9 h 25
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Fly*** sem. 7 h 05, 9 h 25
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Mississipi Burning*** sem. 7 h, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Working Girl*** sem. 7 h 20, 9 h 40

CINÉMA LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***The State of Things*** 7 h.— ***Track 29*** 9 h 30

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***The Last Detail*** 18 h 35— ***Shampoo*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45
CINÉMA V - 2: ***Beaches*** tous les soirs 7 h, 9 h 35

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Another Woman*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX II: — ***Madame Sousatzka*** 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30
CINÉPLEX III: — ***Pelle le conquérant*** 1 h 15, 4 h 30, 8 h.
CINÉPLEX IV: — ***Bagdad Café*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX V: — ***Crazy Love*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX VI: — ***Crazy Love*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VII: — ***Ma belle-mère est une extraterrestre*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — ***Babette's Feast*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX IX: — ***La lectrice*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Festin de Babette*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Une autre femme*** 1 h, 3 h 05, 5 h, 7 h 10, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Itinéraire d'un enfant gâté*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Tu ne tueras point*** tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 05, 7 h, 9 h 20

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Ah! vous dirai-je maman De mère en fille*** 20 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Chouans*** mar. 2 h, 5 h 15, 8 h 15, lun. mer. jeu. 8 h.

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Camille Claudel*** lun. 7 h 45, mar. 2 h, 5 h 30, 8 h 30, mer. jeu. 7 h 45
DAUPHIN II: ***Bagdad Café*** mar. 2 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 15, lun. mer. jeu. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Fly*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Working Girl*** sem. 7 h, 9 h 20, lun. 7 h

DORVAL I: (631-8586) — ***Cousins*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 20
DORVAL II: ***Her Alibi*** sem. 7 h 10, 9 h 15
DORVAL III: ***Tap*** sem. 7 h, 9 h 30
DORVAL IV: — ***Who's Harry Crumb*** sem. 7 h, 9 h

DU PARC 1: (844-9470)— ***Cousins*** tous les soirs 6 h 50, 9 h 20
DU PARC 2: — ***Accidental Tourist*** tous les soirs 7 h, 9 h 30, mer. 9 h 30
DU PARC 3: — ***Rainman*** 6 h 45, 9 h 45

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***L'agent fait la farce*** 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
DU PLATEAU 2: — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Rainman*** tous les soirs 7 h, 9 h 45
FAIRVIEW II: — ***Three Fugitives*** sem. 7 h 20, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Twins*** 2 h 15, 4 h 45, 7 h 20, 9 h 40, mer. 2 h 15, 4 h 45, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Dangerous Liaison*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Working Girl*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20, mer. 1 h 15, 4 h.
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Working Girl*** 2 h, 4 h 30, 7 h 20, 9 h 40

GREENFIELD I: (671-6129) — ***L'agent fait la farce*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 10
GREENFIELD 2: — ***Trois fugitifs*** tous les soirs 7 h 05, 9 h 10
GREENFIELD 3: — ***Who's Harry Crumb*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***A Dream Is Alive*** mar. au dim. 14 h, 21 h.— ***En direct de l'espace*** mar. au jeu. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h. ven. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h., sam. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h., dim. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Rainman*** 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 45

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Jumeaux*** sem. 7 h, 9 h 15

LAVAL I:(688-7776) — ***Three Fugitives*** tous les soirs 7 h 30, 9 h 45
LAVAL II:— ***L'agent fait la farce*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 20
LAVAL III: — ***Jeu d'enfant*** 7 h 20, 9 h 20
LAVAL IV:— ***Deep Star Six*** tous les soirs 7 h, 9 h 10
LAVAL V:— ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45
LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Jumeaux*** sem. 7 h 05, 9 h 25
LAVAL 2000 2: ***Les tisserands du pouvoir 1 et 2*** sem. 7 h 30

LOEW'S I:(861-7437) — ***Cousins*** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 05
LOEW'S II:— ***Tap*** 1 h 40, 4 h 10, 6 h 40, 9 h 10
LOEW'S III:— ***Beaches*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05
LOEW'S IV:— ***Naked Gun*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S V:— ***Accidental Tourist*** 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: ***La lectrice*** 19 h 15— ***Dance with a Stranger*** 21 h 15— salle 2: ***La passion Béatrice*** 19 h— ***Intervista*** 21 h 30— Salle 3: ***Club des cinéphiles: Men Who Walked on Tigers' Tails*** 19 h 30

PALACE I:(866-6991) — ***Three Fugitives*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PALACE II:— ***Her Alibi*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 15
PALACE III:— ***Three Fugitives*** 12 h, 2 h 10, 4 h 20, 6 h 30, 8 h 40
PALACE IV:— ***Deep Star Six*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 15
PALACE V:— ***Tequila Sunrise*** 4 h 05, 6 h 40, 9 h 20 — ***Oliver and Company*** 12 h 30, 2 h 30
PALACE VI:— ***Who's Harry Crumb*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARADIS I: (354-3110)— ***Jumeaux*** sem. 7 h, 9 h 10
PARADIS II:— ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** sem. 9 h 20— ***Cocktail*** sem. 7 h 15
PARADIS III:— ***Cocoon 2*** sem. 7 h 15, 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856)— ***Trois fugitifs*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35
PARISIEN II:— ***La femme de mes amours*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN III:— ***Entre deux plages*** 4 h, 6 h 45, 9 h 25— ***Oliver et compagnie*** 12 h 30, 2 h 15
PARISIEN IV:— ***Jeu d'enfant*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
PARISIEN V:— ***Deep Star Six*** 12 h 20, 2 h 40, 7 h 10— ***La publicité 88*** 4 h 50, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Fly*** 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Mississipi Burning*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 40
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Pin*** 2 h 10, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 25

PLACE DU CANADA: — ***Twins*** sem. 7 h, 9 h 15, mardi aucune représentation

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Jumeaux*** sem. 7 h 30, 9 h 40
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Deux fils de*** sem. 7 h 20, 9 h 30

SAINT-DENIS II:(849-4211) — ***Jumeaux*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
SAINT-DENIS III:— ***Salaam Bombay*** 1 h 45, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***L'agent fait la farce*** 7 h 15, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***L'agent fait la farce*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 10
VERSAILLES II:— ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45
VERSAILLES III:— ***Jeu d'enfant*** 7 h 05, 9 h 05
VERSAILLES IV:— ***Her Alibi*** tous les soirs 7 h 25, 9 h 30
VERSAILLES V:— ***Trois fugitifs*** tous les soirs 7 h 05, 9 h 20
VERSAILLES VI:— ***Deep Star Six*** 7 h 10, 9 h 20.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Vic Vogel du 15 au 19 fév.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 16 fév. à 21h.30— Greg Abaté, saxophone, les 17-18 fév. à 22h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jean Beaudet, le 21 fév. à 22h.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Jazz, dim. au mar. 21h., mer. au sam. 22h.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— The Keep, les 16-17-18 fév. à 22h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du jeu. au sam. de 21h. à la fermeture— Willie Ray, chanteuse de rhythm & blues, du 1er au 25 fév., jeu. au sam. à 22h.

LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire— Spectacles, le mer. à 21h., du jeu. au sam. à compter de 21h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Marie-Perle Quintin, aux soupers du mar. au jeu. à compter de 18h.— Tous les mardis, soirée dixie land, à 22h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin de la Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Tous les jeudis, soirée dancing 40-80, le 16 fév.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Aurélie, ma soeur » de Marie Laberge, du 11 janv. au 4 mars, mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Michel Bédard Jazz Quartet, les 17-18 fév. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Jazz les ven. et sam. à 20h.30

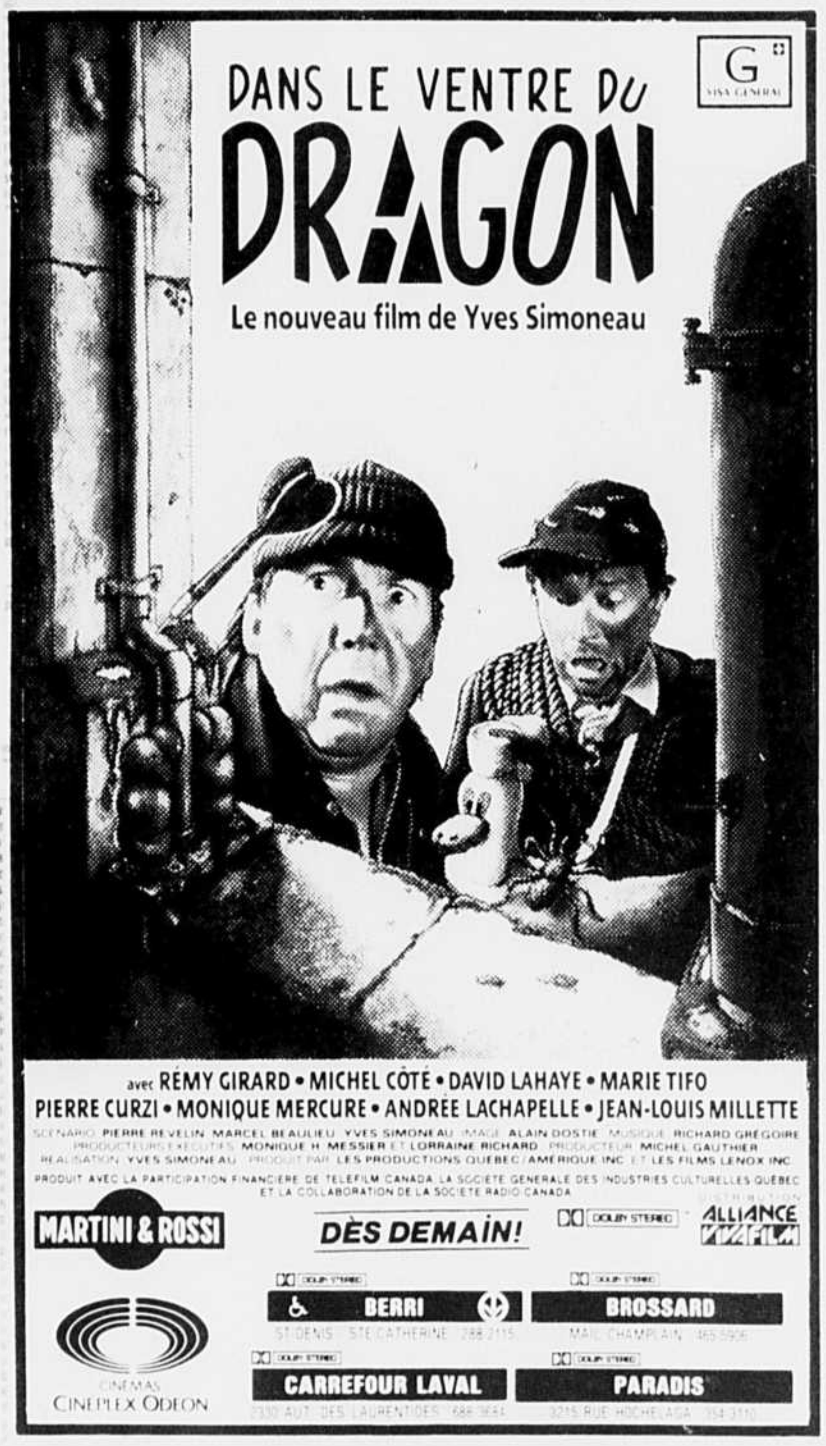

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les mar. jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, mar. jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Récital, Les Grands Interprètes, Alain Lefèvre, pianiste, le 16 fév. à 20h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

COLLÈGE MARIE-VICTORIN: 7000 boul. Marie-Victorin, Montréal-Nord— Les Grands Explorateurs présentent Le Mexique entre le Rio Grande et la Sierra Madre, avec Luc Giard, du 14 au 16 fév. mar. mer. 20h., jeu. 19h.

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal— Salle 1: Tess Imaginaire présente « La quatrième dimension » conception et m. en s. Mario Boivin, du 7 fév. au 11 mars, du mar. au sam. à 21h.— Salle 2: « Le fromager ensorcelé » contes d'Afrique et des Antilles, conception et m. en s. Catherine Guissé et Claude Moïse, du 16 au 26 fév. à 19h., les dim. matinée à 15h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— « Le grand théâtre du monde » de Jean-Pierre Ronfard, production du Nouveau Théâtre Expérimental, à compter du 10 janv., mar. au sam. à 20h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal— le groupe Massacra et le groupe Damnation, le 16 fév. à 21h.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HABITAT ST-CAMILLE: 5220 rue Charleroi, Montréal-Nord— Pierre Flynn en spectacle, le 16 fév. à 20h.30

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert à compter du 17 janv., mar. au ven. de 20h. à 01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 Côte-des-Neiges, Montréal— La dictée du Silencieux, d'Albert Brie, lue et corrigée par Jean Christian Pleau, le 16 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal— Musique Bolivienne avec le groupe Raymi, le 16 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal— Musique brésilienne-jazz, avec Paulo Ramos Band, le 16 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal— Conférence Botticelli et la définition du style florentin, avec Edouard Lachapelle, le 16 fév. à 19h.

MAISON OGILVY: Salle Tudor, Montréal— Concert de jazz, Charlie Biddle et Nelson Symonds, le 16 fév. à 17h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2696)— Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les soupers-dansants, du jeu. au dim. de 18h. à 24h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h. à 23h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Mango Stars, en vedette Sir Monty, et Mike Anthony, reggae, 16 au 18 fév. à 22h.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal— L'Ensemble vocal Tudor et la Société de Musique Contemporaine du Québec présentent « Hommage à Oliver Messiaen », dir. Patrick Wedd et Walter Boudreau, le 16 fév. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— CBC/McGill Serie: Trio Piano, le 16 fév. à 20h.

SALLE REDPATH: 3461 McTavish, Montréal— L'Orchestre de chambre de Montréal sous la dir. de Wanda Kaluzny, oeuvres de Johann et Karl Stamitz, solistes: Andrée Lehoux, basson et Dominique Perron, hautbois, le 16 fév. à 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal— Joe Bocan en spectacle, les 16-17 fév. à 20h., le 18 fév. 19h. et 22h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h.— pour renseignements: 252-8687 (fermé jusqu'au 17 fév.)

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261)— Les Grands Explorateurs présentent « Les Îles Grecques à la voile » avec Yves Griosel, du 13 au 25 fév.— sem. du 13 au 19 fév., jeu. au sam. 19h., dim. 13h.30, 16h., 20h., sem. du 20 au 25 fév. lun. au mer. 20h., jeu. au sam. 19h. et 21h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211)— « Madame Louis X1V » conception Lorraine Pintal, production de La Rallonge, du 14 mars au 8 avril

THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal (982-0740)— Danse Cité présente dans le cadre de son volet Chorégraphes les oeuvres de Tassy Teekman et Sylvain Émard, du 15 au 25 fév., relâche le lundi 20 fév.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112)— L'Art du mouvement Banque Royale, Les Grands Ballets Canadiens, le 16 fév. à 12h.— Les Feux de la danse, Les Grands Ballets Canadiens, 16 au 18 fév. à 20h.

THÉÂTRE LE MONT-ROYAL: 5210 Durocher, Montréal (843-4166)— « Noir de monde » de et avec Julie Vincent, du 14 au 25 fév. à 20h., sam. 16h. et 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Les liaisons dangeureuses » de Christopher Hampton, traduction et m. en s. Olivier Reichenbach, du 21 fév. au 18 mars, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Amours passibles d'amende » de George F. Walker, traduction Louison Danis, m. en s. Gilbert Lepage, du 20 janv. au 25 fév., les ven. et sam. à 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Les sorcières de Salem » d'Arthur Miller, m. en s. André Brassard, à compter du 22 fév., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Le lion en hiver » de James Goldman, m. en s. Danièle J. Suissa, du 25 janv. au 18 fév. et les 23-24-25 fév., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Auditorium F.C. Smith: Ensembles de Jazz de Concordia, dir. Simon Stone et Dave Clark, le 16 fév. à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B 484: Récitals de flûte, Marie Bergeron, le 16 fév. à 13h., Christiane Laflamme, 14h., Louise Webster, 15h., Annick Lessard, 16h.— Salle B 421: Récitals de piano, le 16 fév. à 19h. Renée Villemaire, 19h.45 Michael Woytiuk, 20h.30 Yves Morin

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: 1455 St-Denis, Montréal (282-8570)— Salle Alfred-Laliberté: « Colors » spectacle de Howard Richard Danse, 15 au 18 fév. à 20h.

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h; à Longueuil, Club Optimiste Jacques-Cartier (825 St-Laurent ouest), de 10 h 30 à 20 h 30, et à Anjou, Les Galeries d'Anjou (7999, boul. des Galeries d'Anjou), de 10 h à 20 h 30. 937-7761.

■

Ce soir à 20 h, la galerie Articule vous invite à une conférence de Domingo Cisneros dans le cadre de la série « L'Art qui parle ». 4060 St-Laurent, suite 106. 842-9686.

■

Ce soir à 20 h 30, conférence intitulée : *Technological Frontiers and Human Integrity*, à l'Université Concordia, salle H-110, 1455, boul. de Maisonneuve ouest. 848-2595.

■

Aujourd'hui de 15 h à 17 h, conférence de Daniel Deneffe, intitulée : *Externalités de coût, diversification et bien-être économique* à l'École des Hautes Études commerciales, salle 7041. 340-6456, bur. 7075.

■

La bibliothèque Émile-Nelligan (325, boul. Cartier, Laval-des-Rapides) vous convie à sa « matinée des cigognes roses », le vendredi 17 février à 10 h, pour les enfants de 3 à 5 ans. 662-4973.

■

Le Centre de ressourcement Laval invite les hommes à un atelier intitulé : *Devenir l'homme que je suis*, les 11 et 18 mars de 9 h à 17 h, au 235A, boul. des Prairies, Laval-des-Rapides. 668-3670.

■

L'Association des Goélands offre tous les 2e jeudis de chaque mois une rencontre pour les personnes handicapées au Centre Bel-Essor (1250, chemin du Tremblay, Longueuil) de 19 h à 22 h. 679-3078.

■

Jass Inc., club social et sportif, organise pour les personnes seules un cinéma-rencontres, tous les mardis. Rendez-vous à 18 h 30 à l'entrée de l'UQAM, en passant par le métro. Souper à 21 h 15 au Poulet Doré (340 Ste-Catherine est). 388-8727.

■

Badminton libre le soir du lundi au jeudi de 19 h à 23 h, au Centre Immaculée-Conception (4265 Papineau). 527-1256.

■

Parrainage civique de l'Est de l'Île de Montréal Inc. est à la recherche de bénévoles. 255-1054.

■

Le YMCA International offre des cours variés de danse aérobique et de conditionnement aérobique tous les jours de la semaine, matin et soir. Inscription au 5550, av. du parc. 277-3323.

■

Le groupe Concertation-Femme offre un service de consultation juridique gratuit les mercredis de 12 h à 18 h. 335-5340.

■

Le Mouvement Action-chômage de Montréal vous invite à des rencontres d'information, les mardis et jeudis à 13 h et le mercredi à 19 h. 271-4099.

■

Tous les Messier intéressés à participer à un regroupement de familles sont invités à une soirée d'information, ce soir à 19 h 30, au 1945, rue Mullins (métro Charlevoix) à Pointe-Saint-Charles. 688-2067.

■

Ce soir à 19 h 30, les grandes religions et leur influence sur les structures politiques dans les pays du tiers-monde. *Religion et politique en Afrique*, avec Aziz Fall, politicologue, au Caf'tiers (4837, av. du Parc). 270-5336.

■

Les Ami-e-s de la Terre de Montréal, organisme d'écologie socio-politique, tient ce soir une séance d'information, à 19 h 30, au 445 St-François-Xavier, 2e étage, Vieux-Montréal. 843-8585.

■

Randonnées plein air organise du ski de randonnée à St-Féréol-les-Neiges, au Parc du mont Saint-Anne, le dimanche 19 février. Réservation au 300 carré St-Louis. 843-3262.

■

Atelier *Relations hommes/femmes* à Solidarité-psychiatrie, au 1369 Beaubien. Inscription jusqu'au 17 février. 271-1653.

■

La Cité de Laval est à la recherche de sauveteurs pour son programme aquatique estival. Inscription jusqu'au 17 février à 19 h au Centre communautaire Sarto Desnoyers (1335 chemin Bord du Lac, Dorval). 633-4000.

■

Ce soir à 20 h, conférence de Raoul Wallenberg sur les droits de l'homme, à la salle Moot Court de la faculté de droit de l'Univ. McGill (3644 Peel). 398-6752.

■

Démonstration gratuite de Shiatsu Ki, le vendredi 17 février à 19 h par un maître japonais, Tetsuro Saito, au 5115 St-Denis (angle Laurier). Réserv. : 279-5024.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Cinéma « Équipe de nuit » amér. 83 avec Yvette Mimieux, Diana Canova et Arlen Dean Snyder
16.00 Félix et Ciboulette
16.25 En transit
16.30 Traboulidon
16.55 En transit
17.00 Les insolences d'une caméra
17.30 À première vue
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my Children
14.00 Eastenders
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 The Facts of Life
16.30 What's New
17.00 Video Hits
17.30 Kate and Allie
18.00 Newswatch & Sports

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.12 Devine qui vient dîner?
13.30 Hôpital Général
14.00 Aimer
14.30 La croisière s'amuse
15.30 C'est déjà demain
16.00 Les mini-stars de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore Show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Time of your life
16.30 Win, lose or draw
17.00 Family Ties
17.30 The Cosby show

15 TV5
15.00 L'Info-5
15.30 Strip-Tease
16.30 Ushuaia
17.00 Papier glacé
17.30 Bonjour, bon appétit
18.00 Récréation

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Le club des 100 watts
12.30 Rody et le petit cid
13.00 Les jeux de la vie
14.00 C'est la vie
15.00 Le marché aux images
15.30 L'indice plus
16.00 Les jeux de la vie
17.00 5 pour 1
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 La soeur volante
13.30 Jinny
14.00 La petite maison dans la prairie
15.00 Marguerite et compagnie
16.00 La fourchette d'or
16.30 Puzzle
17.00 100 limite
17.30 Le grand journal

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Bonjour docteur	Comment ça va ?	Lance et Compte III		Démocraties (documentaire)		Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport		23h20 / À première vue	23h50/Cinéma: *Otages* Am. 81 Avec Rip Torn et K. Mulgrew	
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	48 Hours		Paradise		Knots Landing		News	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		USA Today	Jeopardy	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch (1 h.)		From The Heart — A Gala On Ice (spécial)		Movie : *The Heatwave Lasted Four Days* —Can. 1974 Avec Gordon Pinsent, A. Stewart et L. Dane				The National 22h 20: The Journal		News	Newhart	Rock & Rule
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Semi-détaché	La vie des gens riches...	Au fil des jours		Les héritiers du rêve		Ad Lib		Les Nouvelles TVA / Franc parler/météo/sport		Cinéma: *Je veux vivre*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	The Campbells	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		News	Pulse	Dynasty
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	L'Info - 5	La Suisse insolite		Jeunes virtuoses	Profession : poète	Chocs		Histoires naturelles	Journal télévisé de A2	Radio-France internationale
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Autrement dit		L'indice plus	Retraite-action	Questions d'argent	Points de vue		5 pour 1	Autrement dit			
20 Musique Plus	Musique vidéo VJ: Claude Rajotte		Solidrok VJ: Paul Sarrasin		Musique vidéo VJ: Francis Bay		Rock en bulle: S. Fox	Musique vidéo / VJ: Francis Bay					
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	A Fine Romance		Dynasty		Heartbeat		News	Nightline	À communiquer
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's special	The Amateur Naturalist	Doctor Who	Hands Over Time	Realities	Speaking Out			The high-tech prescription	Realities	Question-Period Provincial	
25 Much Music	19 h / Vidéoclips			Muchwest	Pepsi Power Hour		Vidéoclips	Rockflash News (21h40)	Debbie Gibson Spotlight	Rockflash Wrap-up			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business	Hotline		Growing A Business	Mystery ! *Agatha Christie's Miss Marple* ... (dern./2)		Lovejoy		Movie: *Meet Me In St. Louis* —Am. 44 Avec Judy Garland et Margaret O'Brien		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	Coup de foudre	24 / 24	Cinéma : *Les dents de la mer* —É.-U. 1975 Avec Roy Scheider, Richard Dreyfuss et R. Shaw					Bizarre, bizarre	Le grand journal	Sports plus	Cinéma : *Cotton Club* —Am. 84 Avec Richard Gere	

LE PLEIN AIR

L'Auberge des Peupliers

Robert Choquette

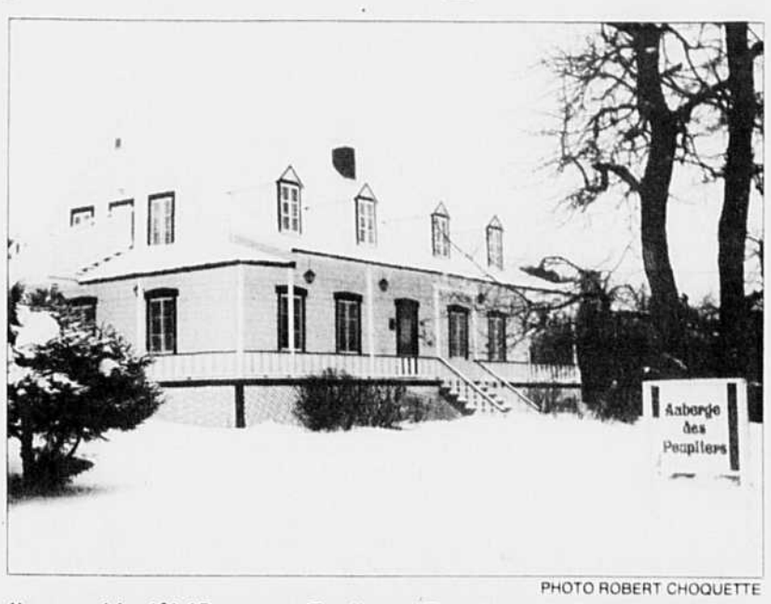

PHOTO ROBERT CHOQUETTE

Il y aura bientôt 15 ans que Ferdinand Tremblay s'est porté acquéreur de la maison ancestrale de l'Auberge des Peupliers, un établissement qu'il dirige avec Madeleine et Anne Rochette, sa soeur et sa nièce.

PEU APRÈS avoir quitté la route 138, pour enfiler le chemin local qui dessert Cap-à-l'Aigle, on aperçoit à gauche l'Auberge des Peupliers. Plus que centenaire, la solide maison canadienne au toit bien pentu est souligné d'une vaste galerie. Bien sûr, piqués ça et là sur le terrain, on remarque ces grands peupliers de Lombardie : il ne fallait pas chercher plus loin pour diriger les premiers visiteurs, il y a 50 ans, vers la Pension des Peupliers.

Il y aura bientôt 15 ans que Ferdinand Tremblay s'est porté acquéreur de la maison ancestrale. L'établissement qu'il dirige avec Madeleine et Anne Rochette, sa soeur et sa nièce, est la première véritable auberge à ouvrir ses portes dans la région de Cap-à-l'Aigle et Pointe-au-Pic. Depuis trois générations, on fait de l'hôtellerie dans la famille. Non seulement a-t-on le sens le l'accueil, mais on aime aussi s'entourer de belles choses et créer un environnement douillet.

En entrant dans l'auberge, on retrouve l'atmosphère classique des maisons d'époque, avec l'escalier qui file au deuxième, le petit salon rose à gauche et les nombreuses boiseries. Dès qu'on pénétre dans la pièce suivante, on tombe sous le charme du piano de concert, du foyer, des petites tables et des canapés qui meublent le salon ou plus exactement le bar. De jour, une grande rangée de fenêtres rend la pièce très lumineuse. En plus d'une décoration soignée qui marie bien le papier peint, les boiseries et les surfaces peintes, des toiles réalisées par des artistes locaux sont suspendues aux murs.

Le pavillon principal de l'Auberge des Peupliers est constitué de la maison ancestrale et d'annexes remarquablement intégrées à l'ensemble. Le bar et la salle à manger, qui peut recevoir 90 personnes, font partie de ces ajouts successifs. À l'étage, on trouve cinq chambres typiques des petites auberges : mobilier simple et classique, lucarnes, salle de bain complète. Le sous-sol cache une salle de réunion d'une vingtaine de place et une salle de jeu où l'on peut jouer au billard, au ping-pong et aux fléchettes. Le petit salon rose situé près de l'entrée principale est une des retraites préférées des enfants. Ils s'y retrouvent pour jouer ou regarder la télé en attentant que les parents terminent paisiblement le repas.

Dans le fond du jardin, près du terrain de tennis, s'élève le Pavillon Henri qui compte 16 chambres spacieuses et fort confortables. Il s'agit en fait d'une ancienne grange rénovée avec beaucoup de succès.

Au premier, les chambres s'ouvrent sur une grande pièce commune. On y trouve un petit salon et un espace où se réunir. Au second, les chambres sont orientées vers la mer ou la campagne. La grande terrasse sur-élevée tournée au sud doit certainement être appréciée durant les belles journées d'été. Le Pavillon Henri connait beaucoup de succès auprès de la clientèle puisqu'on y trouve aussi un bain tourbillon et un sauna.

Sur réservation, l'endroit vous appartient en exclusivité durant une courte période de temps. Certains n'hésitent pas à prendre une bouteille de champagne avec eux. On ne sait jamais, le sauna ça peut donner soif !

Les chambres du Pavillon Henri sont spacieuses, confortables, joliment décorées et meublées. D'ailleurs presque tout le mobilier de l'établissement est fabriqué par des artisans de Cap-à-l'Aigle. Chaque chambre possède un lit double, une table de travail, un divan, une commode, un téléphone, un téléviseur et une salle de bain complète. Pour ajouter à l'atmosphère feutrée de la chambre, on a recouvert le plancher d'un tapis moelleux.

L'Auberge des Peupliers a la réputation de faire de la grande cuisine. Chaque jour, le chef Dominique Truchon prépare une table d'hôte qui comporte six services. Parmi les spécialités de la maison, il faut goûter, en entrée, au paté de foie, à la merrine de poisson au pistil de safran; en plat principal, aux noix de pétoncles au coulis de poivron doux, ou à l'aile de pintade aux pommes et aux airelles. Comme dessert, l'indulgent au Cointreau compte de nombreux adeptes. Il est fait d'une meringue italienne, de crème et d'une génoise à la vanille ... le tout est parfaitement délicieux !

La table d'hôte coûte $ 27.95 par personne — on peut aussi manger à la carte. Elle est incluse dans le plan américain modifié qui s'élève, selon les chambres, de $ 60 à $ 82.50 par jour, par personne, en occupation double.

On mange bien à l'Auberge des Peupliers. La présentation des plats est impeccable, le choix est équilibré, les quantités, suffisantes et le service, courtois et discret. La carte des vins est diversifiée et complète. On trouve des bouteilles à des prix abordables, ainsi que des grands crus. En moyenne les prix s'échelonnent de $ 17.95 à $ 34.95.

L'Auberge des Peupliers est à la hauteur de sa réputation. Elle figure parmi les meilleures du Québec. Une auberge où l'on vous reçoit comme si vous étiez de la famille, c'est tout de même chouette !

Auberge des Peupliers
381, Saint-Raphaël
Cap-à-l'Aigle
G0T 1B0
Tél.: (418) 665-4423

Dans le cadre
des Grands Explorateurs

Conquérir les îles grecques en voilier

Robert Choquette

TOUS LES adeptes de la croisière à la voile rêvent un jour ou l'autre de « faire » les îles grecques à la voile. Mais voilà, on pense que c'est loin et compliqué. D'autant plus qu'il est difficile de trouver des renseignements justes à ce sujet.

Yves Griosel est un passionné de la Grèce. Depuis 26 ans, ce solide Marseillais parcourt le pays dans tous les sens. Il a déjà ramené quatre films de ses voyages. Le dernier film qu'il est venu présenter à Montréal dans le cadre de la série *Les Grands Explorateurs*, s'intitulait : *La Grèce, la vie des pêcheurs d'éponges*.

Cette fois, Yves Griosel appareille à destination des Cyclades. Il s'agit du premier regroupement d'îles qu'on atteint en quittant Le Pirée. À la voile, deux ou trois semaines suffisent pour réaliser un itinéraire des plus complets : Kea, Tinos, Mykonos, Delos, Paros, Naxos, Sifnos, Santorin, Amorgos. Sur la pellicule, 90 minutes d'un journal de bord coloré et sonore mènent les spectateurs à travers les différentes escales.

Nul besoin d'être amariné, ni d'avoir du galon pour se laisser emporter par les images et par le commentaire du cinéaste. En fait de son propre aveu, il ne s'agit pas d'un film sur la voile. « Le voilier est seulement un trait d'union commode entre chacune des îles », commente-t-il.

La conférence est présentée au Théâtre Arlequin jusqu'au 25 février, après quoi elle est à l'affiche dans trois collèges de la région montréalaise. Ils seront certainement nombreux les plaisanciers qui voudront assister à la ciné-conférence. Un signe distinctif ? Mis à part les traditionnels souliers de pont, ce sont eux qui se réjouissent le plus à la vue de la neige qui disparaît !

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de l'étoile

BRUNCH DES GASTRONOMES LE DIMANCHE

Forfaits des Neiges, en demi-pension, p.p. occ.dble. par jour: 55 $ à 65 $ selon saison

(819) 843-6521

pour rés. sans frais **1-800-567-2727**

Gino Quilico présente avec **PROMUSICA** un récital de musique de chambre, lundi le 20 février à 20h00 au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. Au programme: Mozart, Rossini, Tosti, Poulenc et Faure. Les billets sont en vente à la Place des Arts (842-0532) aux prix de 13$, 11$, 9$ (plus 1$) et 5$ étudiants. **Publi-reportage**

SMCQ TUDOR

Hommage à

Olivier Messiaen

O Sacrum convivium • Cinq rechants
Direction **Patrick Wedd**
Trois petites liturgies de la présence divine
Jean Laurendeau, ondes Martenot — **Louise Bessette**, piano — Direction **Walter Boudreau**
Ensemble vocal Tudor de Montréal — Ensemble de la SMCQ
***Quatuor pour la fin du temps*, Trio plus**

Jeudi 16 février 1989, 20h00
Salle Claude-Champagne
220, ave. Vincent-D'Indy, Outremont
MÉTRO ÉDOUARD-MONTPETIT
Billets: 20 $ — Étudiants et Âge d'or: 10 $

Société de musique contemporaine du Québec
3575, boul. Saint-Laurent, bureau 422
Montréal (Québec) H2X 2T7
Renseignements, réservations
(514) 843-9305

Ensemble vocal TUDOR de Montréal
1538, rue Sherbrooke O., bureau 412
Montréal (Québec) H3G 1L5
Renseignements, réservations
(514) 932-3376

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

Les Auberges Romantik du Québec

auberge la maison Otis — 30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boite à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur domaine skiable: Mont Ste-Anne, le Massif de Petite-Rivière, le Mont Grand-Fonds. **23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul. (418) 435-2255.**

l'auberge des falaises — Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Vue imprenable sur le fleuve. Forfaits $77.50 et plus p.pers., par jour P.A.M.
418-665-3731, 1-800-463-1568

Manoir Hovey +++++

Anciennement un domaine privé, cette auberge historique vous baigne dans une ambiance d'antan sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. Représenté dans «**COUNTRY INNS & BACK ROADS**». Cuisine innovatrice du chef Marc De Canck. Chambres avec grand confort donnant sur le lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon et balcon privé. **Sur les lieux** 35 Km de piste de ski de randonnée, balisée et entretenue, salle de jeux, pêche sur glace. **À proximité** ski alpin au Mont-Orford, tennis, squash et piscine olympique. Forfait de ski à partir de $70/p.p. par jour PAM.
Chambres toujours disponible pour Noël
1-819-842-2421 C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0

PRIX DE QUATRE DIAMANTS 1988

ESTRIE

Auberge Loft Acres Country Inn — Découvrez l'Estrie. Profitez de notre luxueux aparthôtel situé sur une ferme de 200 acres. Cuisinettes toutes équipées, foyers, climatisées, bain tourbillon (sur demande). Escapade de fin de semaine. Occ. double studio 110$ p.p. Notre restaurant est reconnu l'un des meilleurs de la région. 2 bars. 1 heure de Montréal. Près de Sutton, Knowlton, Bromont, Cowansville. Rés.: 514-263-3294, West Brome, Qc J0E 2PO.

AUBERGE MEMPHRÉ situé dans les limites de la ville de Magog. Chambres avec vue panoramique sur le lac Memphrémagog et sur le Mont Orford. Quelques unes avec bain tourbillon et balcon privé. Piscine intérieure chauffée. Golf, équitation, pêche, randonnée pédestre, ski alpin, ski de fond. Occ. double à partir de 27,50 $ par pers. P.A.M. à partir de 46,70 $ par pers. occ. double. Enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, chambre gratuite.
1007, NORD, RUE MERRY, MAGOG, J1X 2G9 **1-819-847-2222**

CENTRE DE VILLÉGIATURE CHERIBOURG:

Situé au pied du Mt-Orford, profitez de notre FORFAIT SKI-SEMAINE (5 jrs) disponible à partir de 429$ par pers. occ. dble; incluant: chambre, 2 repas-/jour, taxe et service, 5 jrs de ski avec passe interchangeable dans 4 stations de ski à proximité, après-ski avec fondue suisse à volonté ainsi que le transport fourni chaque jour au Mt-Orford. Salle à manger, bar, bistro, boutique... Libre accès au complexe sportif (piscine, bain tourb., sauna, gymnase, salle de cond.) Prix disponible pour sem. de ski en villa. Pour informations et réservations: C.P. 337, Magog, Qc J1X 3W9, 1-800-567-6132 partout au Québec ou 1-819-843-3308 frais virés acceptés hors Québec seulement.)

Auberge Ripplecove — Une auberge prestigieuse sur les rives du Lac Massawippi. Au coeur des centres de ski de l'Estrie. 25 chambres et suites dont certaines avec foyer, balcon privé et bain tourbillon. 35 Km de pistes de ski de randonné à la porte de l'auberge, patinoire éclairée et pêche sur glace. Cuisine française raffinée. 2 salles de réunions. Forfait week-end à partir de 153$ p./p. incluant 4 repas, taxes et service. ++++ TTTTR
C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0 (819) 838-4296

QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT:

Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50$ à 60$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5.
418-525-7812

MANOIR DU LAC DELAGE Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Ski de randonnée, patinoire, raquette, glissades en traîne et en tube avec remontée mécanique. Piscine intérieure et centre de conditionnement physique incluant sauna et bains tourbillons. **FORFAIT SKI** (2, 3 ou 5 jours) incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, transport et laissez-passer au centre de ski Stoneham, taxe et service inclus. **FORFAIT NEIGE** incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, accès illimité aux activités sportives, taxe et service inclus.
RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841 ou 418-848-2551

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT: A quinze minutes de Québec, sur la rive du lac Beauport. **Piscine intérieure, sauna.** Chambres avec bain tourbillon ou foyer.
— Forfait **santé** à partir de 131 $ p.p./jr occ. dble.
— Forfait **ski de fond** à partir de 65 $ p.p./jr occ. dble (180 km. de piste).
— Forfait **ski alpin** à partir de 71,50 $ p.p./jr occ. dble (Lac Beauport, Stoneham, Mont Ste-Anne). — Forfait **affaire** à partir de 72 $ p.p./jr occ. dble.
Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

CHARLEVOIX

AUBERGE LES SOURCES

Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu. ++++

Forfaits: 60$ à 70$ par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus).

8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge de montagne avec vue magnifique sur le St-Laurent, offre 27 ch. tout confort, fine cuisine, salle de conférences ou de jeux, piscine int. panoramique s'ouvrant sur la terrasse extérieure, bar-détente, tennis, marelle, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeurs», «Évasion vers l'art», «Ski», «Réunion d'affaires»: (418) 435-5505, 1-800-463-5250 ou de Mtl (514) 861-2821.

LE DÉRY, confort et bonne table.

Les meilleurs prix sur forfait ski dans tout Charlevoix. 3 destinations à votre choix: **LE MASSIF, MONT STE-ANNE, GRAND-FONDS.** 3 fourchette, 3 lys. Vue panoramique. PAM souper, coucher, déjeuner, billet de ski inclus: 69 $/p.p. occ. dble.
Baie St-Paul **(418) 435-3910**

MONT STE-ANNE

HÔTEL VAL DES NEIGES: Centre de villégiature et de congrès, situé au pied du mont Sainte-Anne, 86 ch dont bain tourbillon, foyer et mezzanines, cuisine réputée, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercices, tennis, marelle, randonnée pédestre, etc. Demandez nos forfaits: «Douces vacances», «Évasion à la montagne», «Coeur à Coeur», «Réunions d'Affaires», ou «Congrès», «Ski». (418) 827-5711, 1-800-463-5250, ou de Mtl (514) 861-2821.

ILE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Sur l'île enchanteresse, 46 chambres tout confort, une cuisine exceptionnelle et une gamme d'activités: piscine intérieure, tennis, marelle, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'Isle», «Gastronomie du Cap», «Ski de randonnée», «Réunions d'affaires» ou «Congrès»: (418) 438-2711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: «RAFFINEMENT & GASTRONOMIE» Sous un même toit: chambres spacieuses, certaines avec bain tourbillon, foyer, lit à baldaquin, piscine int. sauna, appareils d'exercices. FORFAITS: ski alpin & de randonnées fin de semaine, lune de miel, Pâques. À partir de 87.50 pp occ.d. Certificat-cadeau: Offrez un séjour dans Charlevoix. RES. (418) 665-4431.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmets, classé 4 fourchetes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 195 $ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

PAYS DE L'ÉRABLE / MONTMAGNY

MANOIR DES ÉRABLES: Vivez une expérience tout simplement hors de l'ordinaire... Vivez le faste d'un séjour au Manoir des Érables... table de renom, suites et chambres luxueuses, cachet unique d'un site historique. Le Manoir vous offre à proximité plusieurs activités de loisirs et détente, forfaits disponibles. Le Manoir des Érables, 220, du Manoir Montmagny, Qué. G5V 1G5. Tél.: (418) 248-0100.

LAURENTIDES

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Découvrez le calme et la tranquilité. À 1 h de Mtl, 70 ch. Table d'hôte — Classifiée 4 fourchettes. Sports de saison. Salles de conférences, équipement audiovisuel complet. Forfait spécial sem.: 499 $ p.p. occ. d. Prox. des centres de ski. Mtl: 866-8262 — Ext. de Mtl: 1-800-567-6635. Val David: (819) 322-2020. FAX 1-819-322-6510.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582, 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

LAURENTIDES

HÔTEL L'ESTEREL: Le joyau des Laurentides à une heure de route de Montréal, portant une classification de 5 fleurs de lys, Hôtel l'Estérel est le centre de villégiature par excellence au Québec. Centre sportif et piscine intérieure, boutique de ski, programme complet d'activités. N'oubliez pas notre cuisine renommée, nos vins fins et orchestre en soirée. Tél.: (514) 228-2571. De Montréal 866-8224.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011203-88-0. SOC. INVEST. KESMAT INC. —vs— INFO ÂGE CORP. Le 27/02/89 à 10:00 heures au 609 McCaffrey, St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de INFO ÂGE CORP. saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau, stores verticaux, appareils de Compugraphe, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC (chambre civile). No: 505-02-000646-889. CAISSE POPULAIRE DE STE JULIE, demanderesse, -vs- PIERRE LIMOSI & AL., défendeurs. Le 27 février 1989 à 13:00 au domicile du défendeur, au No 580, Chemin St-Jean en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Zenith 16 po et acc., 1 calculatrice à ruban Canon P28D, plusieurs carabines et fusils (22-303-30-06), 1 scie radiale Craftsman, 10 po et acc. et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. Lemoyne, ce 14 février 1989.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC. No: 715-02-000208-883. YVES LAUZON, demandeur, -vs- DENIS LAVALLÉE RÉNOVATION, CONSTRUCTION, défenderesse. Le 1er mars 1989 à 10:00 heures au domicile et place d'affaires de la défenderesse, au No 93, 90e avenue en la cité de Ville LaSalle, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion pick-up Chevrolet 1986, série 26CDC14C361220184, licence Qc 89 F 892-869 (avec mag wheel et boite en fibre de verre), 1 téléphone cellulaire, 1 tv couleur 20" Magnavox, 1 génératrice Briggs-Straton 5 hp, 1 vidéo VHS Mitshubishi. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Ste-Agathe, le 17 février 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC. No: 500-02-035232-888. GIUSEPPE DI GIORGIO, demandeur, -vs- DIVISION GROUPE TECHNIQUE INC., défenderesse. Le 25 février 1989 à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 6126 rue Jean-Talon est, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Dodge Omni, couleur blanc, imm.: EC-4501-3/89, no série 1B3B718C6GD247787, 1 radio portative Pulser AM/FM, 2 télécouleurs Candle 20" avec acc et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIETRO MACERA, huissier, 397-9277. Montréal, le 14 février 1989.

Province de Québec, District de Joliette, COUR DU QUÉBEC. No: 730-32-000322-888. RAFFAELLA NACCARATO, demanderesse, -vs- DENIS BEAUCHAMPS, défendeur. Le 27 février 1989 à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No 108, rue Sigouin app. 2, en la cité de Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 fontaine à eau Addi, 1 divan, 1 fauteuil en tissu, 1 téléviseur couleur 18 pouces Panasonic, 1 système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. BÉLANGER, BÉLANGER & ASS., C.P. 454, Joliette. J6E 3Z9. Montréal, le 10 février 1989.

Province de Québec, District de Joliette, COUR DU QUÉBEC. No: 705-02-000140-897. ALFRED ALDER, demandeur, -vs- LINDA ST-PIERRE, défenderesse. Le 28 février 1989 à 14:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 14255, rue Gouin ouest, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Datsun Micra 1984 grise. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL BROSSEAU, huissier, 759-5556. BÉLANGER, BÉLANGER & ASS., C.P. 454, Joliette. J6E 3Z9. Montréal, le 10 février 1989.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-008165-872. JOEL KING & ALS —vs— GÉRARD SIMARD. Le 27/02/89 à 13:00 heures au 1191 Soucy, St-Hubert, district de Longueuil seront vendus les biens et effets de GÉRARD SIMARD, savoir: 1 table de billard et access., 1 TV couleur 26", 1 Nintendo, 1 vidéo, 1 B.B.Q. au gaz, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 14/02/89.

Qc, District de Longueuil. No: 505-02-000219-885. PAYETTE & SIMMS INC. —vs— TONY FERNANDEZ & ALS. Le 27/02/89 à 14:00 heures au 1855 du Havre #216C, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de MEDIA PHILIPPINE CAN. & TONY FERNANDEZ, savoir: 1 TV couleur 20" de marque Sony, 1 vidéo, 1 système de son complet, 1 jeu Nintendo, 1 répondeur, meubles et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 14/02/89.

Qc, District de Beauharnois. No: 760-02-001138-887. CRÉDIT CHRYSLER CANADA LIMITÉE —vs— NORMAND BORDUAS. Le 27/02/89 à 14:00 heures au 29 Brébeuf, Châteauguay, district de Beauharnois seront vendus les biens et effets de NORMAND BORDUAS, savoir: 1 véhicule de marque Ford modèle Escort 1985 N/S: 1FABP043-FW65475, 1 véhicule de marque Dodge modèle 600 1986 N/S: 1B3-BE36K7GC185064, meubles et art. divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 14/02/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-006590-868. PHIL DIONNE & MIKE DIONNE —vs— PIERRE BÉRARD. Le 28/02/89 à 12:00 heures au 8926 Marie-Victorin, St-Laurent du Fleuve, district de Richelieu seront vendus les biens et effets de PIERRE BÉRARD, savoir: 1 véhicule de marque Toyota portant la plaque #76M212, 1 véhicule de marque Chrysler modèle New Yorker portant la plque #154 869, meubles et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 14/02/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-038172-867. U.A.P. —vs— JEAN-CLAUDE BERGERON. Le 27/02/89 à 12:00 heures au 7815 Niagara #2, Brossard, district de Longueuil seront vendus les biens et effets de JEAN-CLAUDE BERGERON, savoir: 1 vidéo, 1 TV couleur 26", 1 système de son complet, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 14/02/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-011150-879. LISE DESROSIERS —vs— 120984 CANADA INC. Le 28/02/89 à 12:00 heures au 370 Jean-Talon Est, #300, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de 120984 CANADA INC. (PROMOTION CINÉ-MODE), savoir: 1 TV couleur 20", 1 meuble vidéo, 1 classeur, 1 TV couleur, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 14/02/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-004235-877. CIFUENTES CARLOS —vs— LEUCI GIOVANNI & AL. Le 28/02/89 à 13:00 heures au 6746 de Gaspé, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de THI KIM XUAN TRANS, savoir: 1 TV couleur 26" Moniteur, 1 vidéo, 1 meuble audio, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 14/02/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-010358-853. NADEAU, RICHARD —vs— LOGOTHETIS, GEORGE. Le 28/02/89 à 11:00 heures au 5178 Binet, Chomedey, district de Montréal seront vendus les biens et effets de GEORGE LOGOTHETIS, savoir: 1 four micro-ondes, 1 vidéo, 1 lave-vaisselle de marque Maytag, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 14/02/89.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC. No: 540-32-002155-883. MARIELLE PEPIN, demanderesse, -vs- JACQUELINE NOEL, défenderesse. Le 28 mars 1989 à 12:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 4950, A Chemin Gascon en la cité de La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Pontiac Acadian 1987 de couleur bleu, licence EUF-438 Québec. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE CERTIFIÉ ou LES DEUX BENOÎT PUSKAS, huissier, de l'ÉTUDE BOISVERT POULIOT & ASS., 328-1122. Laval, ce 14 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027215-883. Dossier 554127. CAISSE ENREGISTREUSE MÉTRO CANADA LTÉE, p. demanderesse -vs- LE CIEL BLEU DE MYCONOS INC. ET AL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 10:30 heures. Au: 1989 Autoroute Laval 440, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE CIEL BLEU DE MYCONOS INC. ET AL. saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 16 tables, 1 lot d'environ 10 autres tables, 1 lot de 4 tables à banquet, 3 bouées de sauvetage et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 457-28-5953, 457-71-4084, 166-41-5410, 457-98-5360, 456-97-4140, 880-24-4875, 455-50-9552, 456-71-5302. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- ÉRIC FOUCHER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 10:30 heures. Au: 2130, Auguste #4, Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉRIC FOUCHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 sélecteur de canal, 1 magnétoscope RCA VHS, 1 télécouleur Sears, 1 four micro ondes, 1 humidificateur, 1 automobile de marque Pontiac Firebird 1984 de couleur rouge, immatriculé KAM3438 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC LEMAY, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 520-32-000382-887. GARY L. FREEDMAN, p. demanderesse -vs- HEIDI KERTZER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 11:00 heures. Au: 47, Merton, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HEIDI KERTZER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sanyo, 1 système de son Technics, 1 divan beige avec pouffe, 1 vidéo VHS, et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-008957-880. CLAUDE MEUNIER, p. demanderesse -vs- PARK LAIGN LTD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 10:30 heures. Au: 5925, Monkland, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARK LAIGN LTD, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de conférence noire avec 8 chaises, 1 machine à écrire IBM, 2 pupitres exécutifs, 1 lot d'environ 56 classeurs verticaux et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-007610-886. MONIQUE DION, p. demanderesse -vs- RAYMOND THIBAULT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 11:00 heures. Au: 3 Pl. Bellerive #2210, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND THIBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Sharp, 1 magnétoscope VHS, 1 magnétophone Sony, 1 récepteur AM/FM Pioneer, 1 lecteur cassette et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-012073-880. MARIE PAULE LEVERT, p. demanderesse -vs- ARTHUR PROULX, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 11:30 heures. Au: 3009, 8ème avenue, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARTHUR PROULX, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Thunderbird de couleur rouge 1980, immatriculé KBX585 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-005091-881. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- ABDUS DAYYUM SHARIF, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 10:00 heures. Au: 9642, St-Michel, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ABDUS DAYYUM SHARIF, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 21", 1 bibliothèque modulaire, 1 mobilier de salon velours beige et bois et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-003456-870. CLAUDE MEUNIER, p. demanderesse -vs- LES PAVAGES SCOTT INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 11:30 heures. Au: 8939, Jean Marie Lefebvre, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES PAVAGES SCOTT INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Cadillac 1984 de couleur gris, immatriculé F961361 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No: ITA-3975-88. LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REV., ALS —vs— SUSY DE INC. Le 28/02/89 à 12:00 heures au 9675 Papineau, Suite 25, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SUSY DE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Cobra, 1 classeur noir, 1 système d'éclairage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 471-33-1350. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- PATRICK HURLBERT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 11:30 heures. Au: 3845, Adelaide, St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICK HURLBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Juliette et accs, 1 collection encyclopédie et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC LEMAY, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 457-43-3782. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- ALPHONSE B WHILHELM, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 13:00 heures. Au: 6950 Bloomfield #1, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALPHONSE B WHILHELM, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 27" Hitachi, 1 vidéo Hitachi, 1 ensemble de salon 3 mcx et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BELAND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 468-38-1362. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- ANDRÉ G. BÉLIVEAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 10:15 heures. Au: 577, Marie Rose, Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ G. BÉLIVEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Monte Carlo de couleur brune, immatriculé ANJ861 et accs, 1 télécouleur Toshiba et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 883-30-7401. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- ANDRÉ HUET, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 11:00 heures. Au: 1210, Montée Major, La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ HUET, saisis en cette cause, consistant en: 19.05.65 1 automobile de marque Pontiac 1977 Lemans de couleur noir, immatriculé KLZ389 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 469-24-9336. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- MATHEWS DEN OUDEN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 13:30 heures. Au: 5245, Cavendish, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MATHEWS DEN OUDEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Inglis, 1 télécouleur, 1 aquarium sur pied, 1 système de son Hitachi et accs, 1 piano et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 166-41-7624. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- ANTHONY BALFOUR, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 12:15 heures. Au: 5805, Côte St-Luc #2, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTHONY BALFOUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Civic 1981 de couleur argent, immatriculé PGN259 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 860-17-2876. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- SERGE GENDRON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 10:00 heures. Au: 1230, Bourdage Nord #6, St-Hyacinthe dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE GENDRON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sears 20", 1 vidéo Sylvania, 1 cablo sélecteur Jerrold et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARIO ADAM, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 185-54-7143. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- JOSEPH YVON GENDREAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 11:00 heures. Au: 7839 Centrale, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH YVON GENDREAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 24" Sanyo et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001065-887. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse, -vs- RAYMOND BOUCHER, défendeur. Le 27 février 1989, à 12:00 heures au domicile du défendeur, au No 142, 5e avenue, Lac André, en la cité de Laplaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bicyclette à exercice, 1 mini fourgonnette Dodge Caravan 1988, 1 camionnette 1978, 1 télécouleur 26 pouces RCA, 1 classeur, 1 four micro-ondes, 1 aspirateur Electrolux. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. BÉLANGER, BÉLANGER & ASS., C.P. 454, Joliette. J6E 3Z9. Montréal, le 10 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006255-88-7. BANQUE COMMERC. CANADIENNE IMP. —vs— MICHEL SÉGUIN. Le 28/02/89 à 13:00 heures au 1600 Norman, Ville St-Pierre, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL SÉGUIN saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Nissan 1987. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 14ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 540-27-001778-87-5. LE PERCEPTEUR DES AMENDES —vs— GABRIEL BITTON. Le 28/02/89 à 10:00 heures au 11 Place Harland, Hampstead, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GABRIEL BITTON saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zénith, 1 vidéo cassette Zénith. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033435-889. Dossier CT442505. LIBERO VENDITTELLI, p. demanderesse -vs- ZEENAT INDUSTRIES INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 10:00 heures. Au: 117 Gun, Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZEENAT INDUSTRIES INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre métal, 3 chaises droites, 1 étagère en bois, 1 lot d'environ 59 boites de revêtement ceramico, 1 compresseur à air et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002930-894. PATRICK LAM, p. demanderesse -vs- EUNICE BURKE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 11:00 heures. Au: 1025, Hyman #101, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EUNICE BURKE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur console, 1 vidéo cassette RCA, 1 four micro ondes, 1 système de son Sharp, 1 balayeuse Filter Queen, 1 balance digitale et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032011-889. DOMON LTÉE, p. demanderesse -vs- SERGE VENNE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 13:00 heures. Au: 8620, Jean Brillon #103, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE VENNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 guitare électrique avec ampli et pied et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031037-885. Dossier 554-138. CAISSES ENREGISTREUSES MÉTRO CANADA LTÉE, p. demanderesse -vs- 156556 CANADA INC. M. CLAUDIO CHIAVATTI, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 12:00 heures. Au: 5096, Cadillac, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 156556 CANADA INC. ET AL, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur console, 1 télécouleur Zénith, 1 mobilier de salle à diner et accs, 1 télécouleur et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012713-887. Dossier P. Desforges. LE SOUS-MINISTRE DU QUÉBEC, p. demanderesse -vs- JOSEPH MARTINEAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 10:30 heures. Au: 106, Brosseau, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH MARTINEAU a/s BUFFET IRENE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevy Van de couleur rouge, immatriculé FZD3761 et accs, 1 four micro ondes et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 881-50-0981, 881-89-3633. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- MILTIADIS A. BOUGOULIAS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 12:00 heures. Au: 5475 Royal Mount #126, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MILTIADIS A. BOUGOULIAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 jeep Cheroke de couleur rouge 1988 4 portes, immatriculé CUB831 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BELAND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 452-73-2700, 461-81-9002. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- GUILLAUME GEORGE MICHAEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 11:15 heures. Au: 4940, Rosedale, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUILLAUME GEORGE MICHAEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA, 1 vidéo VHS, 1 système de son Marantz et accs, 1 petit orgue de bois et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 864-71-3754, 455-67-1860. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- JOHN DI ADDESSO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 10:00 heures. Au: 8854, 13ème avenue, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN DI ADDESSO, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Zénith, 1 chaise en rotin, 1 tuner Akai, 1 cassette Deck, 1 distributrice Water Bar, 1 haut-parleurs et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN FRANÇOIS LEGRIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 882606023 — 882606012. VILLE DE MONTRÉAL —vs— SOOSAIPILLAI JAMES. Le 28/02/89 à 11:00 heures au 4855 Côte St. Catherine, app. 15, Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SOOSAIPILLAI JAMES saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Hitachi, 1 vidéo Panasonic. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 469773253. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LACHAPELLE STÉPHANE. Le 28/02/89 à 12:30 heures au 493 Richome, 1 Repentigny, J6A 7A8 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LACHAPELLE STÉPHANE saisis en cette cause, consistant en: articles ménagers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 480247600 — 183964126. VILLE DE MONTRÉAL —vs— PUR SANG D EUROPE ENR. Le 27/02/89 à 13:30 heures au 1678 chemin du Tremblay, Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PUR SANG D EUROPE ENR. saisis en cette cause, consistant en: 1 chambre froide Général et acc., 2 congélateurs beige. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-039471-88-8. COMM. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL —vs— DENIS MILLETTE. Le 28/02/89 à 10:30 heures au 136, 6e Avenue, Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS MILLETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque "Chevrolet" 1987. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-32-010392-87-8. JEAN-PIERRE GADBOIS —vs— 120984 CANADA INC. Le 28/02/89 à 11:00 heures au 370 Est, Jean-Talon, Bureau 300, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 120984 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur "Sanyo" avec accessoires et meuble, 1 vidéo cassettes VHS "RCA" avec accessoires, 1 système de sons am/fm stéréo "Solid State" avec accessoires, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-009625-88-2. AGATHE TOUGAS —vs— RICHARD PELLETIER. Le 27/02/89 à 12:30 heures au 8135 Langelier, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD PELLETIER saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur de marque GMC modèle C15 (Pick-Up). Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-32-000870-89-1. COLETTE ANGERS —vs— GÉRALD DEMERS. Le 28/02/89 à 10:00 heures au 7812 Outremont, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRALD DEMERS saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes de marque "Général Électric" avec accessoires, 1 T.V. couleur "Super Tube" avec accessoires, 1 sofa 3 places, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-32-008167-88-6. JEAN LUC MONTREUIL —vs— ALMA HUARD. Le 28/02/89 à 12:30 heures au 2215 Hogan, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALMA HUARD saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Électrohome, 1 jeu TV vidéo Sega, 1 lave-vaisselle Général Électrique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-32-001616-88-9. NORMAND DUVAL —vs— REVA FLEX BAKER. Le 28/02/89 à 10:30 heures au 839 rue Devonshire, Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de REVA FLEX BAKER saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à diner, 1 four micro-ondes Litton Moffat Génération II, 1 T.V. couleur Baycrest avec accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-029516-87-4. MATÉRIAUX DE CONST. D'AGOSTINO INC. —vs— CHRIS ROLLINS. Le 27/02/89 à 12:00 heures au 2100 rue Claremount, app. 3, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRIS ROLLINS saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Chevy Van 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-021754-87-9. CRÉDIT TRANS-CANADA LTÉE —vs— MANON BEAULIEU. Le 28/02/89 à 10:00 heures au 1946 de Tripoli, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MANON BEAULIEU saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse électrique Filter Queen et acc., 1 congélateur horizontale G.E. blanc, 1 vidéo Citizen VHS et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 14ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-035220-88-3. BANQUE DE MONTRÉAL —vs— MICHÈLE POIRIER PAYETTE. Le 01/03/89 à 10:00 heures au 1478 rue Serre, LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHÈLE POIRIER PAYETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Hyundai Pony 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-005842-87-2. BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE —vs— JOE RANAUDO. Le 28/02/89 à 13:30 heures au 2015 rue Maricourt, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOE RANAUDO saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Toshiba et contrôle, 1 bar sur roue, 1 système de son Électrophonic et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-000213-80-2. HASMIG KOOLADJIAN —vs— ALFRED SEILER. Le 20/03/89 à 10:00 heures au 1700 Dumas, Vimont, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALFRED SEILER saisis en cette cause, consistant en: 40,000 action capitale au nom de ALFRED SEILER de la compagnie Usinage A.S. Limited. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC. No: 700-02-000521-881. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse, -vs- LES COUVREURS PELLETIER PELLETIER INC., défenderesse. Le 28 février 1989 à 12:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 5351 Chemin Le François en la cité de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC 1979 5 tonnes à essence, 1 scie à ciment Sthil. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. BÉLANGER, BÉLANGER & ASS., C.P. 454, Joliette. J6E 3Z9. Montréal, le 10 février 1989.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-035075-881. LES PISCINES & ABRIS TEMPO INC. —vs— CAROLE VILLENEUVE. Le 28/02/89 à 11:30 heures au 518 Jacques, Fabreville, district de Montréal seront vendus les biens et effets de CAROLE VILLENEUVE, savoir: 1 abri d'auto Tempo et access., 1 TV couleur 26", 1 vidéo, 1 laveuse, 1 sécheuse, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 14/02/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-012206-869. B.C.I.C. —vs— YVON VINCENT. Le 28/02/89 à 13:00 heures au 1600 Norman, Lachine, district de Montréal seront vendus les biens et effets de YVON VINCENT, savoir: 1 véhicule de marque Mercury modèle Lynx 1986 N/S: 1MEBP63946W638386 avec équipement et access. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN-JACQUES DECOSTE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 14/02/89.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 182-42-4325, 470-64-7251, 175-10-3541. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- SYLVAIN FRASER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 10:00 heures. Au: 3523, Grand Boulevard, St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN FRASER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc, 1 four micro ondes Beaumark, 1 télécouleur Sanyo, 1 chaine stéréophonique Hitachi et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC LEMAY, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 874-22-3910, 874-22-3906. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- JEAN COMTOIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 février 1989 à 11:00 heures. Au: 5069, Chemin Côte St-Paul, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN COMTOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Pontiac SGT de couleur rouge, immatriculé F844254 1987, 1 véhicule de marque GMC Custom De Luxe 30 de couleur noir, immatriculé FA35733 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN-PIERRE MERCIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-010271-882. CLAUDE MEUNIER, p. demanderesse -vs- RICHARD ÉDOUARD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 10:00 heures. Au: 8234, Mongeau, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD ÉDOUARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" Hitachi, 1 vidéo VHS, 1 table tournante Pioneer et accs, 1 amplificateur JVC, 1 tuner JVC et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 853-79-8853. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- ANDRÉ PLETINCKY, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 11:00 heures. Au: 422, Édouard Lafontaine, Bois des Filions, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ PLETINCKY, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Admiral, 1 téléviseur 10" Zénith, 1 radio réveil Sony et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

QC, District de Terrebonne. COUR MUNICIPALE. No: 880-01-9039. VILLE DE BOISBRIAND, p. demanderesse -vs- DANIEL POITRAS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 février 1989 à 10:00 heures. Au: 1A Jacques Cartier, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL POITRAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 égalisateur de fréquence, 1 amplificateur, 1 enregistreuse Kenwood, 1 mixer Realistic, 1 four micro ondes Kenwood et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 février 1989.

Province de Québec, District de Joliette, COUR DU QUÉBEC. No: 730-32-000175-880. PIERRE BOYER, demandeur, -vs- MIREILLE BOUCHER, défenderesse. Le 28 février 1989 à 13:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 287, rue Laberge en la cité de Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Sanyo, 1 stéréo meuble en bois, 1 divan, 1 fauteuil en tissus à carreaux, 1 télécouleur 18 pouces Sanyo. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. BÉLANGER, BÉLANGER & ASS., C.P. 454, Joliette. J6E 3Z9. Montréal, le 10 février 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011634-878. 97490 CANADA INC., demanderesse, -vs- BIJOUTERIE LA CITÉ INC., défenderesse. Le 27 février 1989 à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 5351, rue Henri Bourassa est en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: horloges Bulova, montres, colliers, verres, bracelets, chaines, boucles d'oreilles, bagues, porte-monnaie, breloques, lampes, comptoirs, caisse enregistreuse, etc... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL BROSSEAU, huissier, 759-5556. BÉLANGER, BÉLANGER & ASS., C.P. 454, Joliette. J6E 3Z9. Montréal, le 10 février 1989.

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-035170-88-0. KURT DAIGLE, — VS — 135566 CANADA INC. Le 22 février 1989 à 11:00 heures. Au: 4240 rue Hochelaga est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de 135566 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur à bière, 1 système de son et acc., 7 machines à jeux Jackspot Bonus, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 8ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-008708-88-0. LOUIS DONOLO JR. —vs— WILLIAM HALSEY. Le 28/02/89 à 11:00 heures au 14 Place Colbert, Kirkland, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILLIAM HALSEY saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Lloyd's, 3 lampes de salon, 1 causeuse en bois antique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-031646-88-3. BANQUE DE COMMERCE CAN. IMPÉRIALE —vs— GÉRARD BÉLANGER. Le 28/02/89 à 11:00 heures au 7170, 15ième Avenue, app. 3, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRARD BÉLANGER saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Dodge Colt 1983 4 cylindres couleur grise N/S: JB3BE2821DV600991 et numéro de licence: KBT-797. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-023091-83-3. BANQUE TORONTO-DOMINION —vs— REVA BAKER. Le 28/02/89 à 10:30 heures au 839 Devonshire, Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de REVA BAKER saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes, 1 compresseur "Campbell", 1 T.V. Baycrest. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-014839-88-5. AMERICAN EXPRESS CANADA INC. —vs— LIONEL J. COUTURE. Le 28/02/89 à 13:00 heures au 150 Minerve, Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LIONEL J. COUTURE saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son LXI et acc., 1 TV couleur RCA 26", 1 vidéo cassette JVC VHS, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-013056-88-7. CAISSE POP D'AUTEUIL —vs— ANDRÉ PELLERIN. Le 28/02/89 à 10:00 heures au 612 boul. Bourassa, St-Jérôme, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ PELLERIN saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Van Dodge modèle T115 Van brune no de série: 2BFK21646R758822. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-004101-89-0. ROBIN ZIMMERMAN PROPERTIES —vs— MAHMOUD HUSSEIN ET ALS. Le 28/02/89 à 10:00 heures au 2705 Modugno, app. 411, St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAHMOUD HUSSEIN saisis en cette cause, consistant en: 1 auto MBW 1984 gris, 4 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-036353-88-1. FREUDENBERG NONWOVENS INC. —vs— COTINEX INC. Le 27/02/89 à 11:00 heures au 1180 St-Antoine, S. 312, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COTINEX INC. saisis en cette cause, consistant en: 5 machines à coudre Signer, 1 machine à coudre Brother, 2 tables de travail, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 14ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-018158-88-6. MORESCO INTERNATIONAL INC. —vs— ROBERT BÉDARD. Le 28/02/89 à 13:00 heures au 5800 boul. St-Laurent, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT BÉDARD saisis en cette cause, consistant en: 1 cadre et photo, 1 miroir avec cadre, 2 extincteurs, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 14ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Longueuil. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 505-02-002813-88-3. LES ÉQUIP. DE SEC. NATIONAL INC. —vs— FIBRES VERRE ATLAS INC. Le 28/02/89 à 11:00 heures au 2755 Matte, Brossard, jou, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FIBRES VERRE ATLAS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur blanc, 2 téléphones Northern Telecom, 4 stores verticaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Trois-Rivières. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 400-02-001087-86-3. MATÉRIAUX LES RIVES INC. —vs— ÉMILIO CICIOLA. Le 27/02/89 à 11:00 heures au 110 rue Oxford, Crescent, Châteauguay, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉMILIO CICIOLA saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère en bois, 1 machine à écrire Prestige, 1 frigidaire Hotpoint, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 13ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 181562850 — 176453406 — 470399160 — 183247326 — 183604665. VILLE DE MONTRÉAL —vs— SPIRIDOULA PISCOPOU. Le 28/02/89 à 11:30 heures au 6255 North Crest, 106 Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SPIRIDOULA PISCOPOU saisis en cette cause, consistant en: 1 syst. de son Pilot, 1 guitare, 1 caméra. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Saint-Hyacinthe. COUR SUPÉRIEURE. No: 750-05-000153-87-3. REMORQUES À CHEVAUX DU QUÉBEC INC. —vs— GILLES FORGEOT ET AL. Le 28/02/89 à 12:00 heures au 8531 Provencher, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 126310 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford F-250 1984 8 cylindres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 14ième jour de février 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

AVIS PUBLICS

POUR VOS RÉSERVATIONS

COMMUNIQUER AVEC:

PIERRETTE ROUSSEAU

OU

SYLVIE LAPORTE

HEURE DE TOMBÉE:

15h30 POUR PUBLICATION 2 JOURS PLUS TARD

286-1200

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 2162-1842 Québec Inc. demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Amos, ce 31ième jour de janvier 1989.
Céline C. Brochu,
Présidente de la compagnie.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 janvier 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2532-1976 QUÉBEC INC. faisant affaires sous la raison sociale de AZUR a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7e jour de février 1989, sous le numéro 4120270.
Ce 9ième jour de février 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-12-176893-893

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT

ALEXI PIERRE,
Partie demanderesse
c.
CIVILIA DORIVAL,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à CIVILIA DORIVAL de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les tente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CAVILIA DORIVAL.
Lieu: Montréal
Date: 1 février 1989
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO.: 505-04-000122-895

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille

Francine Cyr,
demanderesse
c.
Daniel Hebert,
défendeur

ASSIGNATION

PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse, Daniel Hebert, est par la présente requise de comparaître dans un délai de TRENTE (30) jours à compter de la présente publication du présent avis. Une copie de la demande en déchéance d'autorité parentale, déclaration et avis à la pertie défenderesse a été laissée au greffe à l'intention de DANIEL HEBERT, défendeur.
Lieu: Longueuil
Date: 13 février 1989
Maurice JR. Tourangeau
Protonotaire-Adjoint C.S.
Mes. Brissette & Ass., avocats,
370, Chemin Chambly, #200, Longueuil

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO.: 505-02-000124-895

COUR DU QUÉBEC

(Chambre Civile)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT

DIANE LABONTÉ,
Partie demanderesse
c.
FERNANDEZ HERNANDEZ ET AL,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à FERNANDEZ HERNANDEZ de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 Jacques-Cartier est, à Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref de saisie avant jugement, déclaration, affidavit, procès verbal de saisie et avis 119.1 et 580.1 CPC a été remise au greffe à l'intention de FERNANDEZ HERNANDEZ.
Lieu: Longueuil
Date: 13 février 1989
MAURICE JR. TOURANGEAU
PROTONOTAIRE-ADJOINT.

AVIS DE PUBLICATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ
DANS L'AFFAIRE DE:
LA DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTÉ GRECQUE ORTHODOXE DE LA VILLE DE LAVAL ET DE LA CRÉATION À SA PLACE D'UNE NOUVELLE CORPORATION AVEC DES POUVOIRS ÉLARGIS.
AVIS est par les présentes donné que M. NICHOLAS ANISIMOFF, comptable agréé, et M. COSTAS MILONOPOULOS, entrepreneur en électricité, tous les deux résidants de la ville de Laval, respectivement Président et Secrétaire de ladite communauté, dûment autorisés par résolution des membres du conseil d'administration, ainsi que par les membres de l'Assemblée générale de ladite Communauté, présenteront une requête auprès de l'Assemblée Nationale du Québec, lors de la prochaine session pour l'adoption d'un projet de loi pour la dissolution de ladite Communauté et afin d'en créer une autre à sa place avec des pouvoirs élargis, sous le nom de «LA COMMUNAUTÉ GRECQUE ORTHODOXE DE LAVAL». Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ledit projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée Nationale du Québec.
MONTRÉAL, le 10 janvier 1989
ME EVANGELOS A. HADJIS
HADJIS & FENG
AVOCAT DES REQUÉRANTS.

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

APPEL D'OFFRES

ACHAT DE PIÈCES DE PUISARDS ET DE REGARDS D'ÉGOUTS

La Ville de Montréal-Nord recevra jusqu'à 16 h 30 le mardi 28 février 1989 des soumissions sous enveloppes cachetées adressées au bureau du greffier, 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord, pour la fourniture de pièces de puisards et de regards d'égouts pour le Service des travaux publics.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumissions au bureau du chef de la division de l'approvisionnement, monsieur Yvon Ménard, à l'Hôtel de ville de Montréal-Nord, 4243, rue de Charleroi.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la ville de Montréal-Nord ou d'un cautionnement de soumission pour un montant équivalent à 10% du prix total de la soumission.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligations d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une séance du conseil, le mardi 28 février 1989, à la salle du conseil, 11155, avenue Hébert, Montréal-Nord, à 20 heures.

Montréal-Nord
Ce 16 février 1989

LE GREFFIER
Me Hélène Simoneau

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES Nº 89-0070

FOURNITURE D'UNE FLOTTE DE 70 VÉHICULES LÉGERS ET FOURNITURE DE SERVICES COMPLETS D'ENTRETIEN À LG 1

GARANTIE DE SOUMISSION: 75 000 $

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter l'une ou quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage, local 1904
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:
2 mars 1989 à 15h30

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau des appels d'offres, téléphone (514) 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et services

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 16 février 1989

EN UN COUP D'OEIL

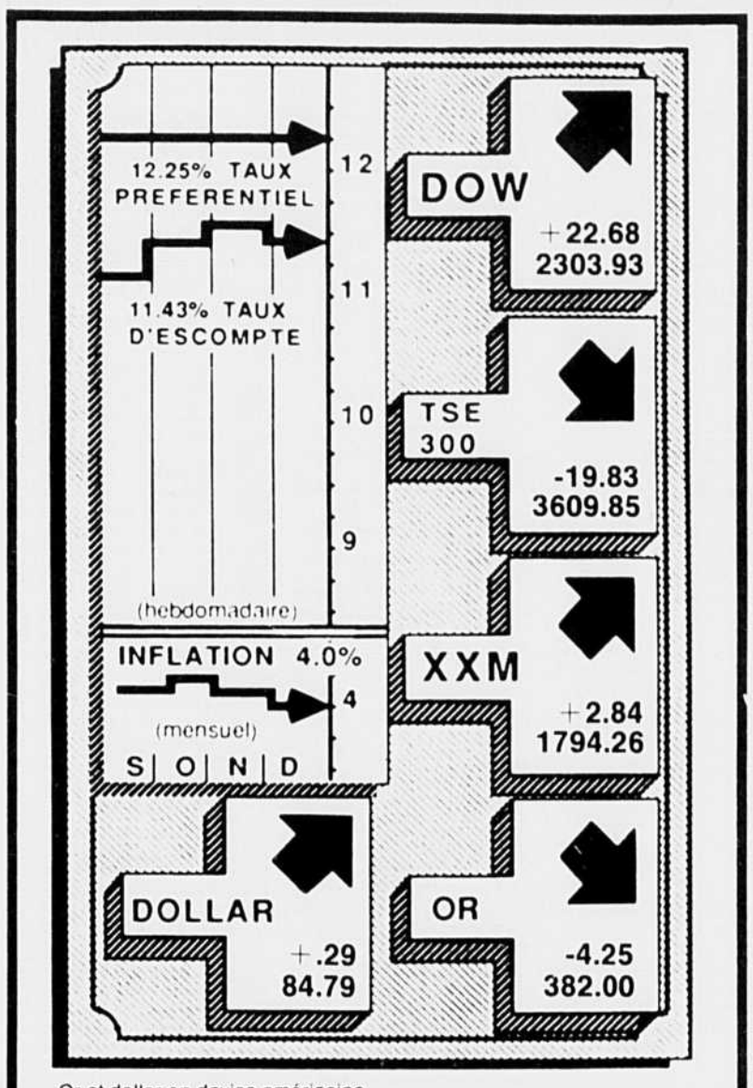

Or et dollar en devise américaine

Le Minitel ne répond plus mais Soficorp pense avoir déniché un bailleur de fonds

Robert Dutrisac

IL N'Y PAS de service au numéro que vous avez composé ; le Minitel ne répond plus. Le Centre d'excellence en télécommunications intégrées (CETI), maître-d'oeuvre de l'implantation du Minitel en Amérique du Nord, a dû mettre en veilleuse ses activités et doit faire face aux assauts de ses créanciers.

Mais l'unique actionnaire du CETI, le Groupe Soficorp, pense avoir dénicher le fameux bailleur de fonds dont il rêve depuis plus de six mois. Au cours d'un entretien hier, le président et chef de la direction du Groupe Soficorp, M. Roger Charland, envisage de repartir le CETI « sur de nouvelles bases » et s'assurer, après un faux départ, des ressources financières essentielles à un nouvel élan. « Nous en sommes arrivés à une entente de principe 'verbale' avec un bailleur de fonds qui devrait se concrétiser d'ici une semaine ou deux », a-t-il laissé savoir.

Entièrement restructurées, les activités du CETI pourraient reprendre d'ici quatre ou six semaines, selon M. Charland qui ne veut toutefois pas se menotter avec un échéancier précis. « Juste obtenir les lignes téléphoniques, ça prend quatre semaines », a-t-il expliqué. Des lignes téléphoniques, le Minitel, au Québec, n'en dispose d'aucune, une anomalie certaine pour un réseau de télématique.

Le CETI déménagera ses bureaux dans ceux de ses techniciens, à Ville Saint-Laurent. Des employés, il n'en conservera que cinq. Les coûts seront maintenus au minimum. « Notre expérience de l'implantation télématique nous fait envisager la possibilité de diminuer nos tarifs », a avancé M. Charland. Le CETI commandait $ 15 l'heure. Pour certains services, le tarif pourrait être abaissé jusqu'à $ 5 l'heure. Alex, le concurrent issu de la cuisse de Bell Canada, facture $ 18 l'heure.

Entre temps, les créanciers ordinaires de CETI se font insistants. Une trentaine de ses fournisseurs se rongent les sangs pour une somme globale de $ 450,000. « Nous comptons nous entendre avec eux. Comme ces créances ne sont pas garanties, c'est dans l'intérêt de tout le monde », a expliqué M. Charland.

Selon le financier, le CETI possède des actifs de $ 3.7 millions et une dette à long terme de $ 1.4 millions contractée auprès de TransAmerica Finance. Cette institution financière américaine détient une garantie sur l'ensemble des actifs du CETI. Tous les autres créanciers sont Gros-Jean comme devant.

En outre, quelque 4000 terminaux Minitel débranchés composent le trois quart de ces actifs. Que faire de ces terminaux qui s'empoussièreront si le réseau Minitel n'est pas opérationnel, sinon les rembarquer pour la France avec la mention : « Retour à l'expéditeur » ?

Au regard de ses liquidités, le Groupe Soficorp lui-même est quelque peu à l'étroit ; les coutures de ses fringues financières craquent. Ce groupe diversifié, qui fait autant dans le courtage des valeurs mobilières, la fabrication de meubles, les trousses diagnostiques du sida ou l'exploration gazière dans le lac Saint-Pierre, se comporte, pour la plapart de ses investissements, comme une société de capital de risque, favorisant le rendement à long terme quitte à se contenter de minces résultats à court terme. Si elle n'est pas inspirée d'une témérité aveugle, une telle attitude requiert du groupe qui l'adopte qu'il ait les reins solides. Surtout en ces temps où les sources du financement public sont taries.

Aussi, M. Charland a révélé que Soficorp entend se départir de certains de ses placements, une cession qui devrait lui rapporter quelques $ 2 millions. « Nous éliminons les 'pas bons' et nous faisons courir les plus intéressants. C'est le principe même de la diversification », a-t-il prêché.

Soficorp s'apprête à céder sa participation dans CPAD, une société d'Ottawa qui met au point un détecteur de bombes et de drogue à l'usage des aéroports. Cette société ne va nulle part. Même chose pour Soficorp Scientifique, qui tente de commercialiser une trousse diagnostique du sida, jugée désuète par les milieux spécialisés. Soficorp échangerait sa participation dans cette entreprise contre la promesse de redevances si jamais ces trousses se vendaient.

Détenue à 51 % par Soficorp, la société de produits alimentaires Gastronomie sous vide a pour sa part besoin de fonds s'élevant entre $ 350,000 à $ 750,000 afin de prendre son envol, selon M. Charland. Quant au fabricant de meubles RS Meubles, il présentera cette année des profits de $ 700,000 sur des ventes de $ 13 millions, d'évaluer M. Charland. C'est l'investissement le plus monayable du Groupe.

« Les médias parlent surtout de nos mauvais coups, et rarement de nos bons coups », fait remarquer M. Charland, citant en exemple Pétro Saint-Pierre, une compagnie d'exploration gazière. « C'est notre actif le plus rentable à court terme. Nous avons creusé deux puits cet automne ; les deux ont produit du gaz. Nous détenons des droits sur 625 km carrés et nos travaux sismiques sont très avancés. Nous avons $ 150 millions de réserves exploitables dans un an », a-t-il soutenu. Deux puits et $ 150 millions. Hum . . . on ne peut accuser M. Charland de manquer d'optimisme, ni de voir grand.

Vers une hausse des taux aujourd'hui

Jean-Pierre Legault

LA BANQUE centrale du Canada pourrait se voir forcée de hausser de façon substantielle son taux d'escompte aujourd'hui, à la suite de très fortes pressions qui se manifestent depuis une semaine dans tous les grands pays industrialisés, particulièrement en Allemagne et aux États-Unis. Chef de file de la lutte contre l'inflation la Banque du Canada n'hésitera pas à maintenir le cap et maintenir la longueur d'avance qu'elle détient à ce chapitre.

Toute hausse, même minime, du taux d'escompte entraînera nécessairement une augmentation du taux privilégié des grandes banques canadiennes qui tardent à passer à l'action en cette période de manne des REER. Et ce malgé le mince écart existant présentement entre le taux directeur de la banque centrale et le taux bancaire de base.

Déjà, les taux d'intérêt en vigueur en Europe ont repris leur inexorable hausse, mardi. Plusieurs pays anticipent une augmentation du Lombard et du taux d'escompte en Allemagne fédérale, à la suite de l'augmentation de 1.7 % des prix de gros le mois dernier — sacrilège dans ce pays si tatillon sur les hausses de prix. En rythme annuel, c'est une augmentation de 5.1 %. Bonn s'inquiète à juste titre car la hausse a progressé de 1 % en août et 2 % en septembre et octobre à 2.7 % en novembre et + 3.5 % en décembre, poussant en conséquence vers le haut les prix à la consommation.

À l'unanimité, les cambistes prévoient donc que la hausse sera inévitable aujourd'hui. D'ailleurs, les marchés réagissaient nerveusement hier.

Aux États-Unis, les pressions à la hausse augmentent à mesure que sont divulgués de nouvelles données sur la situation économique. En dépit de l'aversion avouée du président Bush pour la politique de resserrement du crédit poursuivie par la FED, M. Alan Greenspan ne s'est pas éloigné de sa route et une hausse du taux d'escompte ne saurait tarder. Depuis vendredi dernier, le loyer de l'argent au jour le jour (Fed Funds) est passé de 9.18 %, à 9.38 % en clôture, hier.

D'ailleurs, la Fed maintient la pression sur ses taux à court terme. Les « Fed Funds » touchaient, hier, 9¼% et, rappelle M. Richard Quesnel de la firme Tassé et Associés, « le marché estime que le pourcentage visé par les autorités se situe entre 9¼ % et 9⅜ % ».

D'autant plus que l'entêtement du président sur cette question force M. Greenspan à agir. Il en va de sa crédibilité aux yeux des investisseurs et de son indépendance vis-à-vis des politiciens. Il s'agit en fait du premier test du grand argentier depuis l'accession au pouvoir de la nouvelle équipe.

Hier, de nouvelles données sont venues ajouter de l'eau au moulin des tenants d'un resserrement du crédit. Le taux d'utilisation de la capacité de production a encore grimpé pour toucher, le mois dernier, 84.4 %, chiffre qui confirme que la croissance demeure très soutenue et que le risque inflationniste demeure entier. La production industrielle a augmenté de 0.3 % le mois dernier, après une hausse de 0.5 % en décembre. Pendant ce temps, le président Bush déclarait mardi au *Wall Street Journal* « ne pas juger la croissance excessive ».

Les stocks des entreprises ont progressé de 0.9 % en décembre, alors que leurs ventes ont augmenté de presque autant, soit 0.8 %. La consommation demeure très soutenue.

De plus, les importations de pétrole, dont le prix reprennent depuis quelques mois le terrain perdu, ne cessent d'augmenter (+ 20.6 % en janvier). Pendant que la production domestique chutait de 3.4 %, la demande ne cessait de s'accroître. Cette annonce a propulsé le prix du baril à la hausse. Il a touché $ 17.73 US, hier à New York. Les analystes estiment que la hausse du prix depuis le règlement du conflit Iran-Irak contribuera à accroître les pressions inflationnistes.

Ces chiffres s'ajoutent à l'augmentation de 1 % en janvier des prix du gros annoncée vendredi dernier.

Le dollar américain a connu un moment de répit, hier, après quelques jours de faiblesse. Le marché attend l'annonce demain du déficit commercial pour le mois de décembre dont la correction connait des ratés. « Le surplus commercial japonais est en hausse, ce qui fait craindre une déterioration du déficit commercial américain« , estime M. Sean Sirois, chef cambiste à la Banque Toronto-Dominion. Dans ce cas, le dollar connaîtra un autre brusque accès de faiblesse que seule une augmentation de taux pourra résorber de façon durable.

« Si les taux allemands s'appréciaient, cela précipitera une hausse du taux d'escompte américain », explique M. André Sullivan, v.-p. adjoint au change à la Banque Nationale de Paris, bureau de Montréal. Sinon, les brèches qui apparaissent dans la belle unanimité entre membres du G-7 depuis les accords du Louvre pourraient s'agandir.

Ainsi, l'unanimité sur les taux de change pourrait être compromise si Washington ne se plie pas aux politiques communes en vigueur depuis les accords du Louvre. Certains évoquent déjà la « discorde » au sein du G-7. Le Japon voudrait voir baisser le yen avant la fin de l'année fiscale pour que s'apprécient la valeur des actifs à l'étranger et l'Allemagne fédérale veut un mark ferme et des taux élevés pour contenir l'inflation. Le Canada, lui, poursuit sans coup férir, sa politique implacable de lutte à l'inflation et maintient ses taux un tantinet plus élevé que ceux en vigueur aux États-Unis.

Shell met sa raffinerie sur pilote automatique

Sylvain Blanchard

LA RAFFINERIE Shell de l'Est de Montréal fonctionnera bientôt sur pilote automatique ! Comme dans un Boeing, les opérateurs de la raffinerie superviseront prochainement sur écran cathodique l'ensemble des activités de l'usine, et corrigeront toutes anomalies en appuyant simplement sur les touches d'un clavier.

Des réacteurs jusqu'aux turbines en passant par les boulons d'étranglement, toute la machinerie sur place et les activités qu'elle génère pourront être passées au peigne fin grâce à 5 systèmes de contrôle assistés par ordinateur. Cinq systèmes qui comprendront 42 petits écrans cathodiques capables de radiographier des milliers de pieds carrés de surface.

« Ce sont nos scanners, explique Gilles Gendron, coordonnateur de la formation chez Shell. Ils permettront à nos opérateurs de déceler les problèmes de la raffinerie et toutes pertes de productivité découlant des nos installations ».

Cette révolution est en marche depuis deux mois et, déjà, l'unité de craquage catalytique et l'unité de distillation atmosphérique et sous vide, deux des huits sites de production du complexe pétrochimique, fonctionnent à partir de ces systèmes de contrôle assistés par ordinateur.

Shell croit que, d'ici septembre, trois autres sites en seront dotés, ce qui représentera 75 % de toutes les opérations de la raffinerie.

Cet important bouleversement a automatiquement entraîné la mise sur pied d'un centre de formation à l'intention des employés d'opération et d'entretien qui seront appelés à remplir ces hauts postes de responsabilité.

Ce centre a été inauguré officiellement, hier, en présence des deux députés du comté et du maire de Montréal-Est. Des dignitaires qui ont d'ailleurs pris un plaisir immodéré à se faire mitrailler par les flashes des photographes.

Shell a investi plus de $ 1 million en équipements pour former ses employés. 175 des 225 opérateurs de la raffinerie et les 25 spécialistes de l'entretien commenceront à suivre les 120 heures de formation prévues dès la semaine prochaine. Et pour une rare fois, ce ne sont pas des spécialistes venus de l'extérieur qui tiendront la baguette du professeur, mais des opérateurs déjà à l'emploi de Shell.

Lorsque tout sera mis en place, ces opérateurs et spécialistes de l'entretien se répartiront dans les huits sites de production de la compagnie et auront l'oeil sur ce qui se déroule dans 25 des 36 unités qui composent les installations de Shell à Montréal Est.

Chaussures Taurus lutte pour sa survie

Jean Chartier

LE PRÉSIDENT du conseil de la compagnie Chaussures Taurus lutte désespérément pour sauver sa firme et lui insuffler l'oxygène nécessaire à sa survie. Les Chaussures Taurus ont perdu leur chemise, soit $ 5.9 millions au cours des neuf premiers mois de l'exercice financier 1988.

La situation demeure donc désastreuse pour ce titre RÉA lancé au plus fort de l'enthousiasme boursier de 1986. Le chiffre d'affaires de cette compagnie qui manufacture notamment les chausssures de marque Hush Puppies, Kodiak et Santana frôlait les $ 100 millions à la fin de 1987, avec un profit de l'ordre de $ 1.5 million. Mais tout s'est détérioré dès le début de 1988.

Le président du conseil, M. Sol Zuckerman, a expliqué hier que sa firme s'est débarassée de ses intérêts dans une filiale portoricaine, la compagnie Saint-Crispin Shoe Corporation, et a fermé une autre filiale déficitaire à Contrecoeur, la Compagnie de la Montérégie, une petite manufacture construite en longueur et vouée à péricliter.

La filiale de Kitchener a aussi fait un tête à queue. Avec l'ancienne direction, le nombre de chaussures produites a glissé de 2700 à 1500 paires par semaine tandis que récemment, la production a été à nouveau hissée au niveau des 2900 paires. Elle atteindra 3500 paires bientôt. C'est dire qu'il y a eu changement d'appréciation du niveau de production souhaité en un laps de temps très court ; cela a évidemment nécessité de nombreuse mises à pied définitives, puis des réembauchages avec un nouveau personnel inexpérimenté. Le président du conseil a qualifié de stupide hier la décision de réduire la production.

M. Zuckerman a annoncé qu'un spécialiste des retournements de situation ayant déjà fait ses preuves notamment chez Electrohome a été recruté avec carte blanche pour procéder aux changement nécessaires. M. Zuckerman s'attend à la déclaration d'un profit dès le troisième trimestre de l'année courante. Toutefois, le niveau de la dette s'est considérablement amplifié entretemps.

L'usine d'Acton Vale a aussi connu une forte expansion en 1988, sa capacité de production ayant été portée de 30,000 à 55,000 pieds carrés. En six mois, il y a donc eu deux fermetures et deux agrandissements d'usine. Présentement, une entente de co-participation avec une firme étrangère est aussi en discussion.

Le prix de l'action des Chaussures Taurus a connu mauvaise fortune depuis l'émission d'épargne-actions voici à peine un peu plus de deux ans. Wood Gundy avait dirigé le syndicat chargé de la vente de 2.2 millions d'actions à $ 5. En 1987, le prix de l'action a monté avec tout le marché boursier à hauteur de $ 12.

Mais depuis un an, ce titre a connu une terrible dégringolade. Il ne vaut plus que 70 cents. On ne s'attend nullement à un changement pour le mieux et le président a été interrogé hier sur la possibilité qu'un important bloc d'actions soit cédé à un prix qui ne soit pas supérieur au niveau du marché.

M. Zuckerman affirme énergiquement que sa compagnie n'est pas à vendre pour $ 5 millions car la seule marque Grebb de Kitchener vaut de $ 12 à $ 13 millions pour sa seule réputation, à son avis. Il y a deux offres en cours présentement pour l'achat d'une filiale, a ajouté le président du conseil, mais la compagnie n'est pas à vendre.

L'industriel qui avait lancé Les Industries Charan voici quelques années, une autre firme qui a connu une très forte croissance puis de mauvais résultats financiers, explique son idée de lancer une compagnie dans un secteur délaissé, la chaussure, en 1985, par le défi mais il juge aujourd'hui être allé trop vite en affaires. L'ouverture des marchés aux États-Unis va aider Les Chaussures Taurus, affirme-t-il en vendeur typique.

VIE DES ENTREPRISES

Idéal Métal : baisse du bénéfice

IDÉAL MÉTAL a clos le premier trimestre, le 31 décembre 1988, avec un chiffre d'affaires de $ 33.5 millions, ce qui constitue une progression de 14 % par rapport à $ 29.2 millions pour la période correspondante en 1987. Par contre, le bénéfice net consolidé a diminué tombant de $ 1.7 million à $ 1.4 million. Le fléchissement du bénéfice résulte de la fermeture plus longue que d'habitude durant les fêtes de fin d'année de toutes les installations de l'industrie, ce qui a entraîné une baisse sous la normale des livraisons de métal en décembre, explique Jacques Daccord, grand patron de la compagnie. En revanche, souligne-t-il, les ventes en janvier ont été excellentes, établissant un record mensuel de $ 13.6 millions.

Celanese licencie en Ontario

CELANESE Canada congédie 108 employés de son usine de Millhaven trois mois à peine après avoir accordé à la totalité de son personnel un boni de $ 1,000 à la suite de bénéfices records. La direction de la compagnie a fait savoir, mardi, à ses employés que la section de l'usine de Millhaven produisant des tissus servant à la confection de vêtements sera fermée dans les tout prochains mois. Deux autres sections principales de l'usine de Millhaven qui fabriquent des fibres et des textiles destinés aux secteurs industriel et au commercial ne seront pas touchées par la fermeture. L'usine compte 765 travailleurs. Le directeur des relations publiques de Celanese Canada, M. George Lambert, a de son côté expliqué que la décision de la compagnie est la conséquence directe de la fermeture d'une usine aux Etats-Unis ayant entraîné une réduction de l'arrivée de matières premières à l'usine de Millhaven, située à 25 kilomètres à l'ouest de Kingston.

MONDE DE LA FINANCE

Sun Life a un profit de $ 589 millions

LA CÉLÈBRE compagnie qui eut longtemps son siège social au Square Dominion à Montréal a obtenu un bénéfice net de $ 589 millions en 1988. Tout baigne dans l'huile pour la grande compagnie qui annonca son déménagement à Toronto le 2 janvier 1977. L'augmentation représente 27 % sur les $ 462 millions de 1987. Les capitaux représentés par les nouvelles souscriptions d'assurance-vie se sont accrus de 83 %. Une part importante de cette progression est attribuable à la poursuite de l'expansion de la compagnie dans le domaine de la réassurance. Les affaires de la Sun Life au Royaume-Uni ont aussi enregistré une très forte croissance. La compagnie, qui est le deuxième assureur groupe en importance dans ce pays, continue à y accroître sa part du marché. Le portefeuille d'assurance-vie a franchi la marque des 200 milliards de dollars; il s'établit à $ 202.4 milliards, soit une hausse de 16 %. L'actif total gére par la Sun Life, en progression de 9 %, atteint $ 49 milliards; de ce chiffre, 23,2 milliards de dollars représentent l'actif propre de la compagnie et la difference est constituée principalement de l'actif des fonds de placement géres par ses filiales.

Dominion Sec cherche pour Norcast

LA PRINCIPALE firme de courtage canadienne RBC Dominion Securities cherche un achateur pour Norcast Corporation. Norcast est détenue à 44 % par Fusion Capital Corporation et à 56 % par la direction de Norcast. Norcast Corporation, qui a des installations à New Liskeard en Ontario et à Mont-Joli, produit de l'équipement de broyage, des pièces en fonte résistantes à l'abrasion, des pièces en fonte générales ainsi que du matériel usiné pour utilisations souterraines destinées à l'industrie minière. La Société a un revenu d'exploitation annuel d'environ $ 33 millions, et un bénéfice d'exploitation d'environ $ 6 millions.

Coscan Dev dépose un prospectus

LA CORPORATION de développement Coscan a déposé un prospectus pour obtenir $ 100 millions sous forme de débentures flottantes devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. La souscription à forfait est menée par Gordon Capital et Prudential Bache et la date de clôture est prévue pour le 1er mars.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Recul de la production en Angleterre

LA PRODUCTION industrielle a reculé de 1.8 % en décembre par rapport au mois précédent en Grande-Bretagne et a progressé de 1.5 % sur l'année. Ce recul est essentiellement imputable une forte baisse de la production du secteur énergétique, a fait savoir le gouvernement qui lutte depuis plus d'un an avec une inflation qu'il a du mal à contenir.

Israël en arrache

L'ÉCONOMIE israélienne a mal commencé l'année, avec une brutale accélération en janvier de la hausse des prix qui a atteint 4.7 % (contre 0.5 % en décembre), le taux le plus élevé depuis octobre 1985. Les responsables du Trésor qui prévoient une hausse de prix de 12 % d'octobre 88 à avril 89. Ces chiffres rappellent de mauvais souvenirs aux Israéliens, traumatisés par sept années d'hyperinflation, à plus de 100 % par an. Depuis l'application en 1986 d'une politique d'austérité, un sérieux coup de frein avait été donné à la hausse des prix, ramenée à moins de 20 % l'an. Purement conjoncturel a déclaré le gouverneur de la Banque d'Israël.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

101 Propriétés à vendre

A VAL-MORIN - LAC THÉODORE
Résidence, $125,000.
Plus (100) terrains. Près du lac.
819-322-3062 — 514-672-6289

BORD DU FLEUVE, Tétreaultville, duplex 1980, détaché, brique, 1 X 5½, 1 X 6½, 1 X 3½, garage, foyer, aspirateur central, prix demandé $235,000. Propriétaire: 354-8857.

BORDEAUX/SHERBROOKE, deux 4½, libres juillet, rénovés (électricité, plomberie, cuisine, s/bain, entrée laveuse-sécheuse), murs brique, planchers en bois, cour, $135,000., 524-6114, agents s'abstenir, 524-6114.

BROMONT
Maison luxueuse, sur pentes de ski. 4 chambres à coucher. Prix demandé: $240,000. **Inf: (514)466-9848**

BUNGALOW 5½, s/sol fini avec foyer, près de Granby et Bromont, $70,000. Après 5h, 375-5045.

CANTONS DE L'EST, foyer pour personnes âgées, 60 pensionnaires, rentable. Irénée Lajoie courtier, 1-771-2133.

CHATEAUBRIAND: Près CEGEP Ahuntsic. 2 X 6, libres en juin, bachelor loué. Revenus : $19,000. Demande: $187,000. Pas d'agent. **287-1170**

CHATEAUGUAY Charmant split, 4½ c.c., 2 salles de bain, sous-sol fini, taxes basses, garage, cuisine entièrement équipée, etc... 698-0910.

CHOMEDEY-OUEST MEILLEUR ACHAT
Maison modèle 87. Libre immédiatement. Direct. du construct. Grand bungalow à 3 niveaux, façade brique, garage, 3-4 c.c., s-sol. Plusieurs extra... 2462 Légaré. Pierre Denis, **687-9181 — 687-6589. Constr. Cobelle.**

CITÉ JARDIN - COTTAGE
7 pièces, terrain paysagé 52 X 124'. Pas d'agent. **259-4787**

GREENFIELD PARK: Bungalow 1972, 40 X 24.4 pi., terrain de 50.5 X 100 pi., 3 c.c., garage, stat. 3 places, près de tous services. Pas d'agent. **678-7964**

ILE GOYER, 20 min. de Montréal, à 220 pi. accès bord de l'eau. Bungalow rénové, 3 chambres à coucher, salle familiale. Terrain 110 X 200. $75,000. 658-7874.

KATEVALE

STE-CATHERINE DE HATLEY
15 min. D'ORFORD, R. 108
FACE AU PETIT LAC MAGOG

Maison 7 pièces, style suisse, toit cathédrale, mezzanine, 2 X 2½, chauffage combiné électrique/bois, terrain 135 acres (plantation, prairie, boisé et grange).
Prix: $250,000. ou échange accepté.
Aucune offre raisonnable refusée, pour vente rapide.
819-563-3383, 8:30h. à 16:30h.
819-843-0126, soirs et fins de sem.

KIRKLAND SUD « raised ranch », 3 + 1 c.c., s.s. fini avec foyer, 2 s.b., pompe chal. neuve, grd terrain cloturé, piscine H.T., $163,000. 697-1488, après 6h et fin de sem.

* * * * * * * * * * * * * * * * *
L'ESTÉREL: Château neuf. Magnifique. Spécial: $850,000. **1-228-3668**

NORTH HATLEY: maison unique en son genre, 3 chambres/coucher. Accès au lac, dans le village, zone commerciale. Vente par propriétaire et possibilité de location saisonnière. 1-297-2344, 1-695-8939, fin. sem. 819-842-4366.

101 Propriétés à vendre

L.D.R., split luxueux, 35 X 53, brique, 4 c.c. au niveau, 2 foyers, grande cour, garage, bachelor ou bureau, valeur municipale: $158,000. Prix: $168,000. Soir: 687-3323.

MAISON CANADIENNE
Secteur Montréal-Nord: $150,000.
327-1717 - 984-3028

ST-ANTOINE DES LAURENTIDES
5 logements, presque neuf, stationnement privé. $250,000. **747-9306**

STE-AGATHE-SUD: A 55 min. de Mtl. Grande maison, style suisse, 4 chambres à coucher, 3 salons, 2 s/bain, 2 foyers, grand terrain, piscine creusée. Seulement $125,000. contactez Pierre Ouimet, aux Immeubles President G.T. Inc. Crtr. **819-326-0426**

THÉTRAULTVILLE: Spacieux duplex, 32 X 42 plus bachelor. Classe «31». Grand terrain. R.S. Pelletier, **667-3333** Trust Général Crtr.

105 Propriétés à louer

CHOMEDEY - LAVAL: Bungalow à louer, co-clôturé, garage double, foyer, chambre froide.
Jour: 326-2844. Soir: 687-5556

POINTE-CLAIRE Près St-Jean-Hymus. Superbe, grande maison de ville, garage, foyer, 5 électroménagers, meublée si désiré. $1,000./mois. 1-267-3694.

109 Propriétés demandées

ACHÈTERAIS IMMEUBLES
8 à 20 logements - A Mtl.
Yvan Pelland, 273-2599

ON DEMANDE À ACHETER Prop. endommagées par le feu, ou bâtisses vacantes. Pour rénover. **271-9419**

113 Propriétés à revenus à vendre

CARTIERVILLE, près de toutes commodités, 3 X 2½, 13 X 3½, 1 X 5½, local comm. Pas d'agent, 332-2242, 1-454-2017.

LONGUEUIL, triplex 2 x 4½, 1 X 5½, bien situé, grand terrain, piscine, faut voir! Pas d'agent, $149,500. Après 18 hres: 646-9114.

P.A.T.: 6 GRANDS 4½. Construction 87. Près aréna. Revenu annuel $35,500. Prix: $320,000.
Jour: 522-1545. Soir: 382-8982

PLATEAU MT-ROYAL, 5 logements, très propre, revenus: $22,440. Idéal propriétaire occupant, 354-7879 ou 255-7643.

ROSEMONT - TRIPLEX: 1 X 6½, 2 X 3½ + bachelor, garage. Rénové en 1985. Excellente condition. $252,000.
727-2249

ST-HENRI Parc Cartier, près métro. 5 logements: 1X8, 2X4, 2X5, très propres. Beaucoup de potentiel. $245,000. 937-0859.

TERREBONNE - ÎLE ST-JEAN Quintuplex, constr. 87, 1 X 5½, 4 X 4½, stat., chauff. individuel électr. **492-6785**

117 Copropriétés à louer

CARTIERVILLE Luxueux condo 3½, avec appareils ménagers. $850.
9h. à 17h.: 326-5060.

118 Copropriétés à vendre

BOUL. ST-JOSEPH, métro Laurier, rénové, ensoleillé, superbe 8½, privé, $169,000. 499-1704.

PLATEAU: 2e. triplex, très ensoleillé, 2,125 pi.ca. $137,000. F Lacaille Agent Imka Inc. Crtr. **252-5252**

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Question à résoudre. — Mois.
2—Personne qui loue des chambres meublées. — Combat entre deux adversaires.
3—Foyer de la cheminée. — De la nature du tuf.
4—Troisième personne. — Lippe.
5—Conifère. — Docteur de la loi musulmane. — Route rurale.
6—Impartial. — Sans inégalités.
7—Arroser. — Partie de la charrue.
8—Être imaginaire. — Refuge.
9—Priverait de l'usage normal d'un membre.
10—Insecte des eaux stagnantes.
11—Équivalent. — Route rurale. — Tribu écossaise.
12—Avertir. — Première page d'un journal.

Verticalement

1—Qui contient du platine.
2—Invertébrés microscopiques abondant dans les eaux douces. — Gallium.
3—Géant vorace. — Relatif à l'urètre.
4—Être ouvert. — Titane. — Respiration des agonisants.
5—Parcouru des yeux. — Rejeton qui sort au pied d'un arbre.
6—Orient. — Monnaie de la Roumanie. — Portion d'un tout.
7—Tas de foin. — Lettre.
8—Os de la cuisse. — Erbium.
9—Canapé. — Palmier de l'Ancien Continent.
10—Perdre son poil. — Habitation en bois de sapin. — Lutécium.
11—Ventiler. — Marjolaine.
12—Terre entourée d'eau. — Narration. — Venu au monde.

Solution d'hier

QUENOTTE■MAL
ULCEREUSE■BE
AMURER■CM■AN
I■FIRMAMENT
■SC■LEOPARD■
ATOLL■TANGON
REMUER■DU■NI
I■EN■IDEE■■V
DETENTE■LEVE
IDE■OURS■PAL
TI■ANEMONE■E
ETAL■LECHEUR

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

113 Propriétés à revenus à vendre

113 Propriétés à revenus à vendre

GLOBAX Courtier en immeuble Inc.
STE-FOY QUÉBEC
43 logements, impeccable, 10 ans, financement 9½%, septembre 1991, baux 250 000$, jusqu'au 30 juin 1990 comptant très raisonnable.
Clermont Breton **Gérard Morgat**
(418)-652-9776
17-02-89

118 Copropriétés à vendre

PLATEAU MONT-ROYAL
Copropriété. Grand 7½, rez-de-chaussée, semi-rénové, patio à l'arrière.
279-8046.

121 Condos à louer

3,000 pi.ca. PLUS TERRASSE: Penthouse sur Gilford, foyer, Jenn-Air, stationnement. MAGNIFIQUE! $1,200./mois. **273-8378**

CHOMEDEY Ile Paton. Condos de luxe, neuf, bord de l'eau, piscine extérieure, sauna, stationnement extérieur.
681-1718, 661-5836.

CHOMEDEY, luxueux bas, 4½, air clim., piscine, bien situé, option d'achat, $625. Soir: 634-2242.

CONDOS - 4½
4519 HUTCHISON, 2e, $685. Rénové, cuisine, s/bain, plomberie, boiseries, etc. UN MOIS GRATUIT. 731-4202.

McNIDER, grand 6½, 2½ s/bain, boiseries, r.d.c. + très grand s/sol aménagé, chauffé, $1,550. 731-4202.

ST-LAURENT: Condo neuf. Vue extra, ensoleillé, air climatisé central, stat. int. Libre. **333-1980**

122 Condos à vendre

BROSSARD
A vendre ou à louer, maison de ville — condo neuf — 3 ch. c., s/manger, garage, site enchanteur.
Construction PERRI
676-2685
443-8173
2683 Neuville
coin boul. de Rome
11-03-89

122 Condos à vendre

AUBAINE - CENTRE-VILLE, condo de luxe, env. 1,000 pi.ca., 3½, garage, $120,000. nég. Idéal couple ou professionnel. Pas d'agent, 286-2918.

COUR DE COUBERTIN
Face Stade Olympique, 2 ch., garage int. 626-9685, 282-0877.

ILE-DES-SOEURS, sans agent, Château Corot, luxueux condo de 2-3 chambres, avec 2 s/bain, 2 espaces de garage, cuisine moderne, bain tourbillon, sauna, piscine, $169,000. Fin de sem. ou sem. après 18h, 769-2525.

NOUVEAU BORDEAUX
Condo 4½, 990 pi.ca., garage, parc. $107,000. nég., 332-5926 (soir).

OUTREMONT - NEUF: Occupation immédiate. 2 c.c., 2 s/bain, garage int. Voisin du métro. **594-3300**

R.D.P., grand 4½, armoires chêne, foyer, garage, 2e étage, bon secteur, extra, frais $46. 643-1907.

ST-HUBERT, condos neufs, 4½ très grands, luxueux, prix à partir de $58,000.: Info. 676-8266.

ST-SAUVEUR
Condo 1988, 2 c.c., décoration professionnelle, foyer, pied des pentes. $133,000. 387-8675 (soir).

VIEUX-MONTRÉAL 285 Place Youville. 4 pièces, 4e étage, 1,000 pi.ca. $134,000. Sylvie Turgeon. 252-5252. IMKA INC. CRTR.

125 Chalets à louer

A PROXIMITÉ des centres Mont Blanc, Garceau, La Réserve. Tout confort. (819)326-6204, (514)670-5412.

A ST-ADOLPHE D'HOWARD: 4 pièces, meublé, chauffé. $500./mois.
819-327-2848

129 Chalets à vendre

SUTTON, chalet de ski jumelé, const. 84, 2 ch. c., tout meublé, 10 min. des pentes, 658-7913.

141 Maisons de campagne à vendre

SPÉCIAL Village Ste-Christine. Cottage 5 c.c., garage 25 X 50. Laisserais pour $40,000. Marc: (819)858-2066.

145 Terres, fermes à vendre

A 15 MIN DE BROMONT, érablière de 10,000 entailles sur une superficie de 150 acres, équipée de A à Z, adjacent au golf de Waterloo, vue panoramique exceptionnelle. 1-372-1341, 1-777-0448, après 6h.

VERGER, 4,000 pommiers, région Bed Ford, site enchanteur. Bonne occasion. Inf. après 19h, 382-4078.

149 Terrains à vendre

A FRANKLIN, HUNTINGDON
TERRAIN À FRANKLIN CENTRE, cté Huntingdon, route 201, 250 X 450 pi.
• • • • • 649-2314 • • • • •

A LACHENAIE, terrains résidentiels, avec services, près des écoles, $2.75 le pied, 492-1072.

CHARLEMAGNE, coin autoroute 40 et 640, 7 terrains résidentiels, 5,400 pi.ca. et plus. $4.25/pi. Financement disponible. 585-0900.

KIRKLAND, contracteurs investisseurs. 19 terrains avec services, prêt à construire, pour maison en rangée.
384-4978, 694-3325

ST-ATHANASE (ST-JEAN)
8 terrains, diff. grandeurs, dézonés, prêts à construire. Accès rivière. 468-7558.

URGENT RIVE SUD Terrain St-Jean, St-Luc, 2,900,000 p.c., multiple zonage, excellent emplacement. Prix $2,500,000. ferme. Tél. 392-9230.

153 Transactions immobilières diverses

BOCA RATON échangerais maison luxueuse meublée, valeur: $610,000, claire d'hypothèque, pour immeuble commercial ou résidence Westmount. 286-9393, soir: 989-2119, Week-end: 1-263-7669.

160 App. et log. à louer

4200 SHERBROOKE OUEST, immeuble gracieux et prestigieux, ascenseur, 2 c.c., 1½ s/bain, salon et s. à dîner séparés avec foyer. Libre, 878-2616, 937-5690.

50 WILLOWDALE - OUTREMONT
Ascenseur, chauffé, eau, cuisinière, frigo. 3½. 849-7061.

C.D.N. 3½, 4½, 5½. Chauffé ou non, à partir de $260. S'adresser au 4760 Barclay, app. 2 ou 3.
737-9644

C.D.N. RIDGEWOOD Très grand 4½, ensoleillé, superbe vue, 2 c.c., 2 s./b., chauffé, équipé. Garage, piscine extérieure. Libre 1er avril. $800. 738-0543.

CARRÉ ST-LOUIS-Montréal, 4½, entre sous-sol, ent. rénové, bien isolé, patio-jardin, cuisinière-réfrigérateur inclus, clair, entrée individuelle, chauff. élect., $650. Libre 1er mars. 1ère qualité d'habitation, 274-5479 le jour, le soir: 843-8360. Près des universités.

CENTRE-SUD: Iberville et Ste-Catherine. 4½ - $510. Construction neuve. Après 18h. **524-8949**

HAUT DE DUPLEX - RUE WOODBURY
7½ pièces, chauffé. Libre 1er. juillet.
737-2341

LASALLE Bas duplex, 10 minutes du centre-ville. 3 c.c., 2 s./b., garage, grand sous-sol. $800. 366-0007.

OUTREMONT 4½ chauffé, terrasse, pour mars ou avril. Bail renouvelable juillet. 271-2199.

OUTREMONT: Duplex très grand, 3 c.c., 2 s.bain, cuisinière/frigo/l./vaiss., garage, chauffé, $1,400. **276-7201**

PARC ANGUS - ROSEMONT
Super 4½, 5½, neufs.
A partir de mars 89.
$540. à $675. 526-1147.

PLATEAU MONT-ROYAL: Près métro. 5½, chauff. élect., cuisine rénovée, entrée indépendante, cuisinière incluse. $500. Tel. hrs. d'affaires, **252-8329**

PLATEAU, Marquette-Laurier, r.d.c. 7½, $675., planchers bois franc, s/b., cuisine rénovée. M. Trudeau, 374-8550.

PRÈS MÉRO JARRY 4½ neuf. Éclairé, entrée laveuse/sécheuse. Non-chauffé, $550./mois. Tél.: 453-9185.

ST-DENIS Jarry. 7½, boiseries, vitraux, sous-sol, stationnement. Libre avril-mai. $700. non-chauffé. 385-0115.

SUPERBE 4½: Rue Université. Stat. foyer, balcons, murs brique, 5 élec.-ménagers, $850. **842-2106**, répondeur.

163 App. et log. demandés

COUPLE CHERCHE 4½ ou 5½ Alentours de Villeray. **Haut duplex**, chauffé, tranquille. Prix raisonnable. **725-7583**

167 À louer hors frontières

HOLLYWOOD—FLORIDE
Au bord de la mer. Appartement luxueux et meublé, à louer, 1 ou 2 chambres à coucher, piscine, février à avril, $800./semaine. Service de lingerie inclus. Appelez Travel Point Inc.
305-920-5105.

168 A vendre hors frontières

DOMAINE DE PRESTIGE, situé sur une île à Nominingue, comprenant un grand chalet principal, 2 chalets adjacents et autres bâtiments. Idéal pour centre de santé et repos, auberge de jeunesse ou chasse et pêche, $550,000. 627-1885.

HALLANDALE, maison mobile double, bord de l'eau, meublée, voisins canadiens. pisc. $140,000. à disc. 494-2635.

HOLLYWOOD, FLORIDE
Temps partagé à vendre, bon prix.
381-5772, après 20h.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Condo à vendre, par propriétaire, proximité aéroport, plage, 327-7141, 430-7909.

251 Bureaux à louer

A DEUX PAS du métro Longueuil. 2 bureaux à sous-louer, prix avantageux. M. Delisle: 679-8650.

A LAVAL Bureau à louer. 1,040 pieds carrés, avec divisions fraîchement aménagées. Bien situé, au: 1780 Boulevard des Laurentides à Vimont.
669-6874, M. Alvaro.

A LOUER, bureaux pour professionnels, boul. St-Joseph, près métro, 1,400 pi.ca. approx. chauffé, $1,400-/mois. 849-7984.

BUREAU à louer, Saint-Marc, 600 pi.ca., entrée privée. Idéal pour bureau professionnel. 937-7850.

BUREAU à louer au 3419 Notre-Dame Ouest, 932-1484.
* * * * * * * * * * * * * * * * *

BUREAU PRIVÉ 838 pieds carrés à partager. Partiellement meublé, très bien situé, Ville St-Laurent. 1 à 2 personnes max. Peut offrir également services: tenue de livres, réception, travail général de bureau. Si intéressé:
733-0096.

IDÉAL PROFESSIONNEL
Rue Wellington, Verdun, 980 pi.ca. Libre imm. Conditions intéressantes. $700. négociable.
G. PARR: 672-7658.

LAVAL Parc industriel, Chomedey. Bureau 1,050 à 2,100 pi.ca., Ave. Francis Hughes. 669-3833.

RUE ST-HUBERT: Bureau neuf, 5½, s-bain complète, cuisine. Prix raisonnable. **337-2503 — 271-4579**

251 Bureaux à louer

CÔTE DE LIESSE
3,300 pi. ca.
• Nouvel immeuble luxueux
• Fini selon besoins
• Grand stationnement
• Taux raisonnables
• Occupation 30 jours
INTERSTATE
481-8329
18-2-89

251 Bureaux à louer

BUREAUX PRÉ-AMÉNAGÉS
avec service de secrétariat bilingue, réponse aux appels téléphoniques, télex, facsimilé, photocpies, traitement de texte. Baux flexibles de $150 à $1000/mois.
CENTRE D'AFFAIRES DU CANADA LTÉE

Anjou	**354-4082**
Place Bonaventure	**866-5578**
St-Laurent	**747-1183**
Pointe-Claire	**697-9600**

14 succursales à travers le Canada
17-2-89

251 Bureaux à louer

LAVAL: Coin du Boul. des Laurentides, secteur Pont-Viau. 950 pi.ca. bâtisse commerciale, stationnement. $780.
663-4523

LE 1000 ST-ANTOINE ET 980 ST-ANTOINE ESPACES À BUREAUX
Service complet, de 900 à 3,000 pi.ca. disponibles. Prix: $16./pi.ca. brut.
Inf.: 874-0169.

MÉTRO BEAUBIEN
Idéal professionnel,
250 à 4,000 pi.ca.,
270-6141

MASSON & 4e AVE: 2e et 3e étage, 2 X 4,000 pi.ca., complètement rénové, prêt pour diviser. Prix raisonnable.
337-2503 — 271-4579

MONTRÉAL-NORD Bureau pour professionnel. Libre imm. Loyer très raisonnable incluant: service secrétariat, meublé, photocopieur, tél., élect., chauffage, a./c. 327-4777.

VIEUX-MONTRÉAL 900 pi.ca. Environnement unique. $9.50 + $4.00.
845-1435.

VILLE ST-LAURENT (limite de), bureaux bien situés, Décarie et Métropolitain et du métro. 5,800 pi.ca. ($14. brut le pi.ca.), libre 1er mars. Et 3,000 pi.ca. ($13. brut le pi.ca.), libre 1er mai. Stationnement gratuit. 341-5331 poste 274.

VILLE ST-LAURENT
35, Stinson coin boul. Métropolitain, excellent pour bureaux et salle de conférence. Approx. 1,600 pi.ca. $950-/mois. Système d'alarme installé, 748-6167, soir 738-7265.

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 pi.ca. Disponible immédiatement.
384-6299

2 FRIGIDAIRES de 800 pieds carrés, 10 pieds de haut. Idéal pour fruits et légumes. Bon prix. 939-3399.

4270, ST-LAURENT
Nouvel immeuble, 450 à 3,500 pi.ca., ascenseur, air climat. Libre imm.
842-7561

LAVAL - PARC INDUSTRIEL
Grand local, 3,100 pi.ca. $1,100.
★ 669-4244 ★

LOCAL COMMERCIAL
Au 251 Laurier-Ouest
Restauré, climatisé. Tel: **277-0052**

ST-LÉONARD - BOUL. LACORDAIRE
(Entre Couture et Grandes Prairies).
2,000 pi.ca., r-d-c. avec s-sol. **274-6421**

263 Espaces commerciaux à vendre

BÂTISSE COMMERCIALE, environ 7,800 pi.ca., sur Fleury angle Papineau et C. Colomb. Après 19h, 522-9986.

OCCASION UNIQUE
BUREAU PROFESSIONNEL
Bien situé, près Mc Donald et Mike.
Route 117, Ste-Agathe.
819-424-3979

268 Espaces industriels à louer

RIVIÈRES DES PRAIRIES
Locaux industriels à louer, 3,500, 7,400 et 11,000 pi. ca. approximatif. $4.75/pi. ca. Disponible immédiatement.
648-1595
25-2-89

268 Espaces industriels à louer

2 MOIS GRATUITS
Espace industriel pour entreposage ou pour P.M.E. 400 pi.ca. à 4,500 pi.ca. et 17,000 pi.ca. Centre-ville.
939-3399, demander Daniel.

ROSEMONT - LOCAL MODERNE
Bien éclairé, bas prix, grandeur selon vos besoins. **525-2275**

270 Terrains commerciaux

A LOUER Espace de stationnement extérieur pour camions. 100,000 pi.ca. ou moins. 475 Bridge, Montréal. 939-3399.

TERRAIN COMMERCIAL POUR INDUSTRIES LÉGÈRES
Accès à la Route Transcanadienne vers Toronto et Ottawa. 2,500,000 pi.ca., près 2 mini-aéroports et voie ferrée à l'arrière. Appelez: Gilles St-Denis ou Léopold Guay.
455-5204 — 455-5891

283 Commerces à vendre

BAR SALON avec logement, 5½ pièces. Vente cause maladie. 1(514)836-7442.

BEIGNERIE, croissanterie à vendre, bien situé à Longueuil. 1-247-2935, 1-247-3506.

BOUTIQUE pour homme et femme avec ou sans inventaire, 339-1384 jour, après 6h p.m. 336-1392.

DÉPANNEUR à Mtl-Nord, bien situé, valideuse, chiffre d'affaires en 1988 $460,000. sans la loto: 388-6290.

DÉPANNEUR
2331 St-Germain (Montréal): 598-0270, prix d'inventaire.

MAGASIN Fruits et légumes, charcuterie, épicerie licenciée, valideuse à vendre. 721-5853.

283 Commerces à vendre

DRUMMONDVILLE restaurant, croissanterie. **Véritable aubaine!**
Coin St-Joseph et Jean-de-Lalande.
Aussi possibilité acheter bâtisse.
Immeubles 80 crtr. Gilles Marcil F.R.I.
1-497-1364.

MAGASIN DE SOULIERS: Et réparation. Tout équipé. Prix d'aubaine! Raison, quitte le pays. **768-6152**

MAGASIN et atelier de rembourrage à vendre, clientèle établie, prix à discuter. 325-8740, soir 325-3512.

MTL, casse-croûte, à vendre, prix raisonnable, après 17h,
471-3862 ou 667-2763

PRODUITS NATURELS
Fond de commerce à vendre, $30,000. Bon chiffre d'affaires. Mme. Voyer,
682-0577

RESTAURANT Boisbriand. Avec permis de boisson. Pas d'agent. Micheline: 437-1048, 437-0395.

SALON D'ESTHÉTIQUE à vendre, clientèle partielle, D.D.O., $40,000. 626-3696 ou 691-2230.

SALON DE COIFFURE à vendre, dans Rosemont, avec logement et clientèle: 374-3320.

SUPER MARCHÉ D'ALIMENTATION
Rive-Sud de Québec, chiffre d'affaires près de $3,000,000., prix très intéressant, comptant requis environ $250,000. Jean-Louis Bonin, 1-418-228-9389 Ctr en Immeuble.

287 Commerces à louer

BÉLANGER coin Delorimier, situé sur rue commerciale, très bon potentiel, 30 X 90, $2,000./mois, 819-327-3848.

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

MOBILIER de chambre Casavant. Aussi table, chaises et bahut. Jour: 467-2290, soir: 737-2161.

359 Téléviseurs, stéréos, vidéos

TÉLÉPHONEZ IMMÉDIATEMENT
Offre incroyable de téléphones cellulaires Panasonic, Mitsubishi 800 & 900. Portatifs et transportables.
488-3203, Daniel.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

PANNEAUX SÉPARATEURS
avec surface de travail avec installation et rembourrage, **661-5081**

PHOTOCOPIEUR Canon PC25, neuf, valeur $2,050., pour $1,250.
442-2163.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE
VANTAGE 48
Contrat à transférer, avantageux, 2 ans courus. Appeler André Desroches,
329-0639 ou 329-1999

365 Équip. de commerce

DU COMPTANT
Pour votre équipement de restaurant
L.P. Équipement
335-1133

DÉCÈS

ZANNETTIN, GÉRARD
Au Centre d'Accueil St-Antoine, le 14 février 1989, à l'âge de 74 ans, est décédé, M. Gérard Zannettin, propriétaire de la Galerie Zannettin, époux de feue Dame Hélène Cossette. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium Lépine Cloutier, 300 Chemin Ste-Foy, Québec, jeudi de 14h. à 17h. et de 19h. à 22h., vendredi de midi à 13h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 17 février, à 14h. en la Basilique Notre-Dame de Québec. Et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, son frère et sa soeur; sa compagne Mme. Claudette Rinfret et ses enfants, Suzanne, Charles, Louis, Christian et de nombreux amis et artistes. Que vos offrandes se traduisent par un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval à Ste-Foy.

PICHÉ, J. Eugène — (Mousse) paisiblement, dans sa 96e année, est décédé le jeudi 9 février 1989. J.-Eugène (Mousse) Piché, du foyer Rothwell Heights, Gloucester (Ontario), ancien combattant outre-mer de la Première Guerre mondiale (38e d'Ottawa), employé du bureau de poste principal d'Ottawa pendant 40 ans et, pendant de nombreuses années, citoyen très actif dans les oeuvres et les mouvements de la paroisse Ste-Anne et de la communauté canadienne-française de la Basse-Ville d'Ottawa. Il était le fils de feu Pierre-Paul Piché et de feu Agnès Bélanger, et l'époux de feu Marguerite Valiquette (d. 1977). Il laisse ses quatre fils: Paul (Jocelyne Plante), Roger (Thérèse Thériault), Fernand (Thérèse Robert) et Jean (Carmen Ventura), sept petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu, le lundi 13 février en l'église Ste-Anne d'Ottawa et l'inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

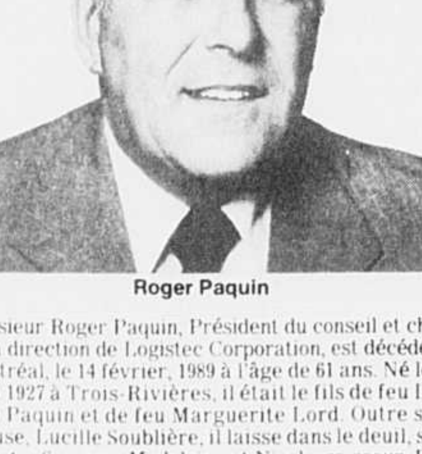

Roger Paquin

Monsieur Roger Paquin, Président du conseil et chef de la direction de Logistec Corporation, est décédé à Montréal, le 14 février, 1989 à l'âge de 61 ans. Né le 3 août 1927 à Trois-Rivières, il était le fils de feu Lucien Paquin et de feu Marguerite Lord. Outre son épouse, Lucille Soublière, il laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Madeleine et Nicole, sa soeur, Denise, ses frères, Jacques et Pierre, beaux-frères et belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant à 11h00 à l'église St-Lazare, 1980 rue Ste-Angélique, St-Lazare. La famille se rendra à l'église vers 10h00 pour recevoir les témoignages de sympathie.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Après ses études à l'Université Laval de Québec, il fit l'acquisition de Québec Terminals Ltd. le 29 février 1952, dont il fut Président et gérant général. En 1969, la compagnie change son nom à Logistec Corporation et devint une compagnie publique dont il fut Président directeur général jusqu'en 1984 alors qu'il devint également Président du conseil et chef de la direction. À cause de sa santé, en 1987, il conserve le poste de Président du conseil et chef de la direction.

Un fervent de la chasse à courre et du golf, M. Paquin était membre du club de chasse du Lac-des-Deux-Montagnes et du club de golf Whitlock.

Un don à la Société canadienne du cancer, section Québec, ou des messes seraient grandement appréciés.

371 Ordinateurs

JC INFORMATIQUE
•Programmation de systèmes sur mesure
•Systèmes de structure et de gestion de données
•Conversion de données
•Analyse de systèmes
•Analyse de statistiques
•Dessins expérimentaux
•Traitement de textes
Pour tout besoin de programmation personnalisé, idéal pour la gestion des immeubles et commerces, incluant systèmesa d'inventaire et de facturation. 696-0105, FAX 696-5770.

ORDINATEUR Atari ST, Amiga, programmes, nouveauté et midi. Plusieurs programmes pour modèle 520.
443-9636.

375 Instruments de musique

PIANO GIRARD HEINTZMAN, « upright grand », excellente condition. Appelez après 6h00: 484-3734.

PIANO KNABE 9', concert Grand, bonne condition. $5,500. 935-9656, demandez Lucie.

389 On demande

CHERCHE TRANSPORT du camping Wilson, Ile-Bizard pour Vieux-Mtl. ou 1ère bouche de métro. Hres de bureau. Diane: 526-0135, 626-4798.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

ACHETONS ANTIQUITÉS
Payons bon prix: 521-4447

BAIN ANTIQUE EN FONTE
Avec pattes et robinets, (56 pouces). $60. **725-1326**

UNIQUE, petit cabinet 2 portes Louis XV, lit à poteaux, table à café victorienne, 2 tables décoratives peintes à la main, 3 lampes, 277-7979.

394 Collections, Monnaie, Timbres

RECHERCHONS: Cartes postales, anciennes/modernes, toutes rég. Canada ou monde. La Timbragie Jean-Lapointe, 1329, Ste-Catherine-e.
598-1571

RECHERCHONS: Cartes postales, anciennes/modernes, toutes rég. Canada ou monde. La Timbragie Jean-Lapointe, 1329, Ste-Catherine e.
598-1571

395 Oeuvres d'art

POUR AMATEURS de sculpture, UN SCUBE? Formes et volumes intrigants, 670-4225.

397 Animaux

CHIOTS RAPPORTEURS DORÉS
(Golden Retriever)
447-1368

JUMENT THOROUGHBRED: 16 mains, 14 ans, saine, chasseur, plaisance.
646-6436 — 653-4348

399 Divers

TABLE BISTROT rectangulaire, (60 cm X 130 cm), importée de France: pied en fonte, travaillé, crème, et 4 chaises Bistrot, classiques, en bois naturel, avec fonds cannés. $500. 381-2256.

467 Hospitalier, santé, médical

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur. Relaxation, sportif, 3 Avenue Cornwall, V.M.R., 738-7917.

471 Personnel de bureau

BUREAU D'ARCHITECTES
Jeune et dynamique
Recherche une réceptionniste-secrétaire, du même acabit, rigoureuse, détendue et bilingue, qui aime les ordinateurs, la grammaire et le travail en équipe. Montréal-Centre.
844-6611
21-2-89

510 Cours

ANGLAIS, COURS PRIVÉS
Immersion, ancien professeur Berlitz, $20./heure: 481-8542.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances.
253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Service 24hrs. Prix compétitifs.
C.E.B. Électrique. **654-7758**

A (418)622-6332 COOP
Groupe d'hommes, de tous les métiers, bas prix. **Rés: (418)524-4094**

A BON PRIX
Plâtre — Peinture — Réparations. A. Charbonneau, **270-5825, 495-9193**

ENT.-ELECTRICIEN Entrée chauffage, rénovations, entretien tout genre. Service 24 heures. 383-4468.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Nouvelle construction et rénovations. Résidentiel - Commercial - Industriel. **676-4271 - 656-4147** A. Maruca.

ENTREPRISES VASSETTA LTÉE
Ébénisterie architecturale, meubles sur commande. Résidentiel et commercial. Bureau, restaurant, boutique, etc... 939-3033.

ENTREPRISE
LOREN
Rénovation et peinture
1-831-3266

MENUISERIE, tous genres, nettoyage, peinture et rénovation de sous-sol. Estimation gratuite. D. Roussel, 522-8232.

PEINTURE extérieure et intérieure. Résidentiel ou commercial. Appeler au:674-6063 ou 589-5077.

RÉFECTION MAJEURE DE MAISON
Menuiserie — Gyproc — Peinture
Estimé gratuit. M. Raymond, **425-1197**

RÉNOVATION/ENTRETIEN GÉNÉRAL
+ appareils électriques. Estimation gratuite. Ent. G. Gagnon. 353-6477.

RÉNOVATION int., plafonds suspendus, métal, gyproc, joints, peinture. Estimation gratuite. 351-3432, 729-9752.

RÉNOVATIONS GÉNÉRALES
Cuisine, salle de bain, céramique, gyproc, joints, sous-sol. **272-6259**

RÉNOVATION GÉNÉRALE, pose gyproc, joint, réparation, peinture, finition, céramique, résidentiel, commercial. Daniel 621-9035 ou 988-6869 (Paget).

RENÉ PLANCHER
SABLAGE, spécial $0.65/pi.ca., garanti, 385-1404.

SPÉCIAL SABLAGE
$0.60/p.c., travail garanti
385-6436 Denis Planchers.

TRUDEAU BRIQUES
Construction générale, rénovation, salle de bain, céramique, 363-7585.

567 Lavage, nettoyage

OFFRE DE NETTOYAGE pour édifices commerciaux et bureaux, estimation gratuite. Amir: 631-8809.

571 Peintres, peinture

A BAS PRIX
Peinture — Rénovations — Plâtre — Plomberie. Tel: Yves, 727-1834

A A A Peinture et réparation.
Estimation gratuite.
495-8201 — 526-3216

PEINTURE Rénovations int., pose de gyproc. **629-3731, 491-3590** demander Kelly ou Dominique pour estimation.

TRAVAUX DE PEINTURE et décoration, aussi réparations d'intérieur ED BARNES, 453-8907.

575 Garderies, gardiennes

AIMERAIS garder enfants à mon domicile de 0 à 7 ans. Prix à discuter. 324-7027, demander Noella.

FUTURE MAMAN non-fumeuse, garderais enfant chez-moi de 1 an à 5 ans. 279-0157.

UN ARTICLE À VENDRE?
LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR** SONT UNE SOLUTION FACILE

578 Santé

SUR MÉMOIRE: Nous avons besoin de sujets pour programme de recherche en hypnose. **389-9095**

588 Tenue de livre déclaration d'impot

IMPÔTS, tenue de livres, successions. Système informatisé. R. Galipeau & Associés, 722-1759, 722-5904.

LOGICIELS POUR IMPOTS
Pour Commodore 64, féd./prov. avec fichiers, 728-7878.

TENUE DE LIVRES États financiers, coorporatifs, immeubles, déclaration d'impôts, incorparations, salaires, etc... Gestion Vima: 629-0312.

TENUE DE LIVRES Inventaire, rapport d'impôts et service de paie. Très bon prix. 385-6442.

589 Traitement de texte

SERVICE DE TRAITEMENT de textes professionnels à tarifs réduits. Les Services Professionnels DELA. Carmen De Luca, 389-5779.

591 Occasions d'affaires

CENTRE PROFESSIONNEL C.V.
Nous fabriquons Curriculum Vitae. Avons des ouvertures pour conseiller(e)s autonomes. Formation à nos frais. Bureau secrétariat fournis sans frais. Sur rendez-vous.
279-1144.

CHERCHE À M'ASSOCIER: Avec entrepreneur général avec excellent crédit, dans rénovation de bâtisses. (J'en possède déjà plusieurs). **271-9419**

COIFFURE UNISEXE, établi 13 ans, affaires $100,000. + bien situé, intéressant, Denis, 521-8139.

INGÉNIEUR à son compte, expérience en construction et gestion immobilière, recherche associé ou s'associerait à une cie Immobilière. C. Gauthier. 491-4920.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

BATEAU EDSON 1988, 18 pi., 20 heures d'usure, payé $19,500. pour $16,300. Pierre au 1-291-3560.

BAYLINER, 34', ice-maker, VHS, chauffage central, deep sonder, faut voir!, $120,000. 363-4664.

CADORETTE, Séville 180, 86, avec remorque, demandons $19,500. 385-2262, Gilles.

VOILIER 52pi.: Rapide, confortable, moteur diesel, génératrice.
Jr: 418-683-0868. Sr: 418-683-3777

695 Automobiles à vendre

BMW 325
1986, $21,000.: (819) 478-8114, de 9h-12h, 13:30-17h.

CONSEILLER En achat de voitures neuves et usagées.
Mario, 252-1944

CORVETTE DÉCAPOTABLE 1966, moteur 427, 425 chevaux, 4 vitesses, 2 toits. $28,000. 1-431-2222.

FORD PROBE SPORT 89, tout équipée, air, stéréo, $15,000., garantie 3 ans/36,000 m, millage 6,600 m. 663-3618.

HONDA Accord S, Hatchback, 86, automatique, 48,000 km. Prix: $8,000. 842-8759 le jour.

MAXIMA SE 87
5 vitesses, noire, 96,000km. $13,800.
446-0972

MAZDA 626 LX 88, 65,000 km., air, man., 4 portes, gris métal., gar. Mazda 5 ans. $13,850. 834-2189 Rawdon.

MAZDA MX6 DX, mars 88, man., 23,000 km, marine, son L.X., « spoiler », M. Piché. 388-1063, 395-5320.

MAZDA RX7 GX 88, 5 vitesses, blanche, 42,000 km., $18,800. 1-431-1445, 1-229-3255.

MERCEDES 500 SEL 1985, grise, 90,000 km, $48,000. Frais virés: M. Cloutier, 418-826-2094.

MERKUR XR - 4TI, 1986, noire, aut., très bon état, gar. complète oct./91, jour 747-1313, soir 766-3097, week-end 1-297-3478.

PEUGEOT 505 S 1984
grise, 88,000 km, $6,500.
1-819-752-7941

TOYOTA COROLLA SR5, 1988, 5 portes, aut., air clim., toit ouvrant, 13,000 km, en parfait état, doit vendre, de retour aux études. 671-4221, 259-3901.

VOLVO 745, 1988, turbo, grise, manuelle, 8 roues, tout équipée, 40,000 km, $25,000. 731-2500, 696-3048.

LA MÉTÉO

Situation générale: un front froid balaie tout le Québec d'ouest en est. Derrière ce front, le ciel se dégage mais les vents du nord-ouest font chuter les températures sous les normales saisonnières. Par contre, le soleil est au rendez-vous sur la plupart de nos régions.

A l'approche d'une autre perturbation en provenance de l'ouest des Etats-Unis, on prévoit un ennuagement vendredi, sauf sur le bas du fleuve et la basse Côte-Nord où une crête barométrique maintiendra le temps ensoleillé.

MONTRÉAL

Ensoleillé. Max.: −9. Vents modérés. Demain: ensoleillé en matinée suivi d'un ennuagement graduel.

LEVER DU SOLEIL	6 h 55
COUCHER	17 h 23

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé. Max.: −18. Demain: des nuages.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé. Max.: −12. Vents modérés. Demain: ennuagement graduel.

Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé. Max.: −10. Vents modérés. Demain: ensoleillé en matinée suivi d'un ennuagement graduel.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: devenant ensoleillé en matinée. Max.: −10. Vents modérés. Demain: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite.

Estrie: devenant ensoleillé en matinée. Max.: −10. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé. Max.: −16. Demain: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: devenant généralement ensoleillé en matinée. Chutes de neige dispersées le long du littoral. Max.: −12. Risque de précipitations: 20 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé. Max.: −16. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Basse-Côte-Nord, secteur à l'ouest de Chevery, Anticosti: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: −10. Demain: ensoleillé et venteux.

Secteur de Chevery et à l'est: faible neige passagère cessant en mi-journée. Dégagement par la suite. Max.: −10. Risque de précipitations: 80 %. Demain: ensoleillé et venteux.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Paul Desmarais

62 ans, des idées en tête, de l'argent en poche

TROIS-RIVIERES (PC) — Même s'il est parvenu, depuis ses modestes débuts à Sudbury, en Ontario, à se hisser à la tête de ce qui est devenu aujourd'hui un véritable empire, le président de Power Corporation du Canada, M. Paul Desmarais, ne semble pas près de s'arrêter.

A 62 ans (il est né le 4 janvier 1927), il a encore plein d'idées en tête, et surtout d'énormes moyens pour réaliser ses ambitions. Mais comment entrevoit-il les choses, à ce moment-ci, dans le contexte de l'après-vente de la Consol ?

« Ecoutez, tout d'abord l'offre nous a été faite tout récemment, et nous avons décidé de l'accepter, commence-t-il d'abord par répondre. Nous allons certainement, et de façon prioritaire, essayer de réinvestir dans la province de Québec. Il y a encore de grands projets, au Québec, dont la réalisation requiert beaucoup de capitaux, mais tout cela s'inscrit dans un processus de temps. »

« Nous voulons aussi essayer de diversifier nos investissements. Nous avons déjà des investissements à travers le monde et nous allons essayer de renforcer cette position-là pour qu'on soit, nous, à la tête d'une compagnie qui soit mondiale dans ses placements, une compagnie québécoise dont le siège social est au Québec, et qui ferait un peu ce que font la Société générale de Belgique et d'autres grandes compagnies européennes. »

Power Corporation possède déjà des investissements importants en Belgique, en France, en Suisse, en Angleterre, en Espagne, en Irlande, en Allemagne, aux Etats-Unis et, bien sûr, au Canada.

Depuis longtemps déjà, le pdg de Power Corp. entretient des relations d'affaires avec les industriels européens. Ces relations constituent pour lui une façon d'assurer une présence québécoise dans ces milieux-là. C'est aussi une façon de faire connaître l'économie québécoise à l'étranger, de même que les possibilités d'investissements qui existent ici.

« Les gens nous connaissant, explique M. Desmarais, ils sont plus intéressés à venir faire des affaires dans la province de Québec et nous, on les encourage à aller dans ce sens. Vu le Marché commun, ça leur donne une porte d'entrée aux Etats-Unis, tout en étant associés avec des gens qui parlent leur langue, le français. Alors, ça leur fait une tête de pont. »

La position favorable de M. Desmarais sur le libre-échange est bien connue. Pour lui, c'est une façon pour le Canada de se protéger contre les dangers d'adoption de mesures protectionnistes de la part des Etats-Unis.

Encore aujourd'hui, il demeure convaincu que, si on considère l'économie canadienne dans son ensemble, l'accord avec les Etats-Unis va être bénéfique au Canada.

Le président de Power Corporation lève le ton quand il voit comment les opposants au libre-échange récupèrent la moindre petite mise à pied dans une usine pour relier ça au traité de libre-échange. « Des mises à pied, il y en a eu avant l'accord de libre-échange et il va y en avoir aussi après, prévient-il, parce qu'il y a des industries qui sont désuètes et qui sont appelées à disparaître. Mais ça n'a rien à voir avec le libre-échange », insiste-t-il.

Mais ce qui compte et ce qu'il faut se demander à la fin de la journée, selon M. Desmarais, c'est de savoir si nos exportations vont s'accroître, si la création d'emplois va être améliorée, si le traité va nous rendre plus indépendants sur le plan économique, s'il va nous rendre plus prospères? Or, à toutes ces questions, M.Desmarais répond « oui » sans hésitation.

A son avis, il n'y a pas un pays au monde qui peut se développer de façon équitable pour l'ensemble de ses citoyens s'il n'est pas un pays prospère. Et si on veut continuer à être capable de se payer des programmes sociaux, des programmes de santé, des programmes d'assurance-chômage et d'aide régionale, tous des programmes qu'on considère comme étant des nécessités et qui nous permettent de jouir d'un maximum de justice sociale, il faut prendre les moyens pour le faire, c'est-à-dire prendre les moyens pour bénéficier d'une prospérité accrue.

Sans cela, M. Desmarais dit qu'il voit mal comment nous allons réussir à maintenir le niveau de vie auquel nous sommes tous habitués et que nous considérons comme notre dû. Il soutient par ailleurs qu'on ne pourra pas continuer à maintenir des déficits comme nous en avons à Ottawa et dans les provinces.

Le financier canadien mentionne qu'il entend souvent les gens dire que le gouvernement devrait faire ci et devrait faire ça. « Le gouvernement devrait mais il faut aussi que le gouvernement soit capable et, pour ça, il doit avoir les moyens », insiste-t-il.

Quant à l'accord qui a été négocié par le gouvernement Mulroney avec les Etats-Unis, M.Desmarais croit qu'il n'y a personne qui peut dire actuellement s'il offre tous les niveaux de protection et si ces niveaux sont assez forts partout. A son avis, il n'existe pas d'accord parfait et c'est le temps qui saura démontrer si, oui ou non, les négociateurs canadiens ont été assez astucieux dans le cours des négociations.

Et quand son fils André rappelle que c'est le même Simon Reisman qui a négocié le Pacte de l'automobile, le paternel s'empresse de renchérir en disant que ce pacte s'est avéré, depuis, « la meilleure affaire qu'on ait jamais faite ».

Le président de Power Corporation fait montre d'un certain optimisme face aux immenses possibilités de développement économique à travers le monde. Qu'il s'agisse du Vietnam, ou des Etats de l'Asie occidentale, comme l'Afghanistan, l'Irak ou l'Iran, il constate que « tout a l'air de s'apaiser un peu », ce qui ouvre des perspectives très intéressantes, selon lui, pour les entreprises situées en Amérique.

Il entrevoit des « occasions incroyables » avec la Chine, un pays qui compte plus d'un milliard d'habitants. Est-ce que ces occasions vont se réaliser? « Il faut d'abord garantir la paix à long terme », répond prudemment M. Desmarais. Celui- ci cultive ses relations dans cet Etat de l'Asie orientale depuis plus d'une dizaine d'années. En 1978, il avait joué un rôle important dans le développement des relations commerciales entre le Canada et la Chine.

Depuis ce temps, certains industriels canadiens ont obtenu des contrats importants dans le cadre de la modernisation et de l'industrialisation de la Chine. M. Desmarais y fait lui-même des affaires depuis 1986, par le biais d'une entreprise en participation avec le gouvernement chinois dans le domaine des pâtes et papier.

Son fils, André, précise que l'usine impliquée dans ce projet, en Colombie britannique, n'avait d'ailleurs pas été vendue à Stone Container. Et M. Desmarais entretient encore, aujourd'hui, de très bons contacts avec la Chine.

Quant à l'URSS, avec qui M.Desmarais entretient aussi des relations suivies, il fait valoir la nécessité d'y aller avec prudence. Mais il se montre attentif à l'évolution qui s'y déroule et au style de développement économique qui s'y pratique. « Nous étions les premiers à être là, rappelle-t-il avec une certaine fierté, à reconnaître que les choses avaient changé avec Mikhail Gorbatchev. Quand on y est allé, les gens nous demandaient ce qu'on allait faire avec les communistes. C'est vrai. Mais maintenant, il n'y a plus personne qui rit de nous. Et tout le monde veut y aller. »

Paul Desmarais, président de Power Corporation.

L'industrie forestière réclame des priorités en matière d'environnement

Bernard Racine
dela Presse Canadienne

QUÉBEC (PC) — L'industrie forestière du Québec réclame du gouvernement une politique de protection de la forêt et l'établissement d'un système de priorités dans le domaine de l'environnement.

C'est ce qu'a expliqué hier, au cours d'une conférence de presse, le nouveau président du conseil d'administration de l'Association des industries forestières du Québec M. Guy Dufresne, premier vice-président de Consolidated-Bathurst.

Un des fondements du nouveau régime forestier en voie d'implantation au Québec, c'est qu'il partage les responsabilités de l'entretien de la forêt entre le gouvernement et les industries forestières. Le gouvernement a la responsabilité de la gestion des forêts tandis que les industries doivent voir à son aménagement.

Comme l'industrie se trouve à avoir la responsabilitée de la protection de l'ensemble des ressources du milieu forestier, elle doit faire face à un nouveau défi de taille: augmenter la productivité des forêts de l'ordre de 40 % simplement pour maintenir son niveau actuel d'activité, a souligné M. Dufresne.

« L'industrie endosse les objectifs poursuivis en aménagement forestier; il faut cependant réduire la réglementation trop détaillée qui entrave inutilement la bonne marche des opérations de l'ensemble des activités », a déclaré M. Dufresne.

Après avoir noté que les programmes d'aménagement coûtent à l'industrie plus de $ 100 millions par année et autant à l'Etat, M. Dufresne a déclaré : « Il serait illogique d'engager de tels capitaux dans le développement forestier et négliger de protéger adéquatement la forêt existante ou nouvellement établie.

« Il devient donc indispensable de maintenir notre excellent système de protection contre les feux et il est urgent de doter le Québec d'une politique rationnelle d'utilisation des pesticides en foresterie. »

L'industrie forestière québécoise, pour maintenir sa compétitivité, a investi $ 8 milliards dans ses installations au cours des huit dernières années. Un milliard de ce montant a été affecté à la protection de l'environnement. L'industrie a réalisé des progrès substantiels, à ce niveau, depuis 10 ans et veut poursuivre cet effort.

Afin d'optimiser ses investissements dans l'amélioration de la qualité de l'environnement, l'industrie est en train d'établir un programme de priorités et croit important que le gouvernement fasse de même. Comme les succès remportés dans plusieurs dossiers résultaient d'une intense collaboration entre l'industrie et les ministères de l'Environnement et de l'Energie et des Ressources, M. Dufresne affirme que la liste des priorités dans le domaine forestier devrait être établie en collaboration avec ces trois groupes.

L'Association des industries forestières du Québec, dont c'était mardi la 65e assemblée annuelle, regroupe une trentaine d'industries forestières. Interlocutrice reconnue de l'industrie auprès des instances gouvernementales et des organismes socio-économiques, elle a aussi le mandat d'informer le public quant à ses préoccupations et à ses prises de position.

La taxe US de 15% continue d'inquiéter l'industrie du bois

Claude Turcotte

L'ASSOCIATION canadienne de l'industrie du bois, qui tient son congrès annuel à Montréal, voit surtout deux facteurs susceptibles de l'affecter dans les mois à venir: les droits d'exportation de 15 % imposés par les Américains et la valeur croissante du dollar canadien vis-à-vis la monnaie américaine.

Contrairement à l'impression partagée par plusieurs, le traité de libre-échange n'a pas éliminé les droits de 15 % que le gouvernement des USA a décrété en 1987, soi-disant pour compenser des subventions déguisées des gouvernements au Canada au bois d'oeuvre exporté dans son pays par les industries canadiennes. Le Canada avait riposté alors en imposant une surtaxe de 15 % et en convainquant les États-Unis de retirer leurs droits d'exportation. Cette formule avait l'avantage de laisser au Canada ce montant de 15 %, qui dans plusieurs provinces, dont le Québec, est réinvesti dans la sylviculture ou le reboisement.

Néanmoins, les industries exportatrices se trouvent pénalisées par cette tranche de 15 % qui gruge leurs bénéfices et affecte leur capacité de rivaliser avec leurs concurrents américains. En fait, la part canadienne du marché américain du bois mou (utilisé dans l'industrie de la construction) est passé de 33 % en 1985/1986, une année record, à environ 28 % l'an passé. L'industrie de la construction étant en baisse, l'industrie canadienne du bois s'attend que la tendance à la baisse se maintiendra au cours des prochains mois et probablement aussi pendant plusieurs années.

Pour ce qui est des droits d'exportation américains, certaines provinces ont négocié l'an passé des arrangements avec le gouvernement de Washington. Par exemple, au Québec ces droits ont été ramenés de 15 à 8 % et ils ont même été complètement éliminés en Colombie-Britannique et dans les Maritimes, les Américains ayant dans ces cas reconnus qu'il n'y avait aucune subvention à l'industrie du bois. Quoi qu'il en soit, l'Association canadienne de l'industrie du bois veut la disparition totale de ces droits.

Des pourparlers ont été entrepris avec les gouvernements provinciaux, a précisé hier le président de l'Association, M. James Hickey, mais les provinces veulent s'entendre entre elles avant de faire une intervention auprès du gouvernement d'Ottawa. L'élaboration d'une position canadienne unique peut donc prendre un certain temps encore. Parallèllement, on prépare le terrain à Washington. Pour le moment, l'Association se plaint de devoir vivre avec des droits qui ont été imposés par des gouvernements et des ministres qui ont été remplacés aussi bien à Washington qu'à Ottawa. M. Hickey pense même que cette surtaxe de 15 % a été une solution improvisée pour mettre de côté un dossier très chaud et surtout pour ne pas nuire aux négociations sur le libre-échange, qui étaient dans une phase très critique. On a fait alors du bois d'oeuvre un cas d'exception, de sorte que cette surtaxe reste en place même après l'entrée en vigueur du traité de libre-échange.

Par ailleurs, le libre-échange, selon l'Association, aura pour effet immédiat de maintenir la force du dollar canadien, ce qui constitue un autre facteur de freinage pour les exportateurs d'ici. Depuis deux ans, le dollar canadien a gagné près de 15 % en valeur par rapport à la devise américaine. « Il est clair que nous avons déjà acédé 50 % de notre avantage commercial », soutient M. Hickey.

En 1988, la production canadienne de bois d'oeuvre mou a connu une légère baisse par rapport à 1987. Pour cette année, on prévoit une baisse de 9 % de la production.

L'UNIVERSITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS

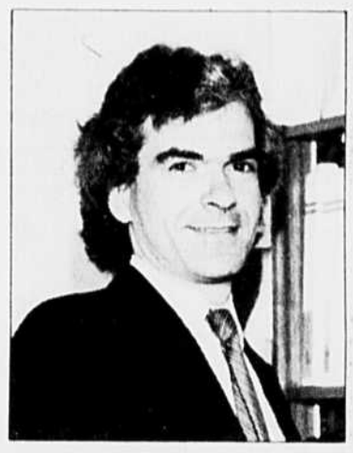

Denis Proulx
conseiller en administration

L'ENAP EST PRÉSENTE

au séminaire '89 de l'Association des cadres scolaires du Québec, au Centre des congrès de Laval, le 16 février 1989. M. Denis Proulx y prononce une conférence intitulée :

L'ÉVALUATION DU RENDEMENT

L'ENAP est une école universitaire à vocation professionnelle vouée à la formation et au perfectionnement des gestionnaires publics ainsi qu'à la recherche en administration publique.

Université du Québec
École nationale d'administration publique

ACTREX

Sylvain Goulet
FICA, FSA

Bruce Paterson
ACAS, MAAA

Harold Hugel
FICA, FSA, CFA

Robin B. Leckie
FICA, FSA, MAAA

Actrex est heureux d'annoncer la promotion de Sylvain Goulet au poste de Vice-président, que Bruce Paterson s'est joint à Actrex en tant qu'Assistant Vice-président et Harold Hugel comme Vice-président. Robin Leckie s'est également affilié à Actrex.

M. Goulet sera responsable du développement des affaires d'assurance et autres institutions financières pour Actrex au Québec. Ses champs d'activité comprennent entre autres la commercialisation de produits, les rapports financiers, les systèmes de projections financières, conseils de fusion et acquisitions d'entreprises, etc.

M. Paterson sera responsable des affaires d'assurance-dommages d'Actrex. Il est un Associé de la "Casualty Actuarial Society" et membre de l'"American Academy of Actuaries". Ses champs de compétence comprennent l'auto-assurance, les programmes de responsabilité professionnelle et l'assurance contre les accidents de travail, en plus des domaines traditionnels d'assurances-dommages.

M. Hugel se joint à Actrex en qualité d'expert ("Chartered Financial Analyst") dans la gestion de portefeuille d'investissements, la gestion des risques de portefeuilles et l'appariement de l'actif et du passif. Il agira dans ce domaine pour tous les genres d'institutions financières et caisses de retraite.

M. Leckie, de la firme "R.B. Leckie and Associates", est couramment professeur-adjoint d'assurance à l'Université de la Colombie-Britannique. M. Leckie était précédemment Vice-président principal et Actuaire en chef de Manu Vie. M. Leckie est un ancien président de l'Institut Canadien des Actuaires ainsi que de la "Society of Actuaries". Il est aussi un membre de l'"American Academy of Actuaries".

Messieurs Goulet, Hugel et Leckie sont tous les trois Fellow de l'Institut Canadien des Actuaires ainsi que de la "Society of Actuaries". Ces quatre professionnels ont au total près de 60 ans d'expérience dans leur champs de compétence respectif.

La société Actrex est complètement indépendante et est possédée entièrement par ses employés actifs. Nous offrons des services de conseils et d'actuariat à nos clients au Canada, les États-Unis et les Caraïbes à partir de notre bureau de Toronto. Nos compétences s'étendent aux régimes de retraite, l'assurance de groupe, les avantages sociaux aux employés, témoin-expert pour la profession juridique, la consultation pour l'industrie de l'assurance et financière ainsi que l'assurance-dommages, l'appariement de l'actif et du passif et la gestion des risques de portefeuille. Tous nos services sont offerts sur une base uniquement horaire, non-fortuite et sans commissions.

Vidéotron ltée

Mario Pittarelli

André St-Denis

Monsieur Claude Chagnon, président de Vidéotron ltée annonce les nominations de Monsieur Mario Pittarelli, à titre de vice-président, Ingénierie et de Monsieur André Saint-Denis, à titre de vice-président, Finances.

Avant de se joindre à Vidéotron ltée, Monsieur Pittarelli a oeuvré 17 ans au ministère fédéral des Communications. Monsieur Saint-Denis amène avec lui une vaste expérience en contrôle et gestion financière ayant été à l'emploi de grandes entreprises telles Air Canada, Alcan et Canadair.

Vidéotron ltée, principale filiale de Le Groupe Vidéotron ltée, oeuvre dans le secteur de la câblodistribution et compte plus de 900 000 abonnés au Canada.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Evolution irrégulière dans les cours

MONTREAL (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général XXM a terminé la séance en hausse de 2.84 points à 1794.26.

Le volume des échanges a grossi et totalisait 6,600,778 actions contre 5,037,790 le jour précédent.

Les pétrolières ont monté de 9.63 points à 1574.52 et les industrielles de 7.15 à 1628.39 tandis que les minières cédaient 9.34 à 1926.11.

L'industrielle Air Canada, en hausse de 1-4 à $11 1-2 s'est traitée à 179,986 exemplaires. La minière American Barrick a monté de 1-2 à $24 1-2 et 96,200 actions ont changé de main.

Par ailleurs, Domtar a gagné 1-4 à $16, Memotec 1-4 à $10 3-4 et Banque de Montréal 1-8 à $29 1-2.

CP a perdu 3-8 à $23 1-8, BCE 1-8 à $38 1-8 et Banque nationale 1-8 à $12 7-8.

Sur un total de 556 titres mis au jeu 173 étaient en hausse, 186 en baisse et 197 stables.

Indice	Variation	Clôture
XXM	2,84	1794,26
VALEURS INDUSTRIELLES	7,15	1628,39
BANCAIRE		
PRODUITS FORESTIERS		
SERVICES PUBLICS		
MINES ET MÉTAUX	9,34	1926,11
INDICE RÉA R.C.M.P.	3,43	1321,71

VARIATION DES TITRES: 173 (hausse), 197 (stables), 186 (baisse)

TORONTO

Les cours virent à la baisse

TORONTO (PC) — Les cours ont viré à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto et l'indice composé a fini la journée en recul de 19.83 à 3609.85.

Les échanges ont porté sur 16.67 millions d'actions contre 21.27 millions mardi.

Dans les industrielles, Canadian Pacific a perdu 3-8 à $23 1-8; Nova Corp. 1-8 à $13; Laidlaw B 1-4 à $18 3-4; Bank of Nova Scotia 1-8 à $15, et Alcan 3-8 à $39. Magna International B a gagné 1-4 à $15; Mackenzie Financial 1-8 à $9; Rogers Communications B 1-2 à $96 1-2; Imperial Oil A 3-8 à $50 3-8 et Canada Malting Co. 1 1-2 à $25 3-4.

Dans les mines, Metall a cédé 3-4 à $13 1-2; Echo Bay 3-4 à $17 3-4, et Minnova Inc. 1-2 à $23. American Barrick a gagné 3-8 à $24 1-2.

Dans les pétroles, Canada Northwest abandonne 7-8 à $16 1-2; Renaissance 5-8 à $13 5-8, et North Canadian Oils 1-2 à $19 1-2. Westmin Resources gagne 7-8 à $11 3-8, et Newscope Resources deux cents à 67 cents.

Indice	Variation	Clôture
TSE 300	19,83	3609,85
VALEURS INDUSTRIELLES	7,13	2120,11
PRODUITS DE CONSOMMATION	4,72	4656,63
COMMUNICATIONS	35,06	8365,62
HAUTE TECHNOLOGIE	0,59	683,73
AURIFÈRES	95,73	5847,48
PÉTROLE ET GAZ	30,00	3845,23

VARIATION DES TITRES: 273, 370, 427

NEW YORK

Le DOW grimpe de 22 points

NEW YORK (AFP) — Wall Street s'est envolée dans les dernières transactions, hier, après avoir fluctué en hausse irrégulière modérée, sur un marché calme.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a franchi la barre des 2,300 points pour clôturer à 2,303.93 en hausse de 22.68 points.

Quelque 154 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 888 contre 551; 513 titres ont été inchangés.

Une légère détente des taux d'intérêt obligataires a stimulé une demande sélective, bénéficiant aux valeurs vedettes et a contribué à un regain de spéculation sur les offres publiques d'achat, selon les analystes.

L'augmentation de 0.3 pc de la production industrielle en janvier est légèrement inférieure aux prévisions et n'a ainsi pas aggravé la crainte d'une reprise de l'inflation à l'origine de la récente correction à Wall Street, malgré que les usines américaines aient tourné à 84.4 pc de leur capacité de production, le taux le plus haut depuis octobre 1979.

Tambrands a bénéficié de rumeurs d'OPA et a progressé de 3 à 62 1-2; American Brands a gagné 2 3-8 à 64 1-2 et IBM est monté de 2 à 126 7-8.

Quaker Oats a perdu 3-4 à 51; ITT a cédé 3-4 à 54 1-8 et Caterpillar est tombé de 1-2 à 58 7-8.

Parmi les titres canadiens échangés, BCE a gagné 1-8 à $32 3-8; Domtar 1-2 à $13 5-8 Northern Telecom 1-4 à $15 7-8, et Seagram 3-8 à $68 1-4. Alcan a cédé 1-8 à $33; Canadian Pacific 1-8 à $19 5-8 etd Varity 1-8 à $2 7-8.

Indice	Variation	Clôture
DOW JONES INDUSTRIEL	22,68	2303,93
DOW JONES 65 TITRES	8,42	880,90
DOW JONES TRANSPORT	13,26	1075,36
SERVICES PUBLICS	0,47	186,52
S ET P 500	2,43	294,24
S ET P 400	3,10	339,84
NYSE	1,27	165,21

VARIATION DES TITRES: 907, 498, 556

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4820	Hong Kong	Dollar	0.1519
Afrique franco	Franc CFA	0.003741	Inde	Roupie	0.0781
Allemagne-Ouest	Mark	0.6359	Israël	Sheqels	0.6558
Antilles Angl.	Dollar	0.4394	Italie	Lire	0.000876
Australie	Dollar	1.0511	Jamaïque	Dollar	0.2194
Autriche	Schilling	0.09052	Japon	Yen	0.009301
Bahamas	Dollar	1.1839	Liban	Livre	0.00231
Belgique	Franc	0.03036	Mexique	Peso	0.000524
Danemark	Couronne	0.1636	Norvège	Couronne	0.1759
Espagne	Peseta	0.010247	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7367
États-Unis	Dollar	1.1839	Portugal	Escudo	0.007790
Finlande	Mark	0.2755	Royaume-Uni	Sterling	2.0825
France	Franc	0.1871	Suède	Couronne	0.1872
Grèce	Drachme	0.007644	Suisse	Franc	0.7484
Hollande	Florin	0.5634	Vénézuela	Bolivar	0.03201

	Variation	Cours
LE DOLLAR CANADIEN	0,29	84,79
L'OR À LONDRES	4,25	382,00
L'ARGENT AU CANADA		6,443
L'OR AU CANADA	3,00	451,00

MONTRÉAL

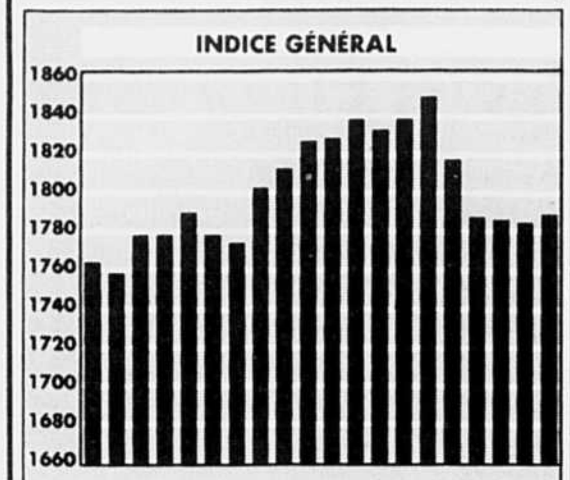

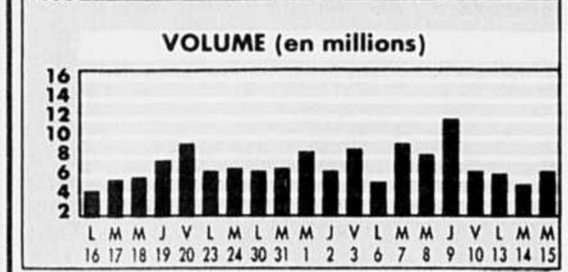

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACDS	500	32	32	32	+ 1
ACSI—Bio	5160	22	21	21	— 2
ADS	z800	80	80	80	+ 5
AMCA Int	17337	485	480	485	
Abti Prce	929	$20¾	20¼	20¾	+ ¼
Actidev	500	116	116	116	+ 6
Agnico E	2400	$12⅛	12	12⅛	— ⅜
Agrivest	1000	15	15	15	
fAgromx	5305	55	53	53	
Air Canda	179986	$11⅝	11⅜	11½	+ ¼
Akers	40600	35	30	32	+ 2
Alta.energ	1737	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅛
Alt.E.7.75	300	$26¼	26¼	26¼	
Alta N Gs	1000	$16½	16½	16½	
Alcan Alu	27397	$39¼	38⅞	39	— ¼
Aldona M	2000	10	10	10	
Algo Sr.1	1214	230	230	230	
Algo.A	146	380	380	380	— 10
Alim.CT	500	235	235	235	+ 5
Alubec	8900	200	200	200	
Am.Barric	96200	$24⅝	23¾	24½	+ ½
A.Barr.wt	500	$7½	7½	7½	— ¼
fAmr.rs.A	3000	85	85	85	
Amisco	2100	170	165	170	+ 5
Artopex	9100	495	490	490	
Asa Min	1000	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Asbestos	500	$11	11	11	+ ¾
fAstral A	z90	$9½	9½	9½	
fAtco I	1100	$9⅝	9⅝	9⅝	
fAtlant.A	850	145	135	135	— 10
Auberges	15275	420	410	410	
Avcorp	12900	205	200	200	
B Corp A	2250	$29⅝	29½	29⅝	+ ⅛
BC Tel	9450	$29¾	29½	29½	
BCE Inc	117719	$38¼	37⅞	38⅛	— ⅛
BCE Mbl	3074	$27¼	27⅛	27⅛	— ⅛
BCE Capl	537	$23⅝	23½	23½	
BCED	11350	370	365	370	
BCED Wt	4500	67	65	65	
BCED Srl	500	$24¼	24¼	24¼	
BCED9.5	500	$9⅞	9⅞	9⅞	— ¼
BP Can	1300	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
Bcshare.p	600	$21½	21½	21½	+ ⅛
Baue Cont	3000	190	190	190	
BaLau2.62	400	$26¼	26¼	26¼	
Ba Lour	4740	$13¼	13	13¼	
Baue Nat	93478	$13⅛	12⅞	12⅞	— ⅛
Bq Royale	49742	$38⅝	38⅜	38½	
BqRv 1.45	2500	$17⅛	17	17	
BqRv 1.88	z50	$22¼	22¼	22¼	
Bq. T—D	47397	$37⅝	37½	37⅝	
Bq.C.Imp	23500	$25⅝	25¼	25⅝	
Baue Mtl	89774	$29½	29¼	29½	+ ⅛
BMO Sr3	1000	$24⅝	24⅝	24⅝	
Bq.N.Ecos	16606	$15⅛	14⅞	15	
Baton	800	$14	14	14	+ ⅛
Beaugrte	3000	86	85	85	
Bell.p.1.94	1500	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅛
Belmoral	6000	152	151	151	— 1
Bestar	1400	95	93	93	+ 2
Biochem	6650	$7½	7¼	7½	
Bionaire	2000	160	160	160	
Bocenor	3400	260	250	260	
BF Royal	1300	140	140	140	
Bomb A	3320	$12⅞	12⅝	12¾	— ⅛
fBomb B	45651	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Bomb.Sr1	400	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Bomb.w.B	1600	$27	27	27	
Bomem	6700	150	150	150	
Bow Val	2055	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
BowV12.05	200	$19⅞	19¾	19¾	— ¼
Bow.p.2.12	1000	300	300	300	+ 5
Bow V Rs	6000	37	36	36	— 1
Bralorne	4630	39	39	39	— 4
fB.Brick.A	16125	$10⅞	10¼	10¼	— ½
Brascan.A	6047	$28⅝	28¼	28⅝	+ ¼
Bruncor	700	$17	17	17	— ⅛

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	22730	$12	11⅞	12	
CB Pak	5350	$19⅝	19⅜	19½	+ ⅛
CCL ind.A	300	$11	11	11	
fCCL In.B	1200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
fCFCF Inc	6000	$17⅛	17	17	+ ¼
CGC Inc	5600	$11⅛	11	11⅛	
fCGI Gr.A	2690	215	210	215	
CIIT Inc	10000	$13	13	13	
Cabano	900	110	110	110	+ 5
Cambior	1739	$13¾	13½	13⅝	
Cambio.w	31500	295	290	290	— 10
Cambridg	73600	$32	31¾	31¾	+ ⅛
Camp Res	16000	99	95	97	— 2
Cmpbel.Sp	2000	$19¼	19⅛	19⅛	— ½
Camp.sr.C	200	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅜
Camp.p.D	200	$19⅝	19⅝	19⅝	
Campeau	1913	$18	17⅞	18	+ ⅛
Can Malt	4775	$25½	24½	25½	+ 1
Cda Pack	z50	$14½	14½	14½	
Cdn Tire	100	$34	34	34	+ 1
fC Tire A	67701	$19	18½	19	+ ⅝
fC Utilit.A	125	$19¼	19¼	19¼	
CP Ltee	118951	$23⅛	23	23⅛	— ⅜
fCmnac.A	6578	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Canron.A	1000	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Canstar	3500	283	280	283	+ 3
fContrexA	4045	335	330	330	— 10
fCaraOp.A	112000	$16⅛	16⅛	16⅛	
Carena	1200	$37¼	37¼	37¼	— ⅛
Cascades	18619	$7⅛	7	7⅛	
Celanese	1200	$34	34	34	+ ½
C.Capital	300	$10	10	10	
fC.Cap A	3300	$8¼	8⅛	8¼	+ ¼
Champlai	15000	95	95	95	+ 5
Charan	1300	215	210	210	— 5
fChateau	1000	215	215	215	
Cheni.W	1500	115	115	115	— 5
fCimStL.a	2700	$16⅛	16¼	16¼	+ ⅛
Cinram	1000	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Circo Crft	1200	$5	5	5	— ⅛
fCogeco	2380	$6⅝	6⅝	6⅝	
Cominco	3562	$26⅛	26⅛	26⅛	
Comptime	8900	38	34	38	+ 6
Comterm	37670	50	46	48	+ 1
Connaught	200	$27¾	27¾	27¾	+ ⅛
CBath. A	19386	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅛
C Bath B	601	$24½	24½	24½	— ⅛
Cons Gas	856	$26½	26¼	26¼	+ ⅛
CPCI.B	200	105	105	105	
Corby A	2016	$30½	28½	28½	—1½
fCorby B	500	$27	27	27	+ 3¾
Cor.Mark	500	470	470	470	
fCorona A	40555	$8⅞	8⅝	8¾	— ⅛
Corona B	500	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Coron.srA	z141	$8⅞	8⅞	8⅞	
Coron.92w	200	225	225	225	+ 3
Coron.90w	10920	140	135	140	
Coronet	1000	455	450	450	— 5
Cott	700	305	305	305	
Cover.w	3000	35	30	35	+ 20
fCrain RL	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
fCrownx	1500	$14	13¾	14	+ ¼
fCrownx.A	14000	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅜
Crwn.wt.b	1000	$13⅝	13⅝	13⅝	+ ⅜
Crwn.Pr.1	525	$20½	20⅜	20⅜	
fDMR.grA	1600	290	280	280	
Datamark	800	245	245	245	— 10
Denison.A	2000	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
fDenisn.B	4930	$6	6	6	
Denis 9.50	325	$21	20⅞	21	+ ⅛
Dionne	2400	285	285	285	
Disnat	6000	290	260	290	+ 31
Dofasco	15280	$29⅞	29½	29⅝	
Dofasc2.60	200	$35¾	35¾	35¾	— ½
Domco.lte	7250	$5	495	5	
Domtex	26555	$16	15⅝	15⅞	+ ⅜
Domtar	156690	$16	15⅝	16	+ ¼
Donohue	7210	$15⅞	15¾	15⅞	
Dorel	700	265	245	265	+ 15
DuPont A	1100	$28⅛	28	28	
fDylex.Ltd	2400	$10⅞	10¾	10⅞	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle	1000	355	355	355	— 5
Eagle.Wt	2050	4	4	4	+ 1
Echo Bay	23700	$18⅛	17⅝	17¾	— ¾
EnerplusB	800	$8¼	8¼	8¼	— ¼
EqDenis.A	3700	235	210	235	+ 10
fEqDen.B	2600	215	200	200	— 25
Espadon	z200	60	60	60	
Etac Sale	500	$11	11	11	— ⅛
Expand.a	2000	170	170	170	+ 5
FCA Inter	5100	$9	8⅞	8⅞	
FPI Ltd	3575	$9⅞	9⅝	9¾	+ ⅛
Flcnbrd G	440	235	235	235	+ 5
Falcon.W	500	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Falcnbrdg	13935	$27⅝	27¼	27⅝	— ⅛
Fi.Desi.s1	500	$21	21	21	
Finan E.C	1692	160	160	160	+ 1
Finning	2200	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
FCtyTco	500	$5½	5½	5½	— ⅛
Flet.Can.a	4813	$19¾	19½	19½	— ¼
Flet.Inv2b	100	$21⅛	21⅛	21⅛	
Flet.Inv	1500	$21⅝	21½	21½	
Fletcher	5430	345	340	340	
F.Europ.w	500	11	11	11	— 1
fFdCr.Que	4510	465	450	465	+ 10
Foratek	500	81	81	81	+ 3
ForesbecA	250	111	111	111	— 4
Forex	5710	165	165	165	— 5
Fortis Inc	12400	$20⅛	20⅛	20¼	+ ⅛
fFourSeas	300	$25½	25½	25½	+ ⅛
Frew fm	300	210	210	210	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.tra.B	4200	$5⅞	5¾	5¾	
GW Util	300	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Galactic	1700	440	440	440	+ 10
fGeotrioB	7250	335	335	335	
fGldcrp.A	3500	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Goodfellw	800	360	360	360	
Govette	2000	145	135	135	— 35
Govette.w	z1000	5	5	5	— 5
Gr.Wst7.70	1100	$25¼	25¼	25¼	
G.W.lifeco	18200	$13¼	13	13	— ⅜
fGrForest	900	375	375	375	+ 10
Grilli	3100	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Gr.L.1.875	800	$21⅞	21¾	21¾	
fGr.laur.b	6551	$7	6⅞	6⅞	
G.Plas.Md	650	130	130	130	— 10
Guardcor	150	$7⅝	7⅝	7⅝	
Guard.p.A	200	$7	7	7	
Guard.p.B	550	$7	6⅞	7	+ ⅛
GuilvA	200	$6½	6½	6½	
Gulf Res	7211	$14⅝	14⅛	14⅝	— ⅛
Gulf.R.p.a	100	485	485	485	
Hartco	1240	445	445	445	
Hawker	100	$25	25	25	+ ¼
Hees.Int	17760	$28⅝	28⅜	28⅝	— ⅛
Hees 91wt	7100	$8⅝	8¼	8⅝	+ ⅛
Hemlo	13115	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Henlys.Gr	2750	$7¾	7½	7¾	— ⅛
Heroux	2250	$7½	7¼	7¼	— ⅜
Hollin Inc	1200	$14½	14¼	14¼	— ⅛
Honco	1000	40	40	40	— 1
H.Brook	6000	390	370	390	+ 10
fHorsham	9300	$8	8	8	
Hubbard	500	195	195	195	
fHbay1.875	638	$22	22	22	
H Bay Co	3657	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Hypocrat	11035	48	44	48	+ 4

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL Inc	1400	445	435	435	— 5
fGrIdeal.a	8725	$8	7⅞	8	+ ⅛
Ideal Mtl	5410	290	280	280	
IglooVs	6500	75	70	75	+ 5
Imasco.ltd	13439	$31⅝	30⅞	31⅛	+ ⅛
Imp Oil A	28980	$50½	49⅞	50⅜	+ ⅜
Impertex	1000	22	22	22	
Inco Ltd	24957	$35⅝	35⅛	35⅝	
IFX 2000	5200	285	281	281	— 4
Inind NG	800	$13	13	13	
Innopac	700	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ¼
Intercan	5500	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Interhome	1500	$45⅝	45¼	45⅝	+ ⅜
IBM	303	$149	149	149	+ ⅜
Int.dta.pr	4750	45	40	40	
Inverness	500	350	350	350	+ 15
Inv Grp	900	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
fIvaco A	1005	$11⅛	11¼	11¼	— ⅛
Ivaco.sr1	550	$18¾	18½	18½	+ ¼
Ivaco.sr2	550	$18⅝	18⅝	18⅝	
Ivaco.sr4	1000	$33	33	33	— ¼
Jannock	3300	$20⅞	20¾	20¾	+ ⅛
fJean.Ct.A	4700	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
fJrny End	1000	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	9050	$11	10¾	10¾	— ⅛
Kaufel.B	19730	$10⅝	10⅛	10¼	
fKaufl.wB	13150	105	102	102	
KnowHse	1000	170	170	170	+ 5
fLGS Inc	3000	131	131	131	— 4
LSI Log	2100	200	200	200	— 10
fLaVrdy a	1074	175	170	175	— 5
Labatt	12520	$23¾	23⅝	23⅝	
Lac Min	24552	$13⅝	13¼	13½	
LafargeCo	z50	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
Laidlaw A	800	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
fLaidlw B	31225	$18⅞	18⅝	18⅞	+ ⅛
LamSa.inc	810	75	75	75	— 4
LapVer	1000	275	275	275	— 10
fLasond.a	5800	300	290	290	— 10
Lavalnind	1200	325	325	325	+ 5
Lvitec	11400	110	90	110	+ 20
fLMGL.A	1000	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ¼
Leader M.	4200	40	40	40	
Leroux	1400	185	175	175	
LBL.inc	4100	131	126	131	+ 5
Loblaw	2400	$11	10⅞	11	+ ⅛
Log.G.Int	2250	175	165	170	— 5
Logis.Clb	2715	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Lonvest	2300	$19½	19¼	19¼	+ ⅛

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	1425	$11¾	11½	11½	
MaBaie	1300	190	185	185	— 5
McM Bldl	25003	$19¼	19⅛	19¼	— ⅛
Mclean X	10300	$13⅞	13¾	13⅞	
fMclean Y	3200	$12¼	11⅞	12⅛	
Macyro	5800	135	123	130	— 5
fMalette	1900	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Marconi C	1000	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅜
Marit El	2750	$13⅛	13	13	— ⅛
fMarit Tel	1247	$16½	16⅜	16½	
Mrt pr B	597	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Mavtech	1000	240	240	240	— 10
McNeil M	1300	265	265	265	— 5
Memotec	82220	$10¾	10⅜	10¾	+ ¼
fMetroR.A	18377	490	480	480	— 5
M.Tempus	2000	27	25	25	— 5
Minnova	730	$23	22¾	22⅞	— ⅛
fMiron.A	22050	$9⅞	9¾	9¾	
Mitel.Corp	5400	305	295	295	— 5
fMolson A	8012	$33⅝	33	33	— ¾
Molson B	z50	$33⅛	33⅛	33⅛	
Monenco	1018	415	405	405	— 5
MTrustco	2400	$17½	17⅜	17½	
Mtsco.p.6	500	$22⅝	22⅝	22⅝	— ⅜
Moore	49115	$33⅞	33⅝	33⅞	+ ⅛
Morgan F	279	130	130	130	— 5
Mbnc.cap	2700	$11⅞	11¾	11⅞	— ⅛
Muscocho	2300	340	340	340	— 5
Mux Lab	26150	110	107	108	+ 3
Nautilus	8200	130	125	125	— 5
Neti.Tech	43850	5	3	5	+ 2
NewTel	1300	$17⅝	17½	17⅝	
NfldT 9.75	637	$20¾	20½	20½	
Nor.Forst	11395	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅜
Noranda	15160	$25⅝	25⅜	25¼	
NorcenMv	1775	$22	21⅞	21⅞	— ¼
fNorcenSb	3200	$19⅝	19⅜	19½	— ⅜
fNormckA	16386	$7⅛	7	7	— ⅛
NormickB	1522	$7	7	7	
Nor.can.O	2800	$19¼	19⅛	19¼	— ⅛
NC oil.sr7	1125	$22	21⅞	21⅞	— ¼
Nor Tel	45644	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
Northgate	7000	$6¾	6⅝	6⅝	
Norgte.wt	z85	45	45	45	— 4
Norgt.wt.a	z97	21	21	21	
Nova Albt	76473	$13	12⅞	13	
Novatron	3600	200	200	200	
Noverco	14701	$11⅝	11½	11½	— ⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	325	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅜
fOakwdA	z125	65	65	65	
fOcelot B	1000	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Oglvar	6500	113	110	111	— 4
Olco.A	5450	350	345	345	— 5
fOnexCorp	400	$13⅛	13	13	
Pancdn.Pt	2000	$25½	25½	25½	
Pantorom	2000	140	140	140	
Parmnt.A	800	116	116	116	— 10
P.Martin	10000	186	181	181	— 4
Peerless	450	$8⅛	8⅛	8⅛	
Perkins.P	1800	$10	10	10	
fPerry.B	3800	50	50	50	— 5
Pla.Dome	27900	$16⅝	16⅛	16⅛	— ⅛
Pla.D.wt.a	41750	36	36	36	— 18
Plastibec	2000	110	110	110	
fPowr Cr	21421	$15	14⅞	15	+ ⅛
Power.Fin	8300	$17¾	17½	17⅝	+ ⅛
Pr.Choix.a	1350	$7	6¾	6¾	— ⅛
Promatek	3000	81	80	81	+ 1
Provigo	9278	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	1983	$13¾	13⅝	13⅝	— ¼
QuebecoA	1425	$21⅛	21	21	— ⅛
fQuebecoB	13502	$18¼	17¾	17¾	— ½
Queenston	3700	160	158	160	+ 5
fRadio.A	1900	$6½	6½	6½	
Redpath	3400	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Reed Cil	300	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
fReitmn A	500	$18	18	18	+ ⅜
fRepap	3900	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Rio.Algom	3920	$24¼	24	24¼	+ ¼
Ro—na.s.2	500	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Roctest	400	130	130	130	
RogersC.A	200	$120	120	120	+ 8
fRogerC.B	1750	$97	96	97	+ 2
fRallnd A	150	$14¼	14¼	14¼	
Royal.Lpg	1761	$10¾	10½	10⅝	+ ¼
fRyTrco.A	2800	$17¼	17¼	17¼	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	840	$8¾	8⅝	8¾	— ½
fSNC	12950	$6½	6¼	6½	+ ⅛
SR.telcom	1050	385	380	380	— 5
fSt.Sauv.a	399	180	180	180	— 1
San Fran	900	252	250	250	— 5
SaniGes.w	z700	8	8	8	— 2
Sani Mo.w	3333	5	5	5	
Sanivan	400	240	240	240	
SasOil.7.25	25400	$10⅛	10⅛	10⅛	
Saskoil	21550	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Saskoil eu	400	$99½	99½	99½	
Saturn.D	2000	95	95	95	
Sceptre	58700	385	380	380	
Scept 7p	400	$16	16	16	— ¼
Scot.paper	900	$18⅝	18½	18½	— 1
fScott Hos	500	$13½	13½	13½	+ ⅛
ScotYork	7100	260	220	245	+ 30
Seagram	7561	$80⅝	79⅞	80⅝	— ⅛
Sears Can	2873	$13	12⅞	13	+ ¼
S.T.I.	1500	52	52	52	— 3
Shell Can	13398	$47½	47¼	47⅜	+ ⅛
Shermag	2500	179	171	171	— 4
Shirmax	2600	160	150	155	+ 5
Sico	4168	$11½	11¼	11¼	— ⅛
S—Beaud.	12250	415	385	410	+ 20
S.Lemaire	450	100	100	100	
fSocanavA	3400	470	465	465	
SocanavW	750	52	52	52	— 3
fSodrcanA	2550	320	315	315	
Sodisco	7114	$7½	7⅜	7½	
Soficorp	2250	25	23	25	— 2
Southam	5600	$31¾	31½	31½	— ⅛
fSpar Aer	1300	$15⅝	15¼	15¼	+ ½
Sportcn.A	7750	205	185	205	+ 5
fSportcn.B	15250	135	110	135	
fSteinb A	19150	$33⅝	33¼	33⅝	
Stnbrg.Sr1	200	375	375	375	— 5
Stelco A	1300	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Stel 1.94	400	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
Systerm	500	53	53	53	
TCG Gr.	5830	285	270	280	+ 5
TCC Bev	7800	$8⅝	8⅛	8⅝	+ ⅛
Taurus.A	3100	75	70	75	+ 5
fTecSyn	z7	305	305	305	
Teck A	500	$19¼	19¼	19¼	— ¾
fTeck B	13309	$18¾	18⅝	18½	— ⅜
Tecrad	1000	155	150	150	— 5
Tee.com	500	85	85	85	— 3
fTel Mt B	300	$18½	18½	18½	+ ⅛
fTmedia.A	900	$7	7	7	
Tembec.A	21980	$10¾	10⅛	10½	— ⅛
Texaco	1560	$40¼	40¼	40¼	
Thomsn A	12100	$27⅝	27½	27⅝	+ ⅛
TIE.teleco	800	210	210	210	— 5
Tolgeco	2000	175	175	175	+ 13
fTorstr B	1700	$31¾	31⅜	31⅜	— ⅜
Total Pete	1600	$26⅝	26½	26⅝	— ⅛
Totec	7400	160	155	156	— 4
TrAlta	14100	$14	13¾	14	+ ¼
TrCan Pl	69150	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ⅛
Transat	5185	205	200	200	— 1
fTransit	900	195	195	195	— 5
Trilon.w.c	800	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
Trilon Fin	2350	$19⅛	19	19	+ ¼
Trilon Sr3	500	$21	21	21	+ ¼
Trimac	1510	395	385	385	+ 5
Trit.Cda.R	2300	165	160	160	— 4
Triton	1300	36	36	36	
Trizec B	1000	$36¼	36¼	36¼	— ½
Trizec.sr6	900	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
Trco Desi	4601	335	315	315	— 10
Trust Gen	1700	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
fTurbo Rs	12700	59	59	59	+ 2
Turbo Wt	24000	14	13	13	— ½

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.In.A	1100	$14⅝	14⅝	14⅝	— ¼
US.Stl.cdn	600	$25⅛	25⅛	25⅛	
Ultrmar	2628	$6¼	6	6¼	
Uni—Selct	900	$5⅝	5¼	5⅝	+ ⅛
Unican.A	1700	$8¾	8¾	8¾	
fUnicorp.a	3600	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
fUniges B	31610	375	370	370	— 10
UnigesprB	1400	$8⅝	8½	8½	
Un Carbid	300	$28¼	28¼	28¼	+ ⅛
Univ Exp	4000	25	25	25	
Val Royal	3570	$6⅝	6	6	— ½
fV.Houtte	700	315	315	315	
Varity Co.	15267	355	350	355	+ 5
fVelcroInd	300	$22	21½	21½	— 1
Venmar	2900	105	100	105	+ 5
fVideotron	54860	$16¼	15¾	16¼	+ ½
Volcano	600	380	380	380	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Walax A	500	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Walwyn	300	370	370	370	+ 5
Westcoast	4095	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
West8.25	500	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
Westmin	6100	$12	11⅛	11¼	+ ⅜
Westm.sr1	425	$22¼	22	22	+ ⅛
Weston	225	$37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
fWise.A	400	120	120	120	+ 9
Woodward	222986	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Xerox Cn	539	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Total Sales:	4,062,282				

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	7850	$9⅛	9	9	
Ry.Fin.Ir	700	$14¾	14⅝	14¾	+ ⅛
Total Sales:	8,550				

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EnpFnd.C	200	$8⅞	8⅞	8⅞	
F.Europ.u	5500	$8	8	8	
Ryt.E1F.u	500	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Un Carb.u	600	$25¼	25¼	25¼	
Total Sales:	6,800				

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aur Res	8100	350	340	345	— 10
Abcourt.b	7750	38	38	38	— 2
Ab.Met	5800	9	9	9	+ 1
Achates	1846	10	10	10	
Amer res	2000	175	175	175	
Armeno	7190	37	30	30	
Armistc	33325	83	75	75	— 8
Aster.A	20000	14	14	14	— 1
Audrey	30390	385	370	385	+ 10
Augmitto	24000	67	64	65	— 2
Augvva	z1552	4	4	4	— 2
Aunore	2300	32	32	32	+ 2
Aurizon	16572	38	36	38	+ 3
Ausachs	1864	3	3	3	
Aurtec.A	28560	75	70	70	— 5
Bakertalc	1000	43	43	43	— 5
Borexor	12238	9	7½	8	+ ½
Beaufield	8600	21	20	21	— 1
Brex	2257	46	42	42	— 8
Brosnr.E	10800	5	5	5	— 3
Chabela	12449	10	8½	8½	+ ½
Coleraine	12269	28	26	28	+ 2
Coniagas	1000	160	160	160	
Contin pr	500	210	210	210	+ 10
Cntl.Exp	20000	5	5	5	— 7
Cristobal	z400	15	15	15	
Deux.Mt	1832	5	5	5	
Dufrsnov	17800	33	33	33	
Dumagmi	200	$11¾	11¾	11¾	
DynCo	z50	20	20	20	
Essor	3749	11	10	11	
Finor	2029	13	13	13	— 3
Freewest	8500	116	112	115	— 3
Gaspesie	10000	5	5	5	
Gdn Day	30623	8	7½	8	
Gln.Grp	23500	65	58	65	+ 10
G Knight	1550	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Gdn.Pond	11000	30	25	25	
GldnStr	8600	230	225	225	
Gdn.Tria	10227	7	6½	7	+ ½
Goldex	500	145	145	145	— 5
Gordex	10540	50	50	50	+ 2
Holex	1233	5	5	5	
Houston	1500	17	17	17	
Kewa.Gld	3000	90	90	90	— 10
LaFoss	z240	48	48	48	+ 3
La Sarre	5882	7	7	7	
Ligneris	3936	5	5	5	
Louphior	3448	4	4	4	
Lynx	3000	8	8	8	
LyonLake	5000	80	80	80	+ 1
Macamic	16000	7½	6	6	
Maufort	32000	16½	15	15	+ 1½
Mazarin	800100	51	47	50	+ 4
Messeg	6000	25	23	25	+ 2
Mid—Cdn	3000	7	7	7	— 1
Mimka.M	5661	138	131	138	+ 2
Mirandor	4019	45	40	40	
Normab	10000	5	5	5	+ 3
NAR.met	1676	40	40	40	— 2
Nva.Cgco	730	100	100	100	— 5
Noveder	5392	120	100	120	+ 15
Oasis	8000	16½	16½	16½	
Omega	3900	4	3	3	— 1
Onyx Res	8000	4	4	4	— 1
Orex exp	141263	93	84	84	— 11
Orleans	10500	29	29	29	
Oz	1000	4	4	4	
Palliser	18000	25	20	25	
Pion Can	40000	9	9	9	+ 4
Que.Coblt	6000	14	13	14	— 4
Radisson	13000	44	43	44	+ 2
Ramcor	12000	22	20	20	— 2
Rogi	5000	10	10	10	
Sphix.M	9664	150	146	150	
Stabell	25000	16	16	16	+ 1
Stratm.A	18700	130	120	125	
Sundust	1000	25	25	25	
Syngold	18300	80	60	80	+ 20
Tandem	12560	44	43	44	+ 1
Tyler	1330	50	50	50	
VSM	145225	71	50	50	
VSM.wt	54500	10	8	8	
Val D'Or	22000	44	40	44	— 4
Valmont	z89	4	4	4	
Vassan	1000	9	9	9	— 1
Vaug.A	3000	27	25	27	
Vior	9500	65	65	65	
Wrightbr	11336	20	20	20	+ 2
Yorb.CIA	2000	32	32	32	
Total Sales:	1,929,144				
Total Market:	6,006,778				

INTERNATIONAL DIVISION
French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1988 High	1988 Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$21¼	21¾	23¼	17¾
Maxwell	450	475	5⅝	400
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	0	0
BET plc.U	440	460	450	450
Others — $US				
Flet.Chlg	365	375	370	350
pLatonia	$51¼	52¼	52⅝	52⅝

Precious Metal Certificates $US

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	145	384.00	383.00	384.00

Indices RCMP

MONTREAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier avec, entre parenthèses, les chiffres de la précédente clôture:

Réa-XRC: 1321.71 (1318.28)

Services-XRS: 1237.99 (1232.53)

Manufacturières-XRM: 1440.44 (1439.90)

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
ABC Group	
vnFully-Mad	5.24
AGF Group	
Amer Grth	8.00
Cdn Gs Enr	7.63
Cdn SecGth	9.53
Cdn Trustd	4.56
Conv Inc	9.79
Corp Inv	12.51
Crp Inv Stk	6.03
gExcel Am E	4.78
gExcel Cd Bd	5.14
gExcel Cd Eq	5.03
gExcel M	9.57-5.00
Global	9.16
Grth Eqty	9.72
HiTech	12.01
Japan	6.11
nMMF	10.47-10.00
Optn Eqty	3.96
Pfd Inc	9.71
Special	4.99
AIC Advantage	
Advntage	10.52
All-Canadian	
Compound	14.82
Dividend	10.73
Natural Res	4.76
Revenue Gth	3.39
Univest	5.57
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.34
nDividend	4.62
nIncome	5.50
nInternt'l Cdn	4.91
nuInternt'l U	4.16
nMMF	9.46-5.00
Altamira	
nCapital Gwt	8.45
nCdn Bal	11.22
nCdn Bond	10.48
nCdn Equ	12.08
nCdn Income	6.38
nDiversifd	10.38
nRab Bud Ca	7.14
nRab Bud Inc	5.74
A.M.D.	
Am Bl Chip	9.71
Cd Bl Chip	10.90
Dividend	9.08
Fix Inc	9.41
MMF	9.96-10.00
uMMF	7.25-10.00
T-Bill	10.04-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.42
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	4.93
Cda Cum	15.64
Cdn Bal	5.06
Discovery	5.21
Income	10.13
Intern'tl	7.09
Mny F	10.61-10.00
Optiml Cdn	7.15
Pld Rsces	11.18
Taurus	4.60
BPI Capital	
Cdn Bond	9.91
Cdn Equity	9.99
vEAFE Fd	8.00
Emerg Gwt	9.09
Global Eq	9.65
vGlobal Inc	9.34
High Yield	9.69
nMMF	8.51-10.00
Option Eq	10.10
Burns Fry	
vnBF Bond	10.07
vnBF Cdn	11.66
vnBF Fund	11.91
Calvin Bullock	
American	7.15
Balanced	10.13
Bond	7.42
CIF	6.86
Dividend	9.70
Growth	2.21
MMF	10.79-10.00
Canada Trust	
vnCTNAF	27.26
vnEquity	55.11
vnIncome	9.39
Central Guaranty	
vnFut Cd Gt	11.06
vnFut Gov	10.19
vnFut Incom	10.43
vnFut Select	10.38
Central Guaranty	
vBalanced	10.25
vnInv Equity	6.43
vnInv Incom	4.53
vnMortgage	10.26
vProp Fund	102.99
Century	
DJ	8.33
uDJ-U.S	7.06
CGF Group	
vFund 4000	4.36
vInternatn'l	7.13
vVenture Fnd	3.27
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	21.97
vRRSP	11.40
Church Street	
vnBalanced	10.52
vnEquity	11.13
vnIncome	9.93
vnMMF	9.52-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.59
nCdn Equity	10.31
nFix Inc	9.91
nGlobal	10.07
nMMF	10.39-10.00
vnMortgage	10.54
Conted Group	
Dolph Eqty	8.11
vDolph Mtge	4.98
Cooperants Group	
vuAmer Eqt	9.98
vBalanced	9.88
vCdn Equ	9.97
vIncome	9.87
CT Inv Counsel	
nE-S Te	10.54-9.97
Ev Bal	10.58
vEv Int'l	12.66
Ev Spec Eq	11.17
Ev Gth	9.85
Everest Bn	9.94
Cundill Group	
Security	14.63
Value	13.60
Dean Witter	
uHi Yield	10.09
nuMMF	9.02-1.00
Elliott Page	
vE-P Bal	25.87
vE-P Bond	25.69
vE-P Eq	25.80
vnE-P	10.58-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	6.29
Extra Group	
vInternat'l	4.54
Fidelity Int'l	
vCap Bal	11.23
vCap Buildr	11.85
vCap Conser	10.49
vIntP'folio	10.43
First Cdn Funds	
nBalanced	10.08
nBond	9.90
nEqty Ind	10.70
nMMF	9.70-1.00
nMortgage	11.09
First City Funds	
Growth	4.95
Income	4.70
vgReal	6.33
Fonds Desjardins	
vnActions	17.93
vnEquilibre	9.91
vnHypo	4.34
vnIntern'tl	14.35
vnOblig	4.43
Fonds MFQ	
vActions	9.69
vEquilibre	9.30
vObligations	9.59
Fonds SNF	
vEquilibree	9.38
vQuebecoise	7.77
vRevenu	9.95
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.09
nGolden Fund	6.57
nSilver Fund	3.81
nValue Fund	5.43
Global Strategy	
Amercas Fd	9.21
nC$Mny	9.50-1.00
Europe Fd	8.49
Far East F	11.60
vGlobal S Cp	16.64
Global S Fd	14.37
RRSP	9.76
gRRSP Acc	10.80
nuUS MF	7.74-1.00
World Bd	9.61
World Mny	9.62
GT Mgmt	
GT Global	5.68
Guardian Group	
American E	18.43
vBalanced	10.99
CIPF86	9.67
CIPF87	10.08
Canadian Eq	5.44
Enterprise	10.24
Global Eq	4.36
Itl Income	8.44
North Amer	4.83
Pac Rim	17.97
xPfd.Div	8.01-9.08
nS Mny	10.56-10.00
Strat Inc	9.74
uUS MM	8.54-9.70
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.86
Heartland Group	
vBond	10.40
vEquity	10.21
vGrowth	8.12
Integra Cap	
Balanced	10.73
InvesNat	
nAct-Eqty	5.26
nEquil-Bal	5.11
nRev-Inc	5.00
Investors Group	
vBond	4.22
vCdn Equity	6.25
vDividend	9.22
vGlobal	5.25
vGro P'folio	5.00
vGroPlus P'fo	5.00
vGrowth	8.37
vInc P'folio	5.00
vIncPlus P'fo	5.00
vJapan	15.28
vnMMF	10.32-1.00
vMtge	4.87
vMutual	8.53
vReal Prop	5.34
vRetGro P'fol	5.00
vRetPlus P'fo	5.00
vRetiremnt	27.49
vSpecial	10.58
vSumma	5.02
vU.S. Growth	9.94
J. Heward Group	
JH Amer Cd	7.51
uJH Amer Us	6.37
JH FdLtd	8.78
Laurentian	
gEndur Bal	5.29
gEndur Bond	5.09
nV MM	10.59-10.00
Viking Cdn	15.04
Viking Com	14.42
Viking Div	7.65
Viking Gth	16.82
Viking Inc	4.01
Viking Int'l	18.15
Lotus Fund	
vnLotus Fun	11.18
MYW InvFds-Scot	
vnCdn Balanc	9.40
vnDIF	8.98-9.82
Medallion	
vRealty Gwt	11.42
MER Group	
vEquity	14.45
vGrowth	2.90
vnMMF	2.68-10.00
Metropolitan Gr.	
vBond	2.70
vCdn Mutl	6.08
vCollective	14.86
vGrowth	6.11
vProtection	10.07
vSpeci	6.15
vVenture	8.62
MOF Group	
vDOF-II	1.79
vDOF-III	2.00
vMult Opp F	1.66
vSpec Opp F	1.42
Montreal Trust Gr	
vnDividend	9.19
vnEquity	24.88
vnIncome	8.19
vnInternat'l	22.77
vnMMF	10.10-10.00
vnMtge	9.86
vnRSP Eq	21.81
vnRSP Inc	17.77
vnRSP	10.30-10.00
vnRSP Mtge	9.87
Mony Funds	
Mony Gold	7.76
Morgan Funds	
Dividend	5.30
Growth	12.48
Income	11.27
Resc Con	11.30
Resource	7.85
Worldwide	13.21
Mutual Group	
Amerifund	11.50
CIF	8.98
Diversifd 25	11.87
Diversifd 40	12.83
Diversifd 55	13.12
Dividend	9.73
Equifund	14.93
nMMF	10.31-1.00
Noram	
vCdn Conv Se	9.72
vConv Sec	11.40
Northern Group	
vCdn Equ	5.48
vInt MM	4.90
vUS Equ	5.83
One Decisnfd	
One Decisn	10.46
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	11.73
vnBalanced	11.11
vnDiversifd	11.04
vnFixV	10.40-10.00
vnMtge	11.50
PHN Group	
vnBalanced	10.55
vnBond	8.49
vnCanadian	19.88
vnDiv Inc	14.27
vnMMF	10.50-10.00
vnPooled	37.99
vnRRSP	56.84
vnU.S. Fund	22.70
vVintage Fd	12.12
Prudential Group	
Diversifd	5.40
Dividend	5.00
Growth	7.41
Income	5.14
nMMF	9.64-10.00
Natural Res	5.76
Prec Metals	4.85
Ptnm Hlth Sci	
Ptnm Hlth S	12.84
Realgrowth Fds	
vuA.Trend (U	5.80
vActive Inc	9.57
vCdn Equity	14.67
vMMF	10.43-10.04
Royal Trust Gr.	
vnAdv Bal	9.92
vnAdv Gwth	10.02
vnAdv Inc	9.50
vnAmerican	20.54
vnBond	8.78
vnCanadian	34.35
vnEnergy	7.11
vnGlobal Inv	8.31
vGovt Bond I	8.65
vnJapanese	17.41
vnMMF	9.54-10.00
vnMortgage	10.28
vnPreferred	9.38
Roycom Group	
vSummit RF	10.35
vSummit TD	10.35
RoyFund Group	
nBal	5.27
nBond Fnd	4.91
nEquity	21.06
nMMF	9.87-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.51
nSmall Cap	10.02
nStock	7.71
nWorld Gwth	11.64
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.83
vnBond	10.51
vnEquity	12.40
vnInt'l	11.49
nMMF	9.90-10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	7.29
nCdn Eq Gth	9.57
nIncome	9.57
nStock Bond	9.78
Sentinel	
Am Eq Cdn	9.26
uAm Eq US	7.85
Cda Bond	9.32
Cda Equity	10.22
Global	8.82
nMMF	9.48-10.00
Soficorp	
vCroissance	7.11
vEquilibre	9.20
Spectrum	
gCash	10.21-1.00
gCdn Equity	9.92
gDiversified	9.94
gDividend	10.13
gInterest	9.62
gIntl Equity	8.54
nSaving	10.47-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	4.96
Strata Funds	
Growth	10.54
Income	10.07
nMMF	10.00-1.00
Strata-40	10.27
Strata-60	10.36
TD Green Line	
nCDN Balan	10.66
nCDN Bond	10.13
nCDN Equit	11.16
nCDN Index	6.09
nCDN	10.36-10.00
vnTD Mortg	10.30
nuUS Index	5.63
nuUS M	8.11-10.00
Templeton Grp	
Dev Growth	4.99
Global Inc	10.04
gHeritage	4.97
gHeritage Ret	4.99
nT-Bill	10.29-1.00
Temp Cdn	5.87
Temp Gr Cd	19.09
uTemp Gr U	16.19
Top 50 Gr.	
vTop 50	10.49
Tradex	
vnTradex	7.62
Trimark Group	
Income Gth	5.40
Interest	9.30-10.00
gSelect	5.29
Trimark	10.95
Trimark Cd	11.46
Trust General	
vnAction Am	14.72
vnAction Ca	25.74
vnEquilibre	9.45
vnHypo	10.44
vnMor Mon	10.03
vnOblig	9.41
Trust La Laur.	
vnAction	10.53
vnOblig	9.88
20-20 Group Fin	
vnSunrise	.56
Sunset	12.49
gSunset Amer	9.89
Sunset Deb	8.67
Sunset Pfd	9.60
Sunset Worl	10.32
United Group	
Accum	10.75
Accum R.	11.59
American	6.04
MMF	11.27-10.00
uMMF	12.08-5.00
Mortgage	5.12
gP'folio Fds	9.92
gP'folio RSP	9.94
Security	4.11
Venture	8.41
Venture Ret	12.59
UnivAve Gth	
vnUnivAve	10.63
Waltaine Funds	
vnBalanced	10.58
nDiv Growth	9.32
nIncome	9.02
nInstan	10.71-10.04
NON MEMBERS	
C-Anaes	
vnC-Anaes	10.27
Can Nat Res	
vCan Nat Res	4.97
Canwst RSP	
vnCanwest r	91.21
Capstone Group	
nCS Mg	11.10-10.00
nInternt'l CS	4.62
nuInternt'l U	3.92
nInvestment	5.88
Co-op Trust Group	
vnGrowth	14.00
vnIncome	9.32
Counsel Trust	
vnReal Estat	18.66
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.44
Goldtrust	4.92
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.31
nDK Amn	17.00
nDK Ent.	11.25
Domequity	
vnDomequity	5.28
Dunedin	
vInternt'l	102.85
Dynamic Group	
vAll Dyn VI	4.08
vAll Dyn VII	3.89
vAll Dyn VIII	4.82
D Income	5.25
D.Div	5.16
vDv Global	5.34
uDvAm US	6.49
DynAmCn	7.66
DynCdn Fd	13.33
nDynDPF	5.12
vDynGBF	4.89
DynPrecMet	1.07
MMF	8.16-10.00
Mad P'folio	5.93
Prvtz	10.08
GBC Funds	
vnGBC Canad	5.38
vnGBC Capit	3.00
vnGBC	10.10-10.00
Gyro Equity	
vnGyro Equi	12.47
Hall Bond	
vHall Bond	10.35
Harvard	
Harvard	4.23
Industrial Gr.	
CS Mg	10.56-10.00
Indust Am	7.73
gIndust Bond	9.99
Indust Div	12.10
Indust Eq	20.37
Indust Futur	5.70
Indust Global	6.37
Indust Gwth	16.05
gIndust Hor	5.92
Indust Inc	10.13
Indust Pens	6.78
Mack Eq	2.76
Mack Mtge	1.20
Mar Equity	
vnMar Equity	5.70
Marlboro	
vMarlboro	8.09
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	32.34
vnCMASTDF	38.24
vnMD Bond	10.06
vnMD Grth	17.91
vnMDR.A	139.43
vnMDR.B	133.81
vnPerp G	1.75
vnPerp G II	3.64
vnPerp G III	6.81
vnPerp G IV	7.45
MTC Group	
Growth	10.65
National Trust	
nNatrusco	7.56
NW Group	
vCanadian	8.30
vEquity	9.82
NW Trust Eq	
vnNW Trust	20.98
Pacific Group	
Growth	6.50
Ret Bal	4.50
US Growth	4.20
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	3.84
nXanadu Fd	2.76
Pret et Revenu G	
vnAmerican	25.25
vnCanadian	9.53
vnFonds H	5.10
vnOblig	9.94
vnRetraite	21.44
Princor Funds Inc	
vuGrowth	17.93
vuWorld Inc	4.63
Sagit Group	
vCom Bal	6.44
vCom Gth	7.21
vCom Res	2.98
vTns Can E	7.69
vTrans B	73.78
vTrans C	13.05
Synchrovest	
Synchrovest	6.84
Talvest Funds	
American	5.02
Bond	10.09
Diversfd	5.92
Growth	9.58
Income	10.31
MMF	10.14-10.00
Universal Group	
American	9.44
Equity	12.26
Global	5.41
Income	5.24
Pacific	9.27
Resource	6.10
Sect Ame	5.81
Sect Cdn	6.36
Sect Cur	5.26
Sect Glo	5.49
Sect Pac	6.04
Sect Res	5.05
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.50

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
TSE 35 Index	1928	15305
Alcan Aluminum	1427	16567
Canadian Pacific	1178	37334
Nova Alta Corp	1154	43650
Corona Corp A	812	22260

Series	Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Agnico-Eagle	C 12⅛	Opt Vol			18
My $12½	70	80	70	4	215
$12½ P	100	125	100	4	54
Ag $12½	120	145	140	10	35
Alcan Aluminum	C 39	Opt Vol			1427
Fb $37½	135	160	150	385	576
$40	1	15	5	9	1860
$40 P	90	110	105	274	1104
$42½	1	9	9	3	1882
Mr $37½ P	25	35	35	30	30
$40	80	95	90	273	882
$40 P	135	150	140	130	370
$42½	20	25	25	52	626
My $35	$5	$5⅛	$5¼	10	290
$37½	315	340	335	25	675
$37½ P	70	80	75	14	466
$40	175	190	190	29	1562
$40 P	200	220	210	20	1040
$42½	90	95	95	25	1153
Ag $35	$5⅞	$6¼	$6⅛	30	50
$37½	410	435	435	4	77
$37½ P	125	140	130	59	269
$40	270	295	290	23	515
$40 P	235	260	245	12	267
$42½	175	190	180	20	419
Amer Barrick	C 24½	Opt Vol			652
Fb $22½	200	225	190	45	94
$25	15	30	15	100	60
Mr $22½	240	265	240	20	95
$25	80	100	90	25	190
Ap $20	$5	$5¼	$5	3	145
$22½	285	305	250	90	722
$22½ P	50	70	70	75	248
$25	130	150	140	190	397
$25 P	140	165	150	90	108
Jy $25	225	250	215	14	517
BCE Inc.	C 38¼	Opt Vol			142
Fb $37½	65	90	60	81	620
My $37½	120	140	125	37	617
$40	35	45	40	10	566
Ag $37½	160	180	175	14	418
Bk Nova Scotia	C 15	Opt Vol			548
Mr $15	30	45	40	23	2946
Jn $15	65	80	75	15	1172
Sp $14	155	180	170	500	530
$16	55	75	65	10	483
Bk Of Montreal	C 29½	Opt Vol			545
Ap $29	135	155	135	5	1696
$29 P	40	55	40	5	299
Jy $27	320	345	305	9	304
$28	245	265	235	500	722
$29	180	200	175	1	1868
$30	125	145	125	12	6866
Oc $30 P	130	150	140	10	36
$31	115	135	105	3	32
Bombardier B	C 12⅞	Opt Vol			1
Jy $13	100	125	135	1	699
CAE Industries	C 12	Opt Vol			200
Mr $12	50	55	45	145	919
Jn $12	85	90	90	55	342
Cambior Inc	C 13⅝	Opt Vol			25
Fb $12½	95	120	95	25	319
Campeau	C 18	Opt Vol			299
Mr $18	85	105	85	11	130
Ap $15 P	30	40	30	5	509
$17½	145	170	145	15	561
$20	65	70	65	200	562
Jy $15 P	65	75	75	5	257
$17½	250	270	260	28	415
$17½ P	150	175	160	10	254
$20	120	145	125	25	289
Canadian Pacific	C 23⅛	Opt Vol			1178
Fb $20	315	325	340	20	3849
$21	215	225	225	5	2619
$22	115	130	120	4	3921
$23	25	40	25	100	3022
$23 P	5	15	15	160	631
$24	5	5	5	50	558
$24 P	80	105	75	7	108
Mr $23	85	95	95	153	1208
$23 P	40	50	45	23	103
$24	35	45	45	23	3692
$24 P	80	105	100	21	558
$25	10	25	30	10	2176
My $20	340	365	375	10	497
$22	200	210	210	10	1225
$23	135	155	145	3	1546
$23 P	90	100	90	67	155
$24	85	90	90	224	1986
$24 P	125	140	135	17	237
$25	55	65	60	153	1693
$26	30	45	40	10	403
Ag $20	380	420	400	22	52
$21	205	230	345	10	108
$22	240	265	275	10	241
$23	200	215	210	20	304
$23 P	115	140	120	30	66
$24	155	180	165	6	240
$25	100	125	125	10	729
Canfor	C 27	Opt Vol			16
Fb $25	180	200	250	3	70
$27½	5	20	20	10	25
Ag $22½	$5⅛	$5½	$6⅛	3	3
Cascades Inc.	C 7⅛	Opt Vol			36
Mr $8 P	75	100	100	10	10
Sp $5	240	265	255	16	145
$7	105	110	105	10	481
Cdn Imp'l Bank	C 25½	Opt Vol			105
Mr $25 P	30	55	40	10	319
$27½	10	35	25	75	423
Sp $27½ P	225	250	225	20	10
Cdn Tire Corp	C 19	Opt Vol			52
Mr $17	225	240	205	5	1583
$18	125	150	100	4	712
Ap $19	75	100	75	20	70
Jn $19	110	135	100	16	128
Sp $19	155	180	150	7	189
Cineplex	C 18⅝	Opt Vol			174
Fb $15	320	370	280	5	41
$18	35	60	60	25	145
Mr $13	$5½	$5⅞	$5½	4	109
$15	350	375	325	25	209
$16	250	300	200	20	195
$18	110	135	110	20	88
$19	60	70	70	19	34
Jn $17	275	325	325	1	27
$18	200	250	175	20	71
$19	125	150	140	10	89
$19 P	200	240	225	5	25
Sp $18	240	275	250	20	51
Cominco Ltd	C 26⅛	Opt Vol			25
Jn $25 P	125	145	135	5	105
$27½	150	175	150	20	312
Corona Corp A	C 8¾	Opt Vol			812
Fb $7	165	190	150	63	92
$8	65	90	60	30	932
$10	1	5	1	20	4716
$10 P	115	140	150	70	63
$10	145	170	150	10	1498
My $8 P	40	65	60	2	562
$9	80	90	80	410	3221
$10	50	55	50	68	3467
$10 P	140	165	160	90	397
Ag $7	250	275	260	25	229
$8	185	210	190	14	355
$9 P	105	130	125	5	35
$10	85	110	85	5	5
Dicken Mns	C 6⅜	Opt Vol			50
My $5 P	10	20	15	10	140
$7	50	65	60	40	95
Dofasco Inc	C 29⅝	Opt Vol			100
Jn $27½	270	295	285	20	105
$30	125	140	120	80	1185
Domtar Inc	C 16	Opt Vol			407
Fb $15	85	110	85	38	523
$17½ P	145	170	175	5	25
My $10	$5¾	$6⅛	$6⅛	2	33
$15	185	210	205	51	1130
$15 P	55	60	55	32	695
$17½	90	95	90	191	1867
Ag $12½	410	435	425	5	109
$15	245	270	260	37	348
$17½	145	155	125	46	1283
Echo Bay Mines	C 17¾	Opt Vol			126
Ap $17½ P	70	95	80	20	329
$20 P	240	265	250	20	196
Jy $15	350	375	390	5	63
$17½	210	220	210	6	247
$20	95	120	105	10	172
$20 P	275	290	270	65	215
Falbrg And Gld	C 27⅝	Opt Vol			71
Fb $22½	490	$5¼	$5⅛	3	2003
$25	245	270	260	13	963
$27½	20	40	35	10	748
$27½ P	20	40	35	35	327
$30 P	250	270	265	10	56
Falconbridge	C 27⅝	Opt Vol			228
Fb $27½	5	20	15	20	134
$27½ P	25	40	30	65	64
My $27½ P	115	125	130	20	195
$30	75	80	70	60	1154
Ag $25	390	415	390	3	3
$25 P	50	70	55	5	5
$27½ P	150	170	160	25	160
$30 P	305	325	320	30	175
Fletch Chalg	C 19⅝	Opt Vol			10
Jn $19	125	150	140	10	15
Gld Knight Res	C 8¼	Opt Vol			40
Oc $9	70	90	80	40	40
Gulf Can. Res.	C 14⅝	Opt Vol			52
My $15	65	90	90	30	286
Ag $15	130	155	155	22	110
Hees Int'l	C 28¾	Opt Vol			85
Fb $25	350	380	375	50	344
My $25	410	430	415	10	423
$27½	200	210	220	5	809
Ag $27½ P	90	110	90	10	107
$30	150	170	150	10	254
Hemlogold	C 12⅛	Opt Vol			25
Oc $12	190	215	200	25	48
Horsham Corp	C 8	Opt Vol			670
Mr $7	95	110	105	200	180
Jn $7	130	145	135	200	230
$8	80	90	85	20	78
$9	40	50	50	240	219
Sp $8	95	120	85	8	8
$9	55	80	85	2	2
Imperial Oil A	C 50⅜	Opt Vol			153
Fb $47½	290	325	250	3	1979
$50	40	45	35	20	1231
$50 P	5	30	30	10	456
My $47½ P	85	110	100	10	173
$50	275	310	300	50	623
$50 P	180	205	180	3	196
$52½	170	195	165	5	594
$55	95	110	110	12	731
Ag $50 P	230	260	235	10	160
$55	195	220	200	30	100
Inco Ltd	C 35⅛	Opt Vol			348
Fb $32½	300	325	310	134	356
Mr $35	165	190	175	5	303
$35 P	120	135	125	8	215
$37½	60	85	75	20	883
My $32½	460	485	470	3	296
$35	310	335	305	3	638
$35 P	175	200	190	30	212
$37½	185	210	185	25	1169
$40	105	130	100	20	31
Ag $35 P	230	255	230	40	58
$40	225	250	225	60	103
Inco 'div'	C 35⅛	Opt Vol			15
Fb $23	12¾	13⅛	12⅝	5	554
$30½	$5⅛	$5¼	490	10	411
Inter-City Gas	C 22½	Opt Vol			61
Mr $23	90	115	95	45	1038
Jn $24	110	125	110	16	289
Jannock	C 20⅝	Opt Vol			58
Mr $19	195	220	200	30	240
Jn $22	130	155	130	28	404
Labatt	C 23½	Opt Vol			221
My $23	185	200	200	10	89
$24	150	170	165	127	510
$24 P	125	150	150	10	10
Ag $21	345	395	375	10	10
$24	185	210	200	17	52
$24 P	125	150	140	47	40
Lac Minerals	C 13½	Opt Vol			141
Mr $12 P	5	25	20	5	154
$13	75	100	80	20	1352
$13 P	30	55	35	10	143
$14	45	50	50	60	1219
Jn $12	205	230	195	5	215
$14	110	115	110	36	860
Sp $11	315	340	330	5	40
Laidlaw B	C 18⅞	Opt Vol			129
Mr $19	35	60	50	17	1211
Jn $19	95	120	120	100	993
Sp $18	210	230	220	5	564
$19	145	170	150	2	275
$20	100	125	105	5	540
Maclean Class X	C 13⅞	Opt Vol			15
My $15	35	60	40	15	95
Mac Blodel	C 19¼	Opt Vol			40
Jy $20	110	135	115	40	574
Memotec Data	C 10¾	Opt Vol			34
My $10	120	145	130	30	130
$11 P	65	90	80	4	24
Moore Corp Ltd	C 33⅞	Opt Vol			135
My $35	130	135	130	110	168
Ag $35	190	200	190	25	168
National Bank	C 12⅞	Opt Vol			82
Fb $12	100	125	120	50	509
My $12	115	140	140	25	914
$13	55	70	55	7	1164
Noma Ind Cl A	C 17¾	Opt Vol			10
My $18	40	65	60	10	40
Noranda Inc.	C 25¼	Opt Vol			328
Fb $20	$5¼	$5½	$5⅛	3	199
My $22½ P	30	40	40	10	242
$25	135	140	140	280	2484
$25 P	85	100	80	10	224
$27½	45	50	45	22	2152
Ag $22½	355	360	370	3	103
Northern Tel	C 18¾	Opt Vol			37
Ap $20	40	55	45	12	683
$20 P	140	165	170	10	187
Jy $19 P	100	115	115	15	237
Nor Forest Inc	C 15⅝	Opt Vol			69
My $15	155	170	160	24	1662
$17½	50	60	50	5	335
Ag $12½	360	385	385	10	18
$15 P	90	95	90	10	293
$17½	90	100	90	20	56
Nova Alta Corp	C 13	Opt Vol			1154
Fb $10	290	300	290	10	554
$11	195	215	205	63	2854
$12	95	105	105	283	6205
$13	10	15	15	99	3995
My $11	230	245	240	43	1879
$12 P	25	35	25	25	556
$13	80	90	85	430	7035
$13 P	55	60	60	30	315
$14	40	50	40	105	2106
$14 P	100	125	120	20	325
Ag $13	135	140	125	36	2272
$14	80	85	85	10	2238
PWA Corp	C 17	Opt Vol			17
Jy $15	255	280	260	15	68
$17	120	145	145	2	10
Pagurian A	C 8⅛	Opt Vol			2
Jn $7	120	145	140	2	72
Placer Dome	C 16⅝	Opt Vol			128
Mr $15	145	160	145	30	7088
$17½	30	40	30	66	4198
Jn $17½	85	95	90	15	1055
Sp $15	250	270	270	10	550
$17½	120	145	130	7	126
Power Corp Cda	C 15	Opt Vol			20
My $16	45	65	50	5	1991
Ag $15	155	165	160	5	1205
$16	90	100	95	10	389
Power Financial	C 17⅝	Opt Vol			7
Jn $19	65	85	65	7	7
Quebecor Inc	C 21	Opt Vol			30
Fb $19	195	220	200	25	3
$20	95	120	110	5	26
Ranger Oil Cda	C 6⅜	Opt Vol			20
Ap $7	20	30	20	20	1625
Rogers Comm.B	C 96½	Opt Vol			68
Ap $67½	30¼	31¼	30¼	2	59
$75	23¼	24¼	23½	5	122
$85	15⅛	16⅛	15⅛	10	76
$85 P	240	360	275	2	23
$90	11¾	12¾	11¾	7	62
$90 P	400	$5	450	8	18
$95	$8¾	$9¾	$9⅝	6	146
$100	$6⅝	$7⅝	$6½	10	26
$100 P	$8¾	$9¾	10¼	2	2
Jy $65	$33	$34	$33	5	10
$70	$29	$30	$30	5	25
$80	$23	$24	23¼	2	5
$100	$8½	$9½	$8½	1	9
Oc $90	$17	$18	17½	3	6
Royal Bk Cda	C 38⅝	Opt Vol			121
Fb $37½	100	115	100	2	244
Mr $40	40	55	25	25	140
$40 P	140	165	155	4	50
Ap $35	395	435	415	44	2154
$37½	205	230	220	10	1489
$42½	25	40	35	5	101
Jy $37½	280	290	285	31	3399
Seagram Co	C 80⅝	Opt Vol			55
Fb $75	$5¼	$5¾	$5⅛	5	73
$80	70	95	65	5	96
$80 P	25	45	50	10	104
Mr $80 P	130	155	150	30	128
Jy $85	290	330	305	5	49
Shell Canada A	C 47¾	Opt Vol			200
Fb $45	225	275	225	30	150
Mr $45	250	300	275	10	10
My $40 P	15	30	25	20	85
$45 P	80	105	100	10	85
$47½	200	240	200	110	210
$47½ P	165	190	175	20	50
Southam Inc	C 31¾	Opt Vol			57
Mr $30	190	210	230	10	329
Jn $27½	$5	$5¼	$5⅛	10	53
$32½	200	225	215	15	370
Sp $32½	285	310	305	5	72
$32½ P	275	300	290	2	10
$35	185	210	185	5	15
Spar Aerospace	C 15¼	Opt Vol			20
Jy $18 P	280	310	300	20	20
Stelco A	C 24⅞	Opt Vol			23
Fb $25	10	30	30	6	356
$25 P	15	35	35	5	54
My $27½ P	260	285	275	5	5
Ag $22½	325	360	330	7	55
TD Bank	C 37⅛	Opt Vol			58
Mr $37½	105	130	130	10	394
$40	20	40	35	30	473
Jn $40	100	120	100	18	141
Teck Corp B	C 18⅝	Opt Vol			235
Fb $12½	$6	$6¼	$5⅞	25	22
$17½	100	115	125	10	570
$20	1	25	5	40	178
My $17½	200	225	220	70	812
$20	100	120	130	25	2154
Ag $15	450	460	460	5	154
$17½	265	290	300	8	324
$17½ P	95	120	100	10	29
$20	160	175	180	22	432
Transcda Pipe	C 15⅛	Opt Vol			55
My $15 P	40	65	50	20	35
$16 P	105	130	115	20	57
Ag $14	150	175	160	10	258
$15	100	110	90	5	177
Videotron Ltee	C 16¼	Opt Vol			6
Fb $12	410	435	390	3	21
Ag $15	230	255	205	3	63
TSE 35 Index	C 190.70	Opt Vol			1928
Fb $185	$6¼	$6¾	$6¼	10	350
$185 P	5	10	5	40	981
$190	175	195	185	290	1064
$190 P	25	40	35	318	1316
$195	5	9	10	45	1442
$195 P	330	360	340	305	784
Mr $180 P	30	45	55	20	877
$185	$8⅝	$8⅞	$7⅞	20	215
$185 P	110	130	120	302	1233
$190	490	$5⅜	$5	95	234
$190 P	250	270	280	200	801
$195	255	275	260	115	406
$195 P	490	$5⅜	$5¼	48	333
$200	105	125	85	10	154
$200 P	$7⅞	$8	$8⅝	21	35
Ap $180 P	95	115	125	2	166
$185 P	205	225	235	57	243
$190 P	365	405	450	5	135
$200	290	320	265	5	21
$200 P	$9⅛	$9⅝	10⅛	20	2
Cda 10.25 Feb 04	C 100½	Opt Vol			60
Fb $100	55	75	60	20	200
Mr $100 P	40	65	40	10	135
Jn $100 P	125	145	140	20	162
102½	70	90	80	10	224
Cda 9.5 Oct 01	C 94⅞	Opt Vol			350
Fb $95	10	25	15	4	253
$95 P	15	25	25	10	445
Mr $92½ P	11	15	15	90	618
$95	65	70	70	48	510
$97½ P	250	275	270	20	226
Ap $92½ P	15	30	25	62	80
$95	95	105	105	50	202
$95 P	90	115	100	20	299
Jn $92½ P	30	50	45	7	682
Sp $97½	90	110	95	39	110
Cda 9 Mar 11	C 90⅞	Opt Vol			120
Fb $92 P	100	120	115	20	80
Jn $90 P	105	125	120	100	439

Total contract volume 14729
Total open interest 510114

DIVIDENDES

Consumer's Gas Company Ltd (The), ord.: 47 cents; 1er avr., 2 mars.

Eastern Bakeries Ltd, ord.: 14 cents; 15 avr., 31 mars.

Ipsco, ord.: 12 cents; payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 10 mars.

MacMillan Bloedel, ord.: 20 cents; payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 17 fév.

Monarch Investments, ord.: 8 cents; 17 mars, 3 mars.

Noverco, ord.: 19 cents; 31 mars, 15 mars.

Newfoundland Telephone Co. Ltd, 7.25 pc: 36.25 cents; 15 mars, 1er mars.

Pacific Northern Gas, A: 37.5 cents; 22 mars, 8 mars.

Pancanadian Petroleum, ord.: 15 cents; 31 mars, 10 mars.

Polymer International (N.S.), ord.: 7.5 cents, semestriel; 15 mars, 22 fév.

Socanav, classe A: 8.75 cents; 15 avr., 31 mars.

TransAlta Utilities Corp., ord.: 24 cents; 1er avr., 31 mars.

United Canadian Shares, ord.: 20 cents; 28 fév., 21 fév.

Viceroy Homes, A: 5 cents; 1er mars, 20 fév.

Westar Group Ltd, $2.6875: 67.175 cents; 31 mars, 21 mars.

L'ACTUALITE BOURSIERE

TORONTO

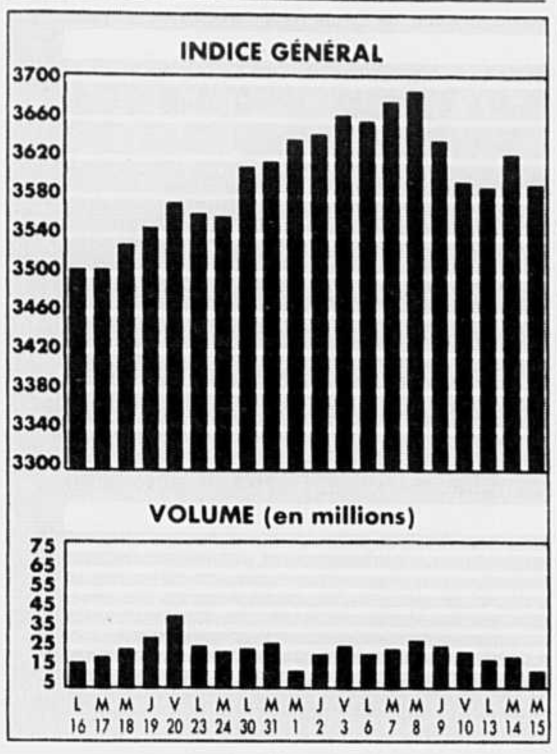

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm
Aug 370	5	0	32.50	32.50	32.50
Aug 370p	5	119	6.00	6.00	6.00
Aug 380p	8	79	9.00	9.00	9.00
Aug 390p	25	121	14.00	13.00	14.00
Aug 400	128	549	16.00	15.30	16.00
Aug 400p	61	775	21.00	17.50	21.00
Aug 420	7	616	9.50	9.50	9.50
Aug 440	354	1073	5.00	4.50	4.50
Aug 460	700	920	2.10	2.10	2.10
Aug 480	20	49	1.50	1.50	1.50
Feb 380	200	5	3.20	3.20	3.20
Feb 380p	207	252	2.00	.90	.90
Feb 390p	182	551	9.20	6.80	8.50
Feb 400	5	815	.10	.10	.10
Feb 400p	62	1961	20.00	16.00	18.30
Feb 420p	257	899	39.30	36.00	39.30
May 370p	15	405	4.60	4.10	4.60
May 380p	61	1073	7.70	6.80	7.00
May 390	45	125	13.50	11.50	12.50
May 390p	393	1465	12.00	10.50	12.00
May 400	174	1652	9.00	7.00	8.00
May 400p	30	1857	20.00	17.00	18.50
May 420	56	3150	3.20	3.00	3.10
May 420p	100	791	39.00	36.00	39.00
Total	market:				3,100

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
Aug 380	0	28.00	31.00
Aug 390	3	20.00	23.00
Aug 420p	140	34.00	36.00
Aug 440p	63	54.00	57.00
Aug 460p	1	74.00	77.00
Aug 480p	0	94.00	97.00
Aug 500	158	.60	1.50
Aug 500p	0	114.00	117.00
Feb 370	0	14.50	17.50
Feb 370p	50	.10	1.00
Feb 390	160	.80	1.80
Feb 420	2275	0.00	.10
Feb 440	2241	0.00	.10
Feb 440p	38	54.00	57.00
Feb 460	1569	0.00	.40
Feb 460p	0	74.00	77.00
Feb 480	672	0.00	.30
Feb 480p	0	94.00	97.00
Feb 500	2434	0.00	.30
Feb 500p	0	114.00	117.00
May 370	0	25.00	27.00
May 380	16	18.00	21.00
May 440	2721	.90	1.50
May 440p	76	54.00	57.00
May 460	1475	.30	1.30
May 460p	74	74.00	77.00
May 480	2682	.10	1.00
May 480p	0	94.00	97.00
May 500	4653	.10	.80
May 500p	0	114.00	117.00
open	interest:		40,803

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fini, hier, en baisse de 41-100 et se changeait à $1.1794 can. comparativement à $1.1835 le jour précédent en clôture. La livre sterling a cédé 63-100 à $2.0926.

En devise US, le dollar canadien a gagné 29-100 à $0.8479 US et le sterling a monté de 8-100 à $1.7743.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

NEW YORK

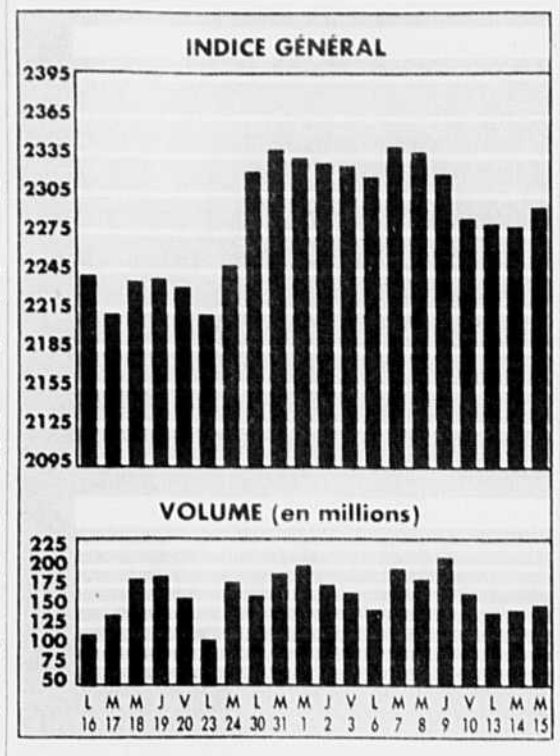

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	30-59 jrs	60-89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180 269 jrs	270-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques													
Banco Central Can.	5,000	8¼	8¼	8½	8½	8¾	8¾	5,000	10¼	—	—	—	—
Commerce	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Laurentienne	3,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾
Lloyds	5,000	8½	8½	8½	8½	8¾	8¾	1,000	—	—	—	—	—
Montréal	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Nationale	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Nouvelle-Écosse	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Royale	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Toronto-Dom.	5,000	8¾	9	9¼	9¼	10	10¼	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾
Caisse Pop. Mtl*	5,000	8	8	8	8½	8¾	9	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Caisse Pop. Qbc*	3,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Fiducies													
Canada Trust	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10½	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾
Entraide/Etabliss.	1,000	—	—	—	—	—	—	500	—	—	—	—	—
Fiducie Guardian	5,000	10	10	10	10	10¾	10¾	500	10¾	10½	10½	10½	10½
Fiducie Desjardins	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10½	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾
First City Trust	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10½	500	11	11	10¾	10¾	10¾
Fin. Prêts/Épargne	1,000	8	8	8	8	8¾	9	500	11	11	10¾	10¾	10¾
La Métropolitaine	5,000	9¾	9¾	10	10	10¼	10½	1,000	11	11	11	11	11
Montréal Trust	5,000	9	9¼	9½	9½	10½	10½	1,000	11	11	11	11	11
Prêt et Revenu	5,000	8¾	9	9¼	9¼	10	10¼	500	11	11	10¾	10¾	11
Soc Nat. Fid.	2,000	9	9¼	9½	9½	10½	10½	500	11	11	10¾	10¾	10¾
Trust Central Guar.	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10½	500	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Trust Général	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10¾	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾
Trust Laurentienne	5,000	8¾	9	9¼	9½	10¼	10½	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Trust Morgan	5,000	8¾	9	9¼	9½	10¼	10¼	500	11	11	10¾	10¾	10¾
Trust National	5,000	8¾	9	9¼	10	10½	10½	500	10¾	11	10¾	10¾	10¾
Trust Royal	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10½	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾

Compilation **Fiducie Desjardins** —15février 1989 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.
Taux sujet à changements sans préavis.

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

SPORTS

Burns fait face à un problème de motivation

« On ne joue pas pour notre survie. On peut même perdre plusieurs matchs »

François Lemenu
de la Presse Canadienne

PHILADELPHIE — D'ici la fin de la saison, Pat Burns devra faire face à un problème auquel sont confrontées les très bonnes équipes seulement.

L'entraîneur du Canadien devra en effet trouver un moyen de motiver ses joueurs qui risquent de connaître un relâchement même inconscient — alors que les principaux objectifs ont déjà été atteints à six semaines des séries.

Le Tricolore a encore 21 matchs à jouer et la majorité de ces rencontres seront disputées contre des équipes qui luttent pour une place dans les séries ou qui cherchent à améliorer leur classement dans leur propre division. Dans les deux cas, ces équipes seront toujours gonflées à bloc et joueront chaque match à un haut niveau d'intensité.

« C'est sûr qu'on ne joue pas pour notre survie. On peut même se permettre de perdre plusieurs matchs », reconnaît l'entraîneur du Canadien.

Mais Burns n'est pas un homme à se satisfaire de demi-mesures. Et pour être certain que l'effort sera là à chaque match, il rappellera à sa troupe que le premier rang du classement général demeure un objectif important. Il dira aussi que le trophée Jennings doit rester à Montréal.

Actuellement, le Canadien accuse un retard de six points sur les Flames de Calgary. Il a aussi concédé deux buts de plus que ces mêmes Flames.

Mais si importants soient-ils, ces objectifs demeurent secondaires. Le séjour de Larry Robinson à West Palm Beach le prouve bien.

Quoi qu'il en soit, Burns saura à quoi s'en tenir alors que le Canadien affrontera les Flyers, les Blues et les Blackhawks, trois équipes qui ne sont toujours pas assurées de prendre part aux séries.

L'an dernier à pareille date, le Canadien rappelait Gilles Thibaudeau et José Charbonneau des Canadiens de Sherbrooke. Thibaudeau était alors le premier pointeur de la Ligue américaine et la direction du Canadien voulait voir ce que le jeune homme avait dans le ventre. Lui et Charbonneau ont finalement terminé l'année à Montréal.

Cette année, Stéphane Lebeau se retrouve un peu dans la même situation que Thibaudeau. Il occupe lui aussi le premier rang des pointeurs du circuit. Il a même déjà franchi le plateau des 50 buts.

Alors ?

« J'aimerais bien voir Lebeau dans une situation de match de la Ligue nationale », laisse entendre Pat Burns qui s'est rendu à Sherbrooke lors de la pause du match des étoiles.

« Mais la situation ne s'y prête pas vraiment », concède-t-il.

Burns rappelle que le Tricolore joue actuellement du bon hockey et qu'il n'y a aucune raison d'apporter des changements.

De plus, l'équipe ne compte aucun blessé à l'exception de Bob Gainey. Le capitaine des Glorieux devrait d'ailleurs revenir au jeu début mars.

Burns ne veut pas non plus perturber inutilement l'équipe à Sherbrooke, une situation qu'il a lui-même vécue dans l'Estrie.

« L'an passé, le départ de Thibaudeau et de Charbonneau nous a fait mal. On ne peut pas rappeler un joueur juste pour le plaisir », a-t-il insisté.

Un dernier point. Quand Thibaudeau a été promu, il venait d'avoir 25 ans. Lebeau, lui, fêtera ses 21 ans le 28 février prochain.

« Il en est seulement à sa première saison chez les pros. Il poursuit son apprentissage », note l'entraîneur du Tricolore.

Ceux qui souhaitent voir Stéphane Lebeau à Montréal devront donc en faire leur deuil. Pour cette année du moins.

■ Patrick Roy devrait être devant le filet du Canadien ce soir à Philadelphie. « Casseau » a remporté 10 de ses 13 derniers matchs et il n'a subi que trois défaites à ses 26 dernières rencontres. Son dossier à l'étranger est toutefois de 6-5-1. Roy était d'office lorsque le Tricolore a fait match nul 2-2 au Spectrum plus tôt cette saison.

■ Les Flyers risquent d'être privés de bons éléments pour la rencontre de ce soir. Tim Kerr (épaule), Mark Howe (genou) et Kjell Samuelsson (pied) représentent des cas incertains. Ilkka Sinisalo, qui s'est fracturé un poignet, est quant à lui fini pour la saison.

■ Les Flyers occupent le quatrième rang de la division Patrick et ils doivent regarder derrière eux afin de ne pas être doublés par les Devils du New Jersey. Pour cette raison, ils sont allés chercher le gros Al Secord à Toronto et le petit et détestable Keith Acton à Edmonton dans l'espoir de garder les Devils à distance. En quatre parties à Philadelphie, Secord a un but et Acton une passe.

Les Canucks effraient Perron

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

VANCOUVER — Comme tous les membres du personnel des entraîneurs des Nordiques, Jean Perron a assisté à la victoire de 5-2 des Canucks sur les Bruins de Boston, mardi. Plus que jamais, le pilote des Fleurdelisés est d'avis que ses joueurs devront trimer dur pour mettre fin à la série de trois victoires des hommes de Bob McCammon.

« Cette équipe-là joue très bien défensivement. Elle n'a pas la cinquième meilleure fiche défensive du circuit pour rien. Les joueurs sont très disciplinés et travaillants. On voit qu'ils luttent comme nous pour une place dans les séries de fin de saison. Ce match s'annonce comme un autre bon défi pour mes joueurs », a-t-il soutenu.

Perron voit beaucoup de similitudes entre les Canucks et les Flyers de Philadelphie. On sait que le directeur général Pat Quinn et l'entraîneur Bob McCammon ont appris à la dure école des Flyers.

« C'est une équipe qui se compromet très peu défensivement. Ils alignent un trio explosif (Tanti-Linden-Skriko) alors que les autres unités limitent les chances de l'adversaire de marquer. De plus, les Canucks comptent sur la présence de deux bons gardiens en Steve Weeks et Kirk McLean. Finalement, c'est une équipe qui joue dur physiquement sans cependant être à l'image des Flyers », a analysé Perron.

Celui-ci prévoit effectuer très peu de changements pour le match de ce soir. Il devrait statuer sur le cas du défenseur Mario Marois, dont la blessure à l'épaule est en bonne voie de guérison. « Le médecin de l'équipe nous a certifié qu'il pourrait jouer à Los Angeles, samedi. Reste à voir s'il sera en mesure de revenir quelques jours plus tôt. »

Marois avait subi une entorse à l'épaule gauche le 28 janvier à Hartford. Il a raté les sept derniers matchs. S'il peut jouer, ce soir, c'est Greg Smyth qui se verra montrer le chemin de la galerie de la presse.

HOCKEY

Les Canadiens contre la violence

TORONTO (PC) — La Ligue nationale de hockey offrirait un meilleur spectacle s'il y avait moins de violence, estiment 74 % des 1,500 Canadiens qui ont répondu à un sondage de la firme Angus Reid pour le compte du réseau de sports *TSN*.

Le sondage, mené du 19 au 25 janvier, révèle également que malgré les mesures énergiques prises récemment par la LNH pour contrer la violence, 50 % des répondants croient que celle-ci a augmenté au fil des ans.

D'autre part, 11 % de ceux qui ont dit qu'ils ne regardaient pas les matches à la télévision le font à cause de la violence excessive.

Soixante-neuf pour cent des répondants sont en faveur de l'utilisation des reprises sur vidéo pour trancher les buts controversés.

Malgré tout, 77 % des répondants se disent prêts à encourager leurs enfants à jouer au hockey dans les rangs mineurs. Parmi ceux qui les découragent, 40 % le font à cause de la violence.

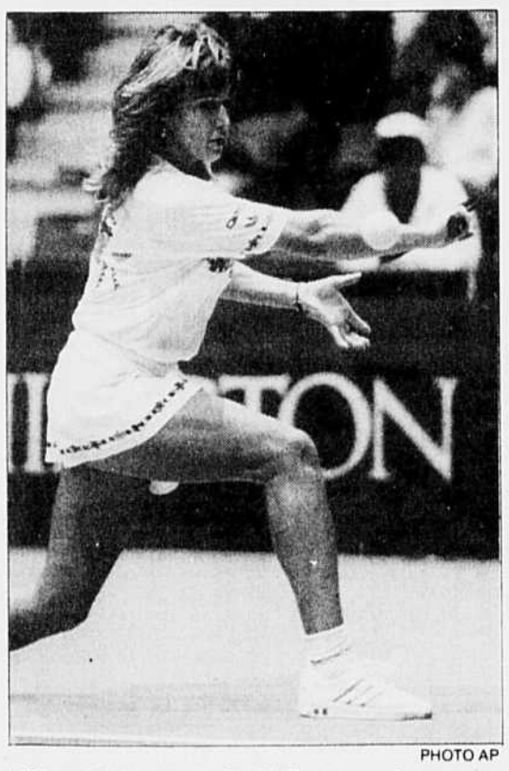

PHOTO AP

L'Ouest-Allemande Steffi Graf ne ménage pas ses adversaires en ce début de saison. Au prochain tour, la meilleure raquette mondiale fera face à Helen Kelesi.

Graf déclasse Bassett-Seguso

FAIRFAX (AFP) — L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf a remporté une nouvelle victoire totale, 6-0 et 6-0, aux dépens de la Canadienne Carling Bassett-Seguso, hier après- midi, pour se qualifier, en 42 minutes, pour les quarts-de-finale du tournoi de tennis de Washington, comptant pour le circuit féminin et doté de $ 300,000.

La numéro un mondiale, qui était revenue sur le court seulement 18 heures après un succès en 39 minutes sur l'Américaine Stacey Martin, a concédé seulement deux points sur son service durant tout le match, sept au total durant le premier set, 10 durant les 10 premiers jeux, à la Canadienne qui jouait son premier tournoi depuis novembre.

Bassett-Seguso eut seulement trois points de bris dans sa raquette au 11e jeu sur une double faute et deux erreurs directes de Graf, mais l'Allemande allait se battre et annuler son handicap. C'était la 81e victoire de Graf en 84 matches

« Je suis très, très satisfaite, devait déclarer « Fast » Steffi. Il est rare que je ne commette pas d'erreur. Elle ne pouvait vraiment rien faire. »

« Elle ferait très bien contre les hommes. On ne peut même pas la comparer à nous. En fait, elle fait certaines choses qui n'ont rien d'une humaine », ne pouvait que constater Bassett-Seguso.

En quart-de-finale, Graf rencontrera une autre Canadienne Helen Kelesi.

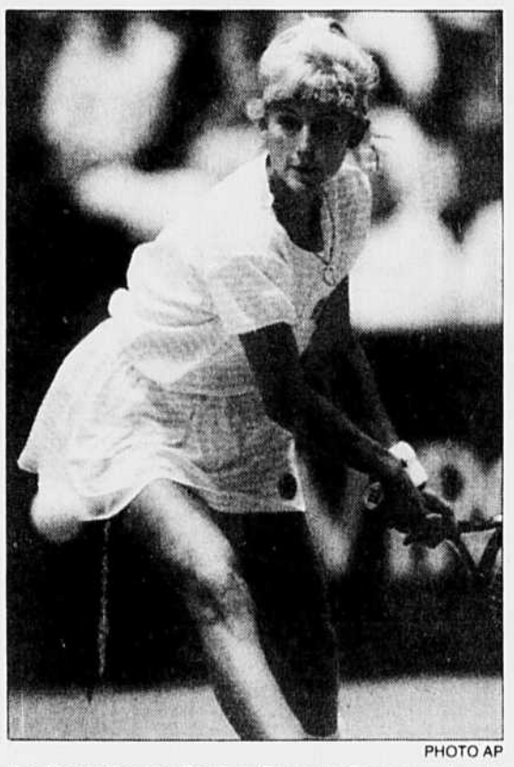

PHOTO AP

La Canadienne Carling Bassett-Seguso n'avait qu'une chose à affirmer après sa brève présence sur le court : « Steffi fait des coups qui ne sont pas humains ».

Entraînement à Lake Louise

Domination canadienne

LAKE LOUISE, Alberta (PC) — Kendra Kobelka, qui n'avait jamais terminé parmi les 15 premières d'une descente en coupe du monde, a donné le ton à la première séance d'entraînement, hier, en prévision de la double descente ce week-end.

Kobelka, âgée de 21 ans et native de Revelstoke, C.B., a pris le deuxième rang dans la première descente et le premier dans la seconde.

L'Autrichienne Petra Kronberger a réussi le meilleur temps dans la première course sur le parcours de 2,690 mètres.

Elle a été suivie par Kobelka, et les canadiennes Kerrin Lee, de Colombie-Britannique, la Québécoise Lucie Laroche et l'Ontarienne Michelle McKendry.

Dans la seconde descente, la Française Claudine Emonet a pris le deuxième rang et Lee a suivi en troisième place. McKendry a terminé cinquième et Laroche huitième.

EN BREF...

Tomas Jonsson passe aux Oilers

UNIONDALE (AP) — Les Islanders de New York ont échangé hier le vétéran défenseur Tomas Jonsson aux Oilers d'Edmonton en retour de considérations futures. Jonsson, un Suédois de 28 ans, en était à sa huitième saison avec les Islanders. Il a réussi neuf buts et 23 passes en 53 matchs. Deuxième choix des Islanders au repêchage de 1979, Jonsson a contribué à la conquête de la coupe Stanley en 1982 et 1983. Il est le troisième meilleur pointeur parmi les défenseurs dans l'histoire des Islanders après Denis Potvin et Stefan Persson. Il totalise 333 points. « Nous allons manquer ses talents offensifs, a dit Bill Torrey, le directeur général des Islanders. Cependant, nous avons choisi de miser sur la jeunesse et son départ permettra à des jeunes d'avoir plus de responsabilités. »

Smith condamné à une amende de $ 250

WEST PALM BEACH (PC) — Le lanceur Bryn Smith, des Expos, a comparu devant le juge William Bollinger, de la Cour du comté de Palm Beach, hier. Il a plaidé coupable à une accusation d'avoir sollicité les services d'une prostituée et il a été condamné à une amende de $ 250. Plus tard dans la journée, Smith s'est présenté au camp d'entraînement des Expos. Smith, 33 ans, fait partie d'un groupe de 116 personnes qui ont été arrêtées dans le cadre d'une vaste campagne anti-prostitution. Il aurait offert la somme de $ 30 à une fausse prostituée à l'intersection de Broadway et de la 27e rue, le 8 février. En Floride, solliciter une prostituée est considéré comme une offense sérieuse pouvant entraîner une peine maximale de 60 jours, une amende $ 500, ou les deux.

Jackson gagne sa cause en arbitrage . . .

CINCINNATI (AP) — Le lanceur gaucher Danny Jackson a eu gain de cause en arbitrage, hier. L'artilleur recevra un salaire de $ 1.15 million des Reds de Cincinnati en 1989. Jackson, qui a remporté 23 victoires en 1988, est ainsi devenu le second lanceur des Reds à obtenir un contrat dépassant le million. Le releveur John Franco a évité l'arbitrage plus tôt ce mois-ci en signant une entente d'un million. L'arbitre Thomas Roberts, qui a écouté la cause à Chicago, a considéré que l'offre de $ 865,000 des Reds était insuffisante.

. . . tout comme le voltigeur Dykstra . . .

NEW YORK (AP) — Le joueur de champ centre Len Dykstra a gagné sa cause en arbitrage et les Mets de New York devront lui verser un salaire de $ 575,000 lors de la prochaine saison. Les Mets lui offraient $ 455,000. Dykstra a touché $305,000 l'an dernier alors qu'il a maintenu une moyenne à l'offensive de .270, cognant huit coups de circuits et faisant produire 33 points. Il avait frappé pour .285 en 1987, en plus de claquer dix longues balles et de produire 43 points. En 1986, sa moyenne s'établissait à .295 avec huits circuits et 45 points produits.

. . . Leary triple son salaire : $ 670,000

LOS ANGELES (AP) — Le lanceur droitier Tim Leary a triplé son salaire quand l'arbitre Anthony Sinicropi lui a accordé une rémunération de $ 670,000 pour la prochaine saison. Les Dodgers de Los Angeles versaient un salaire de $ 190,800 à Leary en 1988. Ceux-ci offraient $ 525,000 pour la saison 1989. Leary a eu une fiche de 17-11 en 1988 avec une moyenne de points mérités de 2.91. Il a retiré 180 frappeurs sur des prises en 228 manches et deux tiers de travail, des sommets en carrière.

Samaranch encourage Atlanta pour 1996

ATLANTA (AP) — Juan Antonio Samaranch, le président du Comité international olympique, a encouragé hier les responsables de la candidature de la ville d'Atlanta pour les Jeux olympiques de 1996 de conserver le dynamisme dont ils font preuve. uan Antono Samaranch, en visite à Atlanta pour la première fois depuis sa désignation comme ville candidate, a fait un tour de la cité avant de rencontrer les responsables politiques locaux. « Ce que je peux dire, c'est que vous êtes l'un des six candidats, mais je pense qu'avec les financements public et privé adéquats, la belle Atlanta peut être très, très forte » a déclaré le président du CIO.

L'arme cachée des Expos s'appelle le vidéo

L'entraîneur Joe Sparks entend corriger tous les maux des frappeurs

Richard Milo
de la Presse Canadienne

AUX GRANDS maux, les grands moyens. Pour relancer l'attaque des Expos, Joe Sparks utilisera le vidéo dans la cage des frappeurs et il s'est rendu en Californie pour voir Tim Wallach — la grosse déception de la saison 1988.

« Il faudra une meilleure production pour dépasser les Mets et les Pirates », de dire le nouvel instructeur des frappeurs.

« L'an passé, il y a eu beaucoup trop de retraits au bâton, 1053, un sommet dans la Ligue nationale. Galarraga a été retiré beaucoup trop souvent au bâton (153 fois) pour le genre de saison qu'il a eue. »

Sparks, un gérant de carrière à qui les Expos ont fait appel pour remplacer Ron Hansen, dit que les frappeurs seront filmés dans la cage d'exercice et durant les matchs hors-concours. Quand il ne seront pas . . . devant les caméras, il les invitera à protéger le marbre — avec deux prises — pour enrayer l'épidémie de retraits au bâton qui a affligé les Expos l'an passé.

Par rapport à 1987, la moyenne offensive des Expos a baissé de 14 points — de .265 à .251. Le total de points produits est tombé de 120 — de 695 à 575. En 1988, ils ont pris la deuxième place pour les roulants à double-jeux, 120.

Pour Sparks, c'est du passé. Il croit que ses frappeurs vont faire des étincelles.

« Je m'attends à ce que Santovenia connaisse une bonne saison. L'an passé, Wallach a dû produire de 40 à 50 points de moins que la saison précédente. Il va sûrement faire mieux. Le retour en forme de Tim Raines va aussi faire une grosse différence. Il évoluait malgré les blessures. De plus, Martinez (Dave), Nixon (Otis) et Hudler (Red) vont jouer une saison complète. »

Sparks est allé voir Nixon dans les ligues d'hiver, à Porto Rico. Et il a bien aimé ce qu'il a vu d'Otis, un des élèves de Harry « The Hat » Walker, l'ex-gérant des Pirates de Pittsburgh. Nixon a appris à frapper la balle au sol, ce qui lui donnera de précieux coups sûrs sur la surface synthétique.

Après Porto Rico, ce fut la Californie où il a travaillé durant « quatre à cinq jours » avec Tim Wallach, les 19, 20, 21 et 22 janvier.

Quand il est sur une lancée, Wallach est le meilleur frappeur de circuit. Mais quand il ne l'est pas, il est une proie facile. Il perd confiance en lui.

Sparks, 51 ans, a été proclamé le gérant de l'année dans le baseball mineur, en 1988. À Indianapolis (AAA), il a remporté 96 victoires et le championnat de l'Association américaine. En 16 ans comme gérant, il totalise 1,121 victoires.

Il s'agira de sa troisième présence dans les ligues majeures. En 1979, il était un des instructeurs des White Sox de Chicago. En 1984, il a partagé, avec Tommy Helms, la tâche d'instructeurs des frappeurs des Reds de Cincinnati.

Sparks s'occupait des frappeurs gauchers et Helms, des droitiers. Parmi les joueurs dont il avait la responsabilité, il y avait Dave Parker, Eddie Milner, Brad Gulden et Tom Foley, un des joueurs de champ intérieur des Expos.

À l'époque, Foley avait frappé pour une moyenne de .253, claqué cinq circuits et produit 27 points en 277 présences. Il est passé aux Phillies de Philadelphie, la saison suivante.

Le gros lot à Clemens

Pacte de $ 7.5 millions pour 3 ans

NEW YORK (AP) — Roger Clemens a accepté hier des Red Sox de Boston un contrat de trois ans évalué à $ 7.5 millions, ce qui lui donnera le plus haut salaire annuel jamais consenti à un joueur de baseball.

Clemens, qui a remporté le trophée Cy Young à deux reprises, recevra un boni de $ 300,000 à la signature, $ 2.2 millions cette saison, $ 2.5 millions en 1990 et $ 2.5 millions en 1991.

En incluant la portion annuelle de son boni, Clemens recevra $ 2.6 million par année en 1990 et 1991, ce qui lui donnera le plus haut salaire annuel dans l'histoire du baseball. Les Yankees de New York ont consenti la somme de $ 2.5 millions à Don Mattingly pour la saison 1990.

Le lanceur Dwight Gooden, qui recevra $ 2,416,667 millions des Mets de New York, sera le plus haut salarié dans la Nationale en 1989.

Clemens totalise quatre années et 142 jours de services dans les ligues majeures. Il aura atteint le cap des $ 2 millions plus rapidement que tout autre joueur, devancant Kirby Puckett, des Twins du Minnesota, par cinq jours.

En plus de son salaire, Clemens pourra gagner $ 350,000 par année grâce à des bonis. Il recevra $ 100,000 s'il remporte le trophée Cy Young et $ 50,000 s'il termine deuxième.

Il pourra obtenir $ 100,000 s'il est choisi le joueur le plus utile à son équipe dans la Ligue américaine et $ 50,000 s'il termine deuxième ou troisième au scrutin. Il recevra $ 50,000 s'il est choisi le joueur par excellence lors de la série de championnat et $ 100,000 s'il mérite le titre en Série mondiale.

Uribe: pas de preuves

SANTO DOMINGO (AP) — Une poursuite en justice pour viol envers l'arrêt-court des Giants de San Francisco, Jose Uribe, a été retirée, hier, par un procureur de la couronne en raison d'un manque de preuves.

Uribe était accusé par une femme de l'avoir droguée, menacée avec une arme et violée.

Le procureur de la couronne de la province de San Cristobal, a rejeté l'accusation « puisqu'il n'y a pas de cause ». Le juge Freddy Matos Nina, lors d'une audience précédente, avait déjà recomandé qu'il n'y ait pas de jugement en raison de l'insuffisance de preuves.

HOCKEY

Ligue nationale

Mardi
Pittsburgh 7, Buffalo 3
Phil'phie 3, Rangers 1
Chicago 4, Minnesota 2
Islanders 5, Edmonton 3
Wash'ton 5, St. Louis 3
Vancouver 5, Boston 2

Hier
Hartford à Toronto
Minnesota à Detroit
Buffalo au N. Jersey
Wash'ton à Chicago
Calgary à Winnipeg
Boston à L. Angeles

Ce soir
Montréal à Phil'phie
St. Louis à Islanders
Québec à Vancouver

Demain
Pittsburgh à Buffalo
Toronto à Rangers
N. Jersey à Winnipeg
Chicago à Detroit
Wash'ton à Edmonton

Samedi
Phil'phie à Islanders
Rangers à Pittsburgh
Boston à Calgary
N. Jersey à Toronto
Montréal à St. Louis
Hartford au Minnesota
Québec à L. Angeles

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Pit	61	92	153
Gretzky, LA	42	81	123
Nicholls, LA	54	64	118
Yzerman, Det	52	66	118
Brown, Pit	42	56	98
Robitaille, LA	38	43	81
Kurri, Edm	30	50	80
Coffey, Pit	21	58	79
Carson, Edm	41	37	78
Mullen, Cal	38	39	77
Savard, Chi	20	55	75
Gallant, Det	32	41	73
Maclean, NJ	34	38	72
Quinn, Pit	28	44	72
Gilmour, Cal	21	49	70
Haw'chuk, Win	28	37	65
Larmer, Chi	32	32	64
Nieuw'dyk, Cal	43	21	64
Ridley, Was	29	35	64
Stastny,P. Q..	**26**	**37**	**63**
Naslund, Mtl.	**24**	**39**	**63**
Loob, Cal	19	44	63
Turgeon, Buf	24	38	62
Dineen, Har	33	28	61
Olczyk, Tor	27	33	60
Smith, Mtl	**24**	**36**	**60**
Messier, Edm	21	39	60
Lafont'ne, Isl	30	29	59
MacLean, Det	30	29	59
Podd'ny, Qué	**30**	**29**	**59**
Simpson, Edm	27	32	59
Francis, Har	21	38	59
San'strom, Ran	18	41	59

CLASSEMENT

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	**59**	**38**	**15**	**6**	**225**	**169**	**82**
BOSTON	58	23	24	11	193	190	57
BUFFALO	58	25	27	6	210	225	56
HARTFORD	55	23	28	4	202	196	50
QUÉBEC	**59**	**21**	**32**	**6**	**202**	**254**	**48**

Section Lester Patrick

PITTSBURGH	57	32	20	5	262	238	69
RANGERS NY	58	29	21	8	227	205	66
WASHINGTON	59	28	21	10	209	192	66
PHILADELPHIE	58	28	27	3	218	194	59
NEW JERSEY	57	21	26	10	210	235	52
ISLANDERS NY	56	19	34	3	180	233	41

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

DETROIT	58	25	24	9	226	226	59
ST. LOUIS	57	21	26	10	198	207	52
MINNESOTA	57	18	26	13	191	214	49
CHICAGO	58	20	31	7	220	244	47
TORONTO	56	18	33	5	163	233	41

Section Connie Smythe

CALGARY	59	40	11	8	254	167	88
LOS ANGELES	57	30	22	5	288	247	65
EDMONTON	60	29	25	6	250	227	64
VANCOUVER	59	23	29	7	194	193	53
WINNIPEG	55	18	27	10	213	246	46